

Traitement des maladies scrofuleuses et cancéreuses par les méthodes iatraleptiques / du docteur Barrier.

Contributors

Barrier, Jean Anet.

Publication/Creation

Paris : A. Ledoyen, 1856 (Paris : Félix Malteste .)

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/zxqupgq8>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

9

TRAITEMENT
DES
MALADIES SCROFULEUSES
ET CANCÉREUSES

PAR
LES MÉTHODES IATRALEPTIQUES

DU DOCTEUR **BARRIER**,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE, PROPRIÉTAIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CELLES (ARDÈCHE).

Après tant de recherches, après tant de connaissances,
où est la vérité, où est l'utilité ?

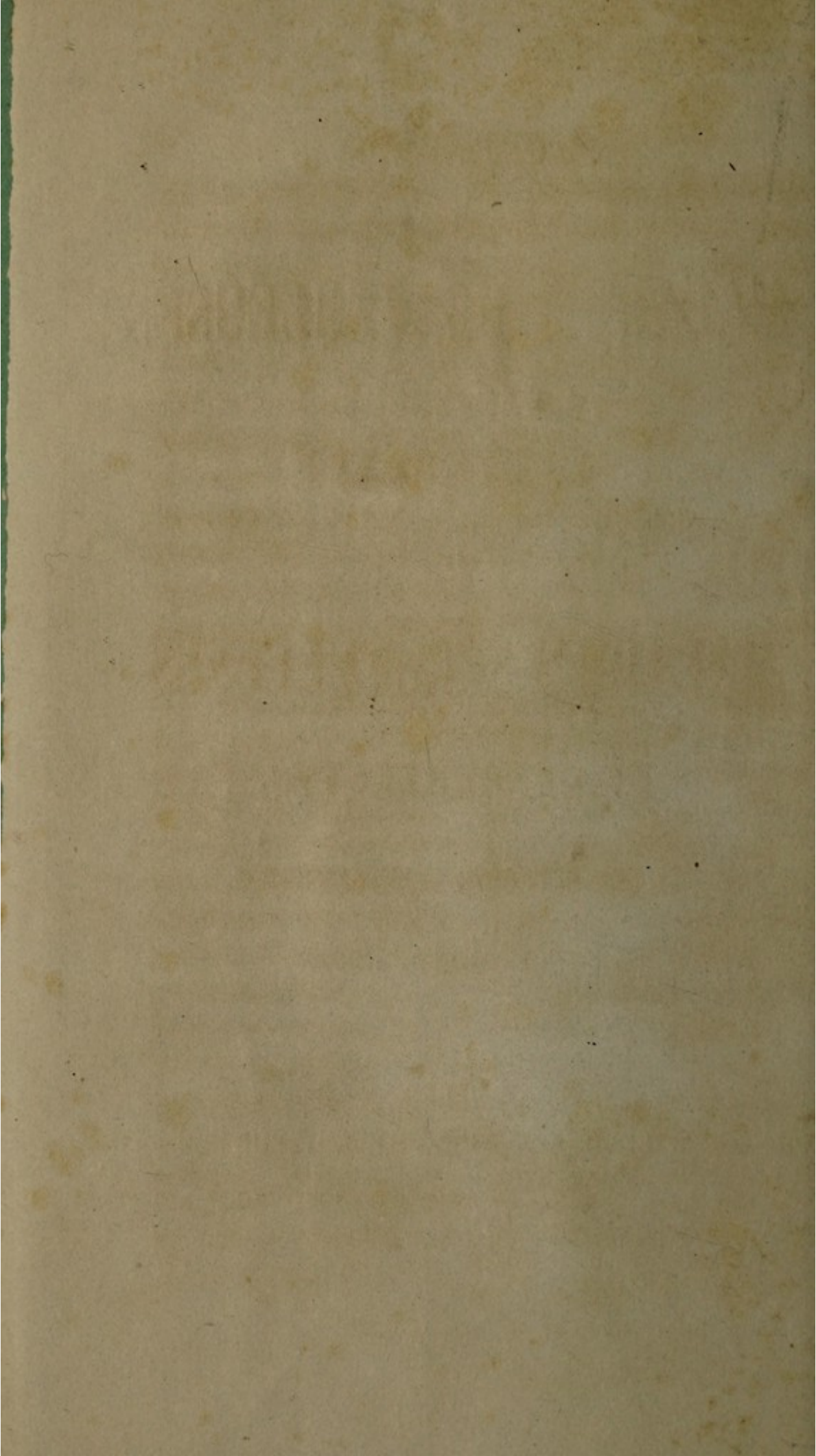
BACON, de la Philosophie ancienne.

Prix : 4 Francs.

PARIS.

A. LEDOYEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS.

—
1856.



TRAITEMENT
DES
MALADIES SCROFULEUSES
ET CANCÉREUSES
PAR LES MÉTHODES IATRALEPTIQUES.

PARIS.

LEDOYEN, LIBRAIRE-ROYAL.

CLAUDE-ROUYER, CALVRE D'ORLÈANS.

1806

PARIS. — IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET C^{ie},

Rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.

TRAITEMENT
DES
MALADIES SCROFULEUSES
ET CANCÉREUSES

PAR LES MÉTHODES IATRALEPTIQUES

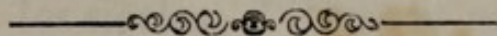
DU

DOCTEUR BARRIER,

**MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE, PROPRIÉTAIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE CELLES (ARDÈCHE).**

Après tant de recherches, après tant de connaissances,
où est la vérité, où est l'utilité?

(BACON, *de la Philosophie ancienne.*)



PARIS,
A. LEDOYEN, LIBRAIRE-ÉDITEUR.
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS.

—
1856

TRAITEMENT

DES

MALADIES SCROFULIQUES

ET CANCÉREUSES

PAR LES MÉTHODES IRRADIANTES

DE

J. B. BARRIÈRE

MEDECIN EN CHEF DE L'HÔPITAL IMPÉRIAL DE MÉDECINE, ANATOMIE
ET ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GILLES (AUNES)

Paris, chez l'auteur, chez les libraires
ou au dépôt, au Palais National
(Paris, au Palais National)

PARIS,

A. BENOIST, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PARIS-BOULEVARD, CANNES, ORLÈANS

1858

AVANT-PROPOS.

Le coup d'œil que je lançai sur la thérapeutique dès mon début fut juste, précis et rigoureux. Il m'inspira ma dissertation inaugurale, et plus tard quelques pages insérées dans mon premier mémoire sur les eaux minérales de Celles. Aujourd'hui, je le répète comme en 1857, la scrofule et le cancer ne sont l'un et l'autre que des aberrations des lois électro-sensitives inhérentes à nos tissus, avec altération consécutive des fluides contenus.

Je le dis à haute voix, ces cruelles lésions peuvent être prévenues ou guéries par des médications rationnelles, qui dérivent elles-mêmes des grands principes coordonnateurs qui régissent le monde.

Dans tous les siècles, d'illustres médecins cherchèrent à expliquer les dogmes de la science de l'homme par leurs notions chimico-physiques. Les efforts des Harvey, des Boërhaave, Barthez et de tant d'autres savants ne furent pas stériles; ce qu'ils nous apprirent sur les phénomènes de la circulation, de la vision, de l'audition, de la mécanique animale etc., est certainement propre à inspirer une légitime confiance à tous les mé-

decins physiologistes. Les grands praticiens qui nous ont précédé ne furent arrêtés dans leurs recherches que par le manque de connaissances fondamentales, mais aujourd'hui que les sciences naturelles ont fait tant de progrès, l'heure est venue de donner suite aux investigations de nos prédécesseurs. Le nouvel horizon qui apparaît s'agrandit si nous mettons en présence des travaux des Lavoisier, des Berzélius et de leurs successeurs, ceux des Galvani, des Volta, des Ampère et des OErsted. Les découvertes de nos physiciens modernes nous donnent enfin la clef des lois de la stimulation et de la débilitation, lois que comprirent les Thémison, les Thessalus, les Brown et les Broussais sans pouvoir les formuler que par un langage métaphorique.

Je n'interviendrai pas dans ces hautes discussions scientifiques; mais je me suis livré durant le cours de ma longue carrière à de nombreuses investigations qui m'ont conduit à des résultats nouveaux dont je vais esquisser quelques traits des plus saillants. Puisse cet écrit inspirer assez de confiance à mes confrères pour leur faire essayer les pratiques médicales qui me sont familières.

DU TRAITEMENT
DES
MALADIES SCROFULEUSES
ET CANCÉREUSES
PAR LES MÉTHODES IATRALEPTIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS DE PHYSIOLOGIE ET DE THÉRAPEUTIQUE.

L'homme, à l'instar de tous les êtres organisés, est un assemblage de machines viscérales qui vivent et végètent dans une sorte d'éponge animale, dite système celluleux; ce système est composé par des fibrilles très délicates et très déliées, qui forment par leur ensemble un lacis universel dans lequel se développent et se forment tous les outillages et les appareils nombreux qui coopèrent à l'acte de la vie (1).

(1) Je n'ai pas cru devoir retracer ici les considérations que j'ai émises dans mon premier mémoire sur la puissance du système cellulolymphatique *, puissance immense, primordiale et constante sur laquelle reposent toutes les pratiques qui me sont familières : 1° imbibition et transsudation; 2° circulation; 3° électrisation, telles sont les trois fonctions basiques de toute végétation organique; triple jeu qui doit être toujours présent à l'esprit du praticien dont il éclaire la marche.

* Publié en 1837 sur les eaux minérales de Celles.

Parmi nos machines organiques les unes sécrètent le fluide électro-nerveux que d'autres perçoivent, cumulent et distribuent ensuite çà et là en formant sur divers points une sorte d'atmosphère, un véritable bain électro-magnétique qui met en jeu les fonctions dévolues aux vases de l'organisme. Les mêmes appareils cumulateurs envoient également des courants continus, non seulement aux organes de nos sens, mais encore, dans certaines limites, à ceux de nos viscères qui ne sont que de simples agents de végétation. Le merveilleux enchaînement du jeu de nos organes produit une somme indéfinie d'actions et réactions, d'impulsions et répulsions qui varient entre des limites considérables sous l'influence des modificateurs divers avec lesquels l'être se trouve en rapport. Ces motions, celles qui président aux fonctions végétatives par exemple, ont lieu d'une manière occulte, à notre insu en quelque sorte; d'autres, au contraire, s'opèrent sous l'influence directe de cette volonté qui est le caractère distinctif et le plus éminent de l'homme.

De tous les organes producteurs, secréteurs si l'on veut, de l'électro-caloricité animale, l'appareil thyro-pulmonaire est celui dont la construction anatomique offre l'analogie la plus grande avec la pile de Volta; ces éléments, les uns cartilagineux, les autres charnus qu'unit et que lubrifie constamment une membrane muqueuse, ne présentent-ils pas à l'œil une certaine similitude avec la pile galvanique? Il est plus, les poumons peuvent être lacérés, déchirés sans que le malade éprouve aucune douleur, leurs deux substances constitutives présentent la même insensibilité que celle des

deux métaux dont se composent les piles galvaniques ; l'analogie des fonctions de ces deux batteries complète leur identité ; ainsi les poumons décomposent l'air avec la même précision que les piles électriques opèrent la séparation des deux principes de l'eau.

Lors de la décomposition de l'eau par la pile voltaïque, l'oxygène se porte vers le pôle positif, une belle flamme jaune dénote sa présence ; l'hydrogène se dirige vers le pôle négatif ainsi que le décèle cette flamme bleue qui est caractéristique de la combustion de ce gaz. Les poumons désagrègent à leur tour les deux éléments constitutifs de l'air par un procédé identique ; l'oxygène se porte jusque dans les derniers lobules du tissu pulmonaire, s'y mêle avec le sang veineux auquel il rend sa couleur rouge et sa rutilance ; ramené dans le cœur, de là lancé par cet organe, il est conduit par les canaux artériels dans tout l'organisme et principalement vers le cerveau, viscère si riche et si puissant chez l'homme qu'il contient à lui seul le tiers du sang de toute l'économie. L'azote au contraire se dirige vers l'organe thyroïdien, où il est presque en totalité éliminé par la bouche. Cet azote, regardé par l'universalité des physiologistes comme un agent simplement excrémentitiel, ne coopérerait-il pas cependant à quelque acte important de la nutrition et de la vie ? L'histoire du crétinisme, à elle seule, me ferait résoudre par l'affirmative ce théorème alors même que des considérations d'un autre ordre ne me donneraient pas sa démonstration complète. Tous les liquides sont d'excellents conducteurs de l'électro-calorique ; le sang revivifié est donc sursaturé de l'électro-magnétique,

que cumule la grande bouteille organique ; l'encéphale distribue ensuite ce fluide éminemment vital dans toute l'économie ; des replis nombreux, des fils conducteurs de l'électro-nervisme forment çà et là des corps d'une apparence glanduleuse qui, semblables aux bobines d'OErsted, engendrent dans les rayons de leurs sphères d'activité des émanations continues du fluide nerveux et produisent ainsi de véritables bains électro-magnétiques, qui entretiennent et fomentent les fonctions de certains organes dépourvus d'appareils électrophores. Le grand sympathique, ou l'ensemble de ces ganglions qui sont répandus sur le devant de la colonne vertébrale et le plexus solaire qui est formé par la réunion de ces gros et nombreux ganglions qui couvrent et enserrent l'estomac, ont une puissance active dans la production des phénomènes dévolus aux viscères voisins et principalement dans ceux du tube digestif ; mais le jeu mystérieux et occulte de ces espèces de corps glanduleux n'est-il pas lui-même sous la dépendance de la bouteille encéphalique ? Le mode de construction anatomique de tous le système électro-nerveux et son analogie frappante avec celui de nos modernes machines électriques, nous portent à conclure que le jeu de l'appareil organo-électro-magnétique est à peu près similaire à celui dont le génie de l'homme a dérobé le secret à la nature. Le cerveau, véritable bouteille de Leyde, n'a-t-il pas des fonctions congénères à celles de la grosse bobine d'OErsted qui régularise et domine toutes les autres ? Nos fonctions végétatives sont conséquemment, d'une manière plus ou moins directe, sous la dépendance immédiate de l'immense

viscère cérébro-rachidien qui vivifie tous nos tissus et joue dans l'économie un rôle analogue à celui d'une espèce de soleil.

L'importance du cerveau, je dirai presque son omnipotence chez les êtres d'un ordre supérieur, dans la production des phénomènes de conservation et de végétation de l'organisme, se démontre par une foule de faits incontestables. Parmi l'ensemble des preuves que l'on pourrait énumérer en faveur de cette assertion, je me bornerai à remémorer que la section de ces nerfs pneumo-gastriques, qui partant de la base du cerveau se dirigent vers l'estomac et le plexus solaire, produit une cessation immédiate de toutes relations entre ces deux viscères; sur-le-champ on voit cesser l'acte de la digestion, les aliments reçus par l'estomac y séjournent et s'y comportent à l'instar de ceux qui sont introduits dans un vase inerte. En rétablissant le courant électrique par le rapprochement des deux extrémités coupées du nerf pneumo-gastrique avec les deux pôles d'une pile galvanique, aussitôt la digestion recommence et les aliments subissent le mouvement de chimification. Cet acte dure et se soutient aussi longtemps que le nerf pneumo-gastrique est en rapport avec les pôles de la pile, pour cesser et se reproduire tour à tour au fur et à mesure que l'on rapproche ou que l'on éloigne les deux cordons nerveux de l'instrument de Volta.

D'après ce simple conspectus n'est-il pas évident qu'au milieu de tous ces jeux organiques, la puissance de nos viscères, celle de l'estomac, par exemple, est en raison du bain électrique dans lequel ils se trouvent

plongés ; mais craignons de pénétrer dans des régions qui nous entraîneraient au delà du but de cet opuscule , et hâtons-nous de redire que le jeu de nos organes électro-magnétiques est en rapport direct de la combinaison thermo-eudio-barométrique du milieu dans lequel nous sommes plongés. Oui, chacun l'éprouve, l'influence de l'atmosphère sur notre constitution est d'une immense portée qui réagit même sur nos sensations les plus intimes ; mais la triple influence des pondérateurs dont nous venons de faire mention n'est pas à beaucoup près suffisante pour nous expliquer les mystères de la douleur et de la mort ; il est, pour parler le langage du vieillard de Cos, quelque chose de divin dans les maladies, quelque chose qui échappe même encore à toutes nos données scientifiques.

Comment, en effet, rendre un compte satisfaisant de ces constitutions médicales qui règnent successivement durant un laps de temps et semblent défier la sagacité de tous les hommes de l'art, qui se voient forcés de recourir tour à tour à des évacuations diverses, aux émissions sanguines ou à d'autres procédés pharmacologiques qu'ils délaissent dans les suites après les avoir adoptés dans des temps antérieurs avec un véritable enthousiasme !

Les sciences physico-chimiques ne pourront-elles donc jamais venir en aide au médecin clinique d'une manière plus rigoureuse et plus précise qu'autrefois ? Scheele, Priestley, Lavoisier, Guyton de Morveau et tous les chimistes de la fin du dix-huitième siècle ne virent dans la composition de l'air atmosphérique

qu'un mélange d'azote et d'oxygène, mais un peu plus tard on y découvrit une certaine proportion d'acide carbonique; de nos jours M. le professeur Chaptal, de Strasbourg, y décèle la présence de l'iode; plus récemment encore nos chimistes ont démontré que l'oxygène de l'air peut subir l'influence de l'électricité de deux manières différentes, et de là cet état ozonique qui rend nos corps prédisposés à l'influence du choléra. Les combinaisons atmosphériques ne sont donc pas, ainsi que l'avaient fort bien compris les médecins de tous les âges, aussi simples qu'on l'affirmait naguère; les progrès récents des sciences physico-chimiques nous donnent le droit d'en espérer de nouveaux, qui nous expliqueront un grand nombre de phénomènes morbides, tels que ceux de la fièvre paludéenne, de la fièvre jaune, de la peste, du typhus et autres affections cruelles qui moissonnent l'homme; mais abandonnons toutes les investigations relatives aux maladies aiguës pour nous retrancher dans l'étude des lésions chroniques les plus inhérentes à la constitution de l'homme; de celles-là surtout qui pervertissent et détruisent souvent les substances parenchymateuses de nos organes.

CHAPITRE II.

CHLOROSE, RACHITISME, CRÉTINISME.

Plongés dans le système cellulaire, nos viscères y puisent leurs principes nutritifs, leur végétation est luxuriante si le système cellulo-lymphatico-sanguin est dans des conditions convenables.

Chaque organe polarise ensuite (1) les principes qui lui conviennent, acquiert ainsi une texture, une manière d'être qui lui est propre, de là des diversités parenchymateuses qui sont inexplicables; la science ne

(1) L'expérience, dite de Copernic, est propre à nous donner une idée assez juste des influences électro-magnétiques que nos organes reçoivent du grand appareil cérébro-spinal. Si l'on se remémore maintenant (*j'ai déjà cité ce fait dans mon premier Mémoire*) qu'après avoir écrit d'abord sur un plateau de résine, avec une bouteille de Leyde chargée positivement, ensuite avec la même bouteille chargée négativement, l'on ne découvre aucunes empreintes, ces écritures n'ont pas de corps, elles sont spiritualisées en quelque sorte. En mêlant alors parties égales de fleurs de soufre et de minium que l'on introduit dans un soufflet pour les projeter sur le plateau; en agitant les panneaux, on voit ces deux poussières sautiller, s'animer, se grouper enfin avec une admirable harmonie sur les deux écritures qui se reproduisent l'une en rouge et l'autre en jaune. Ce fait nous décèle, ou du moins nous donne un aperçu du *modus agendi* de nos organes polarisant chacun à sa manière, en raison de l'influence électro-magnétique à laquelle il est soumis, les substances qu'il appète. D'après ce même fait, on comprend que, dans l'intérêt de la nutrition (je le dis par anticipation), le bol alimentaire doit être varié.

nous a donc pas dit son dernier mot sur la composition de nos tissus. Pour que les produits organiques soient dans un état de confection parfaite, il importe que l'être ne cesse jamais de se trouver en rapport avec des milieux ambiants et des modificateurs d'une condition normale. Si, au contraire, ces milieux et ces modificateurs ne sont plus appropriés au mode de sensibilité végétative de l'être, les tissus, les parenchymes et, par suite, tous les organes abreuvés de sucs inertes, deviennent flasques et mous, d'autres fois, ils s'amaigrissent et sèchent; ainsi le végétal le plus brillant, qui cesse d'être en rapport avec une somme voulue de rayons solaires, blanchit, flétrit et s'étiole; ce fait qui est de la plus grande authenticité pour les végétaux, l'est également pour les êtres les plus complexes et pour l'homme lui-même. Nous sommes donc également sujets à des états anémiques divers, dont les formes trompeuses déjouent souvent la sagacité du médecin praticien. Parfois, même, ces divers états ana-électriques se compliquent entre eux et jettent de la perturbation dans les esprits les plus clairvoyants. La chlorose, par exemple, se caractérise par la flaccidité des tissus, la langueur des mouvements musculaires, la décoloration du sang, l'abondance des sécrétions muqueuses, les anxiétés précordiales, les battements du cœur, les bizarreries du caractère entremêlées avec une sorte d'inertie de tous les actes de la vie, l'œdémie des extrémités inférieures, la bouffissure de la face, la pâleur de la peau, la décomposition de la physiologie et autres symptômes analogues, qui peuvent donner au médecin les plus grandes appréhensions. Ce sys-

tème cellulaire, si flasque, si lâche en apparence, résiste cependant à la formation de la matière tuberculeuse.

Le sang, en se dépouillant de ses principes ferreux, peut avoir un excès d'alcalinité qui, dans quelques circonstances, réagit sur le phosphate calcaire et le décompose en partie. Les os ne pouvant alors acquérir leur consistance normale, se contournent ou du moins prennent des conditions vicieuses, et le sujet devient rachitique, état pathologique qui n'implique pas nécessairement sa coexistence avec les scrofules, mais qui se combine souvent avec elles.

Si la chlorose et le rachitisme peuvent être expliqués par la flaccidité et l'étiollement des tissus, ces mêmes causes ne sont plus suffisantes pour nous rendre compte du goître et du crétinisme. La chlorose, ainsi que le rachitisme, existe en effet dans tous les climats et sous toutes les latitudes; mais le goître et le crétinisme sont le partage presque exclusif de ceux qui habitent le versant nord des plus hautes montagnes du globe. Ces montagnes, couvertes de neiges éternelles sur leurs cîmes, d'épaisses forêts sur leurs milieux et vers leurs bases, juxta-posées, massées en quelque sorte les unes auprès des autres, maintiennent dans leurs vallées un air humide, lourd et dépourvu de tout principe iodique. Il est d'ailleurs incontestable, qu'une riche végétation, dans un climat froid et humide, est une cause puissante de la dégénération de l'espèce humaine. Le professeur Fodéré citait, à l'appui de cette assertion, qu'à Saint-Jean-de-Maurienne, où il avait exercé la médecine, le goître et le crétinisme devinrent moins intenses et moins nombreux,

lorsque les autorités eurent fait abattre les grands bois qui entouraient cette petite ville. Les poumons, en effet, ne trouvant pas dans l'air des localités froides et humides des stimulus suffisants, la respiration s'exécute mal et d'une manière incomplète. Le sang des veines pulmonaires n'étant pas assez oxygéné, ne reçoit qu'une somme insuffisante d'électro-calorique; le cerveau, par contre-coup, se trouvant privé d'une quantité convenable du fluide qu'il doit cumuler, s'étiole, se rabougrit, perd de sa densité, de son volume, dans des proportions parfois très considérables, les os du crâne se moulant sur cet encéphale exigü, communiquent à toute la face des proportions pénibles et hideuses. Les émissions du fluide électro-nerveux étant insuffisantes et erratiques, le squelette prend des formes bizarres et imparfaites (1).

(1) Les corrélations du mécanisme des poumons avec celui du cerveau sont démontrées par l'histoire du fœtus acéphale dont il est fait mention dans mon premier mémoire sur les eaux de Celles. Dans le *Moniteur des Hôpitaux*, du mardi 19 février 1856, on trouve le fait authentique emprunté au journal vétérinaire du professeur Héring, de Stuttgart, d'un veau vivant qui n'avait pas de cervelet. Je crois devoir tracer ici un extrait de cette notice, qui corrobore, en partie, ce que j'ai affirmé sur mon fœtus acéphale qui n'avait, lui, ni cerveau ni cervelet, et qui, cependant, avait respiré et vécu quelques heures.

Le 6 novembre 1854, l'école vétérinaire de Stuttgart reçoit un veau mâle âgé de deux jours, bien et régulièrement conformé, mais portant sur le sommet de la tête une espèce de poche en forme de bonnet de coton, revêtue de la peau normale. Par la pression, il est aisé de se convaincre que cette tumeur est si molle, qu'elle contient une certaine quantité de liquide, sous une enveloppe assez épaisse.

Le jeune animal est constamment couché et ne peut se tenir debout, même en le soutenant; ses membres cependant sont régulièrement

Pendant que le pôle pulmonaire ne reçoit qu'une quantité minime d'oxygène et du fluide électro-positif, l'organe thyroïdien, fatigué par l'azote, se tuméfie, se gonfle outre mesure et produit le goître, difformité hideuse, qui est souvent l'annonce et le prélude du crétinisme. D'après ces dogmes, on comprend qu'un malheureux crétin peut fournir une longue carrière sans être nécessairement la proie des scrofules sur lesquelles nous allons porter un instant nos regards.

formés et exécutent des mouvements réguliers, chacun pris à part; la tête est presque constamment tournée en arrière et la poche alors sur le côté de la tête; la pression exercée sur cette poche n'occasionne nulle douleur. Ce veau boit environ quatre litres de lait de vache par jour. Cet état se prolongeant quelques jours, sans que le veau pût ni se tenir debout ni marcher, le professeur Héring fait une ponction dans la tumeur céphalique, le 11 novembre, et il s'en écoule quinze onces de sérosités roussâtres et troubles. Cette opération n'a pas d'influence notable sur l'état de l'animal.

Le 13 novembre il survient des convulsions et le jeune animal refuse le lait; il est tué par la saignée, et l'autopsie est faite immédiatement. . .

Après que la partie supérieure du crâne est enlevée, il est facile de voir que la cavité infundibuliforme de la poche céphalique s'étend jusque dans le quatrième ventricule, dont le feuillet fibro-vasculaire se continue avec la membrane fibreuse qui tapisse l'intérieur de la poche; celle-ci occupe la poche que le petit cervelet devait remplir. Non seulement le cervelet, mais aussi les pédoncules qui l'unissent, soit au bulbe, soit à la protubérance, manquaient complètement. Les hémisphères cérébraux sont bien développés, de même que toutes les particularités de leur base, l'origine des nerfs, etc., etc. Cependant les pédoncules cérébraux sont plus longs qu'à l'ordinaire, et le bulbe n'est que faiblement délimité par l'émergence des nerfs de la sixième paire. La face du cerveau et la tente du cervelet ne sont que très imparfaitement développées. Tout l'encéphale ne pèse pas tout à fait trois onces.

CHAPITRE III.

SCROFULES.

L'affection tuberculeuse et la chlorose sont propres à tous les climats. Le Lapon et le nègre du Sénégal sont l'un et l'autre des êtres chétifs et enclins à la scrofule. Le Tartare chinois lui-même, au dire de Victor Jacquemont, est également un sujet rabougri, et toutes les races qui vivent sur la ceinture équinoxiale du globe, ne possèdent pas une exubérance de vie. Les habitants des contrées tempérées, élevées, peu boisées, parfaitement balayées par les vents, sont, au contraire, les plus vigoureux, les plus robustes et les moins prédisposés aux tubercules. Chez nous, par exemple, le tempérament sanguin est l'apanage, en quelque sorte, de celui qui habite des contrées telles que la Normandie, la Bourgogne, et, en général, les hauteurs moyennes de la France.

Abandonnons, au reste, ces considérations générales pour ne nous occuper que de l'étude des lésions scrofuleuses, propres aux malades qui sont placés sous nos yeux.

Le tissu cellulaire de l'enfant s'emplit parfois d'un excès de lymphe épaisse, qui constitue, çà et là, des grumeaux nombreux. C'est principalement le long du trajet des glandes conglobées que l'accumulation de ces grumeaux donne naissance à des engorgements

strumeux qui se réunissent en masses dans les suites.

Une certaine prédisposition congéniale, dévolue souvent aux enfants issus de parents valétudinaires, réunie à une lactation peu convenable, à des soins hygiéniques mal entendus, ainsi que des habitations malsaines, sont les causes les plus propres à favoriser le développement de cette constitution scrofuleuse, qui reste ordinairement latente jusqu'aux approches de la seconde dentition. Tous les enfants n'ont pas, à beaucoup près, la même tendance à contracter des lésions strumeuses, alors même qu'ils vivraient constamment sous des influences congénères. Chez ceux qui sont prédisposés aux scrofules, on trouve un certain fonds de blancheur de la peau, qui contraste avec la rougeur assez vive des pommettes et la pâleur des lèvres; la peau est, le plus ordinairement, d'un poli et d'une douceur remarquables, tous les membres paraissent arrondis, mais les chairs sont molles et flasques, le visage est plein, presque bouffi, le regard doux, la pupille grande et la cornée transparente presque toujours bleuâtre. Les cheveux sont souples et de couleur châtain doré ou d'un blond particulier; enfin, lorsque l'invasion des scrofules est imminente, le ventre prend du volume, le pouls devient moins fréquent et le coup de l'artère frappe mollement le doigt qui l'explore. Chez les scrofuleux le sang a moins de rutilance et la lymphe est plus disposée à la condescibilité. La graisse est plus blanche et plus ferme, elle se rassemble facilement en masses; la sueur est rare et la transpiration irrégulière, l'urine est peu

abondante, elle contient peu d'acide phosphorique ; les sécrétions de la morve, de la chassie, du céruinen et de la matière sébacée sont anormales et souvent incohérentes, le derrière des oreilles est humide, le cuir chevelu est très onctueux et forme ce qu'on appelle la tête grasse. Lorsque la constitution strumeuse tend à se convertir en scrofules, on voit souvent paraître une ophthalmie plus ou moins violente et une éruption anormale sur la face, des pustules s'élèvent sur les ailes du nez, et des gerçures sur la lèvre supérieure. Les glandes du cou s'engorgent ainsi que celles des parties circonvoisines et l'enfant est décidément scrofuleux. Les scrofules se développent souvent dans un âge plus avancé, mais alors elles sont plus intenses et plus sévères. Chez les jeunes sujets elles affectent de préférence les régions parotidiennes, sous-maxillaires, axillaires, et presque toujours le trajet des veines jugulaires. Lorsque ces tumeurs ont duré plus ou moins longtemps, il se forme autour d'elles des noyaux glanduleux, sphériques ou ovales, lesquels s'amoncèlent autour des glandes conglobées, les recouvrent et rendent le cou, ainsi que la face, plus ou moins difformes ; alors le malade a les yeux humides et la bouche pleine de salive, les glandes tombent en suppuration et leur aspect est dégoûtant.

Il n'est pas de mon sujet de m'occuper, en ce moment, de la phthisie pulmonaire, ni des autres lésions scrofuleuses de nos organes. Je dois cependant signaler le développement morbide de ces glandes abdominales situées entre la bifurcation des vaisseaux sanguins du mésentère ; elles sont ordinairement aplaties et pul-

lulent avec une remarquable facilité dans les replis graisseux de ce viscère; elles se réunissent quelquefois en une masse si considérable, qu'elles donnent au ventre un volume énorme; ces glandes se développent souvent en même temps que celles du cou et elles demandent le même traitement.

Toutes les glandes conglobées deviennent, dans bien des circonstances, le siège d'un véritable état inflammatoire qui détermine leur gonflement; il importe de ne point confondre cette tuméfaction avec celle qui est propre aux glandes scrofuleuses; ainsi, des maux de dents peuvent provoquer la tuméfaction des glandes maxillaires; un panaris, celui des axillaires, et le froid donner aux glandes cervicales un engorgement passager, désigné sous le nom d'oreillons.

Je ne décrirai pas la marche des scrofules livrées à elles-mêmes; leur développement, leur persistance, leurs suppurations incomplètes, leurs cicatrisations imparfaites, leurs décolorations de tissus, parce qu'à *Celles* ces sortes de maux guérissent si bien, que je n'ai plus à m'occuper de ces demi-résolutions des corps glanduleux, de ces cicatrices irradiées, enfin, de toutes ces demi-solutions repoussantes, sur lesquelles insistent longuement nos divers nosographes.

Après le système glanduleux, le système osseux est le plus prédisposé aux scrofules; tous les os peuvent être leur proie, cependant, on sait qu'elles se jettent de préférence sur les os mous et spongieux, ainsi que sur les extrémités des os longs. Je ne chercherai pas à

diagnostiquer les ravages produits par les scrofules sur tous les os, ces détails me feraient sortir des bornes que je me suis prescrites, mais cependant, je dois tracer ici les tableaux de ces deux espèces d'affections osso-scrofuleuses qui se traitent à Celles avec succès.

Les vertèbres sont de tous les os les plus sujets à la carie et au ramollissement tuberculeux. Les anciens connurent la marche de la carie, mais la tuberculisation du parenchyme des vertèbres n'a été indiquée que dans le siècle dernier, par le célèbre Persival Pott, de là le nom du mal de Pott donné à ce ramollissement qui, souvent, détermine la fusion totale de l'un de ces os.

Le ramollissement tuberculeux des vertèbres ne saurait être confondu avec leur mollesse rachitique, puisque le rachitisme affecte tout le système osseux et n'implique pas la présence des tubercules, tandis que le mal de Pott n'affecte le plus souvent qu'une seule vertèbre, et la convertit en vraie bouillie tuberculeuse. Le malade atteint de l'affection de Pott a de la peine à soutenir son corps, parfois il éprouve comme une torsion, une sorte de dislocation produite par un coup de fouet sanglé circulairement à la hauteur de la vertèbre affectée.

Dans les suites, l'usure et la fusion lentes, mais progressives de l'os tuberculeux, font que le tronc, en s'affaissant sur lui-même, pousse en arrière l'apophyse épineuse de la vertèbre usée; de là une saillie qui se prononce de plus en plus, au fur et à mesure que la partie supérieure du tronc s'adapte davantage sur la

section inférieure ; enfin la compression déterminée sur les vaisseaux et les nerfs cruraux provoque l'impotence des extrémités inférieures.

Dans la carie, au contraire, les os se percillent à l'infini, se nécrosent même, mais les vertèbres ne se déplacent point, et la charpente rachidienne conserve sa rectitude normale.

Dans le début de l'une et de l'autre lésions le malade n'éprouve d'abord qu'une douleur sourde dans le rachis, mais la suppuration s'établit un peu plus tôt ou un peu plus tard sur la face antérieure de la vertèbre ; un pus séreux s'infiltré insensiblement tout le long des muscles psoas ; en pénétrant dans un tissu cellulaire très lâche, il permet à la collection purulente de s'établir vers la face antérieure et supérieure de la cuisse, où elle forme un abcès dit par congestion ; cet abcès, en s'ouvrant, oblige le malade à s'aliter.

Dans la période ascendante du mal de Pott, l'adulte ne marche qu'avec réserve ; il porte involontairement la pointe des pieds en dedans, bientôt il est obligé de recourir aux bâtons et aux béquilles ; l'enfant, de son côté, perd aussi peu à peu l'usage de ses jambes, et un moment survient où elles n'obéissent plus à sa volonté. Les extrémités inférieures maigrissent, les muscles mollissent de plus en plus, le ventre grossit sans durcir, et le mal de Pott se dessine dans toute sa rigueur.

Toutes les vertèbres peuvent être frappées de carie et de ramollissement tuberculeux ; si les lésions fixent leur siège sur les vertèbres dorsales, l'impotence se porte alors sur les membres supérieurs. Dans les

affections des vertèbres cervicales, les mouvements de la tête deviennent de plus en plus difficiles, impossibles dans les suites. Le sternum et les os iliaques, leurs apophyses surtout, sont aussi fréquemment atteints de lésions analogues à celles dont nous venons de tracer le tableau; mais qu'il me suffise d'indiquer cette connexité de souffrances et de désorganisation, sans être obligé de tracer toute la symptomatologie de ces sortes de maux, et de préciser le siège des abcès par congestion qui ont toujours lieu dans ces occurrences. On remarque, chez les sujets qui doivent être atteints du mal de Pott, une faiblesse générale et un affaiblissement radical dans toute la constitution. Les fonctions digestives sont languissantes, les signes de la constitution scrofuleuse se prononcent de plus en plus, et dans une période avancée, lorsque les dépôts ont décollé toutes les parties molles juxtaposées sur la colonne épinière, le mésentère et les poumons éprouvent des altérations considérables, mais alors, la fièvre hectique et la mort viennent mettre un terme à de si longues souffrances.

Les scrofules attaquent fréquemment les extrémités des os qui, par leurs rapports respectifs, forment les articulations; ces tumeurs se développent presque toujours sans changer la couleur des téguments, de là le nom de *tumeur blanche articulaire* donné à ce genre de maux. Au début d'une induration osso-scrofuleuse, le malade n'éprouve ordinairement qu'une douleur circonscrite dans l'intérieur de l'articulation; cette souffrance, augmentant avec plus ou moins de rapidité, peut devenir très intense et présenter des exa-

cerbations nocturnes avant que la tumeur se manifeste au dehors. L'enflure paraît ensuite sous une forme insidieuse par son apparence bénigne, mais les mouvements du membre ne tardent pas à devenir excessivement douloureux, et le malade contracte l'habitude de se tenir dans une demi-flexion. L'enflure et la douleur progressent simultanément sans que l'on voie la couleur de la peau s'altérer et le doigt laisser des empreintes sur la tumeur qu'il explore. Plus tard, lorsque la maladie n'est pas soumise à un traitement approprié, des veines variqueuses se développent, il se forme çà et là des collections purulentes, l'irritation et l'absorption de la sanie allument la fièvre, les ulcérations surviennent, la fièvre devient plus intense, l'appétit se perd, le sommeil et les forces s'altèrent, enfin, dans les derniers temps, diarrhée, marasme, consommation et mort.

A l'origine d'une tumeur blanche, le gonflement des os articulés se manifeste le plus souvent d'un seul côté, il peut, cependant, apparaître simultanément sur les deux faces. Cet accroissement de volume se trouve parfois sans autre complication évidente, mais dans un état plus avancé, la carie attaque la partie spongieuse des os qui secrètent une matière ténue, fluide et fétide, les cartilages se dissolvent, s'altèrent et se détruisent ; les ligaments qui résistent plus longtemps à cette action corruptrice, s'épaississent, se déforment et pourrissent à la fin ; la membrane synoviale s'épaissit à son tour. Des abcès sanieux qui se forment au milieu de ce désordre finissent par s'ouvrir par érosion, et le pus séreux qu'ils rendent

entraîne souvent des débris osseux, entremêlés d'une matière caséuse. Un phénomène remarquable, c'est qu'au milieu de ces scènes de désordre, les filets nerveux et les vaisseaux sanguins restent sains et intacts, les scrofules n'attaquent pas ces agents de l'électrisation et de la circulation, phénomène providentiel qui nous permet de recourir à la résection articulaire dans quelques cas extrêmes, et de conserver ainsi un membre, raccourci, il est vrai, mais encore bien utile.

Il est une variété de tumeur blanche articulaire dite *rhumatismale*, bien moins redoutable que la précédente et qu'il importe de ne pas confondre avec elle. Dans cette dernière maladie la souffrance et le gonflement envahissent, dès le début, toute l'articulation, et le malade exécute, avec une certaine facilité, les mouvements d'extension et de flexion.

La douleur s'étend, se propage, en quelque sorte, selon le trajet de tous les muscles qui ont leurs attaches aux os de la jointure affectée. Il est rare que cette tumeur blanche, dite rhumatismale, imprègne son cachet sur les os, et même, dans ces occurrences, elle n'effleure que leur superficie.

L'affection scrofuleuse s'établit, s'étend, se dessine fréquemment sur la peau. Je ne reviendrai pas sur les ulcères sordides de l'enfance, que tout le monde connaît, mais je dois faire observer que, dans un âge avancé, le scrofuleux est très sujet à l'œdématie et à l'ulcération des extrémités inférieures.

Les muscles sont rarement frappés de scrofules; le tissu cellulaire qui les enveloppe est souvent rempli de

grumeaux tuberculeux, nageant dans une sérosité qui forme, çà et là, des dépôts strumeux, parfois très étendus et très nombreux, qui isolent, dissèquent, pour ainsi dire, les fibres musculaires comme pour une préparation anatomique. A l'époque de la puberté, les scrofules subissent quelquefois de grandes modifications; il n'est pas rare de les voir guérir alors spontanément. Entre la vingt-cinquième et la trente-cinquième année les tubercules envahissent les poumons de préférence, de là la phthisie pulmonaire, si familière à cette époque de la vie.

Au fur et à mesure des progrès d'un âge avancé, nos tissus se durcissent et se condensent; les ravages des scrofules deviennent de plus en plus rares, mais d'autres lésions, produites par un excès de densité, sévissent et donnent naissance à ces cruelles désorganisations, dites *cancéreuses*, sur lesquelles il nous importe de jeter un coup d'œil.

CHAPITRE IV.

CANCER.

Le cancer était , pour les médecins d'autrefois , un ulcère fixé sur des tissus gonflés, indurés et couverts de veines variqueuses , qui lui donnent l'aspect d'un cancre armé de toutes ses pattes.

En voulant caractériser l'essence de ces tumeurs , les modernes anatomo-pathologistes , ont reconnu qu'elles se manifestent sous une foule de formes diverses qu'ils ont désignées sous les noms de : cancers tubéreux, ligneux, napiforme, canchroïde, pustuleux, encéphaloïde, squirrheux, lardacé, fungus médullaire, hématoïde, etc. , enfin , ils ont fini par créer , pour le cancer , une sorte de classification imitée de celle des botanistes. Les tumeurs cancéreuses n'ont pas cependant une existence analogue à celle des cryptogames , et ne sont pas de véritables champignons végétant dans nos parenchymes. Toutes les formes cancéreuses ne dérivent évidemment que du jeu des réactions chimico-vitales qui s'opèrent dans le secret du système cellulaire ; assertion démontrée même par le scalpel de l'anatomiste, puisque l'on voit ces diverses productions être non seulement co-associées dans une même tumeur, mais s'y malaxer, s'y confondre et s'y métamorphoser les unes avec les autres.

Comprenant tout ce qu'il y a d'insidieux dans les

distinctions et dans les rapprochements trop minutieux des produits du cancer, les cliniciens de notre époque, pour faire concorder entre eux tous les faits, ont divisé les tumeurs suspectes en bénignes et malignes, les premières peuvent, disent-ils, être portées sans danger durant un laps de temps indéfini et guérir quelquefois par les seules ressources de la médecine. Les plus sévères, au contraire, repullulent toutes aisément; mais, ajoutent-ils, elles n'offrent pas entre elles une structure identique et ne se reproduisent pas avec une égale facilité. Cette classe est divisée en cancers 1° nucléaires, 2° fibro-plastiques, 3° épithéliaux.

Ces trois sections, de la terrible maladie cancéreuse, constituent-elles des états morbides essentiellement divers? Ne peut-on pas admettre que les mailles de nos canevas organiques étant d'une texture différente pour chaque parenchyme, il en résulte une plus ou moins grande aptitude pour une région à contracter telle forme de production cancéreuse de préférence à telle autre?

D'après ce dogme fondamental, on conçoit qu'en raison d'une sorte de synergie morbifique, le cancer épithélial, par exemple, dont le siège de prédilection réside à la face est, probablement à cause de la densité des tissus, d'une recrudescence moins facile que le cancer nucléaire, dont les seins sont le lieu d'élection. Observons, à notre tour, qu'il n'est pas rare de voir co-exister dans une même tumeur les trois tissus basiques de nos modernes nosographes. Nous ne pouvons donc pas établir des diagnostics essentiellement différents pour ces trois classes de tumeurs,

nous le pouvons d'autant moins que nous verrons bientôt les mêmes médications appropriées dans les unes et les autres de ces occurrences.

Rapprochons maintenant ces conditions pathologiques du tableau statistique des maladies cancéreuses présenté à l'Académie royale de médecine en 1841, par M. Leroy d'Étioles, et nous verrons que sur deux mille sept cent quatre-vingt-un cas, fournis par cent soixante-quatorze médecins, le cancer des lèvres était de cent quatre-vingt-dix-neuf, dans le rapport de : cent soixante-cinq chez les hommes et trente-quatre seulement chez les femmes. M. Leroy est porté à attribuer cette différence du rapport de ce genre de lésion entre les deux sexes à l'usage abusif de la pipe chez les hommes ; il a cru constater également que les éleveurs de pigeons, qui insufflent de la graine dans le bec de ces oiseaux, sont très sujets à ce genre de cancer.

Sur les deux mille sept cent quatre-vingt-un cas de tumeurs cancéreuses dont il s'agit, les femmes sont au nombre de deux mille cent quarante-huit, et celui des hommes n'est que de six cent trente-trois ; d'où provient cette énorme différence?... Je ne crains pas de le dire, par anticipation, la femme qui possède un luxe de vie destiné à l'acte de la reproduction, voit le canevas cellulaire se sursaturer de principes alibiles, lorsque la menstruation et la fécondation cessent ou sont troublées dans leur marche, de là ces indurations anticipées et localisées de préférence sur les seins ou l'utérus. La plénitude et la densité progressive du système adipeux, qui s'accroît au fur et à mesure du progrès des ans, est à coup sûr la cause qui pré-

dispose le plus à la formation des affections cancéreuses, ainsi que le démontre si bien le tableau suivant, que j'emprunte toujours à M. Leroy-d'Étioles.

Les deux mille sept cent quatre-vingt-un cancéreux, dont il a été fait mention, se rangeaient dans les rapports suivants :

De un à dix ans	9
De dix à vingt ans	33
De vingt à quarante ans	251
De quarante à soixante ans	1227
Au-dessus de soixante ans	1261

TOTAL. 2781

Ces faits ne suffisent-ils pas, je le demande, pour étayer mes présomptions étiologiques sur la nature du cancer. Peyrilhe avait donc raison d'affirmer que *si l'espèce humaine atteignait l'extrême vieillesse, tous les hommes finiraient par devenir Cancéreux*. Après être parvenus en effet à leur summum de plénitude, les tissus des vieillards ne se condensent-ils pas, ne se solidifient-ils pas en quelque sorte? La rigidité de tous les mouvements de l'octogénaire et la torpeur générale de son organisme céderaient assurément s'il lui était possible de rendre aux canevas rudimentaires de ses parenchymes leur vacuité, leur textilité et leur élasticité d'autrefois. Par une loi immuable de la vie, les parenchymes du vieillard tendent sans cesse à acquérir cette densité squirrheuse qui me paraît être un état transitoire à l'organisation encéphaloïde, cachet caractéristique du cancer. Je le répète avec Peyrilhe, le cancer serait le

terme ultime de l'excès de densité de nos tissus, si par une combinaison providentielle, leur condensation progressive n'engourdissait en temps opportun nos fonctions végétatives et ne mettait fin à l'existence. Veut-on une autre preuve pour établir qu'une condensation préalable, un excès de richesse végétative en quelque sorte, est une cause prédisposante du cancer? Voyez les sujets atteints dans leur jeunesse, tous (ceux que j'ai observés du moins) sont doués d'un tempérament des plus heureux; si vous les interrogez attentivement et les scrutez bien sous tous les rapports, vous ne tarderez pas à reconnaître que les évacuations mensuelles chez les femmes ne sont pas dans un rapport suffisant avec le degré d'énergie vitale dévolue à la pauvre malade. Toutes les constitutions cependant peuvent être la proie du cancer, mais les plus riches de préférence. Ce dogme est tellement vrai que la fille lascive qui se livre résolument à tous les excès du libertinage est peu sujette au cancer; elle meurt au contraire de consommation, parce qu'elle épuise les sources de la vie et ne les corrobore pas. Chez les cancéreux, comme chez les scrofuleux, l'état maladif existe donc *à priori* et longtemps avant l'apparition d'un premier noyau d'engorgement. Les causes irritatives dont parle M. Leroy d'Étioles, celle des coups portés sur le sein d'une femme, et l'influence de la suie sur la production du cancer ne sont que des causes déterminantes qui opèrent avec d'autant plus de facilité qu'elles frappent sur un sujet déjà prédisposé à ces sortes de lésions. Chez les cancéreux, en effet, le canevas de tout l'organisme,

le système celluleux n'a plus sa consistance normale et une somme d'élasticité suffisante ; s'il était possible de constater l'état des graisses sous-cutanées, on leur trouverait cet aspect jaunâtre et consistant que la physionomie elle-même décèle dans les suites. Au reste, les dégénération cancéreuses, en se manifestant sur des points multiples, ne dénotent-elles pas une prédisposition universelle de l'organisme? Toutefois, remarquons avec soin que les engorgements cancéreux s'irradient et se multiplient autour du noyau ou des noyaux primitifs qui deviennent des centres vers lesquels convergent en s'égarant les forces chimico-vitales ambiantes ; de là ces produits morbides dits *tissus accidentels* qui se rangent en deux grandes classes. Les uns sont mollasses et tournent à l'état de putrilage ; les autres, indurés, bosselés, plus ou moins squirrheux, se gangrènent avec une facilité extrême. Les premières dégénération dites scrofuleuses appartiennent évidemment, d'après leur étiologie, à l'ana-électro-nervisme, et les secondes, dites cancéreuses, ne seraient-elles pas un produit de l'idio-électrisme?... L'indolence, la torpeur, pour mieux dire, des premières dégénération, la férocité, l'atrocité des douleurs qui caractérisent les secondes, me paraissent étayer suffisamment cette double assertion. D'après ces aperçus pathologiques, on est en droit de conclure qu'au milieu de ces appareils de perturbations organiques, la nature ne s'écarte jamais entièrement des lois qui régissent le monde ; cela posé, il devient évident qu'elle ne dévie pas non plus d'une manière absolue, des abscisses coordonnatrices de l'économie

vivante, lorsqu'elle crée chez l'homme des productions *accidentelles*. C'est donc en vain que l'on cherche à comparer ces sortes de corps à de vrais cryptogames, l'analogie que l'on observe fréquemment entre certains produits pathologiques et nos tissus normaux est une démonstration du théorème inverse que nous avons énoncé. C'est inutilement aussi que, pour donner une sorte de définition des produits cancéreux, on nous dit qu'ils sont hétéromorphes (*contre nature*), puisque l'œil armé du meilleur microscope ne trouve pas dans l'économie de tissus analogues.

C'est encore en vain que l'on cherche à nous inculquer l'idée de tissus morbides spéciaux, et que l'on nous parle d'une cellule spécifique dite cancéreuse. Toutes ces suppositions sont à mes yeux fallacieuses, puisqu'il existe, on ne saurait le nier, au milieu de la bouillie scrofuleuse et de la végétation cancéreuse, des règles positives. L'ordre règne au milieu du désordre, tous les phénomènes normaux ou morbides de la vie se lient et s'enchaînent; il est donc inutile de créer une sorte de panthéisme médical, qui n'est propre qu'à jeter la confusion dans les idées et le désespoir dans le cœur du médecin clinique. Des motifs nombreux et une foule de considérations, qu'il serait trop long d'énumérer, me portent à croire qu'il existe une analogie positive entre nos végétations morbides et nos textures organiques; les microscopes les plus puissants, il est vrai, ne nous font pas toucher, palper ces connexions organo-morbides, mais si nos recherches se portent tour à tour sur l'homme et sur les animaux d'un ordre supérieur, mes intui-

tions se convertissent en certitude. Le microscope, en effet, quelle que soit sa puissance, pourra-t-il jamais nous faire pénétrer les mystères ultimes de l'organisme? Le micrographe peut-il espérer d'être plus heureux que le chimiste qui, bien certainement, ne saurait nous donner le dernier mot des réactions chimiques qui s'opèrent dans le laboratoire cellulaire. Il existe, on ne peut le nier, des limites où la puissance d'investigation dont l'homme est doué s'arrêtera toujours; de toute nécessité il faut dans certains cas se borner à de simples intuitions, se contenter par conséquent d'idées approximatives et vraisemblables. Cela posé dans l'histoire du cancer, les souffrances caractéristiques de ces sortes de maux, mises en rapport avec nos notions les plus positives en matière de physique, ne nous indiquent-elles pas que ces dégénération proviennent de l'exagération, du développement ultime, d'un mode de texture inhérent à nos tissus?... Ce tissage lui-même n'aurait-il pas été tressé pour répandre un jet continu de fluide électro-sensitif dans le rayon de la sphère d'activité de chaque point ambiant?... Cette cellule cancéreuse, dont on fait tant de bruit de nos jours, est-elle-donc autre chose qu'une ampliation pathologique du canevas cellulaire, dans lequel s'est opéré la dégénération cancéreuse?... Pour moi, je le dis avec une conviction profonde, tous les tissus *dits accidentels* ne sont point d'espèces de cryptogames qu'il importe d'enlever au plus vite pour empêcher leur graine de pulluler aux alentours. Tous ces tissus ne sont à mes yeux que les produits des aberrations électro-sensitives des lois

inhérentes à l'organisme, aberrations qu'il faut surveiller avec soin pour les combattre en temps utile ; s'opposer à la progression des phénomènes pathologiques qui nous conduisent à une heure anticipée vers la tombe, en nous laissant seulement la triste faculté de calculer l'heure et le moment où elle se fermera sur nous.

Abandonnons ces considérations générales pour dire quelques mots sur le diagnostic du cancer.

DIAGNOSTIC DU CANCER.

La manifestation du cancer se décèle le plus ordinairement par l'apparition d'une petite tumeur indolente roulant sous les doigts, et sans adhérences aux parties circonvoisines ; elle s'accroît peu à peu, devient inégale, bosselée, et se divise fréquemment en plusieurs lobes ; des douleurs lancinantes et aussi rapides que l'éclair, s'établissent dans cette tumeur et en décèlent le vrai caractère ; la formation d'une tumeur cancéreuse n'est pas accompagnée constamment de souffrances ; j'ai vu des cancers bien caractérisés et très avancés portés par des malades qui n'avaient jamais souffert d'une manière notable. Le parenchyme d'une masse cancéreuse durcit à la longue et devient si lourd, qu'il prend, en quelque sorte, une consistance semi-ligneuse. Les angles sont de plus en plus prononcés, raides, et pour ainsi dire tranchants. Des veines variqueuses se développent sur toute la superficie du cancer, et adhèrent ensuite avec lui. La peau mincit, elle devient tendue, luisante, sa couleur passe

au rouge et au violet. De nombreux tubercules cancéreux aigus, rouges et douloureux pullulent çà et là. En se développant, la tumeur envahit toutes les parties circonvoisines, en leur imprimant son indélébile cachet de concrescibilité. Cependant, dans un état avancé, les lésions cancéreuses présentent, sur un ou plusieurs points, quelques indices de fluctuation, mais l'ouverture de ces abcès présumés ne rend que de l'ichor, et l'affection cancéreuse, loin de perdre son volume, se tuméfie de plus en plus. Des bourgeons rouges, sanguinolents et fongueux, pullulent sur l'ouverture et ses alentours.

Le cancer envahit tous nos organes, les muscles, le tissu ligamenteux, les osseux mêmes, mais rarement les poumons et le cerveau. Parfois, il suspend sa marche, passe à une sorte de chronicité, et dure de longues années. Dans son envahissement, il contracte des adhérences nombreuses avec toutes les parties circonvoisines qui se tuméfient à leur tour, et peuvent acquérir un développement énorme. La peau, je le répète, amincie et adhérente à la tumeur, passe successivement de sa coloration normale à une teinte d'abord rosée, puis d'un rouge plus ou moins foncé pour atteindre au violet et au noir. Les parties ainsi décolorées deviennent le siège de chaleurs âcres et mordicantes; l'épiderme se soulève, se desquame; on aperçoit alors une légère transsudation ichoreuse; ce liquide ne tarde pas à devenir fétide et sanguinolent, l'ulcère se prononce plus tard, l'ichor devient roussâtre et noirâtre, la plaie grandit, son fond est sale et cendré, ses bords sont âpres, rugueux, rouges,

enflammés, luisants, ils rendent quelques gouttelettes de sang et se renversent en dehors ; quelquefois, ils sont pâles et livides, mais ils deviennent toujours durs et noueux. Dans les suites, les hémorrhagies s'établissent ; peu intenses dans le principe, elles deviennent de plus en plus abondantes, plus rapprochées, et peuvent être foudroyantes dans les derniers temps (1). Boyer soutenait que ce sang hémorrhagique est pur et sans aucune qualité corrosive, alors même qu'il serait mêlé d'un peu d'ichor.

Bayle et Laënnec étaient d'un avis contraire. Pour moi qui ai vu mes gardes-malades ne prendre aucune précaution dans leurs rapports avec mes clients les plus affectés, et mes chiens lécher impunément les linges ou autres objets couverts du pus ou du sang des ulcères cancéreux, je pense comme Boyer.

Les nuances par lesquelles passe le cancer pour parvenir à l'ulcération ne sont pas toujours identiques. Dans quelques cas on le voit envahir simultanément tout le parenchyme d'un organe et le convertir rapidement en matière cancéreuse sans altération bien appréciable. Développement de volume, dureté et rénitence sont les préludes de cette forme de cancer à marche très rapide. Dans ces occasions, la peau ne tarde pas à devenir rougeâtre et comme vergetée ; les douleurs sont excessives, le malade a de la peine à respirer et meurt avant que la suppuration ichoreuse soit établie. Il est donc des

(1) Cette terminaison n'est plus à craindre pour moi dans aucune circonstance.

cancers qui détruisent la vie par une véritable pression et sans ulcérer.

D'autres cancers, ceux de la face principalement, débutent par un petit bouton croûteux. Ce durillon, après être resté indolent plusieurs années, prend tout-à-coup un développement rapide, le plus souvent à la suite d'une légère irritation, et se convertit en un vaste ulcère, dont la marche galopante contraste avec l'apparente bénignité qui paraissait le caractériser lorsqu'il n'était encore que tout petit bouton. Les ravages produits par ces carcimômes sont aussi effrayants que cruels. Je me souviendrai toujours d'avoir pansé un pauvre matelot de Nice, qui, en entrant à l'hôpital Saint-Eloi, de Montpellier, ne portait qu'un petit ulcère à la figure, mais, dix-huit mois plus tard, il avait la face toute dévorée; le nez et les yeux n'existaient plus; la base du crâne formait comme une toiture avancée, sous laquelle on observait tous les détails des fosses nasales. J'ai vu ce squelette se lever chercher à tâtons son vase de nuit; je l'ai vu, et je frémis encore au souvenir de l'état dans lequel le cancer peut réduire une malheureuse victime.

D'autres fois, le cancer se manifeste par une légère tuméfaction de la peau, qui prend, en cet endroit, une couleur rosée, laquelle passe successivement à une teinte plus ou moins foncée, puis violacée, et enfin noirâtre. L'épiderme se desquame, les écailles sont fines et luisantes, des douleurs caractéristiques s'établissent; enfin, la peau amincie, soulevée, et plus ou moins distendue, finit par s'ulcérer. Lorsque le cancer débute sous cette forme, il envahit plusieurs par-

ties à la fois, et semble participer du caractère d'une dartre rongeante.

Le cancer des ramoneurs a son siège de prédilection dans les bourses; il débute toujours par un ulcère superficiel et dentelé à bases dures et élevées; en peu de temps il gagne toute l'épaisseur de la peau, le dartos, les membranes du scrotum, et attaque le testicule qui grossit, devient dur et s'altère à vue d'œil; de là ce cancer se dirige vers le ventre où il pénètre en suivant le trajet du cordon spermatique, en répandant son influence sur les glandes inguinales qui se tuméfient et s'indurent; parvenue dans l'abdomen, l'ulcération atteint les viscères, et le malade périt au milieu des douleurs les plus atroces. Cette espèce de cancer n'attaque pas seulement le ramoneur; ceux qui sont sujets aux dartres du scrotum le contractent aisément.

Le cancer de l'anüs offre bien de l'analogie avec celui du ramoneur; mais ici je m'arrête; je ne dirai rien non plus des cancers de la langue, de l'estomac, des os ou de tout autre organe, parce que je dois me borner à établir quelques principes généraux, et je n'ai pas à tracer en ce moment la monographie de ces cruelles lésions.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU CANCER.

Toutes les tumeurs se réduisent à un certain nombre de tissus morbifiques à structures diverses qui présentent toujours les mêmes caractères, quelle que soit la partie du corps où elles se développent. Ces tissus

sont, tantôt isolés, le plus souvent réunis deux à deux, trois à trois, quatre à quatre dans la même tumeur. En les étudiant dans leurs divers degrés de développement, on est parvenu à les discerner dans tous les lieux où ils se trouvent, alors même qu'ils sont intimement unis, mêlés et comme fondus ensemble. Il ne m'appartient pas d'entrer dans aucuns détails d'anatomie pathologique qui seraient superflus pour mes lecteurs-médecins, abstraits et inutiles pour les gens du monde; qu'il me suffise de faire observer que parmi tous les tissus, dits accidentels, il en est deux qui appartiennent spécialement au cancer. Le squirrhe et la matière encéphaloïde se trouvent toujours l'un et l'autre, et souvent tous les deux, dans une tumeur cancéreuse donnée. Ces tissus envahissent les parenchymes propres de l'organe dans lequel ils se manifestent, ils se mêlent et se confondent avec lui, ils s'y infiltrent en quelque sorte, et le compriment de toutes parts. Un moment survient où, pour trouver quelques traces de l'organe effacé, on est obligé de faire macérer la tumeur enlevée à maintes reprises, et l'on n'obtient autre chose qu'une espèce de réseau plus ou moins serré, reste totalement défiguré de l'organe envahi.

Le squirrhe est une substance qui présente, le plus ordinairement, l'aspect et la consistance de la couenne du lard, quelquefois il prend l'apparence d'une sorte de cartilage. Dans l'état de ramollissement, le squirrhe acquiert peu à peu la mollesse d'une gelée, dont la transparence est quelquefois troublée par une teinte grisâtre ou par un peu de sang. On a également vu

des tumeurs cancéreuses contenir, dans des cavités assez étendues, des masses de sang coagulé dans lesquelles la fibrine, plus ou moins décolorée, était privé de sérum. Ces phénomènes, que l'on observe également dans le cerveau de certains apoplectiques, supposent nécessairement que l'absorption s'opère dans l'une et l'autre circonstance. *Notons bien ce fait, car il est de la plus haute importance pour la thérapeutique.*

Le tissu cérébriforme, dans son état de crudité, surtout lorsqu'il forme une tumeur isolée, ressemble au tissu squirrheux dans sa première période de ramollissement; mais, si on l'incise en deux parties, on s'aperçoit que les deux surfaces de la section, au lieu de rester planes, comme dans le tissu squirrheux, elles se soulèvent, prennent une forme légèrement convexe et présentent un plus ou moins grand nombre de mamelons du volume d'un pois; leurs intersections sont déprimées, cachet particulier et caractéristique.

Le matière encéphaloïde, à l'état de ramollissement, a une consistance et un aspect analogues à celui du cerveau, un peu mou et laisse suinter, quand on l'incise, quelques gouttelettes de sang.

Lorsque le ramollissement est porté à son dernier degré, cette matière forme une espèce de bouillie blanchâtre avec une légère teinte rosée. Le tissu encéphaloïde est très sujet aux hémorrhagies.

Ces tumeurs noires, solides et compactes, auxquelles *Alibert* a donné le nom de mélanoses, ne sont qu'une variété du tissu encéphaloïde; je les ai vues, sous l'influence de mes traitements, prendre tous les caractères du vrai type cancéreux.

Il est un troisième tissu qui s'entremêle souvent avec les deux premiers, le plus ordinairement il semble végéter d'une manière indépendante et isolée au milieu de nos organes durant de longues périodes. Ce tissu mérite de fixer toute l'attention du praticien, parce qu'il peut non seulement dégénérer en vrai cancer, mais, surtout, nous induire en erreur pour le diagnostic, ce corps à caractère ambigu, se nomme tissu fibreux.

Le tissu fibreux est formé par l'assemblage et l'entrelacement de fibres blanches très fermes et difficiles à rompre. Sa couleur est blanche, parfois cependant elle est un peu jaunâtre et ressemble aux tendons et aux capsules fibreuses des articulations; elle peut être également d'une nuance bleuâtre, brillante, argentée; enfin, dans quelques circonstances, on distingue des vaisseaux et des nerfs dans sa structure. Les tissus fibreux forment fréquemment des tumeurs isolées qui n'ont pas de tendances au ramollissement, à la suppuration et à l'ulcération, ils possèdent une sorte de vitalité presque aussi énergique, dans quelques circonstances, que celle des organes normaux; il sont très disposés à l'inflammation, à la carie, et surtout à la nécrose, circonstances qui les rapprochent de la famille des cancers, Aussi, n'est-il pas rare de voir une tumeur diagnostiquée fibreuse, revêtir, dans les suites, le vrai caractère cancéreux et en suivre la marche.

Je ne donnerai point ici la description de tous les produits cartilagineux, fibro-cartilagineux, osseux, qui se trouvent quelquefois dans l'intérieur d'une tumeur, parce que toutes ces productions rares et

exceptionnelles, ne sont que les résultats d'une sorte de réaction des forces chimico-vitales et qu'elles n'impliquent en rien les considérations cliniques que nous aurons à émettre sur les médications des scrofules et du cancer.

Le tubercule se trouve quelquefois dans une tumeur cancéreuse, mais il n'est alors qu'une sorte d'épiphénomène, un accident et rien de plus. Le tubercule, dans son état de crudité, est formé d'une substance homogène, toujours opaque, de couleur blanche, ou d'un blanc sale, parfois jaunâtre et même grisâtre.

La suppuration peut avoir détruit entièrement un tubercule, avant même qu'il n'existe d'écoulement manifeste; il se ramollit alors dans son centre et se transforme en une matière purulente et grumeleuse. Par ces faits, il est évident que le tubercule appartient à la classe des maladies scrofuleuses et non à celle du cancer. Mais je délaisse ces détails pour dire quelques mots sur l'étiologie du cancer.

ÉTIOLOGIE DU CANCER.

Les médecins vétérinaires étaient autrefois si ignorants des vrais principes de l'art, qu'ils ne soupçonnaient pas les altérations pathologiques des organes chez les animaux. Au commencement de ce siècle M. Dupuy les ramena dans la voie de l'observation clinique; de nos jours, M. Delafont, dans les séances académiques de janvier et de février 1855, a noblement vengé la médecine vétérinaire de l'abjection dans laquelle elle avait été si longtemps.

Mieux inspirés que les médecins hippocrates, les agronomes ont constaté, depuis un temps immémorial, que les arbres et même tous les végétaux, contractent fréquemment des nodosités susceptibles de s'ulcérer et de dévorer, de proche en proche, presque tout le parenchyme d'un végétal. Ces nodosités, sciées dans tous les sens, offrent un assemblage de noyaux très durs, fortement enlacés entre eux et dont l'aspect présente une certaine analogie avec le tissu médullaire du végétal et nous donne l'idée d'un vrai tissu encéphaloïde. Les plantes peuvent donc être la proie du cancer, qui est le type d'une de ces lois désorganisatrices dont la nature se sert pour anéantir ses propres ouvrages; mais d'où vient-il, et quel est son mode de production?

Le cancer, étant une affection morbide propre à tous les êtres vivants, ne peut être regardé comme le produit d'une dégénération de la syphilis, maladie spéciale à l'homme.

Les scrofules se marient quelquefois au cancer, mais elles ne dégèrent en tissus cancéreux que dans un âge avancé, lorsque l'organisme acquiert cette consistance sénile, dont la puissance indurative se manifeste principalement sur les glandes conglobées.

Le climat n'a pas une grande influence sur la production du cancer; cependant, les milieux ambiants ne pourraient-ils pas coopérer, ou du moins faciliter, son mode de production? J'ai vu bien des malades éprouver du regret d'avoir habité trop tôt des appartements nouvellement plâtrés.

Le cancer du ramoneur, répétons-le, n'indique-t-il

pas que la suie, probablement aussi d'autres corpuscules impalpables, pourraient être rangés parmi les causes productrices des lésions cancéreuses? Les coups dirigés sur des organes délicats, les mamelles, par exemple, sont regardés comme une cause puissante de ces sortes de maux. Cette opinion exagérée, il est vrai, acquiert cependant de la consistance, lorsqu'on sait que l'agriculteur redoute de voir monter sur ses arbres un homme portant des souliers ferrés. Les empreintes des clous provoquent des nodosités et des ulcérations consécutives, qui, en s'irradiant de proche en proche, attaquent, dans les suites, le parenchyme de l'arbre et le corrode. Des incisions, même très profondes, pratiquées avec un instrument tranchant n'occasionnent jamais de pareils accidents.

C'est entre la quarante-cinquième et la cinquantième année que le cancer se développe le plus fréquemment chez la femme; lorsqu'il frappe de jeunes filles, il a pour cause, nous l'avons observé, les évolutions mensuelles irrégulières et peu en rapport avec l'énergie de leur tempérament.

Ne semble-t-il pas, d'après ces notions bien positives, que chez les cancéreux, répétons-le sans cesse, il existe une exubérance de matériaux dans les mailles du tissu aréolaire, de là un labeur chimico-vital excédant, par suite, exagération morbide des propriétés occultes du canevas rudimentaire des tissus, enfin, induration consécutive de l'organe sur lequel se porte l'action d'une prédisposition générale.

Quelles que soient, en dernière analyse, les véritables causes étiologiques du cancer, remarquons qu'elles

portent leur principale influence sur des tissus glanduleux ou graisseux.

Ces tissus, par leur transformation pathologique, ne semblent-ils pas nous indiquer qu'ils possèdent des fonctions normales offrant une certaine analogie avec celles du cerveau?

Tous ces petits corps ganglionnaires, visibles ou présumés tels, ne reçoivent-ils pas et ne conservent-ils pas, jusqu'à un certain point, le fluide électromagnétique qu'ils répandent ensuite imperceptiblement dans tous leurs alentours? Une partie donnée, étant excitée, stimulée d'une manière insolite, les tissus glandulo-graisseux circonvoisins, n'étant plus équilibrés dans leurs rapports corrélatifs, laissent dégager, d'une manière erratique, le fluide électro-sensitif qu'ils ne cumulent et ne dispensent plus d'une manière normale. Dans cet état de perturbation il se forme des noyaux, qui, en se multipliant de proche en proche, se réunissent entre eux, forment des masses, qui deviennent souvent énormes et envahissent non seulement des organes, mais parfois des régions entières. Des douleurs, souvent atroces, se développent dans ces tumeurs et s'irradient au loin, des sécrétions morbifiques s'établissent et deviennent immenses, le malade enfin tombe dans la cachexie cancéreuse.

L'hérédité est regardée, par bien des praticiens, comme la cause la plus puissante du cancer, et pour étayer cette assertion, on a recours à des exemples fournis par l'histoire de quelques personnes illustres : Mme Deshoulières et sa fille; Antoinette Thérèse; Mme de Lavallière, et sa fille la duchesse de Châtil-

lon, succombèrent toutes les quatre, nous disait le professeur Delpech, à des cancers du sein. Bien d'autres cas analogues présentent, on l'affirme par contre de nos jours, des coïncidences aussi fâcheuses. Ces faits sont vrais, mais je dirai que Anne d'Autriche mourut également d'un cancer des mamelles et je ne crois pas qu'aucun membre de la famille des Bourbons ait été frappé d'aucune maladie chronique, propre à faire présumer l'existence d'un tissu cancéreux.

Oublions, au reste, toutes les citations analogues ainsi que tous les tableaux statistiques qu'on l'on pourrait dresser pour affirmer ou nier l'hérédité du cancer, mais faisons observer que, chez tous les êtres vivans, les tissus lardacés et cérébriformes sont si fréquents dans les lésions organiques, qu'on peut les regarder, à bon droit, comme une des deux grandes chaînes auxquelles se rattachent les lésions destructives de toutes les espèces. La formation des tissus cancéreux, dans l'économie, doit être considérée comme une conséquence de notre constitution et comme une sorte d'héritage universel auquel personne ne peut se promettre de pouvoir échapper. L'hérédité du cancer n'est donc pas suffisamment établie pour qu'elle doive inspirer des craintes exagérées à une famille qui compte quelques victimes dans son sein. Cette cause, enfin, perd beaucoup de sa valeur, dès l'instant où je démontre, par des faits irrécusables, que les tissus cancéreux sont résolubles et que dans des cas, même très avancés, on peut rendre au système celluleux sa souplesse et son élasticité normale.

En terminant ce tableau, nous dirons que toutes les

graines, provenues d'un même arbre et d'un même fruit, ne donnent pas des sujets identiques; les uns s'élancent avec une vigueur exubérante, d'autres restent constamment dans des conditions médiocres, d'autres, enfin, sont toujours chétifs et rabougris; tout cela, en raison du sol dans lequel ils sont implantés, de l'influence du soleil et de celle des milieux ambiants. A ces causes modifiantes de la puissance végétative, il faut annexer pour les animaux celle du croisement des races.

Je ne suivrai pas le cancer dans ses dégénéralions ultimes, je laisse à d'autres le soin de nous faire connaître, par des dissections bien dirigées, les infiltrations séreuses, le desséchement des fibres musculaires, la coagulation plâtreuse de certaines parties molles, la fragilité du système osseux, tous les désordres pathologiques, en un mot, que l'anatomiste trouve sur le cadavre. Mon unique but est d'observer la progression des phénomènes morbides, qui peuvent nous décèler le véritable caractère du cancer afin d'en déduire un mode de procédé thérapeutique. Les motivations que la nature met parfois en œuvre pour modifier et enrayer une maladie aussi rebelle, sont rares et exceptionnelles; mais ne les dédaignons pas, constatons-les, au contraire, avec beaucoup de soin.

TERMINAISON PAR RÉOLUTION.

Presque tous les médecins ne croient pas à la résolution du cancer; ceux-là même qui ne la nient pas d'une manière absolue, ne l'admettent qu'avec une

extrême réserve. Le célèbre Monro, par exemple, tout en accédant à ce mode de terminaison, craignait cependant d'en affirmer la possibilité. « *Je conviens,* »
» *disait-il, que la résolution d'un cancer est une chose fort*
» *rare, mais ayant vu guérir, par cette voie, deux tumeurs*
» *de cette nature, ou des tumeurs que j'ai supposées telles, je*
» *ne voudrais pas nier absolument que cela ne fût possible.* »

Feu le professeur Delpech reconnaissait que le système absorbant jouit d'une assez grande puissance pour annihiler, faire évaporer, en quelque sorte, les substances les plus dures, les os eux-mêmes, et cependant il ne voulait point admettre la possibilité de la résolution du cancer. Le professeur Fayes, pour sa quote-part, ne manquait jamais de nous dire, dans toutes les occasions qui se présentaient : *que le cancer n'avait jamais reculé d'une ligne depuis que le monde est monde.* Des faits nombreux m'ont démontré, dans les suites, qu'il y avait, *même alors*, une certaine exagération dans la façon de penser de mes illustres maîtres.

L'autopsie, je l'ai déjà observé d'après Laennec, et je ne saurais trop le redire, montre quelquefois des cavités squirrheuses contenant de la fibrine parfaitement décolorée ; il faut donc admettre, répétons-le, que le sang, qui s'était extravasé dans ces sortes de géodes, a été privé de sérum et de sa partie colorante. Concluons donc, de ce fait, que l'absorption est possible et s'opère parfois dans une tumeur cancéreuse. Cela posé, il devient évident que cette faculté de résorption doit s'aviver, s'exalter même, sous l'influence de modificateurs convenables. Des faits, et surtout une masse de demi-résultats recueillis à Celles depuis de

longues années, me donneraient le droit d'établir cette conclusion d'une manière péremptoire, alors même que, grâce à des perfectionnements récents apportés dans mes procédés pharmaceutiques, je ne pourrais établir, par des observations constantes que je multiplierai, dans les suites, à mon gré, l'authenticité de l'assertion que j'émetts.

TERMINAISON PAR SUPPURATION.

On doit redouter ce mode de terminaison qui est très difficile à obtenir, presque toujours incomplet et même dangereux ; cependant je l'ai observé deux fois. L'une de ces tumeurs fut ouverte par M. le docteur Bancal de Bordeaux, et je relate de nouveau cette observation, parce qu'il est bien établi, par la correspondance du savant médecin de l'hôpital Saint-André, que la purulence entraîna avec elle des lambeaux de tissus lardacée et cérébriforme.

TERMINAISON PAR GANGRÈNE.

J'ai vu à Celles le cancer se gangréner sous l'influence des bains prolongés (*je pourrais même toujours parvenir à ce résultat si je le jugeais opportun* ; mais je n'ai jamais été assez heureux pour obtenir, par ce procédé, des cicatrices convenables. J'évite avec soin, à l'heure actuelle, une terminaison qui m'avait procuré autrefois quelques demi-résultats, et qui, d'après nos annales médicales, paraît avoir été couronnée d'un certain succès dans quelques circonstances.

MÉTASTASE.

Le cancer est une tumeur si compacte, si fixe, si rebelle, que l'on n'admet pas qu'il puisse se déplacer d'un point donné pour se transporter sur un autre. Le chirurgien et l'anatomo-pathologiste surtout ne peuvent croire à une pareille modification. J'ai vu cependant quelques cas, récemment encore, qui porteraient à croire à la possibilité d'un pareil résultat si dans toutes ces circonstances le malade ne s'était trouvé sous l'influence d'affections morales excessivement profondes, imprévues et très violentes (1). Ces espèces d'influx cancéreux attaquent en effet plusieurs organes à la fois et semblent n'y graver d'abord qu'une véritable phlegmasie, mais la dégénération des tissus ne tarde pas à suivre cet état d'apparence phlogistique, et sont comme le produit de la molécule cancéreuse lancé par l'appareil cérébral. Ces accidents sont rares, exceptionnels et ne sont qu'une nouvelle phase, une seconde invasion, si l'on veut, de l'affection cancéreuse.

Ici, j'interromps un tableau déjà trop long, sur les affections cancéreuses, pour préciser mes opinions personnelles sur les scrofules et le cancer.

(1) J'ai vu des malades pleins de sécurité tomber subitement dans un aggravement indicible si par malheur ils apprenaient le véritable état de leur situation. L'homme de l'art ne saurait par conséquent user de trop de prudence dans ses rapports avec eux. Cet aggravement au reste ne se portait pas sur le siège du mal actuel, mais mieux sur plusieurs parties éloignées; de là une apparence de métastase.

CHAPITRE V.

DES SCROFULES ET DU CANCER A MON POINT DE VUE.

Je viens de donner un léger croquis des tableaux synoptiques des scrofules et du cancer, tableaux à peine ombrés, il est vrai, de peu de valeur par conséquent pour le médecin clinique, mais suffisants pour le malade auquel ils doivent donner l'éveil en temps opportun. Ces tableaux, tirés des signes extérieurs et des résultats nécropsiques des maladies tuberculeuses et squirrheuses, ne dirigent qu'à demi ma pratique médicale. Je ne m'arrête pas, en effet, à tous les désordres que l'anatomie nous décèle, et je range toutes les tumeurs en deux grandes classes. Ces deux classes sont basées sur les résultats thérapeutiques produits par les eaux artésiennes de Celles, administrées sous forme de bains de six heures de durée. Toutes les tumeurs (à l'exception du goître et des loupes peut-être) (1), ont une tendance prononcée, les unes à suppurer, les autres à tomber en gangrène; les premières appartiennent à la classe des maladies scrofuleuses, les autres à celles des cancers.

Si je consulte actuellement mes souvenirs, je dirai

(1) J'ai peu traité de goîtres et peut-être pas une seule loupe; quelques goîtres se sont résolues par aventure, en quelque sorte durant le cours des médications que je dirigeais contre d'autres tumeurs.

que Bordeu, dans son traité sur les maladies chroniques, exalte les eaux de Baréges dans la médication des scrofules; je me remémore aussi d'avoir lu *au temps de mes études* dans je ne sais quel journal qu'une grande dame de Prusse guérit à Baréges d'un cancer du sein, qu'elle vit tomber en gangrène; la plaie se cicatrisa. Je conclus de ces faits qu'à Baréges la médication par les eaux conduirait à des résultats à peu près identiques à ceux que j'obtiens à Celles. Ce que je viens de dire, pour Celles et pour Baréges, serait également vrai pour une foule d'autres eaux minérales si je les administrais à ma façon; j'ai la conviction profonde que ma classification des tumeurs est vraie, et découle, ou pour mieux dire se rattache aux deux grandes lois dont les contrastes furent compris par les observateurs de tous les âges, et représentés chez tous les peuples par des allégories plus ou moins ingénieuses.

Je n'ai point cherché à étayer la doctrine que j'émetts, par des expérimentations générales sur l'organisme, ce genre de recherches me paraît superflu, mais les pratiques chirurgicales, qui ont cours dans ce moment, me donnent à elles seules une démonstration suffisante de la valeur de ma classification nosologique. Les caustiques si nombreux et si divers, employés depuis Rhasès jusqu'à nous pour la destruction des tumeurs cancéreuses, n'opèrent certainement pas une sursaturation chimique de toute la matière morbide; une partie du parenchyme de la tumeur, étant saturée avec une certaine énergie, on voit la mortification s'étendre au loin, et quelquefois jusqu'aux

derniers ramuscules ; une sorte de synergie thérapeutique frappe des tissus maladifs sans atteindre les tissus normaux. Les caustiques dont s'arme le chirurgien ne doivent donc leurs succès qu'au mode de texture des tumeurs cancéreuses, et à leur prédisposition à se sphacéler sous l'influence d'une incitation modérée. De là , l'utilité des caustiques ou pour mieux dire leur innocuité contre le cancer , tandis qu'ils sont nuls contre les tumeurs scrofuleuses qui n'ont pas la même tendance. Les hommes de l'art ont donc , au point de vue pratique et sans s'en rendre compte, rangé toutes les tumeurs dans les deux classes que je leur assigne. Mais quels sont les points de départ, quel sont les limites à établir entre ces deux sections nosologiques ? En médecine, tout se tient, tout se lie, tout s'enchaîne ; ainsi , les lésions du système cellulo-lymphatique ont entre elles de grandes connexions , une sorte de parenté qui ne permet pas de les ranger dans des cadres immuables , de les parquer à l'instar de tous ces êtres de la création que nous groupons si bien dans nos colonnes de botanique. L'on ne peut , je me plais à le dire , établir un mur d'airain entre les lésions scrofuleuses et cancéreuses ; elles peuvent, au contraire, non seulement se marier entre elles, mais se convertir même les unes dans les autres. Il n'est pas rare , nous le savons , de voir un sujet scrofuleux, dans son jeune âge, devenir cancéreux sur ses vieux jours. Je vois aussi dans le cours des médications qui me sont familières le vrai squirrhe cancéreux perdre peu à peu ses aspérités, ses couleurs livides, ses veines concomitantes cesser d'être

variqueuses, les douleurs se dissipent, le squirrhe enfin prend la consistance et l'aspect d'une simple tumeur lymphatique, qui comporte et reçoit vers la fin la médication mitigée des scrofules proprement dites; mais n'anticipons pas sur la marche des faits.

En méditant sur les notions pathologiques, esquissées dans le chapitre précédent, on voit que des praticiens très consciencieux et très éclairés ont constaté des guérisons de tumeurs présumées cancéreuses. D'illustres anatomo-pathologistes, entre autres Laënnec, ont vu sur le cadavre que des phénomènes d'absorption sont possibles dans l'intérieur d'une tumeur cancéreuse. Ces mouvements d'imbibition sont faibles, très faibles, imperceptibles même; mais enfin ils sont démontrés par le scalpel, et si l'on admet ce dilemme, l'on souscrit par cet aveu à la solution possible du problème du cancer. La médecine, nous ne saurions en disconvenir, est à la remorque de toutes les autres sciences, mais puisque le physicien et le chimiste ont acquis des connaissances, dont le degré de perfectibilité tient du prodige, pourquoi notre tour de progresser n'arriverait-il pas? L'art de guérir sera-t-il donc toujours restreint dans des limites infimes que l'on ne saurait dépasser?..... L'épée de Damoclès sera-t-elle donc éternellement suspendue sur la tête d'un pauvre cancéreux? Non, il est toujours des espérances fondées même dans les cas les plus rigoureux et les plus extrêmes. Ainsi, je le dis avec un certain amour propre, par le fait seul que l'absorption est possible dans une tumeur cancéreuse, j'étais en droit de rêver des agents thérapeutiques d'une divisibilité

infinitésimale, et de chercher à les introduire, à les ingérer dans le canevas cellulaire et dans les tissus cancéreux eux-mêmes. De là, mes plans de matière médicale. La médecine prend donc à mes yeux un rang nouveau; d'autres destinées vont s'ouvrir pour elle. Mais avant de soulever un coin du rideau qui voile bien des mystères, portons nos regards en arrière et disons quelques mots sur les médications que l'on a opposées jusqu'à ce jour aux ravages des scrofules et du cancer.

CHAPITRE VI.

TRAITEMENT DE LA CHLOROSE ET DU RACHITISME.

Pour tous les médecins le fer est la panacée de la chlorose. Je ne contesterai pas un fait que l'expérience de tous les jours consacre et que la raison impose. Chez le chlorotique en effet le sang décoloré manque de fer ; il est par conséquent rationnel de chercher à rendre à ce fluide le principe dont il n'est pas suffisamment pourvu. Un dogme positif en thérapeutique c'est qu'un agent médicinal est d'autant plus puissant qu'il est plus soluble. D'après ce dogme, je réclamerai pour quelques sources de la vallée de Celles (1) une certaine faveur, que les malades au reste ne leur refusent pas. Chez le chlorotique, l'absence du fer dans le sang n'est cependant pas à elle seule la cause de toutes les souffrances et de toutes les douleurs de cette classe d'infirmes. Le sang, tous les praticiens en conviennent encore, est souvent dans une sorte de turgescence polyémique qui lui donne trop d'épaississement et une semi-consistance. Cet état d'épaississement du sang est le propre des tempéraments robustes prédisposés par leur âge et autres circonstances si connues aux

(1) Je recommande au lecteur de bien méditer sur l'analyse de M. Baudrimont. Pour ma quote-part je ne crains pas d'exalter les propriétés thérapeutiques de cette eau (voir après les analyses des eaux de Celles).

lésions cérébro-spinales. Les saignées plus ou moins copieuses sont tout à la fois préservatrices et curatives des maux engendrés par la polyémie sanguine; l'arsenic complète ensuite une médication que les évacuations sanguines et tout l'appareil de la méthode révulsive ne terminent pas toujours (1).

La décoloration du sang n'est pas une raison suffisante pour ne pas admettre la co-semi-coagulation fibrineuse de ce liquide; ces deux états peuvent quelquefois se coassocier chez le chlorotique, lors surtout qu'il existe des embarras manifestes dans les mouvements du cœur. L'administration simultanée du fer et de l'arsenic est alors fort utile, ainsi que l'établissent les deux exemples d'Emilie Gaillard et d'Eugène Ribania.

Il n'est pas de mon sujet de m'occuper aujourd'hui des lésions du système circulatoire ni de celles de l'appareil électrisateur de l'organisme; je termine par conséquent tout ce que je pourrais dire sur la chlorose, en faisant observer qu'elle peut se rencontrer avec la scrofule sur un même sujet. L'améliora-

(1) Frappé d'hémiplégie le 2 mars 1844, après avoir reçu sur place les secours de mon honorable ami le docteur Garnier, je fus porté à mon domicile sur une civière; tous les habitants de Lavoulte suivaient mon convoi comme en un jour de funérailles. D'énormes saignées pratiquées tour à tour et rapidement par la lancette ou les sangsues amendèrent mon état, mais l'impotence des extrémités inférieures subsista et longtemps je craignis de n'avoir plus à remplir dans ce monde qu'un rôle d'hamadryade. Guéri dans les suites et parfaitement guéri par l'administration interne de l'arsenic, j'ai accordé à ce métal une grande confiance à titre d'adjuvant des émissions sanguines dans tous les cas où elles sont largement indiquées.

tion produite dans ces cas par l'emploi du fer sur le premier état maladif a pu faire croire à l'utilité de ce métal contre la scrofule elle-même; on délaisse bien vite une pareille pensée quand on réfléchit que les cas de scrofules présumées guéries par le fer sont rares et exceptionnels d'une part; de l'autre, nous l'avons observé, la scrofule réside essentiellement dans le système lymphatique, or la lymphe étant une humeur essentiellement alcaline, elle est incompatible avec le fer qu'elle précipite; ne pouvant se mixtionner avec lui, elle ne saurait donc être modifiée par cet agent dont la valeur thérapeutique s'adresse uniquement à la chlorose (1).

Le rachitisme coexiste souvent soit avec la chlorose, soit avec la scrofule; il a cependant une sorte d'indépendance qui lui est propre et qui consiste dans une diminution du phosphate calcaire dans le système osseux. Je ne m'arrêterai pas sur la valeur de tous les procédés orthopédiques ainsi que sur celle de tous les agents mis en œuvre pour s'opposer aux incurvations du rachitisme, mais je rappellerai ici une observation consignée dans mon premier mémoire sur les eaux de Celles. Les eaux alcalines (sodo-potassiques) de ma source artésienne ont une grande valeur dans la médication du rachitisme; de nombreuses observations ont confirmé en 1837 ce que j'avais à cette époque. Un établissement orthopédique serait

(1) Dans l'analyse faite par M. Baudrimond on voit cependant le fer et la potasse en présence : cette anomalie n'infirmé point mon opinion au point de vue clinique.

donc, par une foule de motifs, mieux placé à Celles que nulle part ; mais n'anticipons pas sur les prévisions de l'avenir, et revenons vers le but immédiat de l'opuscule de ce jour.

CHAPITRE VII.

TRAITEMENT DES SCROFULES.

Les scrofules furent regardées dans les siècles antiques avec d'autant plus de dégoût qu'elles étaient réputées au-dessus de toutes les ressources de l'art ; aussi nos premiers aïeux se figurèrent-ils que des êtres présumés surnaturels, tels que des princes ou des rois, pouvaient seuls les guérir par de simples attouchements.

Au moyen-âge et à l'époque de la renaissance, les chimistes, rattachant les pratiques de la médecine à la philosophie expérimentale, employèrent les évacuants de tous genres et de toutes formes ; les sudorifiques tant indigènes qu'exotiques ; les incisifs crucifères, les toniques amers et le quinquina surtout ; les sels provenant des corps métalliques ou métalloïdes de toute espèce, tels que le mercure, l'antimoine, le soufre, le fer, le plomb, etc., etc., la magnésie, la strontiane, la chaux, la silice, la baryte et généralement toutes les substances que la nature nous présente furent expérimentées tour-à-tour ; les bains de mer, la potasse, l'or, les feuilles de noyer et les semences de ciguë sont, à l'heure actuelle, les seuls objets de la matière médicale qui possèdent un certain crédit.

Depuis l'installation de l'Académie de chirurgie,

vers le milieu du XVIII^e siècle, cette heureuse rivale de la médecine envahissant peu à peu tous nos domaines a payé sa quote-part dans la médication des maladies scrofuleuses. Mais quelques belles que soient les opérations pratiquées sur cette classe de malades, le chirurgien ne peut disconvenir qu'il n'est qu'un simple acolyte dans ces occurrences, et qu'en définitive c'est au médecin qu'il appartient de surmonter et de vaincre cette classe de maux.

La découverte de l'iode (Gay-Lussac, 1814), son heureuse application dans le traitement du goître et des glandes (Coindet de Genève, 1820) provoquèrent l'enthousiasme de tous les médecins, et cet enthousiasme se maintient encore. Un illustre praticien (M. Velpeau) regarde ce corps comme le spécifique de la scrofule. (Séance de l'Académie de médecine, février 1855.)

Associé tour-à-tour avec tous les corps métalliques ou métalloïdes, l'iode a été, je puis le dire, administré sous toutes les formes. C'est principalement par sa combinaison avec le premier des alcalis qu'il a joué un si grand rôle. Est-ce à la présence de l'iode dans la composition de l'huile de foie de morue qu'il faut attribuer la valeur médicale de ce liquide, liquide tellement prôné dans ce moment qu'il semble devoir faire oublier toute autre espèce de combinaison iodique ?

Il ne m'appartient pas de discuter la valeur des procédés mis en œuvre jusqu'à ce jour. Mais que l'on me permette de dire d'après quelles impressions je suis parvenu à créer des médications qui me sont

familiales, et dont les résultats répondent chaque jour à la confiance que m'accordent mes clients.

Tout germe organique placé dans des conditions convenables se tuméfie d'abord. Bientôt chez le végétal apparaissent sur ses cotylédons les rudiments du collet, des racines et de la plumule; linéaments de la souche, des racines et de la tige du nouvel être. Chez les animaux, organisation identique; chez les vivipares, par exemple, le fœtus adhère à sa mère par des canaux qui se rendent directement au foie, auquel aboutissent les fibrilles de la veine *porte* qui nous donnent l'idée des racines du végétal et l'ensemble des vaisseaux artériels qui, partant de ce viscère, impliquent aussi l'idée de la plumule. Chez les ovipares, construction identique, avec cette différence que le fœtus trouve dans les substances albumineuses de l'œuf des produits nutritifs qu'il n'est point obligé d'emprunter au sol ou à sa mère. Lorsque l'être est complet, tous les rapports cessent, et les outillages qui procurent à l'animal une vie indépendante entrent en jeu. Les poumons, les premiers, remplissent leur fonction électro-vivifiante, le cerveau répondant à cet appel met en jeu les fonctions de l'estomac, qui se décharge du méconium dont il est empli chez le fœtus. La bouche aspire les principes alimentaires qui subissent l'influence des sucs fermentescibles produits par les glandes salivaires. Parvenus dans l'estomac, ces aliments forment un bol qui est soumis à l'action des sucs gastriques et aux ferments pancréatiques.

Le foie puise dans le tube digestif, par le système

de la veine porte (espèces de racines), des matériaux qu'il s'adapte, qu'il digère en quelque sorte, pour en former ces sucs bilieux qu'il déverse ensuite dans le duodénum pour confectionner le chyle. En résumant ces divers états, on comprend que la première fonction, celle qui préside au développement de l'être, continue sa progression, alors même que les machines viscérales sont toutes en jeu. Or, ce système bulbeux comporte lui-même une certaine organisation que nous décèlent les trainées de vaisseaux lymphatiques aboutissant aux glandes conglobées, glandes et vaisseaux qui ne sont certainement pas sans avoir une utilité et un but physiologiques. L'analyse chimique nous montre clairement que, dans la grande circulation, le fer et la sérosité jouent un rôle majeur ; dans la circulation lymphatique au contraire, point de fer, peu ou point de sérosité, et l'humeur alcaline douée d'une certaine consistance. Trois bases sont donc à étudier pour bien comprendre le mécanisme thérapeutique.

1° Fonction électro-magnétique, représentée par le jeu de nos viscères.

2° Labeur chimico-vital, opéré dans le torrent de la circulation sanguine, qu'entretiennent et fomentent les fonctions de l'estomac ;

3° Travaux continus du système absorbant qui jouit d'une action spéciale.

Il n'est pas de mon sujet de m'arrêter un seul instant sur l'électro-magnétisme animal, par conséquent sur tout ce qu'il y a de mystérieux dans l'histoire de la vie.

La confection du bol alimentaire m'intéresserait davantage, mais c'est principalement l'étude des phénomènes qui s'opèrent dans le secret du système lymphatico-celluleux qui ont été si longtemps l'objet de mes méditations, de mes études et de mes recherches.

Pour obvier aux lésions chlorotiques, le fer introduit par la voie stomacale est le premier de tous les agents; il n'en est plus de même pour les scrofuleux dont toutes les souffrances résident dans le système cellulo-lymphatique, qui n'admet pas la présence du fer. A Celles, l'expérience me l'a appris depuis longues années, les scrofules appètent la boisson et les bains de nos eaux alcalines, ils dédaignent au contraire les eaux ferrugineuses. L'inverse a lieu pour le chlorotique. L'instinct décèle donc l'indication thérapeutique que le praticien est appelé à remplir.

Sept sources coulent dans la vallée de Celles, dont quatre alcalino-gazeuses. Les deux plus importantes sont connues sous les noms de : puits artésien et fontaine Ventadour. Pour donner une idée approximative de ma pharmacologie, je dois tracer ici les analyses de ces deux sources; analyses qui furent faites en 1837 par M. Balard, aujourd'hui professeur à la Sorbonne et membre de l'Institut.

VENTADOUR.

TEMPÉRATURE, 21 DEGRÉS CENTIGRADES.

Carbonate de soude.	0,188
Carbonate de potasse.	0,039
	<hr/>
A REPORTER.	0,227

REPORT.	0,227
Sulfate de soude	0,105
Chlorure de sodium.	0,113
Carbonate de chaux.	0,426
Carbonate de magnésie	0,038
Silice.	0,024
Oxyde de fer	0,005
TOTAL.	0,938

Les gaz dégagés par l'ébullition contiennent :

Acide carbonique	0,466
Azote.	0,018

Les bulles gazeuses qui se détachent dans le puits Ventadour sont composées sur mille parties de :

Acide carbonique	0,516
Azote	0,424

PUITS ARTÉSIEN.

Cette source est la plus importance de l'établissement ; des sels alcalins (que j'obtiens par une double ébullition et des filtrations convenables) entrent dans presque toutes mes combinaisons pharmacologiques.

Carbonate de soude.	0,531
Carbonate de potasse.	0,106
Sulfate de soude	0,037
Chlorure de sodium.	0,208
Carbonate de chaux (mélée de traces de strontiane).	0,905
Carbonate de magnésie.	0,061
Oxyde de fer	0,004
Silice.	0,035
Phosphates de chaux et d'alumine, fluaté de chaux, qualité inappréciable.	

TOTAL des matières solides fournies par un litre d'eau 1,887

Ce litre d'eau laisse dégager par l'ébullition :

Acide carbonique pur 1,205 centimètres cubes.

Quant au gaz qui se dégage spontanément du milieu du bassin, il forme sur 1,000 parties du volume de :

Acide carbonique 0,973

Oxygène 0,005

Azote. 0,022

Le nom de M. Balard est une garantie bien suffisante sur l'exactitude et la précision de ces deux analyses. Les progrès de la science qui ont eu lieu depuis 1836 n'introduiront-ils pas quelques modifications dans les résultats sus-mentionnés? Je l'ignore; mais les propriétés de ces eaux sont constantes pour moi.

Les eaux des sources Artésienne et Ventadour se distinguent de toutes les autres eaux de la France par la présence du bi-carbonate de potasse, auquel j'attribue une grande valeur dans la médication de l'engorgement des glandes conglobées, et de toutes les formes de l'affection tuberculeuse. Ce principe alcalin convient surtout lorsqu'il existe une certaine mollesse tuberculeuse des parenchymes osseux, comme dans le mal de Pott, auquel les eaux artésiennes conviennent admirablement.

Si les glandes conglobées ont acquis une certaine consistance, si elles approchent d'une dureté assez remarquable pour inspirer l'idée d'une opération chirurgicale, alors, j'associe les sels métalliques à la médication par les eaux. L'or, pendant longtemps, a été mon agent favori, aujourd'hui c'est le cuivre,

corps éminemment idio-électrique, très soluble par conséquent, avec la lymphe, et en opposition directe avec l'ana-électrisme des scrofules. Une longue expérience m'a fait voir que ce métal est le plus précieux de tous les modificateurs de l'affection strumeuse. Les sels de cuivre dulcifiés ou activés, suivant les circonstances, par les sels de plomb, de bismuth ou d'étain, sont propres à remplir toutes les indications que le praticien peut avoir en vue. Pour ne pas fatiguer l'économie par des excitations intempestives, j'administre toujours ces composés divers par la voie iatraleptique, et ces agents se rendent directement au système des glandes conglobées, sans fatiguer, par leur présence, les voies stomacales. Un sel de cuivre légèrement acidulé, et les propriétés alcalines des eaux de Celles, tel est le mode de traitement que je mets chaque jour en opposition aux médications de l'iode et de l'huile de foie de morue, qui sont en vogue de toutes parts.

Si les glandes et les tumeurs acquièrent une densité plus grande encore, si elles deviennent bosselées, si elles présentent des douleurs lancinantes, si elles offrent en un mot tous les caractères du squirrhe, elles passent alors dans le domaine des affections cancéreuses dont je vais esquisser le traitement.

CHAPITRE VII.

TRAITEMENT DU CANCER.

Vers le milieu du XIII^e siècle, Raymond-Lulle parcourait toute la terre connue pour trouver un remède contre le cancer, qui dévorait son amante; ses recherches furent vaines, il n'eut que des larmes à verser dans les suites.

Au temps de Louis XIV, le prince des médecins de cette époque, Boerhaave affirma que le cancer est une maladie essentiellement nerveuse; il s'abstint de divagations et de recherches; abstention bien sage de la part d'un homme qui, n'ayant aucune idée sur l'essence du fluide électro-nerveux, craignit de tomber dans le romantisme médical.

Durant le cours du siècle dernier, Storck et Dehaën préconisèrent l'un le sedum airé, l'autre la ciguë; la réputation du sedum n'eut pas un long retentissement, mais celle de la ciguë se maintint plus longtemps et vient d'être renouvelée de nos jours. Dehaën manipulait lui-même ses compositions cicutiques, mais quel était son mode de préparation? Il a emporté son secret dans la tombe. Les contemporains du professeur de Vienne lui concédaient cependant plus de soixante guérisons de vrais cancers, ainsi qu'une foule de demi-résultats. Le scepticisme contesta, dans les suites, les succès du

maître et l'on oublia la ciguë aussi bien que le sedum.

Au temps de mes études, quelques professeurs nous parlaient de l'innocuité, de l'utilité possible de l'acétate de plomb, de celle ducamphre et même du phosphore; ils prescrivait également des bouillons altérants, toujours aiguës par le cerfeuil, des applications de pulpe de carottes, enfin, le régime laiteux et quelques rares dérivations sanguines. Tristes et faibles ressources, qui ne portèrent point de soulagement à notre professeur de pathologie médicale, à l'illustre Baumès qui, rongé par un cancer de la face, se bornait à le couvrir d'onguent rosat, et nous disait : je porte un *noli me tangere*.

A cette époque, Broussais qui remplissait le monde de l'éclat de ses doctrines et du bruit de son nom, essaya d'assimiler le cancer à une simple phlegmasie chronique et voulut le traiter par des émissions sanguines; atteint lui-même, quelques années plus tard, d'un cancer de l'anus, il s'empoisonna par l'hydrochlorate de morphine pour échapper à ses atroces douleurs, terrible leçon donnée aux médecins trop exclusifs dans leurs doctrines (1).

Le cancer fut ensuite comparé à d'espèces de géodes lymphatiques, ou, si l'on veut, à une masse de vacuoles qui l'on crut pouvoir faire oblitérer par de simples procédés mécaniques. La compression eut quelques moments de vogue.

M. Canquoin présenta, à son tour ses préparations

(1) Broussais essaya de l'homœopathie avant de se donner la mort.

zinciques pour remplacer le deuto-chlorure de Rhassès (1), et la pâte arsénicale du frère Côme. A l'heure actuelle, le docteur Landolfi préconise ses ustions bromiques, mais tous ces procédés ne sont que de simples ressources chirurgicales qu'il ne faut pas trop prôner, car, après tout, *couper ou brûler n'est pas guérir.*

Guérir? mais par quelle voie, par quels moyens peut-on attaquer une maladie aussi insaisissable, aussi rebelle?

D'après les dogmes que nous avons émis sur le siège et sur l'étiologie du cancer, il est avéré que, s'il nous était possible de maintenir constamment le système lymphatico-celluleux dans son état de flexibilité et de souplesse normale, on préviendrait le développement de toute texture fibreuse-lardacée ou encéphaloïde, on éviterait, par conséquent, toutes les désorganisations ultérieures de ces dégénéralions premières et par suite le cancer. Veiller à la grande régularité de l'imbibition et de la transsudation, à la santé parfaite du système lymphatico-celluleux, est un premier dogme de pratique médicale auquel les médecins ont trop peu songé jusqu'à ce jour. Oui, l'on a trop négligé l'étude hygiénico-thérapeutique du système celluleux, et cependant personne n'ignore que l'étrille vaut une mesure d'avoine pour le cheval. Les fonctions du tissu adipeux sont beaucoup plus actives, par suite bien plus importantes qu'on ne pense, et la preuve de cette assertion résulte des expériences de

(1) Au huitième siècle, le médecin d'Aaron-al-Raschid eut le premier l'idée de brûler le cancer; c'est ainsi que le deuto-chlorure de mercure a été introduit en médecine.

M. Achard de Berlin, qui nous a appris à faire engraisser, par l'insufflation de l'air atmosphérique, telle partie que bon nous semble d'une volaille, d'un mouton ou de tout autre animal domestique. D'après ce peu de mots, on comprend qu'en maintenant, qu'en équilibrant toujours les fonctions normales de la peau et du système cellulo-lymphatique, on peut s'opposer à la formation de tous ces tissus accidentels dont le cancer est le *summum*, le *nec plus ultra*; mais prévenir le cancer ne suffit pas, me dira-t-on, il faut le guérir quand il existe.

Les soins hygiéniques usuels les mieux dirigés sont impuissants pour prévenir les squirrhosités organiques; à ce compte, en effet, les gens riches n'en seraient jamais atteints. Or, c'est parmi eux qu'elles sévissent peut-être avec le plus de fureur.

De toute nécessité il m'a fallu innover des médications propres à donner de l'élasticité, de la souplesse au canevas celluleux, mais où réside le siège de ces médications et en quoi consistent-elles? Le cancer ayant son point de départ selon le trajet des glandes conglobées, en dehors par conséquent du système circulatoire et hors de l'influence de nos appareils électro-moteurs, il importe, pour agir plus directement sur lui, de l'attaquer par la voie iatraleptique. Les trainées des vaisseaux absorbants conduisent immédiatement le principe médicamenteux sur les noyaux engorgés, ce qui n'empêche pas de l'introduire aussi par la voie stomacale, mais en craignant toujours de réagir sur ce viscère ainsi que sur tous les appareils de la physique animale. Les molécules mé-

dicamenteuses, doivent, d'après mes plans de curation, pour être opposées aux scrofules ainsi qu'au cancer, se glisser à la sourdine dans les mailles de nos tissus. Les recherches, les expérimentations indicibles que j'ai faites pour parvenir à la solution du double problème posé dans cet écrit *m'ont* mis dans le cas de redouter toute excitation générale. Il faut absolument que la dissolution des molécules albumino-plâtreuses, qui composent la substance du cancer, s'opère par des réacteurs occultes et dans le secret du système capillaire. Sous l'influence des sels d'argent co-associés tour à tour avec les sels de plomb et de bismuth ou avec l'oxyde stannique, réactionnés par les sels alcalins de la source artésienne et administrés par la voie iatraleptique, on voit ces molécules plâtreuses qui soudent toutes les fibres du cancer, se résorber peu à peu. L'évaporation bien lente, il est vrai, mais constante de la matière cancéreuse, permet à l'organe, en apparence détruit, de reprendre à la longue l'aspect et la consistance qui lui sont propres. L'ordre se rétablit partout, les vaisseaux semi-hypertrophiés ambiants, de l'état cancéreux, se contractent de nouveau, redeviennent aussi petits et aussi flexibles qu'auparavant. Le cancer est donc curable, pourvu que ses tissus ne soient pas parvenus à une dégénération extrême. Dans ce dernier cas, les indurations concomitantes d'une tumeur en pleine suppuration peuvent se résoudre encore et le vrai cancer se limiter, se pédonculer et devenir accessible aux procédés chirurgicaux.

En me résumant, j'affirme que l'argent est aux tumeurs squirrheuses, ce que le cuivre est aux lésions

scrofuleuses et le fer à la chlorose ; dans les deux premiers cas , c'est toujours dans la profondeur des organes , dans les replis cachés du système lymphatique qu'il importe d'agir en craignant toujours d'émouvoir , d'impressionner la colonne sanguine ainsi que les divers outillages de l'organisme. Cette conclusion est bien simple, bien facile à énoncer, je le confesse , mais combien de tribulations , combien de douleurs indicibles ne m'a-t-il pas fallu supporter pour la poser et la formuler avec une précision , que j'ose dire mathématique. Les soucis, les chagrins qui m'ont assiégé depuis près de vingt ans, ont été si nombreux et si cruels que , s'il fallait recommencer une semblable carrière , je prierais le ciel qu'il éloignât de moi ce calice d'amertume. Jetons du reste le voile de l'oubli sur mon passé que je puis résumer en affirmant qu'il est bien peu d'agents que je n'aie employés isolément ou combinés , deux à deux , trois à trois , etc., dans l'intérêt de la solution du double problème des scrofules et du cancer. Oui, j'ai manié tour à tour tous les agents métallurgiques que j'avais sous la main , et je n'aurais encore que des résultats peu satisfaisants si je n'avais eu enfin l'heureuse pensée de demander aux rochers et aux minerais qui m'entourent , leur eau de saturation.

Parmi les nouvelles eaux minérales que j'obtiens par voie de distillation, je dois signaler la suivante (1), dont l'analyse a été faite par M. Baudrimond , professeur

(1) Voir la Notice relative aux eaux de Celles , notice insérée vers la fin de cet écrit.

à l'école de pharmacie de Paris. Cette eau, concentrée au quinzième de son volume, me fournit un astringent parfait avec lequel je comprime le col de l'utérus, les glandes de la gorge ou toute autre tumeur, dans tous les cas où les médecins opèrent des attouchements avec le nitrate d'argent.

Ce même liquide est aussi devenu, pour moi, un excipient de toutes mes formules propres à la médication du cancer, mais, dans ces circonstances, je ne le concentre pas, et le fer qu'il contient se précipite et se trouve remplacé par un sel argentifique. Les indications que je viens de donner ne sont pas, on le comprend, à beaucoup près suffisantes, mais n'oublions pas que l'opuscule que je livre aujourd'hui à la publicité, n'est qu'une sorte d'annonce. Le paysage sur lequel j'attire les regards des médecins et des malades est enveloppé de cette vapeur humide, de cette rosée qui couvre toujours l'horizon au lever de l'aurore; mais peu à peu la lumière se fera. Bornons-nous, pour le moment, à tracer quelques observations propres à nous déceler les situations les plus fixes de cet immense panorama.

CHAPITRE VIII.

DE LA MÉDICATION DE LA PHTHISIE PULMONAIRE A CELLES.

Je ne puis traiter si longtemps des affections tuberculeuses et squirrheuses, sans dire quelques mots sur la médication de la phthisie pulmonaire d'après les procédés qui sont usités à Celles.

La persistance que les malades mettent à venir humer le gaz acide carbonique que dégage la fontaine artésienne, m'impose l'obligation de m'expliquer sur l'influence de ce gaz dans les médications de la phthisie pulmonaire. Je ne prétends pas que le gaz acide carbonique soit, à lui seul, un agent curatif de la phthisie, mais c'est un puissant auxiliaire que tous les phthisiques aspirent avec bonheur, alors surtout que l'expectoration est plus abondante et plus humide. Je n'ignore pas que les essais faits à Paris, avec le gaz acide carbonique factice, n'ont pas été couronnés de succès; mais le gaz, produit de nos laboratoires, est-il tout à fait identique avec celui de Celles (1). Bien des raisons, et mes propres dégustations, me portent à penser qu'en dépit de l'analyse chimique, il existe une

(1) M. Balard ne put trouver un seul atome d'hydrogène sulfuré dans le gaz du puits artésien, et cependant les bouchons de nos eaux gazeuses elles-mêmes noircissent à la longue, tandis que ceux des eaux gazeuses du commerce restent toujours rouges.

différence entre le gaz acide carbonique factice et celui des fontaines de Celles; or, il faut bien peu de chose pour modifier la valeur d'un médicament donné; aussi, malgré tous les anathèmes lancés en haut lieu contre l'acide carbonique (1), je n'en persiste pas moins à dire que le gaz acide carbonique des sources de Celles est et sera toujours un adjuvant précieux pour la médication de la phthisie pulmonaire.

Le gaz acide carbonique, quel qu'il soit, ne peut assurément faire résoudre des tubercules bien établis, mais les agents qui sont propres à combattre les affections scrofuleuses peuvent lui être associés. L'usage de l'huile de morue, si prodigué dans ces occasions, donne nécessairement gain de cause aux médications que je présente comme devant être les heureuses rivales du liquide si prôné de nos jours.

Je possède bien des faits qui inspireraient de la confiance à cet égard à mes confrères et aux malades, mais je ne veux pas m'occuper de la phthisie pulmonaire. Établissons mes principes de médecine externe d'une manière irréfragable, et le tour de la médecine interne viendra. Le poumon, espèce de dentelle organique bien légère, ne peut assurément, d'après ses fonctions et son mode de texture, présenter à l'anatomo-pathologiste des altérations aussi volumineuses que celles des masses charnues du squelette, mais cela n'empêche pas, aucun médecin ne le conteste, que le tubercule pulmonaire ne soit identique avec le tuber-

(1) M. Goin a présenté un mémoire à l'Académie de médecine pour préconiser le gaz des sources de Saint-Alban, près Roanne.

cule scrofuleux. Le même médicament par conséquent doit convenir dans l'une comme dans l'autre occurrence, en ayant le soin de le rendre plus ou moins énergique et convenablement approprié au mode de sensibilité de l'organe affecté. Ne pouvant m'engager aujourd'hui dans le labyrinthe des maladies du thorax, je dois aborder l'exposition de quelques faits de pathologie externe sur lesquels reposent toutes les assertions que j'émetts; mais, auparavant, traçons quelques conseils qui seront utiles aux malades.

CHAPITRE IX.

CONSEILS AUX MALADES.

Depuis longues années, je m'étais fait une loi de ne m'enquérir en rien de ce qui se passe par le monde ; mais enfin, les années se cumulent sur ma tête, ma vie s'écoule, et je ne puis différer davantage d'établir une espèce de niveau entre les observations qui me sont propres et celles dont s'est enrichie la médecine, depuis que j'ai quitté les bancs de nos écoles ; de là mon voyage de Paris. Introduit, dès mon arrivée dans la capitale, à l'hôpital Saint-Louis, dans les salles de M. Bazin, j'ai vu manœuvrer cet homme si remarquable contre les maladies les plus hideuses et les plus atroces, satisfait, heureux. A Saint-Louis, je m'attendais à trouver partout un progrès proportionnel, mais ma surprise a été grande de trouver le brownisme installé de toutes parts, et le nom de l'auteur de l'Examen des doctrines médicales condamné à une sorte d'oubli dans le lieu même qui avait été le théâtre de sa gloire. Quant à moi, je le confesse, je suis encore un peu broussaisiste, du moins à un certain point de vue ; ainsi, tous les jours j'ai recours dans la médication de la diarrhée qui est propre aux scrofuleux, à des potages très légers, même à de simples laits de poule pour unique alimentation ; je prescris encore de très petits lavements et des fomentations émol-

lientes à l'anús, que je fais pratiquer concurremment avec des frictions résolatives (*auro-bismuthiques*) aux alentours du nombril et même sur tout le ventre. Lorsque la phlogose est enrayée, j'atteins ce but avec assez de facilité, je reprends un traitement énergique approprié à l'état de mon malade. La doctrine des phlegmasies chroniques s'applique donc, en modifiant toutefois les procédés thérapeutiques de Broussais, aux souffrances aiguës des sujets le plus profondément scrofuleux; on peut donc traiter et guérir encore un malade, alors même qu'il est atteint de la diarrhée dite tuberculeuse.

Guérir les scrofules et leurs douleurs concomitantes est un problème dont la solution, par des procédés divers, est due à notre époque; malheureusement ces malades rechutent avec assez de facilité et le plus souvent par leurs imprudences; il importe donc de leur donner quelques avis salutaires. Observons, de nouveau, que les hommes les plus robustes et les plus sanguins, mis dans des conditions constantes d'ana-électricité peuvent devenir, et même deviennent constamment scrofuleux. Aucun physicien n'ignore, en effet, qu'une machine électrique fonctionne avec plus ou moins de puissance en raison de l'état de l'atmosphère et notre corps, présentant un assemblage immense d'outillages de ce genre, doit nécessairement suivre les conséquences de cette loi; de là, langueur et torpeur de tous les systèmes, perversion consécutive de la double faculté absorbante et inhalante, stagnation humorale postérieure, enfin, formation de la matière tuberculeuse.

Par une sorte d'opposition, les scrofuleux placés dans des conditions inverses peuvent, non seulement guérir de tous leurs maux, mais acquérir une constitution énergique ; mais cette heureuse transformation ne s'obtient qu'à la longue, de toute nécessité il faut beaucoup de temps pour retremper un organisme profondément détérioré, alors même que des agents thérapeutiques ont détruit jusqu'au dernier tubercule. Ce dogme de médecine pratique est compris par l'homme riche, de là ces nombreuses migrations aristocratiques que nous voyons tous les ans se diriger du nord vers le sud, de là tout ce confortable dont s'environne l'opulence ; mais le peuple, mais le pauvre surtout, ne peut se procurer tous les secours, se donner tous les soins nécessaires à son état. Les privations auxquels l'homme peu fortuné est contraint de s'assujettir, ne sauraient l'empêcher cependant d'habiter un grenier plutôt qu'un rez-de-chaussée et d'avoir l'attention de fermer toutes les issues des courants d'air. Le corps mérite d'être tenu aussi chaudement que possible, la chaussure surtout doit être surveillée avec soin, les chaussettes et les sabots sont à la portée de tout le monde. La chaleur au lit doit être encore plus grande que pendant le jour, les pieds et les épaules surtout exigent une attention particulière. Quant au genre de vie, il faut se nourrir aussi bien que possible sans rien exagérer et en se remémorant que le pain est le premier de tous les aliments, s'il est bien levé et parfaitement cuit. Dans le cours de ses travaux, l'homme des champs doit redouter la pluie et doubler de précautions dans les temps neigeux. Il est cer-

taines professions, telles que celles de tisserand ou de ferblantier, qui sont réellement insalubres, auxquelles le scrofuleux doit renoncer ; en somme, il importe que celui qui est sujet à l'affection strumeuse veille toujours au maintien du jeu libre et facile de ses organes.

Le cancer, si je m'en rapporte à mes observations personnelles, est plus fréquent chez l'homme riche que chez le nécessaire ; une diète trop substantielle, et surtout trop animalisée, a de graves inconvénients ; le riche, par conséquent, doit, dans l'intérêt de sa conservation, s'habituer de bonne heure à la tempérance et redouter toujours de trop nourrir son corps.

De toutes les maladies chroniques, le cancer est tout à la fois la plus insidieuse et la plus cruelle ; comme le tigre, il paraît parfois sommeiller, mais tout à coup il s'élançait, atteint, déchire et dévore sa proie ; craignez donc de l'agacer et gare à qui le touche. Bien des médecins présumant pouvoir prescrire impunément des bains, des cataplasmes de féculs, des fomentations huileuses, lénitives, etc., etc. ; mais toutes ces pratiques sont de véritables erreurs ; il ne faut jamais appeler le sang vers une tumeur cancéreuse. Au reste, on ne caresse pas ce monstre, il faut, au contraire, le tenir enlacé et le comprimer sans cesse.

Dans le mode d'administration des médicaments qui me sont familiers, je tâche toujours d'introduire, par de nombreux tâtonnements, les remèdes les plus doux, remèdes que j'active dans les suites lorsque la rondeur et la mollesse des contours des squirrhés me

dénotent que ces agents pénètrent les tumeurs. Je suis au reste toujours prêt à rétrograder si une tension, même légère, vient à se manifester profondément dans un parenchymesquirrheux. Je juge au contraire du succès d'un traitement quand je vois le squirrhe se détacher des parties circonvoisines et surtout des os auxquels il adhère. Malheur ! au contraire, *oui autrefois* malheur quand je voyais le sein s'atrophier peu à peu et le cancer, envahissant les tissus de proche en proche, remonter vers le *sommet* de la poitrine pour atteindre la région cervicale. Ces détails ne concernent, on le comprend, que les lésions du sein, tous les autres cancers ont une marche à peu près analogue, mais tous ces conspectus ne peuvent trouver place dans cet écrit, ils ne peuvent d'ailleurs être bien appréciés qu'au lit du malade. Malgré la brièveté que je m'impose dans cet écrit, je ne puis cependant parler à des cancéreux sans éprouver le besoin de leur dire qu'ils doivent éviter, durant le cours de leur traitement, toutes les excitations intempestives, la stimulation médicamenteuse est bien suffisante pour eux, sans y ajouter encore celles du plaisir ou d'autres occurrences.

Les impressions morales, celle de la crainte et de la terreur principalement, produisent des effets terribles sur ces infortunés. J'ai vu plusieurs fois des douleurs rapides et intenses s'établir sur plusieurs points simultanément à la suite de ce que je ne crains pas d'appeler une décharge subite de l'influx cérébral. Ces espèces de phlegmasies indécises résistent à tout l'appareil anti-phlogistique ainsi qu'à tous les médicaments

incertæ sedis et deviennent les germes de nouvelles tumeurs cancéreuses qui pullulent de toutes parts. Les médecins, ainsi que toutes les personnes qui entourent le malade, ne sauraient être trop réservés dans leur langage et maintenir constamment quelques lueurs d'espérance, alors même qu'on ne les partage pas.

Les influences du froid et de l'humidité sont toujours bien fâcheuses dans toutes les maladies de la lymphe, les cancéreux cependant les redoutent beaucoup moins que les scrofuleux; mais j'évite d'entrer dans de plus longs détails hygiéniques pour énumérer quelques faits qui ne seront pas sans valeur et sans avoir certain charme pour bien des malades délaissés.

CHLOROSE — GUÉRISONS.

La chlorose n'est pas précisément de mon sujet; si je mentionne deux cas de guérison, c'est pour donner une idée de la valeur des eaux ferrugineuses de Celles d'une part, et de l'autre pour faire entrevoir la direction de mes idées en matière médicale.

OBSERVATION D'ÉMILIE GAILLARD.

GOITRE, PALPITATIONS, AMÉNORRHÉE.

Émilie Gaillard, du lieu du Turzon, commune de Beauchastel, canton de Lavoulte, âgée de dix-sept ans lors de son arrivée à Celles en mai 1851, avait commencé à souffrir depuis sa treizième année: palpitations larges, constantes et fort pénibles dans la région du cœur; dyspnée, maux de tête et perte d'appétit; la malade n'est pas encore réglée. Ces symptômes s'étant accrus provoquèrent l'étiollement de tout le corps, la bouffissure de la face, celle des extrémités inférieures et même l'emphysème de la glande thyroïde. En juin 1850, Émilie Gaillard contracta les fièvres d'accès qui lui durèrent dix mois; les pilules de quinine et les préparations ferrugineuses lui furent prodiguées sous toutes les formes, mais son état fut toujours en empirant et dans les derniers temps elle ne pouvait

faire que quelques pas et avec beaucoup de peine. Divers médecins avaient vu cette malade, entre autres le docteur Garnier de Lavoulte et M. Salette de Valence.

PRESCRIPTIONS: Boissons de l'eau ferrugineuse des Roches-Bleues, soir et matin une potion préparée avec un sirop zincique étendu dans l'eau ferreuse de nos roches distillées, frictions stanno-arsénicales sous la plante des pieds, application d'un exutoire sur la région du cœur.

Un soulagement progressif ne tarda pas à se manifester; peu à peu toutes les enflures, y compris celle de la glande thyroïde, se dissipèrent, la respiration devint de plus en plus facile, la malade récupéra l'usage de ses jambes, l'appétit se rétablit, la menstruation eut lieu vers les premiers jours de septembre; cette jeune personne en nous quittant vers la fin du même mois était parfaitement rétablie. J'ai revu bien souvent cette femme, mère de famille aujourd'hui, elle jouit d'une santé parfaite.

Des jeunes gens sont aussi sujets à la chlorose ainsi que va le prouver l'observation de Louis Ribania.

OBSERVATION DE LOUIS RIBANIA.

CHLOROSE, PALPITATIONS.

Louis Ribania de Semença, commune de Saint-Laurent-du-Pape, âgé de quatorze ans en avril 1852, d'un squelette élancé, d'une constitution profondément altérée, autrefois assez heureuse, eut à l'âge de neuf ans la fièvre typhoïde; à la suite de cette fièvre Louis avait conservé une douleur fixe dans la région précordiale;

cette douleur sans provoquer de vives souffrances gênait beaucoup le petit malade lorsqu'il voulait se livrer aux plus faibles exercices, même seulement écrire ; cette douleur s'aggrava progressivement, une petite toux survint vers l'âge de douze ans ; cette toux s'accrut à la longue et devint très pénible et suffocante, sans jamais provoquer l'expectoration. Dans les suites les battements du cœur devinrent tumultueux, la progression très difficile et les douleurs précordiales si pénibles qu'elles arrachaient parfois des cris involontaires. Des applications de sangsues sur la région du cœur et l'usage de la digitale à l'intérieur soulagèrent l'enfant, elles firent même cesser momentanément la toux.

État du malade (lors de son arrivée à Celles), le 18 avril 1852 : Corps profondément amaigri, faciès blême et presque livide, anorexie, amaigrissement et flaccidité de tout le système musculaire, l'enfant ne marche qu'avec beaucoup de peine et une sorte d'abattement ; palpitations fréquentes et tumultueuses du cœur perçues par le jeune malade, toutes les fois qu'il prend le plus léger exercice, les coups de cet organe frappent alors les côtes et les soulèvent. Sommeil souvent interrompu par les larges et impétueux battements du cœur.

PRESCRIPTIONS : *Pilules et frictions sous la plante des pieds avec une préparation stanno-arsenicale, boisson des eaux ferrugineuses de la source dite des Roches-Bleues et de celle de la fontaine des Yeux.* Un mois de traitement fit beaucoup de bien, l'enfant marchait plus facilement, le sommeil était plus calme et l'appétit meilleur.

Trois mois de ces médications continuées au domicile

de l'enfant le guérèrent; les palpitations étaient presque nulles, le teint excellent, l'appétit et le sommeil parfaits; enfin Louis Ribania put monter sur les arbres et cueillir les feuilles de mûrier durant l'arrière-saison.

Mes prescriptions arsenicales eussent pu surprendre, il y a peu de temps encore, mais aujourd'hui que l'on sait que les eaux de Vichy, ainsi que toutes celles qui sont le plus renommées contre la chlorose, contiennent de l'arsenic, on ne sera plus étonné du rôle que je fais jouer à ce médicament. Passons, au reste, aux guérisons des maladies de la lymphe, qui font le sujet de cet écrit.

SCROFULES — GUÉRISONS.

Accueilli par de nombreux malades, au sortir de nos Ecoles, je fixai ma demeure à Vernoux, lieu de ma naissance; mes clients devinrent bientôt si nombreux que je renonçai à courir le monde, parce que je crus que l'homme étant le même partout, je pouvais voir, méditer et donner une direction régulière à mes études sur les plateaux élevés de l'Ardèche, aussi bien qu'à Paris, à Londres, à Pékin, ou n'importe sur quel autre point de la surface du Globe.

Mettant à profit la confiance que le peuple m'accordait, j'entrepris, dès l'année 1820, mes recherches sur les maladies chroniques. L'or fut le premier agent que je mis en œuvre; le chlorure, l'iodure et le cyanure d'or furent les sels que je mis d'abord à l'étude. Ces sels furent co-associés avec la diète sèche des Arabes et l'administration d'un opiat préparé avec la râpure de salsepareille et autres bois sudorifiques.

J'obtins des cures, dont je me glorifie encore.

Cinq années s'écoulèrent, j'étais heureux dans mes médications; ma réputation grandissait. Satisfait de mes connaissances médicales sur l'or, je portai mes pensées (1825) sur les sels argentiques. Tout marchait au gré de mes vœux, mais transporté en 1826 sur les rives du Rhône, je négligeai, j'oubliai pour ainsi dire, la filiation de mes idées sur les maladies chro-

niques, et j'esquissais de temps en temps quelques aperçus physiologiques entrevus à ma façon. Des malades nouveaux venaient cependant toujours à moi ; je prescrivis les eaux minérales alcalines de Celles à quelques-uns d'entre eux, ils s'en trouvèrent bien. En 1832 et 1833, le nombre de mes clients s'accrut à un tel point, qu'il me fallut chercher de nouvelles eaux et créer, presque à mon corps défendant, un petit établissement (1834). Plus tard, des malades sérieux, très sérieux, eurent leur tour ; je revins alors aux souvenirs de mes montagnes. M'engageant de plus en plus dans le champ des expérimentations, je maniai successivement, parfois simultanément, l'or, l'argent, le mercure, le plomb, le bismuth, l'étain, le zinc, l'antimoine et le cuivre. Je ne tardai pas à reconnaître que ce dernier métal est le premier de tous les modificateurs que l'on peut co-associer avec les eaux de Celles pour le traitement des affections scrofuleuses. Le cuivre, entre mes mains, n'a jamais été nuisible et m'a procuré souvent de superbes résultats. Mes préparations ne furent pas, on doit le présumer, aussi parfaites dans le début que celles d'à-présent.

Les observations que je vais tracer seront empruntées à différentes années, afin que le lecteur puisse entrevoir les progrès successifs apportés dans la confection de mes divers procédés pharmaceutiques.

SCROFULES GLANDULAIRES.

MADEMOISELLE CH***.

GLANDES, OPHTHALMIE ET FLUXIONS STRUMEUSES.

Mademoiselle Ch ***, de Tournon, âgée de douze ans, issue d'un père valétudinaire, ayant eu dès son bas-âge la teigne et des glandes cervicales engorgées, contracta vers son dixième mois une ophthalmie et des fluxions au nez excessivement opiniâtres; ces malheureuses fluxions subirent quelques amendements pendant le cours de sa première enfance, sans céder complètement; elles redoublèrent d'intensité après l'évolution de la seconde dentition. Traitée tour à tour par les docteurs Perriat de Tournon, Cady et Gensoul de Lyon, cette jeune personne me fut adressée par M. le docteur de la Suzenaie, qui lui avait donné ses soins dans les derniers temps.

État de la malade : Le faciès est blême et bouffi; fluxions intenses sur les yeux, le nez et les lèvres; les paupières fortement gonflées ne peuvent s'entr'ouvrir que dans les moments calmes, à l'ombre, et lorsque la malade modère l'intensité de la lumière en voilant le pourtour des yeux à l'aide des mains; on voit alors que des taies fortes couvrent presque en totalité les cornées transparentes; injections rouges et variqueuses des veines qui sillonnent les cornées opaques; fluxions nasales; glandes engorgées selon le trajet des jugulaires, et aux alentours du maxillaire inférieur; plusieurs de ces glandes offrent le volume d'une noix; la ma-

lade enfin est étiolée au dernier degré et forcée le plus souvent de rester dans l'obscurité la plus profonde.

PRESCRIPTIONS : *Traitement stanno-cuivrique associé avec les bains et la boisson des eaux.*

Deux mois de ces médications produisirent un bien immense, les glandes disparurent en grande partie, les autres furent réduites à un petit volume ; l'ophtalmie fut presque guérie ; il ne restait plus qu'un peu de sensibilité dans les yeux ; de petites taies, et cette habitude de cligner, familière aux personnes qui ont beaucoup souffert des yeux ; la santé générale enfin s'améliora sensiblement et la peau plus grasse perdit de son extrême pâleur.

Mademoiselle Ch*** est revenue à Celles tous les ans, jusqu'en 1854 ; elle y a passé un mois chaque année ; en 1845 seulement, elle prit quelques pilules stanno-auro-cuivriques ; les autres années, elle s'est bornée à prendre des bains et à boire les eaux. Cette jeune personne est aujourd'hui mère de famille et nourrit un bel enfant. J'ai eu de ses nouvelles récemment, elle jouit d'une santé parfaite.

MADemoiselle V***, DE LYON (1855).

SCROFULES.

La lettre ci-jointe de M. le docteur Tissot peint suffisamment l'état d'une jeune personne autrefois bien souffrante.

« MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE ,

« Je vous adresse mademoiselle V***, âgée de 13 ans, non encore réglée, affectée d'engorgements strumeux suppurants aux deux côtés du cou, et d'un dépôt froid près de l'articulation huméro-cubitale du côté droit. J'espère que vos eaux, dont j'ai déjà constaté les bons effets dans ces sortes de cas, lui seront salutaires; je sais aussi qu'entre vos mains, elles deviennent plus efficaces encore. Mademoiselle V*** est la fille d'un de mes amis, que je vous recommande tout particulièrement. Vous verrez si vous ne devez pas ouvrir le dépôt du coude, avisez aussi aux moyens d'amener le flux menstruel dont l'approche est annoncée par des étourdissements et une coloration assez vive de la face.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite estime.»

» TISSOT, D.-M.

» Lyon, 26 juin 1845 ».

PRESCRIPTIONS : *Traitement stanno-cuivrique co-associé avec celui des eaux artésiennes.*

Trois mois et demi de ce traitement remplirent tous les vœux de M. le docteur Tissot; mademoiselle V*** revint à Celles l'année suivante, pour compléter sa cure, qui ne laisse rien à désirer; elle est aujourd'hui religieuse au couvent de Jésus-Marie, à Lyon, où je l'ai vue en venant à Paris. Son tempérament est énergique, et sa constitution si belle que j'ai cru devoir mentionner cette guérison, malgré que je ne possède que la lettre de M. Tissot, mes souvenirs et les indications de mon journal.

PAUL R*** (1846 ET 1847).

SCROFULES, ANÉMIE PROFONDE.

Paul R***, de Saint-Marcellin (Isère), âgé de neuf ans lors de son arrivée à Celles, en juin 1846, au dire du père, eut un allaitement pénible ; il avait toujours habité une maison de campagne entourée d'eau, d'arbres élevés, et située au bas et au versant nord d'une colline, aussi fut-il cacochyme durant tout le cours de sa première enfance. Les maux de cet enfant redoublèrent vers l'époque de la seconde révolution dentaire, les fluxions habituelles dirigées sur la face, et principalement sur les yeux, doublèrent d'intensité et devinrent permanentes, des glandes nombreuses se développèrent tout le long de la région cervicale, des abcès indolents pleins d'une sérosité froide et sanguinolente s'établirent çà et là sur divers points de la périphérie cutanée, principalement sur les membres pelviens ; ces abcès formèrent de grands décollements qui menaçaient d'en produire de plus grands encore ; la peau était excessivement blême, les muscles très amaigris dénotaient une anémie profonde de tout l'organisme. Après avoir consulté une foule de médecins, M. R*** conduisit son enfant chez moi, d'après les conseils de M. le docteur Forcheron de Valence, qui, même en lui prescrivant les bains et les médications de Celles, ne s'attendait pas à un résultat aussi complet.

Le traitement prescrit au jeune R*** fut la médication cuivrique usuelle, co-associée à celle des eaux ;

attouchements des yeux avec un petit pinceau imbibé de laudanum.

Quatre mois de séjour à Celles, en 1846, produisirent une modification immense dans l'état du jeune R***, et deux mois, en 1847, procurèrent une guérison radicale; ce jeune homme est aujourd'hui très bien portant et aussi énergique qu'il était débile autrefois. Je l'ai revu en 1854; il revenait de Vienne en Autriche, où il a fait ses études; il est aujourd'hui élève dans l'école des Mines de cette ville.

MADemoiselle B*** (1846, 1847).

GLANDES SQUIRRHEUSES DU COU.

Mademoiselle B*** de Rive-de-Gier, âgée de seize ans en 1846, d'un tempérament lymphaticobilieux, d'une constitution médiocre, portait depuis son jeune âge des glandes sous-maxillaires et parotidiennes engorgées, assez volumineuses, ainsi que quelques ganglions durs et roulant sous les doigts, selon le trajet des veines jugulaires; trois de ces glandes, aussi grosses que des noix allongées, étaient très dures, sans être ni bosselées ni enflammées, mais leur volume influait d'une manière fâcheuse sur la physionomie, et la malade voulait s'en débarrasser à tout prix. MM. Gensoul et Bonnet, de Lyon, consultés, proposèrent pour dernier expédient l'extirpation de ces glandes; avant de recourir à ce moyen, mademoiselle B*** voulut essayer les traitements de Celles, où elle se rendit vers la fin de juin 1846.

Etat de la malade : Au tableau qui vient d'être tracé, ajoutons que le faciès est jaune paille, le corps peu nourri présente çà et là quelques petits boutons rouges semblables à ceux de l'acné; fonctions menstruelles languissantes; la malade est sujette à de fortes et fréquentes migraines, semi-aménorrhée.

PRESCRIPTIONS : *Traitement cuivrique associé à celui des eaux.*

Trois mois de médications, en 1846, dissipèrent les ganglions et réduisirent les plus grosses glandes au volume de simples noisettes; la santé générale fut sensiblement améliorée, les chairs prirent de la consistance, les évolutions menstruelles devinrent abondantes, la peau devint grasse et charnue, deux autres mois d'un traitement identique, en 1847, terminèrent cette cure; aujourd'hui, mademoiselle B^{***}, devenue mère de famille, ne porte plus de traces de ces anciens engorgements, et jouit d'une santé qui ne laisse rien à désirer.

MADAME FABRE (1846 ET 1847).

GLANDES CERVICALES ET CARREAU.

Madame Fabre, de Lavoulte, âgée de vingt-huit ans en 1846, d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution délicate, mariée à dix-huit ans, mère de quatre enfants (elle en a nourri trois), avait joui d'une santé parfaite jusqu'à l'époque de son mariage, mais elle contracta, après ses troisièmes couches, des glandes engorgées selon le trajet

des veines jugulaires. Consulté à cette époque, je jugeai que ces glandes étaient profondément strumeuses, et j'engageai ma consultante à se rendre aux eaux de Celles, ce qu'elle ne fit pas. Dix-huit mois plus tard, madame Fabre accoucha de son quatrième enfant; elle entreprit de le nourrir, mais elle tomba dans un tel état de dépérissement, que mon honorable confrère, le docteur Garnier, son accoucheur, l'obligea à interrompre un allaitement dont elle s'était fait un devoir. Les souffrances de la malade prenant tous les jours plus d'intensité, elle consulta de droite, de gauche, et en désespoir de cause, elle se rendit à Celles le 26 avril 1846.

État de la malade : Le faciès est blême, le corps profondément amaigri, le pouls fébricitant, la langue épaisse, rouge sur son pourtour, sale vers le fond et pointillée sur le milieu; injection rougeâtre des piliers du voile du palais; nombreuses glandes engorgées selon le trajet des veines jugulaires; quelques-unes sont aussi grosses que des noix; le ventre, fortement tuméfié, est aussi volumineux que celui d'une femme enceinte de cinq ou six mois; en le percutant, on perçoit la sensation d'un liquide épanché entre les deux feuillets péritonéaux, mais en pressant avec un peu de force, on reconnaît que les glandes mésentériques sont fortement engorgées, qu'elles ont acquis une densité considérable, elles sont bosselées et pourtant arrondies dans leur pourtour.

L'appétit se soutient, mais les fonctions digestives sont languissantes, de là des éructations, des flatuosités, et même des indigestions fréquentes; sécheresse des

intestins dénotée par une constipation des plus opiniâtres, et des coliques pour ainsi dire continues; sommeil très léger, inquiet, et souvent interrompu par des douleurs intestinales.

PRESCRIPTIONS : *Bains Ventadour bouillis, alternés avec ceux de l'eau des yeux, associés avec la boisson de l'eau des yeux, le régime laiteux et féculent ainsi que les frictions arsénico-cuivriques.*

Les progrès de cette médication furent constants, uniformes et rapides; l'amélioration de la santé fut en raison directe de la fonte des tumeurs, et au 10 septembre, époque du départ de la malade, la tuméfaction abdominale était imperceptible; glandes du cou brisées et très petites; faciès excellent, la peau, douce au toucher, était devenue grasse et charnue.

La santé de madame Fabre s'accrut durant le cours de l'hiver, malgré qu'elle ne fit plus de remèdes. Et vers le milieu de cette saison, la menstruation se rétablit parfaitement.

En 1847, cette dame vint passer un mois à Celles, où elle se soumit à un traitement de perfectionnement, si je puis me servir de ce mot; toutes les granulations se dissipèrent, et depuis cette époque jusqu'à ce jour, madame Fabre a joui d'une santé parfaite.

EUGÈNE S*** (1849, 1850, 1851 ET 1852).

SCROFULES.

Eugène S***, de Tain (Drôme), âgée de onze ans lors de son arrivée à Celles en 1849; d'un tempé-

rament éminemment strumeux, d'une constitution chétive; ayant eu deux frères et une sœur morts d'affections scrofuleuses, me fut adressé par mes estimables confrères les docteurs Pialat et Jannoyer.

Les scrofules ne se manifestèrent chez le jeune S*** qu'après l'évolution de la seconde dentition. Les glandes se réunirent dans les suites en grandes masses, plusieurs s'ulcérèrent, le corps s'amaigrit, la mollesse et la flaccidité des tissus inspirèrent les craintes les plus vives aux parents, qui se déterminèrent à suivre les conseils de leurs médecins.

Deux mois de séjour à Celles, en 1849, un traitement par les bains artésiens, et les préparations stannocuvriques, produisirent un très grand bien, mais elles ne le guérèrent pas.

Retour de l'enfant en 1850.

État du malade : Le faciès est toujours bouffi par les paquets glanduleux des régions parotidiennes; des esquilles osseuses sorties auprès de la commissure externe de l'œil droit, laissèrent sur ce point une cavité assez grande qui tiraille les paupières et déprécie le regard; l'exfoliation de l'os n'étant pas complète, une suppuration ichoreuse suintait à l'extérieur par un trajet fistuleux. Les glandes cervicales offrent les unes le volume d'une noix, d'autres celui d'une amande, mais par leurs agglomérations, elles forment sur les régions parotidiennes deux espèces d'étuis ou de pilons pour mieux dire, dont les bases les plus larges sont dirigées vers les oreilles, et les extrémités fusiformes descendent vers les clavicules; il existe également des glandes engorgées dans les

creux des aisselles. Fonctions digestives languissantes ; peau blême ; chairs flasques et molles.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens ; pastilles avec les extraits alcalins de l'eau artésienne ; traitement stanno-cuivrique à l'extérieur et à l'intérieur.*

Deux mois de traitement produisirent un tel dégorgement, que j'eusse désiré terminer cette cure cette même année ; mais les parents voulurent se retirer et renvoyer la suite de ce traitement à l'année suivante.

Un mois de traitement en 1851, et quinze jours en 1852, terminèrent la guérison d'Eugène S***, qui fut mis au collège ; ce jeune homme jouit actuellement d'une santé qui ne laisse rien à désirer.

M. V*** (AVRIL 1851).

SCROFULES, PALPITATIONS DU CŒUR.

M. V***, fils aîné de l'instituteur d'Arboussières (Ardèche), âgé de dix-huit ans environ, lors de son arrivée à Celles, en avril 1851 ; d'un tempérament lymphatique, d'un squelette grêle et allongé, ayant les chairs flasques et molles, avait déjà été traité à Celles pour des glandes cervicales engorgées, des fluxions strumeuses et des palpitations du cœur, la première fois, en 1846, pendant quinze jours, et la seconde fois, en 1847, pendant trois semaines ; chaque fois il avait éprouvé de grands soulagements sans avoir jamais été guéri.

L'état maladif de ce jeune homme avait pris un grand développement à l'époque de la puberté ; le

père, inquiet sur son sort, le conduisit à Celles de nouveau (fin avril 1851), en m'annonçant qu'il me le confiait jusqu'à sa guérison complète.

État du malade : Le faciès injecté et bouffi dénote une souffrance des organes circulatoires, dyspnée constante qui s'exagère pour la plus légère course, palpitations du cœur fortes, larges, fréquentes et très pénibles, les yeux, naturellement doux, sont brillants et présentent ce caractère de limpidité et de douceur propre aux scrofuleux, le bas de la face est distendu par des paquets de glandes qui entourent, les unes, le maxillaire inférieur, les autres sont situées selon le trajet des veines jugulaires, principalement sur les parotides et aux angles de la mâchoire inférieure. Ces glandes sont, pour la plupart, du volume d'une grosse noix et forment, par leur ensemble, des paquets allongés qui s'étendent au-dessus des apophyses mastoïdes, garnissent les creux des mâchoires, s'irradient latéralement tout le long du cou et viennent se répandre sur les clavicules, et au-dessus des épaules; on trouve même des noyaux glanduleux dans le creux des aisselles, tuméfaction de la glande thyroïde fonctions de l'estomac assez bien.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens froids, traitement stannoparsénico-cuivrique.*

Trois mois de traitement, guérison complète.

J'ai revu ce malade à Valence, en août 1852, il était avec son père, qui me manifesta le bonheur qu'il éprouvait de voir son fils si bien portant.

Ce jeune homme est venu me faire une visite au printemps 1855, il était toujours très bien.

CATHERINE FAUVET (1847, 1851 ET 1852).

SCROFULES TRÈS GRAVES.

Mademoiselle Catherine Fauvet, de Bessin, canton de Pellucin (Loire), âgée de vingt-trois ans, lors de son arrivée à Celles, le 3 juin 1851, d'une taille élevée, ayant un squelette fortement charpenté, et présentant cependant l'aspect d'un tempérament éminemment lymphatique, eut la fièvre typhoïde en 1846. Cette fièvre fit développer d'énormes glandes autour de la mâchoire inférieure, selon le trajet des veines jugulaires, sur le devant de la poitrine, dans le creux des aisselles et principalement du côté droit. Plusieurs de ces glandes entrèrent en suppuration sans perdre de leur volume; enfin, cette fièvre typhoïde détermina l'impotence des extrémités inférieures à un tel point, que la malade ne pouvait faire quelques pas sans être soutenue; les extrémités supérieures elles-mêmes ne furent pas totalement préservées de cette semi-paralyse, car cette pauvre fille ne se servait de ses mains que pour des usages très bornés. Trois mois de séjour à Celles en 1847, des bains prolongés et un traitement stanno-cuivrique, modifièrent heureusement toutes les infirmités de Mademoiselle Fauvet et lui rendirent l'usage de ses membres; ces améliorations se maintinrent jusqu'en 1851, époque où cette jeune personne revint à Celles pour me demander la guérison complète de ses glandes dont la dureté approchait de celle des vrais squirrhes.

État de la malade : Le faciès est repoussant; gonfle-

ment et gerçures des ailes du nez; auprès de la parotide droite il existe un paquet de glandes semi-squirrheuses, offrant, par leur ensemble, le volume d'un gros œuf de dinde un peu allongé; sous le menton et selon le trajet des veines jugulaires, on voit un grand nombre de glandes aussi dures que du bois, les unes allongées, les autres arrondies et sans aspérités; dans les aisselles on trouve également beaucoup de glandes analogues, celles de l'aisselle droite plus volumineuses forment par leur ensemble un gros paquet qui se porte au devant du bras jusque sous la clavicule; amenorrhée.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens, boisson de l'eau de la source Artésienne, médications tour à tour stanno ou arsénico-cuivriques.*

Trois mois et demi de traitement produisirent une grande amélioration sous tous les rapports sans avoir cependant guéri cette grave maladie.

Retour le 11 juillet 1852. L'appétit a été excellent pendant toute l'année; menstruation abondante et régulière, plus de fluxions oculaires ou nazales, faciès bon, corps bien développé, chairs fermes et dures; il ne reste plus qu'un certain nombre de ganglions durs et roulants sous les doigts disséminés çà et là sous le maxillaire inférieur, selon le trajet des veines jugulaires et dans le creux de l'aisselle droite.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes que l'an dernier.*

Trois mois de traitement terminèrent cette guérison, il ne restait plus, lors du départ de la malade, que quelques rares et petits ganglions; du reste la santé était parfaite et les forces musculaires énergiques.

J'ai reçu récemment (avril 1853), d'excellentes nouvelles sur le compte de cette malade.

DUMON (PIERRE) 1853.

SCROFULES.

Dumon Pierre, de la plaine de Livron (Drôme), âge de vingt-six ans lors de son arrivée à Celles en juin 1853, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution robuste en apparence; issu d'une famille entachée probablement de scrofules puisque j'ai donné des soins à trois de ses cousins; ayant habité durant tout le cours de son enfance une maison fréquemment envahie par les eaux du Rhône ou de la Drôme; soldat en Afrique pendant trois ans et demi, y fit deux campagnes de six mois chacune. Dumon avait joui d'une santé parfaite pendant son séjour en Algérie, mais peu de temps après son retour en France (mars 1851), il contracta des engorgements volumineux des glandes cervicales et sous-mentales; il entra à l'hôpital de Perpignan. Ces glandes furent traitées par l'administration à l'intérieur de l'huile de foie de morue; à l'extérieur on fit de nombreuses applications de sangsues, on prescrivit de fréquentes frictions avec une pommade hydriodatée, enfin on extirpa plusieurs de ces tumeurs que l'on vit repulluler malgré tous les soins que l'on ne cessa de donner à ce malade.

Après quatre mois de séjour dans l'hospice de Perpignan, Dumon fut évacué sur celui de Montpellier. Les boissons sudorifiques, notamment celle de la salse-

pareille, combinées avec l'administration des préparations aurifiques ne produisirent que peu ou point d'effet, et six mois après son entrée à l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi, le malade fut dirigé sur l'hôpital de Cette où il séjourna quatre mois.

Les bains de mer produisirent quelque bien, cependant le médecin de l'hospice proposa l'extirpation des glandes squirrheuses du cou parce qu'elles ne lui paraissaient pas susceptibles de résolution; Dumon s'étant refusé à cette ablation obtint son congé de réforme; il se retira auprès de ses parents et ne fit plus de remèdes jusqu'à son arrivée à Celles, le 27 juin 1855.

État du malade : Visage bouffi; cette bouffissure est produite par des glandes situées dans l'intérieur des joues, principalement vers les oreilles; teinte livide et comme violacée de la face vers les parotides, et sous les angles des mâchoires il existe des glandes squirrheuses d'une dureté remarquable; l'une de celles qui sont situées sous le menton est ulcérée et donne de l'ichor. Tout le long du cou, des deux côtés, principalement au-dessus des clavicules, on voit de larges cicatrices rayonnantes en tous sens, adhérentes, violacées et hideuses; du reste le corps est assez bien nourri et la santé assez ferme.

PRESCRIPTIONS : Bains artésiens, boisson de l'eau de la source Artésienne; médications cuivriques; lotions sur les tumeurs avec nos eaux factices.

Après un mois de traitement le faciès avait repris son expression normale; les cicatrices presque aplaties reprenaient un aspect convenable, elles n'offraient plus de rayonnements fibreux; toutes les glandes mo-

biles et isolées les unes des autres, avaient perdu une grande partie de leur volume.

Second mois de traitement ; plus de glandes ; cicatrices blanches, santé parfaite, guérison.

Dumon est venu à Celles pour me voir sur la fin de décembre, il était bien, très bien. J'ai eu plusieurs fois de ses nouvelles, elles sont bonnes et très bonnes.

Les fluxions et les engorgements scrofuleux peuvent affecter tous les organes sans changer de caractère et sans nécessiter des modifications importantes dans le traitement ; cette assertion va être démontrée par les trois observations suivantes.

MADAME FRAISSE (1852 ET 1853).

GLANDES DU SEIN ; ENGORGEMENT DE L'UTÉRUS ;
LARYNGO-BRONCHITE.

Madame Fraisse, d'Annonay, âgée de trente-sept ans en 1852, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution usée, issus de parents sains, ayant habité une maison humide, et commis beaucoup d'imprudences, s'étant surtout trop souvent exposée aux brusques variations du froid et de l'humidité ; nubile à quatorze ans, mariée à dix-neuf ans, mère de quatre enfants, dont le plus jeune est âgé de huit ans. Madame Fraisse avait joui d'une bonne santé jusqu'à sa trente-troisième année ; elle contracta à cette époque une tumeur blanche rhumatismale de l'articulation fémoro-tibiale gauche, traitée par de nombreuses applications de vésicatoires, de larges cautères ainsi que

d'autres médications opportunes que lui prescrivirent feu mon ancien ami le docteur Alléon, plus tard le docteur Dufour ; elle guérit de sa tumeur, mais peu de temps après des maux de reins et des douleurs utérines s'allièrent à une petite toux et à des maux de gorge qui éveillèrent la sollicitude de mon estimable confrère qui m'adressa cette malade vers le milieu de juillet 1852.

État de la malade : Faciès blême, corps très maigre, peau et chairs flasques et mollasses, fonctions languissantes, sommeil rare, inquiet et peu réparateur, douleur permanente à la gorge. Matité au sommet du poumon droit, pesanteur à l'hypogastre et aux reins, leucorrhée habituelle, menstruations décolorées avec redoublement de l'écoulement blanc avant et après l'évolution mensuelle qui est fort irrégulière, le tact décèle que la matrice est couchée dans le bassin de telle manière que le museau de tanche déformé et très bouffi regarde le sacrum ; le corps de l'utérus est lui-même très lourd et engorgé ; du reste absence de douleurs lancinantes et formicantes.

Deux glandes engorgées, l'une du volume d'une noix, l'autre de celui d'une amande couverte de son enveloppe, existent au côté droit près le bord externe et vers le tiers supérieur de la mamelle ; ces glandes sont indolentes, arrondies, elles ne présentent pas les bosselures caractéristiques du squirrhe ; enfin glandes cervicales engorgées ; plusieurs d'entre elles présentent le volume de petites gobilles.

PRESCRIPTIONS : Aspirations du gaz, bains Ventadour ;

médications cuivriques, lotions sur toutes les tumeurs avec les eaux factices.

Un mois de traitement produisit un grand bien sous tous les rapports, ce bien s'est accru durant le cours de l'année qui vient de s'écouler, et au retour de la malade (20 juin 1853), j'ai constaté l'état suivant : le faciès a perdu sa bouffissure, il est cependant encore pâle sans être blême, les chairs ont de la mollesse sans être flasque ; la malade se sent de la force, une certaine énergie, tandis que l'an dernier elle ne pouvait se livrer à aucun travail. La percussion du thorax du côté droit est sonore, la toux n'existe plus, les douleurs de la gorge subsistent cependant malgré qu'elles aient perdu une grande partie de leur intensité. L'utérus redressé dans le bassin est lourd et tuméfié, le museau de tanche est déformé mais son parenchyme n'est pas aussi dur.

Les deux glandes du sein sont aplaties, elles ont perdu plus de la moitié de leur volume, les ganglions cervicaux ont disparu en grande partie, ceux qui restent n'atteignent pas le volume de petits pois ; la malade enfin a repris beaucoup d'énergie au physique et au moral. Les anéantissements d'estomac si violents autrefois qu'ils faisaient fléchir la malade sur elle-même, n'existent plus, le sang menstruel offre également de meilleures conditions.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes que l'an dernier en remplaçant les bains Ventadour par les bains artésiens.*

Au quinzième jour les glandes et le corps de l'utérus avaient subi une diminution considérable et toute

l'économie était dans un état progressif, et six semaines après la guérison était complète.

J'ai eu chaque année des nouvelles satisfaisantes sur compte de cette dame.

MADAME P*** (FIN JUIN 1844).

ENGORGEMENT AU COL DE L'UTÉRUS CHRONIQUE.

Madame P***, née C***, de Lyon; d'un tempérament éminemment lymphatique, d'une constitution très délicate; bien jeune encore lors de son arrivée à Celles (fin juin 1844), mariée depuis deux ou trois ans, fut valétudinaire durant le cours de son enfance, la menstruation s'établit lentement mais pourtant sans orages; les organes sexuels sont d'une susceptibilité extrême, l'acte du mariage a exagéré cette excessive susceptibilité; des accidents très intenses, qui affectaient principalement l'épigastre et les hypochondres, réagirent sur les reins et les extrémités inférieures. Cette malade me fut adressée par M. le docteur Rapou père, qui en me décelant une lésion de l'utérus me disait : *qu'il comprenait qu'il fallait de la matière pour combattre une lésion matérielle.*

État de la malade : Corps profondément amaigri et arqué, la malade ne se soutient qu'avec peine sur ses jambes; son mari la porte le plus souvent dans ses bras pour lui éviter des trajets même bien courts; le faciès quoique amaigri offre pourtant une certaine bouffissure occasionnée par des mouvements fluxionnaires dirigés sur les lèvres, les paupières, les oreilles

et le cuir chevelu ; suintement derrière les pavillons des oreilles ; la région épigastrique tuméfiée , tendue , est si douloureuse au toucher que madame ne peut crocheter ses robes ; et la région des reins est si douloureuse et si faible que ma nouvelle cliente ne peut se redresser ; douleurs à l'hypogastre , tiraillements dans les lombes ; progression très lente et excessivement difficile malgré l'appui d'un bras. Pour opérer l'introduction du doigt dans la vulve , afin de constater l'état de l'utérus , je fis éprouver à la malade de vrais mouvements convulsifs ; je pus cependant remarquer à la fin l'anté-version du corps de la matrice ; le museau de tanche gonflé et douloureux présentait sur une de ses faces une tumeur arrondie adhérente et du volume d'une petite noix ; enfin pour dernier coup de crayon je dirai que cette tumeur était très dure et présentait une consistance remarquable.

Indécis sur le mode de traitement à appliquer à cette malade , je débutai par des préparations argentiques que j'abandonnai ensuite pour recourir aux indications stanno-cuivriques à cause de la prédominance du tempérament lymphatique ; il est bien entendu que madame P*** prit des bains artésiens de longue portée et fut très sobre de la boisson des eaux. Trois mois et demi de ce traitement produisirent beaucoup de bien , quant à l'affection utérine ; mais les douleurs hypochondro-épigastriques furent peu modifiées , et les progrès de la marche ne furent pas très sensibles malgré que l'utérus fut redressé et que la tumeur du cou fut réduite au volume d'un pois.

En 1845, je trouvai madame P*** dans un état satis-

faisant sous le rapport de l'affection utérine, mais la station et la progression étaient toujours aussi pénibles.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis ; traitement stanno-cuivrique.*

Un mois de ce traitement dissipa complètement la glande qui était attachée au col de l'utérus ; le corps de cet organe redressé était cependant plus dense que dans l'état normal ; débilité des membres pelviens, extrême sensibilité à l'épigastre.

Pensant que la moelle épinière, dans un état de phlegmasie chronique, causait ces derniers accidents, je co-associâi le traitement arsenical qui m'est familier avec les bains artésiens bouillis ; un mois après ce nouveau mode de médication, les douleurs de l'épigastre et des hypochondres furent assez amendées pour que la malade put crocheter ses robes, serrer même sa ceinture ; la marche, sans être facile, devint passable, madame P*** ne se faisait plus porter ; souvent même elle se passait de l'aide d'un bras.

En 1846, madame P*** revint à Celles, elle était heureuse d'avoir pu marcher seule tout l'hiver et d'avoir même fait à pied une course d'une demi-lieue.

Six semaines d'un traitement tour à tour cuivrique ou arsenical firent encore beaucoup de bien ; cependant la sensibilité des hypochondres était toujours grande et probablement elle subsistera longtemps encore.

En 1847 et 1848 je ne revis pas Madame P*** ;

en 1849 elle fit à Celles un séjour d'un mois et suivit son traitement habituel. En 1850 et 1851 elle s'abstint, mais en 1852 elle vint prendre des bains et suivre un traitement d'un mois pour maintenir et corroborer l'état de bien-être dont elle jouit présentement.

M. G*** (1853).

LÉSIONS SCROFULO-DARTREUSES DES JAMBES.

M. G*** de Vernoux, habitant actuellement au Pouzin, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, d'une forte constitution, issu d'un père qui mourut à soixante-six ans après avoir passé plusieurs années sur une chaise longue à cause de l'engorgement et de l'ulcération des extrémités inférieures. Les frères nombreux de M. G*** ont tous présenté les caractères du tempérament lymphatique un peu exagéré; plusieurs sont morts dans un âge où l'homme jouit ordinairement de toute la plénitude de la vie. M. G*** fut sujet, durant le cours de son enfance, à de fréquentes et très intenses affections strumeuses qui, entre une foule d'autres médications, furent combattues par de larges applications révulsives; le trop abusif emploi des vésicatoires provoqua des varices, qui peu à peu prirent un tel accroissement qu'elles forment un réseau qui tient toute la jambe gauche, des boutons enflammés, et qui se jurent par des desquamations, se manifestèrent dès l'enfance et se sont renouvelés sans cesse malgré l'usage habituel des boissons émoullientes et d'une diététique aussi bien entendue que possible. L'année dernière, M. G*** se donna un

coup violent sur la jambe gauche il eut l'imprudence de la panser avec du diapalme ; une sorte d'érysipèle qui, en passant à l'état chronique, constitua une véritable affection dartreuse dont le prurit était si violent que le malade, obligé de se gratter à chaque instant, provoqua des furoncles nombreux. La jambe se tuméfia de plus en plus, la dartre s'enflamma, s'irrita. M. G***, en désespoir de cause, réclama mes soins, le 12 juin 1853.

État du malade : Mon client est d'une haute stature, le corps est souple et parfaitement construit, et cependant en voyant cet homme jeune encore, marcher très lentement à l'aide d'une canne, ayant le dos arqué, un faciès blême et bouffi, des yeux à demi éteints, une bouche gracieuse mais décolorée et sans animation, enfin une peau et des tissus blafards, on éprouve une sensation pénible, en découvrant déjà les traces de la vieillesse empreintes sur un sujet dont la construction anatomique semblait devoir lui promettre une existence aussi prolongée et aussi heureuse que possible. Les deux jambes portent des varices, mais celles de la jambe gauche, qui sont très développées auprès de celles de la jambe droite, fixèrent seules mon attention parce qu'elles se compliquaient avec une sorte d'état semi-éléphantiasique de ce membre, état pathologique qui fait le sujet de cette observation. L'engorgement de la jambe était si considérable qu'il gênait beaucoup les mouvements si lents que la progression était très pénible et fort bornée. La jambe était dans un tel état de tension, que la peau, fendillée presque sur toute son étendue, présentait de nombreux boutons semi-furon-

culeux et des squames dirigées en bandes circulaires et superposées les unes sur les autres, principalement auprès des articulations. Réseaux de varices couvrant presque tous les membres; plusieurs veines de la grosseur d'un doigt; elles se déchireraient si elles n'étaient protégées par un bas lacé, très bien fait.

PRESCRIPTIONS : *Établissement d'un exutoire au bras, traitement arsénico-cuivrique associé à celui des eaux factices de Celles.*

Ce traitement, continué pendant quatre mois, procura le dégorgeement de la jambe, les furoncles étaient guéris depuis longtemps et les varices n'étaient plus irritées, mais il existait toujours des squames rangées en bande vers le haut de la jambe et sur le coude-pied, ainsi qu'aux alentours de l'articulation tibio-tarsienne; le prurit réduit à peu de chose subsistait cependant encore; du reste le faciès était très bon. Les chairs avaient pris de la consistance et une coloration convenable, la progression était facile et le malade, revenu en quelque sorte à une vie nouvelle, était heureux de sa position présente.

PRESCRIPTIONS : *Cessation du traitement cuivrique, continuation du traitement par les eaux factices.*

M. G*** a fait exactement ces dernières médications jusqu'au milieu du mois de mars; sous leur influence la santé a continué à s'améliorer, et la jambe est comme guérie. Vers les premiers jours du mois de mai je revis M. G*** qui était aussi ingambe que jamais et jouissait d'une santé parfaite. Il n'existe aujourd'hui d'autres traces de ses anciennes infirmités que des varices affaissées et sans aucune irritation.

SCROFULES OSSEUSES.

EUPHROSINE-ÉLISABETH BERNARD.

TUMEUR BLANCHE DU GENOU GAUCHE.

(Les médications cuivriques co-associées à l'administration des bains et des eaux de Celles réussissent aussi bien pour la scrofule osseuse que pour la scrofule glandulaire.)

Euphrosine-Elisabeth Bernard, du lieu de Manat, canton de Marsanne (Drôme), âgée de trente ans lors de son arrivée à Celles en 1842; d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une constitution assez bonne, eut une enfance heureuse; nubile à l'âge de douze ans, bien réglée jusqu'à dix-huit, elle vit supprimer, à la suite de nombreuses imprudences, l'écoulement mensuel, et fut malade pendant dix-huit mois; on craignit pour sa poitrine, mais le flux périodique ayant reparu, ce premier orage se dissipa.

Ce retour à la santé ne fut qu'une espèce de halte, et deux mois après Euphrosine fut souffrante de nouveau, mais cette fois ce fut la région épigastrique qui fut le siège de ses douleurs; douleurs qui s'exaspérèrent au point de retenir la malade au lit pendant près de deux autres mois; ces douleurs quittèrent l'épigastre, après s'y être maintenues pendant un an, pour s'établir sur le genou gauche; peu intenses au début, elles ne fixèrent pas l'attention d'Euphrosine

qui s'estimait heureuse d'être délivrée de ses maux d'estomac. Les progrès du mal de l'articulation tibio-fémorale furent lents mais constants ; les applications nombreuses de sangsues ou de vésicatoires prescrites par M. le docteur Marcon, de Montélimart, ainsi que tous les autres moyens mis en œuvre, n'ayant point enrayé l'aggravement de la tumeur, Euphrosine se rendit à Celles en août 1842.

État de la malade : Corps amaigri, faciès profondément altéré, pouls fébricule, nuits sans sommeil, fonctions digestives faibles, douleur intense dans le genou gauche, tuméfaction considérable de toute l'articulation, qui offre le volume de la tête d'un enfant ; rétraction de la jambe sur la cuisse, la malade ne peut toucher le sol que de la pointe du pied ; en fléchissant le corps, elle fait quelques pas cependant en s'appuyant sur un bâton ; fluctuation aux alentours du ligament rotulien ; le creux du jarret rempli de glandes est entièrement effacé ; tuméfaction du bas de la jambe et du pied.

PRESCRIPTIONS : *Bains et boissons de la source artésienne, traitement stanno-cuivrique.*

Quinze jours de ce traitement avaient fait beaucoup de bien à la malade, qui nous quitta trop tôt, cédant sans doute à des conseils peu éclairés. De retour chez elle, Euphrosine se fit tirer et contre-tirer le membre dolent par un bailleul, dont le ferme caractère était fait pour en imposer à cette pauvre fille. A la suite de ces manipulations imprudentes, des douleurs atroces s'établirent dans tout le membre, et l'enflure atteignit jusqu'à la hauteur de la hanche, le décubitus

fut impossible pendant plusieurs mois. Euphrosine se tenait inclinée sur une chaise et penchée sur le côté droit ; cris déchirants et continus la nuit comme le jour ; ces atroces souffrances s'amendèrent un peu, et la malade put reprendre le chemin de Celles, où elle arriva le 15 août 1843.

État de la malade : Le faciès est profondément altéré ; Euphrosine ne peut se soutenir et faire deux ou trois pas qu'à l'aide de deux béquilles ; ne pouvant se mettre au lit, elle est toujours assise sur le bord et penchée sur le côté droit ; le genou a un volume double de celui de l'année précédente ; peau fortement tendue et luisante sur toute la tumeur.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes qu'en 1842.*

Au douzième jour du traitement, la malade éprouva de l'amélioration ; le membre fut un peu moins sensible au toucher, et à l'aide de la main Euphrosine put faire subir quelques légers mouvements à sa jambe ; au vingtième jour, elle put se mettre au lit ; à dater de cette époque, les progrès du traitement furent moins rapides, mais positifs et constants ; sur la fin d'octobre, au moment du départ, les douleurs étaient presque assoupies ; le genou avait perdu beaucoup de son volume, et la situation était passable sous tous les rapports.

Retour à Celles en mai 1844 ; reprise du même traitement.

Peu de temps après, dégorgement du genou et cessation des douleurs. Vers le milieu de la saison, Euphrosine ne portait plus qu'une béquille, et sur la fin, elle marchait à l'aide d'un bâton ; départ vers la mi-octobre.

Retour en mai 1845 : L'hiver a été bon, la malade oubliait souvent son bâton en marchant, elle inclinait seulement fortement le corps; plus d'enflure à la jambe ni au pied; le genou seul est un peu plus gros que dans l'état normal, et comme semi-ankilosé.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes que précédemment.*

Vers la fin de l'été, guérison complète à la semi-ankylose près; le membre est dans une position convenable.

Euphrosine est, depuis cette époque, garde-malade dans l'établissement.

M.G*** (1847, JUIN, JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE).

TUMEUR BLANCHE DE L'ARTICULATION DU COUDE ET ABCÈS FROID.

M. G***, de l'Argentière, élève du collège de Privas, âgé de quinze ans, fut conduit à Celles en juin 1847, pour y être traité d'une tumeur blanche de l'articulation humero-cubitale gauche, avec formation d'un vaste abcès situé sur la région antérieure du bras; la tumeur affectait toute l'articulation; l'abcès était vaste; douleurs sourdes; ganglions engorgés selon le trajet des veines jugulaires; l'enfant était pâle, bouffi et étioilé; ses souffrances et tout ce cortège de misères dataient de longues années, ainsi que nous l'apprend la lettre du père.

« Je ne mets pas en doute les paroles consolantes
 » que vous m'avez dites au sujet de la guérison de
 » mon fils, et mon cœur les a recueillies; mais j'ai
 » pensé qu'après deux mois de traitement, vous pour-

» riez me dire d'une manière plus certaine encore ce
» que vous en pensez pour l'avenir.

» Il me dit que son bras droit est encore un peu
» gros, quoiqu'il y ait du soulagement dans son état;
» mais de là à une guérison complète il y a loin.
» Chaque année, dans cette saison surtout, on obtient
» bien un soulagement momentané, mais viennent
» ensuite l'hiver et le printemps, avec les pluies les
» douleurs recommencent. Une remarque que j'ai
» faite, c'est qu'ici il est moins sujet aux douleurs
» qu'à Privas. Serait-ce dans ce dernier lieu le froid,
» l'air plus vif, ou tout autre cause qui lui serait
» contraire? Le maigre régime du collège lui con-
» vient-il ou non? Si vous pouviez, Monsieur, trou-
» ver le moyen de prévenir cette cruelle maladie,
» vous nous rendriez un service signalé; je sais cepen-
» dant qu'il n'y a rien de certain, et qu'on ne peut
» refaire la constitution d'un individu. Il s'agirait
» donc de la modifier assez pour obtenir une amélio-
» ration plus constante que par le passé. Mon fils
» aura bientôt quinze ans, et il y en a treize qu'il est
» malade. »

L'enfant était donc réellement et profondément scrofuleux; *trois mois de traitement par la boisson de l'eau artésienne, les bains artésiens, les frictions stanno cuivriques sous la plante des pieds, des pilules congénères, et des pansements plombo-cuivriques* le guérèrent radicalement.

J'ai revu plusieurs fois ce jeune homme au collège de Privas, où il a terminé ses études; sa santé ne laissait rien à désirer sous aucun rapport.

MADAME BOUSQUEYNAUD (SEPTEMBRE 1849).

SCROFULES OSSEUSES DES OS DE LA FACE.

Marie Largot (femme Bousqueyraud), âgée de trente-deux ans en septembre 1849, mariée depuis sept ans, mère d'un seul enfant qu'elle n'a point nourri, son unique frère jouit d'une bonne santé, et les autres moururent en bas âge. Cette malade avait été nourrie par sa mère, qui est une femme âgée et bien portante, et cependant Marie Largot fut toujours valétudinaire. L'époque de l'évolution mensuelle fut très orageuse, et la menstruation ne fut bien établie qu'à la dix-huitième année. Marie Largot crut pouvoir alors supprimer l'exutoire qu'on lui avait établi dans son enfance, ce qui ne l'empêcha pas de jouir d'une santé passable jusqu'à sa vingt-cinquième année, époque de son mariage. Peu de temps après, une tuméfaction indolente, une espèce de mouvement fluxionnaire commença à s'établir sur la glande parotide droite et sur la branche correspondante du maxillaire inférieur; cette tuméfaction s'accroît lentement, mais progressivement et d'une manière pour ainsi dire uniforme, et finit à la longue par devenir si considérable, que la joue et toute la région de la face avaient un volume double de celui du côté gauche. Après ses couches, les tumeurs poursuivirent leur marche ascendante et progressive; en 1849, vers les premiers jours du printemps, la circulation du sang dans l'intérieur de la tête fut gênée à un tel point, par le fait de compression de la veine jugulaire droite, que la

malade contracta des maux de tête aussi rapides qu'intenses. La femme Bousqueyraud se confia à mes soins vers les premiers jours de septembre 1849.

État de la malade : La tuméfaction du côté droit de la face et du cou est double de celui du côté gauche, cette tuméfaction ne s'étend pas ni en avant ni en arrière au delà de la ligne médiane qui sépare les deux parties de la tête, l'œil droit est habituellement fermé, mais si la malade fait un effort pour l'ouvrir, on voit cet organe tuméfié, poussé en avant et faisant une saillie ; la sclérotique est injectée par de nombreux vaisseaux variqueux. Le tout décèle de nombreuses glandes squirrheuses qui garnissent toutes les cavités situées derrière ou au-dessous du maxillaire inférieur, des glandes nombreuses existent également sur le devant de la face, cachent le masseter; le maxillaire inférieur lui-même serait comme enfoui dans tous ces paquets glanduleux, s'il n'était gonflé et ne formait une sorte de saillie osseuse vers la symphyse du menton. Douleurs de tête atroces, souvent lancinantes, qui ne permettent pas à la malade de sommeiller ; ces douleurs s'exaspèrent au lit, amaigrissement de tout le corps ; cette femme est dans le désespoir.

PRESCRIPTIONS : *Pilules et frictions sur la langue avec les préparations tour à tour stanno ou arsénico-cuivriques (1), fomentation sur toutes les tumeurs, avec la préparation plombo-bismuthique incorporée dans nos eaux factices.*

Sous l'influence de ces médications les glandes ne

(1) Il est bon de se rappeler que toutes ces mixtions sont réactionnées par les sels de notre source artésienne.

tardèrent pas à perdre de leur volume; l'œil rentra dans son orbite, la circulation du sang devenant plus régulière, les douleurs de la tête se dissipèrent peu à peu, la malade disait *ressentir une sorte de fraîcheur dans ses tissus et principalement dans tout l'intérieur de la tête*. Le maxillaire inférieur reprit sa configuration normale, enfin, au 18 décembre les deux côtés de la face étaient égaux, la santé générale parfaite, le corps avait repris des chairs et la malade pouvait être considérée comme guérie; elle poursuivit son traitement jusqu'à la fin de janvier 1850.

La femme Bousqueynaud n'a plus fait de remèdes depuis cette époque, je l'ai revue maintes fois très bien portante; elle est morte d'une fièvre typhoïde entre les mains d'un autre médecin, durant le cours de l'été de 1855.

CASIMIR PERLET (24 JUILLET 1849).

SCROFULES. — GUÉRISON.

Casimir Perlet, de Livron (Drôme), âgé de onze ans lors de son arrivée à Celles, issu d'un père rhumatisant, valétudinaire dès sa plus tendre enfance, eut les glandes jugulaires et sous-mentales engorgées depuis l'époque de la première dentition, et dans les suites de nombreux accidents strumeux qui ont déterminé çà et là plusieurs ankiloses. Ayant conservé une constitution cacochyme et de graves affections scrofuleuses, fut conduit à Celles d'après les conseils de mon estimable confrère le docteur Dupré-Latour, de

Valence, pour y être soumis à l'influence de nos eaux et de mes médications diverses.

État du malade : Le corps assez bien nourri, ankyloses et cicatrices nombreuses, qui dénotent les anciens ravages de l'affection scrofuleuse. Il existe encore présentement de graves lésions qui donnent la plus vive inquiétude aux parents. Engorgement scrofuleux de l'articulation cubito-humérale droite, ulcération de même nature sur la main droite, principalement sur le medius, le pouce de cette main est fortement engorgé et profondément ulcéré vers sa base tout près de l'avant-bras; au-dessous de l'apophyse du cubitus, ulcérations et tuméfactions strumeuses qui vont se joindre à celles du pouce; le pouce de la main gauche est aussi malade que celui de la main droite; enfin l'orteil du pied droit présente des lésions identiques et très fortes.

PRESCRIPTIONS : Bains artésiens, boisson de l'eau artésienne, frictions sous la plante des pieds avec la préparation cuivrique, pansement des tumeurs et des plaies, avec une préparation plombo-cuivrique associée aux eaux factices.

Un mois de traitement fut suffisant pour donner à l'enfant une santé parfaite et guérir presque tous ses maux. J'eusse voulu le garder quelque temps encore, mais la nécessité obligea les parents de le retirer. Au départ de l'enfant je remis à sa mère des médicaments appropriés à son état.

Un mois plus tard on conduisit chez moi le jeune Perlet; il était parfaitement guéri de tous ses maux, et sa santé ne laissait rien à désirer sous aucun rapport. Je remis à la mère quelques pilules seulement afin de

maintenir cette guérison, qui s'est consolidée à un tel point, que ce jeune homme est aujourd'hui un vigoureux laboureur.

MARIA TOURNY (15 AVRIL 1850.)

SCROFULES.

Maria Tourny, de Saint-Bonnet de Joux, près Charolles, département de Saône-et-Loire, âgée de trente-six ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution en apparence assez bien, issue de parents qu'elle a perdus en bas âge, eut de nombreuses maladies antérieures, entre autres de violentes irritations dans les organes abdominaux et pulmonaires, ainsi que la gale qui lui dura bien longtemps. Maria vit paraître, vers la fin de l'année 1840, une petite tumeur indolente vers le milieu du médius; cette tumeur s'accrut peu à peu, et prit tous les caractères d'une tumeur blanche qui nécessita l'amputation de ce doigt. *Cette amputation fut pratiquée à l'Hotel-Dieu de Lyon, par M. le docteur Pétrequin, et malgré l'habileté de ce célèbre praticien, une sorte de cicatrisation n'eut lieu que depuis l'an dernier seulement après la sortie d'un os du métacarpe. Trois ou quatre ans après cette opération, et avant la sortie de l'os nécrosé, des glandes s'engorgèrent dans le creux de l'aisselle; la main affectée, toujours engorgée, ne permettait aucun travail manuel. Cette pauvre fille ne pouvant subvenir aux besoins de son existence, entra au Calvaire de Lyon en 1845. Malgré tous les soins hygiéniques dont Maria*

était entourée dans l'établissement de Saint-Just, elle y contracta, l'an dernier, des douleurs de sciatique, de nouvelles glandes s'engorgèrent dans le pli de l'aîne, et devinrent, quelques-unes, aussi grosses que des œufs de poule; enfin le genou droit se tuméfia, et Maria fut atteinte d'une autre tumeur blanche, non encore ulcérée, mais bien caractérisée.

État de la malade : Lors de son arrivée à Celles, en avril 1850, le corps est bien nourri, mais les chairs présentent cette espèce de mollesse, cette sorte de bouffissure, qui est propre aux tempéraments lymphatiques; le faciès et toutes les fonctions sont d'ailleurs en bon état. La main droite présente deux tuméfactions lymphatiques situées vers les bases de l'annularius et de l'index, de telle sorte qu'elles forment comme une espèce de godet, au fond duquel on voit la cicatrice du médius; cette main a très peu de force, et la malade ne peut manier qu'avec beaucoup de peine une aiguille durant quelques instants. Le genou droit est beaucoup plus gros que le gauche, des empâtements mollasses, formés par des accumulations de synovie, existent au-dessous et aux alentours de la rotule; la marche est lente et pénible. Respiration courte, petite toux habituelle avec exacerbations fréquentes, poitrine peu sonore sur tous les points, mate au-dessous et sur le bord interne de l'omoplate droite. Il existe encore des empâtements et des paquets de glandes engorgées dans le creux de l'aisselle droite, tout le long et sur la corde antérieure de ce bras. Les extrémités pelviennes sont engorgées aux alentours des malléoles, et autour du bas de la jambe

droite, l'engorgement est dur et s'étend jusqu'au mollet.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens et boisson de l'eau artésienne, traitement cuivrique.*

Maria quitta l'établissement, le 26 septembre, cinq mois après son entrée en traitement; elle eût été très bien si elle n'eût fait une chute qui lui avait ployé le genou peu de jours avant son départ; cet accident fit tuméfier le genou et paraissait devoir nous donner des inquiétudes sérieuses; du reste, toutes les glandes avaient disparu, la main était bien, la santé parfaite. L'accident survenu vers la fin du traitement n'eut pas de suite, ainsi que nous l'apprit une lettre de Maria.

Cette jeune fille revint l'année suivante passer encore deux mois à Celles, elle va très bien. Je l'ai revue il y a peu de temps à Lyon, elle se porte à merveille.

CATHERINE GOËT (1850.)

SCROFULES.

(Sortie de la maison des incurables du Calvaire de Saint-Just de Lyon.)

Catherine Goët, de Saint-Just-d'Appendule, département de Saône-et-Loire, âgée de vingt-cinq ans, profondément rachitique, issue d'une mère morte d'une maladie chronique dans un âge peu avancé, ayant habité pendant deux ans une maison nouvellement bâtie et très humide, éprouva, six mois après son entrée dans cette maison, des douleurs vagues et errantes; à ces douleurs se joignit dans les suites une première glande

située dans le creux de l'aisselle droite, cette glande resta stationnaire pendant deux ans, elle se tuméfia et s'abcèda dans les suites. Une seconde tumeur indolente survint sur la région sternale, vers la partie antérieure et supérieure ; peu à peu cette tumeur s'irradia au loin et s'abcèda à la longue. Deux ans plus tard, Catherine eut une maladie très grave, cette maladie fut dite *fièvre muqueuse* par son médecin. Une petite toux s'établit à son entrée en convalescence, et cette toux s'est maintenue jusqu'à ce jour en prenant insensiblement une intensité toujours croissante. Catherine, dans ce temps-là était, dit-elle, assez grande et d'une taille bien prise ; mais des douleurs atroces survenues plus tard et d'une grande durée l'ont rendue complètement rachitique.

Entrée dans la maison des Incurables du Calvaire de Saint-Just, à Lyon, elle n'avait d'autre espérance que celle d'être toujours souffreteuse, mais lors qu'elle eut connaissance de l'établissement de Celles, elle renonça à la petite position que lui avait créée la charité de monseigneur le cardinal de Lyon pour venir me demander la guérison de ses maux.

État de la malade : Le faciès est passable pour une rachitique, mais le corps est mal nourri. Il n'existe pas de glandes à la face et selon le trajet des veines jugulaires ; on voit cependant auprès de l'attache inférieure du sterno-mastoïdien droit la cicatrice imparfaite d'une ancienne glande ; sur les deux bras ainsi que sur la main droite, il existe de nombreuses et profondes cicatrices adhérentes ainsi que des empâtements lymphatiques assez volumineux ; le pouce de la main

gauche est gros et présente deux orifices fistuleux ; les cordes du creux de l'aisselle gauche sont tuméfiées et repoussées par des paquets glanduleux sous-jacents ; ces glandes roulent les unes sur les autres sous la pression des doigts qui les explorent, plusieurs d'entre elles sont ulcérées et rendent un pus séreux. Toute la région latérale gauche est tuméfiée par des empâtements ou des corps glanduleux ; on y voit de nombreuses cicatrices, dont une se déchire souvent et rend une sanie qui est produite par l'exfoliation d'une côte cariée. Toux fréquente et pénible, surtout pendant la nuit ; dyspnée habituelle qui s'exaspère après la plus légère ascension ; absence de crachats , sueurs nocturnes abondantes, principalement sur la région sternale ; palpitations fréquentes et très fortes ; suffocations ; rubéfaction de la face ; enfin matité profonde sur toute la région gauche et la partie inférieure et externe du côté droit ; le côté gauche cependant résonne sur la partie antérieure et supérieure, et assez bien sur la plus grande partie du côté droit.

PRESCRIPTIONS : *Médications tour à tour stanno-arsénico-cuivrique, ou simplement stanno-arsénicales, administrées le plus ordinairement par la méthode iatraleptique, mais quelquefois aussi sous forme pilulaire ; pour topiques j'employai la préparation plombo-cuivrique ; mais le plus souvent je me bornai à des lotions avec l'eau distillée de nos Roches ; aspirations du gaz.*

Sous l'influence de ce traitement pris, quitté à maintes reprises, pendant l'espace de deux ans, Catherine a vu disparaître tous ses maux ; les tumeurs et les glandes se sont toutes dissipées ; les palpitations ont

cessé, plus de dyspnée, la respiration au contraire est libre et facile; la poitrine résonne sur toute son étendue; cette fille enfin était en nous quittant aussi bien que possible sous tous les rapports.

J'ai eu de ses nouvelles par Marie Tourny; sa santé est toujours aussi bonne que possible.

MADemoiselle ANAIS B*** (1847.

MAL VERTÉBRAL DE POTT. — GUÉRISON.

Mademoiselle Anaïs B***, de Livron, âgée de dix-sept ans lors de son arrivée à Celles en août 1847, d'un tempérament autrefois fortement nuancé par la prédominance de la lymphe, d'une constitution chétive, issue d'une mère valétudinaire, ayant été souffreteuse durant tous le cours de son enfance, sujette à des maux de reins ainsi qu'à de sourdes coliques qui prirent récemment une intensité progressive, devinrent atroces, et obligèrent les parents de la malade, après bien des médications infructueuses, de la confier à mes soins.

État de la malade : Le faciès est coloré, mais comme bouffi; une rougeur violacée des pommettes contraste avec un fond de pâleur de la peau et l'excavation des yeux; corps amaigri, principalement les membres pelviens; peau râpeuse et comme chagrinée; flaccidité des muscles.

La malade ne se soutient qu'avec peine sur ses jambes; elle marche très lentement, avec beaucoup de précaution, à l'aide d'un bras (la pointe des pieds

en dedans), et semble craindre à chaque instant de fléchir. Mademoiselle Anaïs éprouve souvent, même dans les instants de repos, la sensation d'un coup de fouet qu'on lui sanglerait autour des reins; enfin rapetissement de la taille, gibbosité des trois vertèbres lombaires, principalement de la quatrième, qui, tuméfiée, semble vouloir s'échapper de la colonne vertébrale; elle est très douloureuse au toucher; ventre gros et bouffi, tension et proéminence dans le bas-vertèbre, surtout dans le pli de l'aîne du côté droit.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens, boisson de l'eau de la source artésienne, traitement stanno-cuivrique.*

Deux mois et demi de traitement produisirent une grande amélioration dans l'état de la jeune malade; je lui remis au moment de son départ *des médications cuivriques, et je lui appliquai deux cautères sur les lombes, en lui recommandant de les entretenir avec beaucoup de soin.*

En 1848, la malade était si bien, qu'elle ne jugea pas convenable de revenir à Celles; elle conserva cependant ses cautères jusqu'en 1849, et suivit mes conseils hygiéniques avec beaucoup de ponctualité. Cette malade est aujourd'hui mère de famille.

JACQUES FAUGIER (1850 ET 1851).

MAL VERTÉBRAL DE POTT. — GUÉRISON.

Faugier (Jacques), tailleur à Lavoult, âgé de trente-quatre à trente-cinq ans en 1850, ayant eu deux frères

morts phthisiques, eut la gale dans son enfance, ensuite la teigne jusqu'à l'âge de douze ans; cette teigne se dissipa sans remèdes, et F*** fut bien portant jusqu'à seize ans, époque où il commença son apprentissage.

De seize à vingt ans, F*** eut des indispositions assez fréquentes; il habita Paris depuis vingt jusqu'à vingt-cinq, et sa conduite fut toujours très régulière; à vingt-quatre ans, F*** contracta un point douloureux vers la région supérieure du côté droit de la poitrine. Cette douleur s'accrut insensiblement jusqu'au point d'empêcher le sommeil et d'obliger le malade de tenir le bras en l'air. Après avoir été traité pendant un an par M. le docteur Pourrat, qui prescrivit un régime sévère, de fréquentes saignées et l'usage de la digitale, ce jeune homme rentra au sein de sa famille, se maria peu de temps après, et jouit d'une santé passable jusqu'à sa trente-unième année. A cet âge, F*** commença à se plaindre de maux de reins, qui s'accrurent peu à peu, prirent à la fin beaucoup d'intensité, et forcèrent cet homme à se mettre à un traitement sérieux.

État du malade au 9 janvier 1850 : Corps charnu et épais, mais chairs flasques et molles; faciès bouffi; douleurs lombaires qui ne permettent pas l'extension des jambes; marche difficile; pointes du pied en dedans; toutes les fois que le malade veut faire une flexion du tronc, il éprouve autour du corps et à la hauteur de la quatrième lombaire la sensation d'un coup de fouet sanglé sur cette région; il ne peut se redresser que bien lentement et peu à peu; impression

permanente d'endolorissement autour des reins ; cette impression est douloureuse au plus léger mouvement du corps ; aussi, le malade est-il obligé de tenir constamment une main sur les lombes, et de marcher bien doucement comme s'il craignait instinctivement une dislocation du tronc ; enfin, saillie évidente de la quatrième vertèbre-lombaire poussée en arrière ; tension douloureuse et considérable du ventre, surtout dans la région inférieure du côté gauche ; l'abcès par congestion se dessine.

PRESCRIPTIONS : *Boisson de l'eau de la source artésienne et traitement stanno-cuivrique ; application de deux cautères aux lombes sur les deux côtés de la quatrième vertèbre.*

Le 7 avril 1850, le malade, après avoir suivi son traitement avec beaucoup de régularité pendant plus de deux mois, avait suspendu les médications cuivriques depuis quinze jours. La vertèbre lombaire était presque rentrée dans sa place, le malade pouvait faire quelques mouvements de flexion sans trop souffrir ; le ventre était moins large et l'abcès par congestion semblait dissipé.

PRESCRIPTIONS : *Reprise du même traitement cuivrique.*

15 juillet : Le malade a passé quinze jours à Celles, où il a pris les bains. Amélioration progressive mais moins suffisante.

F*** continua et quitta tour à tour son même traitement, et jusqu'à la fin de février 1851 ; depuis cette époque, il n'a plus fait de remèdes, mais il a entretenu ses cautères jusqu'à la fin de juin 1851 ; il jouit actuellement d'une santé parfaite, et sa maladie ne laisse plus de traces.

Je possède plusieurs cas analogues; mais évitons d'exposer des faits qui nous entraîneraient trop loin, et revenons à l'exposition de quelques cas de tumeurs blanches articulaires.

MARIE BRISSOT.

TUMEUR BLANCHE DE LA MAIN GAUCHE.

Marie Brissot, de Tain (Drôme), âgée de vingt-cinq ans en 1848, avait reçu en 1846 un coup violent sur le poignet de la main gauche; l'inflammation qui s'établit sur cette partie avait déterminé une enflure considérable de toute l'articulation; douleurs intenses; abcès consécutif; enfin tumeur blanche bien caractérisée qui ne céda point aux soins si éclairés du docteur Pialat; cette résistance fut due au tempérament lymphatique de cette jeune personne.

Le docteur Pialat, pour vaincre la chronicité d'une lésion qui n'était plus inflammatoire, prescrivit les bains et les eaux de Celles à sa malade, et Marie se rendit auprès de nous vers les premiers jours du mois de juin 1848.

État de la malade : Marie est assez bien en chairs, cependant le faciès est blême et dénote d'anciennes souffrances; l'articulation du poignet de la main gauche est tuméfiée dans tout son pourtour, elle présente plusieurs orifices fistuleux qui rendent de la sérosité; la malade ne peut se servir de sa main pour aucun usage; du reste absence de douleurs si la main reste dans le repos.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens ; boisson de l'eau artésienne ; médication stanno-cuivrique.*

Trois mois de ce traitement guérèrent si bien la malade, qu'elle se mit en service, et remplit à Celles même les fonctions de cuisinière pendant le reste de la saison. En nous quittant, Marie entra comme domestique dans une maison de Lyon ; j'eus plusieurs mois après de ses nouvelles ; elle était très bien à tous égards, et son service ne la fatiguait pas.

MADAME VIEUX (1851 ET 1852).

TUMEUR BLANCHE DU GENOU GAUCHE. — GUÉRISON.

Madame Vieux, de Suze, canton de Crest nord (Drôme), âgée de quarante-sept ou quarante-huit ans, d'un tempérament lymphatico-bilieux, d'une constitution assez robuste, d'une petite taille, d'un squelette épais, avait eu à diverses époques des douleurs rhumatismales ; portait depuis quinze mois, lors de son arrivée à Celles en août 1851, une tumeur blanche du genou gauche, qui avait été traitée tour à tour par mon ami le docteur Morin, de Crest, et par l'honorable docteur Faure, de Die (Drôme), qui, connaissant une guérison analogue (1) obtenue à Celles, m'adressa cette dame.

État de la malade : Le corps est bien nourri, cependant le faciès est un peu altéré, et la couleur âcre des joues contraste avec un fond de pâleur ; le genou

(1) C'était l'accoucheuse de Die.

gauche est très gros, gonflé dans tout son pourtour, le creux du jarret rempli de glandes ou de tissus engorgés efface les cordes qui enlacent cette cavité; la rotule et le ligament rotulien sont poussés en avant par la tuméfaction de cette jointure; fluctuation manifeste sur les deux côtés et au-dessous des bords du ligament rotulien. Cette tuméfaction pénètre visiblement au-dessous de la rotule et dans l'intérieur du genou; sourde douleur sujette à de fréquentes exacerbations; la malade enfin ne marche que très lentement, à l'aide de deux béquilles, et en appuyant à peine la pointe du pied seulement.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis ; boisson et pastilles de l'eau artésienne ; médication stanno-cuivrique.*

Cinq semaines de ce traitement suivi avec beaucoup de régularité procurèrent un dégorgement considérable dans la tumeur. Madame Vieux, en nous quittant, marchait à l'aide d'un bâton, et se soutenait en outre sur un bras dans les endroits difficiles; je lui remis des préparations stanno-cuivriques lors de son départ.

Retour à la mi-juillet 1852 : La malade était très bien, elle marchait il est vrai en boitant, mais sans le secours du bâton; genou raide, mais peu d'enflure; il restait cependant un léger empâtement pour le ligament rotulien.

Un mois de traitement dissipa toute cette bouffissure, et la malade, en nous quittant au 17 août, n'avait plus qu'une certaine raideur qui ne l'empêchait pas de marcher lestement et de courir au besoin.

PIERRE VÉRILHA (20 JUILLET 1853).

TUMEUR BLANCHE DE L'ARTICULATION TIBIO-TARSIENNE GAUCHE.

(Ce malade me fut adressé par M. Édouard Binet, d'Annonay, et le docteur Desgrand.)

Vérilha (Pierre), cultivateur, demeurant à Annonay, âgé de vingt-un ans en 1853, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution ordinaire, portait depuis cinq ans une tumeur blanche ulcérée de l'articulation tibio-tarsienne gauche; cette tumeur l'avait cruellement fait souffrir les années précédentes; il avait même gardé le lit pendant un an. Traitée par l'huile de foie de morue, les préparations iodurées et une foule d'autres remèdes que Vérilha n'a pu me définir, le sort de ce jeune homme s'était enfin amélioré, mais il était loin d'être guéri lors de son arrivée à Celles, le 20 juillet 1853.

État du malade : Le faciès est celui d'un scrofuleux qui a souffert et qui souffre toujours; le corps cependant est assez nourri. Le malade marche avec un bâton, il peut même faire quelques pas sans recourir à ce point d'appui, mais alors il boite beaucoup; il progresse avec une grande lenteur et fléchit le corps à demi. L'articulation est tuméfiée et difforme; le tendon d'Achille et les deux malléoles sont cachés dans cet engorgement; derrière la malléole interne on voit un ulcère de quatre centimètres de longueur sur deux ou trois de largeur et deux de profondeur. Douleurs lancinantes et fréquentes dans l'intérieur de l'articula-

tion; ces douleurs s'exaspèrent pour la cause la plus légère; le malade ne peut se livrer à aucun exercice un peu suivi.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens; boisson de l'eau artésienne; médications cuivriques.*

Le malade ne tarda pas à quitter ses bâtons; bientôt il marcha droit et même avec assez de fermeté; trois semaines après, l'ulcère était cicatrisé et quelques jours plus tard Vérilha commença à se rendre utile dans les fermes. En nous quittant vers les premiers jours d'octobre cet homme n'éprouvait depuis longtemps aucune espèce de douleur; il marchait avec facilité et travaillait la terre; l'articulation et le pied enfin avaient une forme presque normale, le jeu du pied sur la jambe seulement était très borné, presque nul.

J'ai eu plusieurs fois des nouvelles de ce malade qui a constamment servi les maçons depuis son départ de Celles.

MARIE SEIGNOBOSE (JUILLET 1853).

TUMEUR BLANCHE DU GENOU DROIT.

Marie Seignobose, d'Avezin, près Annonay, âgée de vingt-un ans en 1853, me fut adressée par mon jeune et bien estimable confrère le docteur Dufour, d'Annonay.

Marie Seignobose est d'un tempérament lymphatique, d'une constitution assez robuste; elle eut la teigne dans son enfance, à cela près elle avait joui d'une santé parfaite jusqu'à sa quinzième année; l'évolution mensuelle s'opéra sans orages, mais vers la seizième

année Marie eut l'imprudence de se baigner dans une eau très froide dans un moment où elle ruisselait de sueur ; au sortir de ce bain elle éprouva un malaise subit et fut si dolente à l'instant qu'elle ne pouvait, sans souffrir, se toucher n'importe sur quelle partie du corps ; des croûtes ne tardèrent pas à paraître sur la tête ; les glandes cervicales s'engorgèrent. Trois mois après le genou droit devint dolent et se tuméfia ; les croûtes de la tête ainsi que les glandes cervicales s'effacèrent ; au fur et à mesure de leur résolution le genou devenait de plus en plus dolent. Le docteur Garidel consulté fit appliquer un cataplasme préparé avec des graines de bruyère, du miel et du petit lait ; ce mélange fit d'abord assez bien ; il fut cependant remplacé dans les suites par une espèce d'onguent composé d'une mixtion de savon blanc, d'huile d'olive, moelle de bœuf et de quelques gouttes d'eau-de-vie ; la tumeur s'abcéda. Ce dernier remède prescrit fut alors remplacé par un onguent inconnu de la malade ; ce dernier onguent soulagea beaucoup, et cette jeune personne fut pendant trois ans sans éprouver de souffrances. A vingt ans l'articulation tibio-fémorale droite prit un plus grand volume et redevint douloureuse.

Les médicaments dont Marie fit usage à cette époque n'eurent pas le même succès que la première fois.

État de la Malade au 12 juillet 1853. Expression de douleur empreinte sur toute sa physionomie, grands yeux bleus, saillie des pommettes et des angles des mâchoires, tous les traits en un mot portent l'empreinte du type lymphatique. Corps assez bien nourri malgré

que l'appétit soit capricieux et faible. Évacuations alvines irrégulières, crottinées, peu abondantes et pénibles. Sommeil inquiet et peu réparateur, fonctions menstruelles rares et peu abondantes, la malade reste plusieurs mois sans les avoir (*cinq à six mois*). Cependant il n'y a pas d'écoulement leucorrhéique. L'enflure du genou est énorme, elle s'étend depuis le milieu de la cuisse jusqu'au milieu de la jambe ; son périmètre irrégulier et informe est celui d'une tête d'enfant ; les tendons sont durs et inflexibles ; au-dessous des condyles du tibia existent des deux côtés des engorgements très durs et enflammés ; dans le creux du jarret on palpe des corps glanduleux très gros et très durs ; on y voit aussi un ulcère profond à bords calleux qui rend une sérosité ichoreuse ; enfin la rotule enchâssée dans la tuméfaction antérieure est gonflée, immobile, et présente le volume du creux de la main ; l'irrégularité de ces tuméfactions donne un aspect difforme à ce membre ; la malade cependant imprime un petit mouvement à la jambe qu'elle fléchit légèrement sur la cuisse ; au niveau du pli de la jambe il existe deux cicatrices adhérentes irradiées et d'une coloration bleuâtre ; l'une de ces cicatrices est sur le devant de la corde interne et l'autre en arrière de la corde extérieure ; enfin l'extrémité de la jambe amaigrie se raidit si la malade reste longtemps assise ; quand Marie marche elle fléchit beaucoup le corps, elle progresse lentement et boite d'une manière pénible à voir.

PRESCRIPTIONS : *Bains et boissons de l'eau de la source artésienne ; médications cuivriques et à titre de topiques argentiques ou cuivriques tour à tour.*

Le succès de ce traitement fut remarquable ; la tumeur diminua dès le principe ; cette diminution fut progressive et constante sans se ralentir jamais ; toutes les parties dures et enflammées, les tendons eux-mêmes devinrent souples et ne tardèrent pas à reprendre leur consistance normale ; le membre se redressa à un tel point qu'à la fin du premier mois la claudication était presque nulle ; l'ulcère du jarret était cicatrisé ; le genou n'était presque plus tuméfié ; la santé était parfaite.

Après le second mois la guérison ne laissait rien à désirer, elle était aussi complète que possible.

Je n'ai plus eu de nouvelle de cette malade.

Les empâtements lymphatiques, même très anciens, peuvent être guéris par le traitement que j'oppose aux affections tuberculeuses, alors même que le malade ne présente pas le cachet strumeux. L'exemple suivant est une preuve remarquable de cette assertion.

MADAME BERNARD (1846).

ENGORGEMENT DE TOUT UN MEMBRE PELVIEN.

Madame Bernard, de Montbart (Côte-d'Or), âgée de trente-deux ans en 1846. D'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution robuste, fit une chute très grave, il y a sept ans ; le coup porta sur le bassin et le trochanter du côté gauche, et cette contusion fut si violente, quelle détermina l'engorgement de tout le membre. Les médecins de Montbart n'ayant pas réussi à dissiper cet engorgement, la malade fut

conduite à Paris où elle consulta un grand nombre de médecins, entre autres les professeurs Lisfranc et Marjolin; ce dernier donna des soins à madame Bernard pendant dix-huit mois, et en désespoir de cause il l'engagea à se résigner. Invités par feu madame la comtesse de Buffon, les parents de madame Bernard l'obligèrent de se rendre à Celles pour s'y soumettre aveuglément à tel traitement qu'il me plairait de lui prescrire; cette malade n'entreprit ce voyage qu'avec beaucoup de répugnance parce qu'elle n'en attendait aucun résultat.

État de la malade : Le faciès présente de la bouffissure et je ne sais quelle altération qui dénote une affection lymphatique; le membre pelvien cylindrique est aussi gros que le corps d'un enfant et comme soudé dans l'articulation tibio-fémorale, les mouvements de l'articulation coxo-fémorale sont eux-mêmes excessivement limités, et si gênés que la malade ne peut marcher qu'à l'aide d'un bras et avec beaucoup de lenteur, la peau est saine et cependant les chairs résistent au doigt qui les explore avec autant de fermeté que celle de l'éléphantiasis. Madame Bernard enfin passe, pour ainsi dire, sa vie au lit ou sur une chaise longue.

PRESCRIPTIONS : Bains artésiens prolongés de six heures, boisson de l'eau de la source artésienne, médications stannocuvriques.

Ces médications ne tardèrent pas à ramener un dé-gorgement lent, mais constant et progressif de tout le membre; dès le second mois madame Bernard marchait avec des béquilles, au troisième avec un bâton,

et à la fin du quatrième la malade, en nous quittant, ne conservait plus qu'un peu de faiblesse dans un membre qui avait repris ses formes normales.

J'ai revu madame Bernard en novembre 1853, elle n'avait plus fait de remèdes depuis son départ de Celles; elle avait constamment joui de la santé la plus florissante; le faciès et le corps amincis lui donnaient un air de jeunesse qu'elle n'avait pas en 1846, enfin elle était aussi ingambe et aussi leste que possible.

Ces faits sont concluants en faveur de l'administration du cuivre concurremment avec les eaux ou les résidus alcalins de la source artésienne de Celles; mais pourquoi, me dira-t-on, tant de variétés dans vos formules? Noublions pas que cet écrit n'est qu'une sorte d'annonce, la préface d'un autre écrit pour mieux dire: ajournons par conséquent toutes explications ultérieures, et bornons-nous à exposer dans ce moment une autre série de faits qui mettront hors de doute la curabilité du cancer.

PHLEGMASIES CHRONIQUES ET INDURATIVES

DES MAMELLES.

Avant de narrer des observations de cancers guéris, je dois rappeler que les mamelles contractent souvent de vraies phlegmasies que je désigne, avec tous les praticiens, sous la dénomination de mammite chronique. Les caractères différentiels de ces indurations dérivent de ce que, dans les états phlegmasiques, les tumeurs parviennent aisément à la suppuration, tandis qu'elles gangrènent facilement lorsqu'elles ont acquis la dégénération cancéreuse. Les médications qui me sont familières contre le cancer, conviennent à *fortiori* contre la mammite chronique; il faut, on le comprend, moins de temps et des remèdes moins actifs. Citons deux ou trois faits de ce genre.

FEMME FAYARD (9 JUIN 1853).

INDURATION DES SEINS.

La femme Fayard, de Lavoulte, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution heureuse, n'ayant point fait de maladie antérieure, s'étant accouchée vers la fin de la mi-mars dernier,

contracta huit jours après une dureté dans le sein gauche; l'inflammation gagna bientôt toute la mamelle; le sein s'était gonflé et durci sans qu'il se fût manifesté dans son intérieur des douleurs d'une certaine importance. Des applications imprudentes firent naître de nombreux boutons sur la peau, qui provoquèrent un prurit insupportable. La femme Fayard réclama mes conseils le 9 juin 1853.

État de la malade : Le faciès est assez bien, mais le sein est tendre et gonflé, absence totale de lait; la mamelle est d'une dureté squirrheuse, formée par trois glandes à arêtes très vives et très dures, réunies par leur base et presque adhérentes aux côtes; la peau est couverte de nombreux boutons enflammés, le sein droit lui-même présente le volume d'un œuf, il est dur, comme squirrheux, et sa peau présente aussi des boutons, moins nombreux cependant que ceux du sein gauche. Pour l'un comme pour l'autre organe, la peau est amincie et presque collée sur les tumeurs.

PRESCRIPTIONS : Lotions sur les seins avec l'eau factice de Celles, plombo-bismuthique d'abord, ensuite mêlée avec un peu d'éther sulfurique; frictions d'une poudre argentique sur la langue.

18 juin. La malade est très satisfaite, l'eau plombo-bismuthique n'avait pas tardé à guérir tous les boutons et dissipé le prurit; la liqueur éthérée, dont elle avait ensuite fait usage, avait déjà produit de l'effet concurremment avec la poudre argentique; les semi-squirrhosités, moins anguleuses, commençaient à prendre une texture de carnification, et la peau grasse n'adhérait plus immédiatement sur elle.

PRESCRIPTIONS : *Idem.*

Le 15 juillet la résolution des tumeurs a progressé uniformément, et aujourd'hui la guérison est parfaite.

MADAME EUPHROSINE BÉRENGER (19 AVRIL 1855.)

MAMMITE DE LA MAMELLE GAUCHE.

La femme Euphrosine Bérenger, de Livron, née à Chomérac, de la famille Laurent, âgée de trente-trois ans, ayant eu une sœur morte depuis deux ans d'un cancer au sein à la suite d'une mammite consécutive à un mauvais allaitement, la femme Bérenger, ainsi que sa sœur avaient eu une enfance très heureuse. Elles avaient vu la puberté s'établir sans orages, l'une cependant était brune et l'autre blonde, mais elles avaient joui constamment d'une santé parfaite, l'une jusqu'à la fin de son second allaitement, où elle contracta un engorgement du sein qui se termina, au jugement de plusieurs médecins et notamment du docteur Barrier, major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, par un véritable cancer; l'autre nourrit une première fois avec un demi-succès, mais à la seconde couche le sein gauche s'engorgea presque immédiatement; cet engorgement, d'abord peu important, s'accrut peu à peu, devint douloureux, le mamelon s'effaça et la malade ne put plus donner à teter de ce sein.

Les émoullients de toute espèce, et plus tard quel-

ques légers résolutifs, ne produisant aucun effet, la malade se rendit à Celles le 19 avril 1855.

État de la malade : Le faciès altéré dénote une souffrance permanente, qu'aggravent les soucis attachés au nourrissement d'un enfant de deux mois ; le sein gauche très dur, inégal, un peu renflé auprès du bras, présente sur ce point une petite excavation produite par une ulcération qui n'avait cependant rendu que bien peu de pus ; rougeur et douleurs vives dans cette partie ; sur les trois quarts de la tumeur la peau, quoique très tendue, présente sa coloration normale ; la mamelle dans son ensemble est totalement indurée, elle est du volume d'une grosse tête d'enfant, un peu aplatie et déformée ; cette masse, serrée contre les côtes, atteint la clavicule, douleurs lancinantes et formicantes ; tous les mouvements du tronc sont très difficiles, la malade ne peut s'incliner ; assise constamment dans son lit, elle passe les nuits sans fermer l'œil et la respiration est si gênée qu'Euphrosine prétend qu'elle ne pourrait souffler assez pour éteindre une bougie. Douleurs atroces entre les deux épaules ; perte de l'appétit, sueurs constantes et pénibles ; l'enfant cependant suce toujours le lait de sa mère au sein droit, mais il est chétif et couvert de gros boutons rouges et même violets.

PRESCRIPTIONS : *Traitement plombo-argentique, combiné avec les sels de la source artésienne et les eaux distillées de Celles étherées.*

Dès les premiers jours de cette médication, la malade éprouva du soulagement ; la tumeur adhéra moins

à la poitrine, elle se détacha peu à peu et commença à descendre insensiblement. Cependant, une chaleur vive et mordicante se prononça vers la partie supérieure latérale et externe de la tumeur, qui devint rouge et fluctuante sur ce point; au sixième jour, je plongeai un bistouri sur ce point, il s'en échappa du pus, mêlé de sang, la valeur d'une pleine coquille d'œuf; le lendemain la plaie se ferma et ne suppura plus. La tumeur diminuée resta dure, elle changea de forme; devint oblongue et descendit de plus en plus, elle s'aplatit et perdit progressivement de son volume, de telle sorte qu'au 7 mai la glande mammaire, du volume d'une main forte et épaisse dans son milieu, était enveloppée de toutes parts de tissus mous et flexibles, dans lesquels semblait devoir se convertir prochainement tout le parenchyme encore induré de la glande. La malade avait récupéré le sommeil et l'appétit; elle n'éprouvait plus de douleurs dans le sein, et son nourrisson, trouvant un lait abondant, avait repris de la fraîcheur. Tout, en un mot, semblait nous promettre une guérison radicale et prochaine. Un fait important à noter, c'est que des lochies, de plus en plus abondantes, ne tardèrent pas à s'établir et procurèrent l'évacuation de gros caillots d'un sang noir et épais, dont l'expulsion semble coopérer au soulagement de la malade.

Peu de jours après la femme Bérenger quitta Celles, elle était heureuse de sa rapide guérison.

L'utérus et le vagin lui-même sont sujets à contracter des phlegmasies induratives; je pourrais, s'il le fallait, en mentionner plusieurs aussi curieuses qu'inté-

CANCER.

En juillet 1825, je rencontrai, aux bains Saint-Laurent (Ardèche), une mendiante nommée Marie Tарisse, qui avait passé quatre années dans les hospices de Montpellier ou de Cette, pris des bains de mer en grand nombre, et tous les agens thérapeutiques usités à cette époque. Cette pauvre fille était dans un état d'engorgements glandulaires indicibles; ajoutez des bouffissures semi-éléphantiasiques des extrémités inférieures et des ulcérations nombreuses de toutes parts; je conduisis cette malade à Vernoux où je la traitai par des préparations argentiques, pendant dix mois; sa position s'améliora presque jusqu'à la guérison. Etabli à Lavoulte depuis l'année 1826 (novembre), j'avais perdu de vue Marie Tарisse, lorsque je reçus une lettre du 1^{er} septembre 1851, écrite du lieu de Grammaize, commune de Pazayc, canton de Joyeuse (Ardèche). J'extraits de cette lettre les passages suivants :

« ,
» Les divers ulcères que j'avais au haut du
» cou sont cicatrisés et par conséquent ne me font plus
» de mal. Je dois vous dire la même chose de ceux du
» sein. Mes jambes aussi ne suppurent que peu . . .

» Je suis Marie Tarrisse, qui me transportai
 » il y a cinq ans à Vernoux, où vous étiez alors, pour
 » me faire panser par vous, après avoir eu l'honneur
 » et l'avantage de vous avoir vu à Saint-Laurent-lès-
 » Bains.
 » »

Je ne m'occupais pas de maladies chroniques dans ce moment; je ne répondis point à cette pauvre fille et je ne sais ce qu'elle est devenue, mais un fait ressort de cette lettre et de mes souvenirs, c'est qu'elle avait éprouvé de grands soulagemens à la suite du long traitement argentique qu'elle avait subi sous ma direction.

Vers la fin de 1835, je reçus à Celles mademoiselle Rosalie Billot, que feu le docteur Bravais fils m'adressait pour lui faire humer le gaz de la fontaine artésienne, afin de combattre une pneumonie suspecte. Cette malade portait à l'un des seins deux glandes bosselées à douleurs lancinantes; je lui prescrivis je ne me souviens plus quelles préparations argentiques concurremment avec les bains et les eaux. Elle guérit; je la revis en 1836; elle jouissait d'une santé parfaite, elle est morte à la Louvesc en 1857 d'une fièvre typhoïde; cette observation m'étonna et ne m'éclaira pas.

En août 1836, une femme du lieu d'Alissas, canton de Chomerac, nommée Dussère, vint à Celles pour que je l'opérasse d'une énorme tumeur cancéreuse qu'elle portait à l'une des mamelles. J'avais beaucoup de baigneuses, j'ajournai l'extirpation de ce squirrhe, et par manière de préparation, je lui prescrivis quelques bains de l'eau artésienne dépouillée de ses sels cal-

caires et terreux. Une immense résolution ne tarda pas à isoler cette tumeur ; je fus stupéfait.

En septembre de la même année, une femme de Loriol, nommée Payan, qui portait un squirrhe volumineux et très rouge au sein droit, me fut adressée par M. le pasteur Maisonneuve. Des bains artésiens bouillis de six heures de durée firent tomber en gangrène la totalité de cette masse ; la cicatrice se resserra et je crus à une guérison prochaine. Ce cancer resta longtemps à l'état chronique ; cette femme mourut en 1841 d'une espèce de consommation, sa plaie lui donnait peu de souci.

Je voulus essayer plusieurs fois de ce mode de terminaison, toujours je suis parvenu à faire sphacéler les tumeurs, mais c'est là un triste moyen dont je n'userai jamais plus.

Je n'étais cependant pas esclave de mon espèce de procédé opératoire ; dans tous les cas ordinaires, je revenais à mes idées d'autrefois, et je cherchais à obtenir des résolutions par toute espèce de moyens. Les années 1838 et 1839 furent de belles années. Les imperfections de mes procédés ne m'empêchèrent pas d'avoir de nombreux et superbes résultats. Le retentissement des guérisons obtenues à Celles fut tel que, dès le mois d'avril de l'année 1840, je vis accourir dans mon petit établissement une masse de malades qui m'étaient adressés, pour la plupart, par des médecins haut placés et principalement par M. Récamier. Surpris d'une pareille vogue je fus sur le point de décliner tant d'honneur, j'acceptai cependant parce que je pensais que lorsqu'un fait a été avéré il doit se reproduire. Mais

pourquoi toutes mes idées, toutes mes pensées étaient-elles portées dans ce moment vers le mercure et le cuivre?... Un très petit nombre de malades furent soumis aux préparations argentiques, et parmi eux je mentionnerai une cliente de M. Lisfranc, madame M*** de Châtillon. Le cuivre ne fut donné qu'aux scrofuleux, qui presque seuls retirèrent des résultats heureux.

En 1841, après avoir repoussé entièrement et pour toujours le mercure de la médication des maladies de la lympe, j'essayai de prescrire le cuivre aux cancéreux (1) eux-mêmes, mais je ne tardai pas à reconnaître que je tombais de Charybde en Scylla, et vers le milieu de cette saison je revins à l'argent pour le traitement du cancer.

En 1842 et 1843, je ne m'écartai pas un seul instant des médications stanno-cuivriques pour les scrofuleux, et stanno-argentiques pour les cancéreux. Ces années furent belles au point de vue clinique; je me crus maître de la double question qui faisait le tourment de ma vie; à des perfectionnements près je l'étais dans le fait; j'étais au moins dans la vraie ligne que je devais sillonner. Peu de cancéreux guérissaient, il est vrai, mais tous traînaient longtemps leur existence, et ceux qui se soumettaient à des opérations consécutives ne récidivaient pas.

(1) A l'heure actuelle j'associe volontiers le cuivre à mes médications du cancer; des procédés plus délicats que ceux de 1841 me permettent cette addition qui a beaucoup de valeur à un certain période du traitement.

Frappé d'hémiplégie le 2 mars 1844, j'oubliai totalement le cancer, et lorsque plus tard je revins à mes travaux, je me bornai à manipuler pendant trois ans, comme en 1842 et 1843, bornant mes préparations et ne cherchant pas à faire mieux. Les résultats des années 1845 et 1846 furent semblables à ceux de 1842 et 1843 ; rien de plus, rien de moins.

La réputation de Celles grandissait de nouveau, et la saison de 1847 s'annonça aussi brillante que celle de 1840 ; tout fut passablement jusqu'au mois de septembre. Je voulus alors marcher dans la voie du progrès ; je prescrivis des médicaments par la voie stomacale, et des revers affreux vinrent m'attérer.

En 1848 et 1849, je fus tellement rassasié de mes mécomptes, que j'avais pris la ferme résolution de renoncer au cancer pour ne m'occuper que des scrofules et autres lésions congénères.

Dans un voyage à Paris, je voulus dire deux mots à M. Amussat de mes prétentions à cet égard : Nous guérissons tout cela, me répondit cet habile praticien ; mais le cancer, mais la phthisie pulmonaire !..

De retour à Celles, je repris mes études sur le cancer, en modifiant mes plans, sans abandonner jamais plus les sels alcalins de l'eau artésienne, le plomb et l'argent.

Parmi les malades qui se groupaient encore auprès de moi, il en était deux que j'avais presque guéries en 1845. Toutes les deux récidivées, ou pour mieux atteintes d'exacerbations récentes, espéraient en moi et me demandaient avec instances mes médications d'autrefois. Ma mémoire infidèle ne put me servir ;

l'une de mes clientes tomba dans un délai assez court, et fut mourir à Lyon; l'autre, dont je consigne ici l'observation, prolongea longtemps encore son existence, et succomba sans douleurs vers la fin de l'été de 1855. Mon impuissance était pour moi un sujet de désespoir; mais en vain j'ai voulu bien délaissier souvent ce malheureux problème; toujours je revenais sur le même thème en méditant. Le hasard n'est pour rien dans ce monde. Quand un fait a eu lieu, il doit se reproduire. Après avoir épuisé tous les produits de mon laboratoire, et les avoir soumis à mes investigations cliniques, je me mis dans l'idée de distiller les roches sur lesquelles coulent ces sources. Co-associant alors toutes mes recherches antérieures avec mes anciennes et mes nouvelles eaux minérales, je compris que j'étais entré dans une voie nouvelle, et que le cancer, *pris dans de certaines conditions*, était enfin pour moi une chose malléable. Mais traçons d'abord des observations déjà fort anciennes, pour que le lecteur puisse entrevoir la filiation de mes idées, et mes malades actuels se persuader que les guérisons obtenues par mes nouvelles méthodes sont fixes et permanentes.

OBSERVATION DE MADAME LA MARQUISE DE M***.

Madame de M***, des environs de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), était âgée de quarante-sept ans lors de son arrivée à Celles le 20 juin 1839. Cette dame, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution robuste, avait eu des glandes engorgées sur la région

cervicale, selon le trajet des jugulaires, dans le cours de son enfance. Mère de trois enfants, madame de M*** eut une existence heureuse jusqu'à l'âge du retour; mais alors apparut une glande dans le sein gauche; cette glande se convertit en vrai cancer et fut opérée par M. Amussat, en présence de feu le professeur Récamier. Le caractère cancéreux de la tumeur extirpée fut dûment établi en présence de plusieurs médecins; le volume était probablement considérable, car toute la mamelle fut enlevée, et la cicatrice traverse la franche moitié de la région antérieure du thorax. La cicatrice s'établit assez vite, mais peu de temps après, les débris restants de la mamelle s'engorgèrent, les bords de la cicatrice se cordelèrent et présentèrent çà et là des nodosités très inégales, quant à leur volume, quelques-unes étaient aussi grosses que de petites châtaignes; la cicatrice présentait de nombreuses gerçures; enfin quelques rares douleurs lancinantes donnaient à la malade les plus vives inquiétudes; inquiétudes accrues par des douleurs utérines produites par l'engorgement squirrheux du col de la matrice.

PRESCRIPTIONS : *Médications auro-argentiques, co-associées avec l'administration des eaux et des bains ; pansements de la cicatrice avec une préparation plombo-bismuthique.*

Les progrès évidents de ce mode de traitement captèrent bientôt la confiance de la malade, qui le suivit sans interruption et avec la plus grande régularité pendant trois mois. Vers la mi-septembre, la cicatrice était aussi lisse et aussi blanche que possible; la

mamelle restante avait toute la souplesse désirable, et l'engorgement utérin n'existait plus.

Madame de M***, heureuse d'avoir obtenu sa guérison, prit le chemin de Marseille, Grenoble et Lyon, pour retourner chez elle.

Cette guérison eut un grand retentissement, elle me valut en 1840 une nombreuse clientèle de malades, dont un grand nombre envoyés de Paris ; Madame de M*** fut une des premières à se rendre auprès de moi, mais par une fatalité inconcevable et pour céder à je ne sais quel entraînement j'avais, cette année, remplacé la préparation auro-argentique pour la préparation stanno-aurique, madame de M*** ne pouvait se rendre compte de la différence de ses sensations, bien différentes de celles de l'an dernier ; elle était guérie il est vrai, mais elle n'avait pas retrouvé à Celles la quiétude de l'année précédente.

En 1843, madame de M*** revint à Celles pour se faire traiter d'une nouvelle glande qui s'était manifestée dans l'autre sein et d'empâtements nombreux de très petites glandes qui se manifestaient çà et là en paquets dans les tissus graisseux, principalement dans le creux des aisselles et sur la face interne des bras. Elle y est revenue pour la même cause en 1845, 1846, 1847, 1849 et 1851 ; elle y a subi les divers traitements mis en pratique à ces époques, en refusant toujours cependant de prendre des pilules et d'autres médicaments internes ; elle a donc été traitée constamment par les bains bouillis et la méthode iatraléptique, principalement par des frictions sous la plante

des pieds, administrées sous l'influence de l'électricité. Toutes ces médications ont constamment amélioré l'état de la glande du sein droit ainsi que toutes les granulations, sans les dissiper entièrement; la santé a toujours eu une direction avantageuse, et la malade, habituée à ses glandules, se bornait, par des traitements toujours incomplets, à obtenir un résultat suffisant sous le rapport de l'équilibre organique, mais jamais complet.

Durant ce long intervalle, Madame de M*** a eu de fréquentes inquiétudes sur son avenir, principalement à l'époque de la fin de l'évolution mensuelle; elle eut alors des battements de cœur et des maux de tête si intenses, qu'oubliant les glandes et les concrétions graisseuses, je me vis dans la nécessité d'appliquer mon traitement arsenical soutenu par un large cautère mis sur la région du cœur.

Cette médication fut couronnée d'un plein succès, mais la glande n'en fut point modifiée.

Revenu à Celles le 9 juin 1853, madame de M*** portait au sein droit une glande douloureuse au toucher, et du volume d'un œuf aplati; ses paquets glanduleux étaient volumineux et disséminés çà et là. La malade, résignée à son sort, ne me demandait qu'une amélioration analogue à celle des années précédentes, en me disant qu'elle seule survivait depuis longtemps aux suites de son opération, tandis que toutes les personnes opérées en même temps qu'elle avaient succombé depuis bien longtemps.

M. Amussat, en effet, avait opéré quatre malades le même jour; madame de M*** était la plus malade,

et seule pourtant elle vivait depuis quinze ans, tandis que les trois autres avaient succombé depuis de longues années.

Assuré des progrès que le traitement du cancer venait de faire entre mes mains, je promis à ma cliente plus qu'elle n'osait espérer; elle ne tarda pas à comprendre que, sous l'influence de mes nouvelles préparations, son état s'améliorait, et deux mois plus tard elle était heureuse en nous quittant de tout le bien qu'elle avait éprouvé cette fois. Guérie enfin elle put prétendre à un avenir lointain, sans avoir à craindre, ou du moins à prévoir, aucun orage.

Madame de M*** n'est pas revenue à Celles depuis trois ans, sa quiétude est parfaite.

MADAME CASTANIER (1839).

ÉNORME TUMEUR CANCÉREUSE DE LA MAMELLE DROITE.

ATROPHIE DU SEIN GAUCHE.

Cette observation est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle s'est terminée par voie de suppuration, à force de persévérance dans des médications très bénignes; tandis que j'ai vu maintes fois la tumeur s'irriter, durcir, se bosseler et prête à passer à un état d'aggravement bien menaçant, quand j'ai voulu soumettre la malade à l'influence de modificateurs un peu actifs, l'argent même n'a pu être administré qu'avec beaucoup de réserve. Cette observation offre à mes yeux un si grand intérêt, que je la donne avec plus de détails que les autres.

Madame Castanier, de Tonneins, près Bordeaux, épouse d'un sous-intendant militaire, âgée de trente-trois ans lors de son arrivée à Celles le 8 août 1859, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, issue de parents sains, avait joui d'une santé parfaite durant le cours de l'enfance et de la jeunesse; s'étant mariée vers sa dix-huitième année, elle eut plusieurs couches très heureuses, mais ayant habité, depuis sa vingtième année jusqu'à sa vingt-huitième, un pays excessivement marécageux (les landes des environs de Bordeaux), elle contracta des fièvres intermittentes très rebelles, qui résistèrent à toutes les préparations de quinquina, se maintinrent pendant quatre ans, et cédèrent enfin au bouillon de poulet, avec addition de divers herbages.

En 1834, la malade eut (pour me servir de ses expressions) un coup d'air sur les seins, qui détermina l'engorgement de ces organes. Cette première affection guérit sous l'influence de la chaleur et des cataplasmes émolliens. En 1857, madame Castanier, qui habitait alors Alger, contracta un engorgement indolent, lent dans sa marche, et pourtant progressif, du sein droit. Le sein gauche s'atrophia progressivement, au fur et à mesure du développement de son organe similaire.

Appelé à Gap, par suite des fonctions dévolues à son mari, madame Castanier eut recours aux soins éclairés de mon estimable confrère le docteur Roubeau, qui lui déclara que les eaux de Celles étaient seules capables de dissiper un pareil engorgement. Effrayée de son état, la malade, au lieu de se diriger

vers les rives du Rhône, prit la route de Paris, où elle se mit sous la direction du célèbre Marjolin, qui pendant huit mois lui prodigua ses soins, mais la tumeur du sein prit un développement énorme sans changer de caractère, et le mot opération fut prononcé comme dernière ressource. En désespoir de cause, madame Castanier, d'accord avec l'illustre professeur de Paris, se rendit à Celles, où elle arriva le 5 août 1839.

État de la malade : Le sein droit est rond, dur et très compacte ; il offre le volume d'une grosse boule ; son poids fatigue beaucoup la malade qui est obligée de le suspendre à l'aide d'un foulard, de le soutenir avec ses deux mains lorsqu'elle marche, et d'avoir les yeux constamment fixés devant elle, de peur de heurter même une petite pierre. Le sein gauche est complètement atrophié ; une peau desséchée adhère immédiatement sur les côtes ; on dirait qu'il n'existe aucune trace de la glande mammaire dans la région égigastrique ; un peu vers le côté gauche, on observe une tumeur glanduleuse oblongue, de quinze à seize centimètres de longueur sur quarante à quarante-cinq millimètres de diamètre. La partie supérieure du tronc, l'épaule et le bras droit sont très maigres et dans une sorte d'atrophie. Les fonctions animales sont d'ailleurs dans un état satisfaisant.

PRESCRIPTIONS : Bains artésiens bouillis ; frictions sous la plante des pieds avec la préparation zinco-auro-argentique, et sur le sein squirrheux, alternativement avec les préparations tour à tour plombo-bismuthique ou plombo-bismutho-stannique.

La position de cette malade s'améliora sous l'influence de cette médication. Mais laissons-la exprimer elle-même les modifications survenues dans son état au 30 mars 1840, époque à laquelle elle écrivait à M. le docteur Dissez, alors chirurgien aide-major de service à l'hôpital du Gros-Caillou, en le priant de communiquer sa lettre à M. le professeur Marjolin.

« Lorsque j'arrivai à Celles, mon sein avait la consistance d'une grosse rave tournant au bois ou à la pierre; depuis, il est devenu cordes solides enlacant des glandes ramollies, puis ces cordes se sont rompues et métamorphosées en gros filets élastiques, laissant passer les glandes ramollies comme les pepins d'une grenade dans leur filet. Maintenant, ces glandes font comme le levain dans la pâte, se gonflent en se ramollissant, rompent et fendent le filet qui les enveloppent, puis elles baissent sans diminuer assez.

« Il est évident que ce sein restera gonflé, quoique mou, jusqu'à parfaite guérison. Je ne souffre point du tout, ma santé générale est parfaite. Il y a quelque temps, la plus légère occupation des mains me fatiguait; une promenade d'un quart d'heure avait une fâcheuse influence sur mon sein, en y portant le sang. Le 30 mars, me trouvant fort bien et le temps étant fort beau, je fis une promenade de deux lieues, sans ressentir la moindre fatigue; mon sein resta calme, sans rougeur ni gonflement. Depuis je me promène beaucoup. Il fait très chaud; cela ne me fait que du bien. Toute autre indisposition a passé.

» Le sein gauche qui s'absorbait tout dans l'autre,
» ma poitrine, mes bras qui se desséchaient, sont en
» bon état comme toute ma personne. Le flanc gau-
» che, dont je me plaignais sans cesse depuis douze
» ans et que j'accuse de tout, après avoir subi les
» mêmes alternatives que mon sein, quoique d'une
» manière moins apparente, m'a plus vivement incom-
» modé pendant quelques jours, puis s'est entière-
» ment calmé, et tout a disparu. Depuis deux mois,
» je n'ai plus rien là, et les fonctions digestives se
» sont naturellement rétablies. Encore un peu de pa-
» tience et je verrai la fin de tous mes maux.... »

Quelque temps plus tard, en juillet 1840, je vou-
lus, croyant hâter le traitement, recourir à d'autres
préparations argentiques, mais le sein squirrheux s'en-
durcit de nouveau, l'autre se crispa, et je fus forcé
d'abandonner ces médications pour revenir à celles
de 1839, qui ramenèrent bientôt le calme.

En 1841, j'essayai quelques préparations cuivriques,
dans l'espérance de déterminer la résolution d'une
tumeur bien ramollie, il est vrai, mais qui ne voulait
point finir; trompé dans mon attente, il me fallut
encore revenir aux préparations auro-argentiques et
plombo-bismutho-stanniques, qui ramenèrent le
calme et le ramollissement.

En 1842, j'administrai les préparations stanno-ar-
gentiques concurremment avec les préparations
plombo-bismutho-stanniques modifiées. Les seins ne se
trouvèrent pas mal de ce traitement. Ce fut à cette
époque que je reçus à Celles la visite de M. Roubeaux,

autrefois médecin de madame Castanier, qui, quelque temps après, lui écrivit de Gap la lettre ci-dessous :

« MADAME,

» Vous avez désiré connaître toute ma pensée sur
» les changements survenus dans votre maladie. Je
» m'empresse de satisfaire aux vœux que vous m'avez
» exprimés, et je vous répondrai avec la plus grande
» franchise.

» Au moment où vous avez quitté Gap (1) votre mala-
» die était très grave, et malgré tous les traitements,
» je crois qu'elle fût devenue mortelle, si, au lieu d'être
» jeune, vous eussiez eu de quarante à cinquante ans.

» Il ne paraît pas, Madame, qu'elle ait fait un pas
» vers la guérison, bien au contraire, pendant le sé-
» jour assez long que vous avez fait à Paris; et cepen-
» dant vous vous étiez entourée de tout ce que la
» science compte de plus renommé en fait de prati-
» ciens.

» J'ignore dans quelle position vous êtes arrivée à
» Celles; il fallait cependant qu'elle fût bien grave;
» puisqu'il n'était question de rien moins que de vous
» enlever le sein!

» Aujourd'hui, tout est bien changé. Ces glandes,
» ou, pour parler, un langage médical, cet engorge-
» ment que j'ai vu si dur, de consistance presque pier-
» reuse, s'est peu à peu fondu, sans cependant se ré-
» soudre, et c'est cette terminaison par suppuration
» qui doit avoir donné lieu à cette énorme collection

(1) Novembre 1838.

» de liquide que vous avez dans le sein, et qui peut
 » être évaluée à au moins un litre.

» Quand je dis, Madame, que l'engorgement que
 » j'ai vu s'est terminé par suppuration, ceci mérite un
 » court commentaire. Tel qu'il était à votre départ
 » de Gap, et par les moyens ordinaires de la science,
 » cet engorgement n'était pas de nature à donner lieu
 » à une collection séreuse ou séro-cancéreuse, comme
 » je suppose qu'est celle que vous portez aujourd'hui.
 » Cet engorgement devait se terminer par ulcération,
 » et l'ulcère gagner de proche en proche, jusqu'à ce
 » que, votre santé complètement ruinée par l'infection
 » que la sanie qui en aurait découlé aurait transpor-
 » tée dans la circulation, votre fin fût arrivée au mi-
 » lieu d'horribles souffrances. Pour obtenir le résultat
 » actuel, il a donc fallu que les tissus malades se mo-
 » difiasent au point de changer complètement de
 » nature. Je ne connais pas les moyens employés,
 » mais c'est une magnifique conquête pour la science
 » que cette transformation opérée par M. Barrier. .

»
 » Mais revenons à vous, Madame; cette énorme
 » poche que vous portez au sein devra s'ouvrir, si
 » l'on ne préfère donner issue au liquide au moyen
 » d'un petit coup de bistouri. Espérer qu'après la
 » sortie de ce liquide vous soyez parfaitement réta-
 » blie, serait, je le crois, une illusion? car, bien que
 » le mal soit tout à fait local, je n'oserais compter qu'il
 » ne restât quelques petites duretés à fondre, et dont
 » j'ose vous donner le conseil de vous débarrasser en
 » entier pendant que vous êtes à Celles; car, pour les

» maladies du sein, il faut, à mon avis, donner le
 » moins possible à l'avenir.

» Voilà, Madame, mon opinion bien franche, telle
 » que vous la désirez. Veuillez bien croire, je vous
 » prie, Madame, à toute ma sympathie pour tout ce
 » qui peut vous être personnel, et agréer l'hommage
 » de mon respectueux dévouement.

» ADRIEN ROUBEAU.

» Juin 1842. »

Madame Castanier quitta Celles au mois de septembre suivant pour se rendre à Mont-de-Marsan, près de son mari; d'après nos conseils, elle se soumit à une opération qui fut pratiquée par MM. Lartigaux, Dufau et Bancal.

Le 10 février 1843, je reçus de Bordeaux la lettre ci-dessous :

« Bordeaux, 10 février 1843.

» MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

» Madame Castanier est arrivée avant hier de Mont-
 » de-Marsan. Son déplacement a été très flatteur pour
 » moi, attendu qu'elle est venue ici pour recevoir mes
 » soins. Je reconnais l'intérêt particulier que vous por-
 » tez à cette méritante dame que vous avez soignée si
 » longtemps; je suis animé près elle des mêmes senti-
 » ments que vous. Elle a su me faire partager la con-
 » fiance extrême qu'elle accorde à vos lumières et à
 » votre grande expérience, que de nombreux succès
 » viennent tous les jours justifier. Avant d'arrêter au-
 » cun mode de traitement contre la maladie de ma-

» dame Castanier, j'ai cru de première convenance
» de vous exposer son état actuel, et attendre ensuite
» vos avis que nous suivrons régulièrement.

» Vous savez déjà qu'au mois de décembre dernier
» je fus appelée à Mont-de-Marsan pour visiter ma-
» dame Castanier conjointement avec MM. les docteurs
» Lartigaux et Dufau. Cette malade portait au sein
» droit une tumeur énorme, avec fluctuation que
» vous aviez déjà vue, dont la nature avait été si dif-
» féremment déterminée par de nombreux confrères.

» M. le docteur Lartigaux avait fait déjà une interro-
» gation à cette tumeur par une légère piqûre pratiquée
» à la partie la plus déclive. Un peu de sang fourni
» par les téguments intimida sans doute l'opérateur,
» qui se crut dans un fungus hématoïde, et cette
» crainte arrêta sa main. A mon arrivée, je profitai de
» l'ouverture déjà commencée pour introduire une
» sonde, qui pénétra dans un énorme kiste et rap-
» porta une grande quantité de sanie.

» Du moment que nous fûmes fixés sur la nature
» du liquide épanché, je proposai à mes honorables
» confrères de pratiquer une incision beaucoup plus
» grande, afin de donner issue à toute cette matière
» infecte, et de faire ensuite des injections avec de l'eau
» chlorurée. Ma proposition fut acceptée et exécutée
» au même instant. Après le pansement, la malade
» éprouva un bien-être général au moral comme au
» physique. La nuit fut bonne et le sommeil de
» même. Le lendemain, le sein était affaissé; la peau,
» si distendue, s'était contractée et était revenue à
» son état normal.

» Le surlendemain, je quittai la malade dans les
» meilleures dispositions, livrée aux soins de MM. Du-
» fau et Lartigaux. Nous pensions unanimement que
» cette plaie allait, comme toutes les plaies simples,
» marcher rapidement vers la guérison, et que ma-
» dame Castanier allait être débarrassée d'une maladie
» qui l'a tant et si longtemps fait souffrir.

» Cette opinion était d'autant plus probable, que
» le toucher que j'avais exercé sur les glandes mam-
» maires me les avait présentées dans leurs conditions
» normales et sans aucune adhérence au tissu costal.
» Par malheur, nos prévisions ne se sont pas réalisées,
» et je crains bien aujourd'hui que l'organisation du
» sein ne soit envahie par une fâcheuse maladie.

» Voici l'état actuel de cette maladie intéressante
» sous tant de rapports :

» Le volume du sein malade est à peu près le même
» que celui du côté opposé, la peau qui le recouvre
» est d'une couleur blafarde, jaune paillassé; cette
» altération des téguments est limitée dans l'étendue
» du sein; cette portion de la peau offre des rides
» profondes et convergeant de la circonférence au
» centre. Le mamelon a pris le volume d'une grosse
» noix; il est marronné et recouvert d'une peau fine,
» luisante, violacée, d'un vilain aspect. Les bords de
» la plaie extérieure sont renversés en dedans; le per-
» tuis donne issue à une humeur ichoreuse abondante,
» d'odeur très fétide, dont la qualité et la quantité
» sont variables. Lorsque la main embrasse la totalité
» du sein, elle détermine une douleur par la plus légère
» pression. Les glandes mammaires sont dures et en-

» gorgées, elles ont contracté des adhérences avec les
» tissus sous-jacents. Il n'existe aucun engorgement
» dans le plexus axillaire. La santé générale est dans
» un état satisfaisant; le teint du visage est vermeil;
» l'appétit est bon; le sommeil est normal; les fonc-
» tions menstruelles sont paresseuses, toutefois régu-
» lières. Le moral, quoique calme et ferme jusqu'à
» présent, est parfois sillonné par quelques rayons de
» crainte, qu'un esprit observateur saisit au milieu
» d'une apparente sécurité.

» Telles sont, monsieur et honoré confrère, les im-
» pressions que j'ai reçues de l'état de madame Casta-
» nier. Il vous appartient maintenant de nous mander
» ce qu'il faudra faire. Je m'incline devant la confiance
» extrême que la malade a conçue pour le mode de
» traitement spécial que vous avez eu le bonheur de
» créer dans l'intérêt de l'humanité et pour l'honneur
» de l'art. Lorsque vous mettrez au jour votre im-
» mense découverte, je serai un des premiers à sous-
» crire pour l'apothéose que la science vous devra.
» Dieu vous conserve vie et santé.

» En terminant la teneur de cette lettre, dont je
» vous prie d'excuser la longueur, veuillez me per-
» mettre de vous dire un mot de l'opinion que m'a
» suggérée cette malade. Je crains que le tissu mam-
» maire ne soit atteint d'un principe *sui generis* qui en
» opère la désorganisation; c'est selon moi un squirrhe
» ulcéré intérieurement, il est à craindre qu'il ne fasse
» explosion et n'envahisse les parties ambiantes, con-
» tinues et contiguës. Jusqu'à présent il n'existe aucun
» signe, aucun symptôme d'infection générale. Si

» cette maladie était livrée à ma seule thérapeutique,
 » je regarderais comme un devoir de conscience pour
 » moi de faire une incision longitudinale à la peau,
 » de séparer par la dissection celle-ci des glandes
 » mammaires ; de faire l'ablation de ces dernières et
 » de réunir par première intention. Telle serait l'in-
 » dication précise pour moi, si je devais agir seul ;
 » mais je retire toute proposition devant l'espérance
 » que nous promet votre traitement spécial.

» BANCAL, D.-M. »

Quelques jours plus tard je reçus de M. Bancal une autre lettre dont copie :

« Depuis ma dernière lettre, monsieur et très ho-
 » noré confrère, tout a changé de face dans la maladie
 » de madame Castanier ; ce sein d'un aspect un peu
 » fâcheux d'abord ainsi que j'ai eu l'honneur de vous
 » le dire, est dans un état presque normal. La peau a
 » repris sa couleur naturelle, sous l'influence de quel-
 » ques lotions alcalines et du savon ; elle a contracté
 » de bonnes adhérences avec les glandes mammaires
 » rendues à leur volume ordinaire. La tumeur circu-
 » laire, survenue près du mamelon, a éprouvé une
 » induration de couleur violacée et indolente, le per-
 » tuis, qui laisse encore écouler la sérosité, n'a que 25
 » à 50 millimètres ; il est d'un faible calibre. La
 » pression exercée sur le sein avec la main ne donne
 » aucune douleur ; il est mobile sur les côtés à l'instar
 » de celui de l'autre côté. L'ensemble de cette partie

» présente une animation toute normale. Encore
 » quelque temps et j'espère que la nature aura ter-
 » miné son travail adhésif. »

»

» BANCAL, D.-M. »

Madame Castanier m'écrivit de Mont-de-Marsan une dernière lettre, le 23 avril 1843, j'en extrais le passage suivant :

« Depuis dix jours mon sein ne coule plus par ce
 » petit trou fistuleux, reste de l'opération; il ne me
 » fait aucun mal. Le sein est parfaitement maniable
 » et d'une sensibilité normale, ni plus gros ni plus
 » petit que l'autre. Il y a encore des rides, mais bien
 » moins profondes et qui s'effacent de plus en plus.
 » Je suis persuadée cependant que si je pouvais aller
 » à Celles, je consoliderais ma cure. Ma santé gé-
 » nérale est très bonne, et cependant je sens que les
 » bains de Celles me seraient nécessaires, mais je ne
 » puis y aller....»

Madame Castanier n'est pas revenue à Celles, mais je la vis à Annonay, en mars 1851; elle était très bien; il ne lui restait plus qu'une sorte d'excroissance pédiculée, un débris en un mot de son ancienne tumeur qui ne l'inquiétait sous aucun rapport. Mon ancienne cliente habite aujourd'hui l'Afrique et continue à jouir d'une santé parfaite.

Les deux observations suivantes, malgré la longue durée des traitements, offrent un puissant intérêt,

car elles seront dans les suites comme le point de départ des études cliniques et analytiques du cancer.

FEMME BRESSAUD (10 JUILLET 1851).

CANCER DU NEZ ; SQUIRRHES DES GLANDES SOUS-MENTALES.

La femme Bressaud, de Lavoulte, âgée de cinquante ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution robuste, s'étant mariée à l'âge de dix-huit ans, ayant eu six enfants, avait constamment joui d'une santé parfaite et les évolutions mensuelles s'étaient maintenues avec beaucoup de régularité jusqu'à sa cinquante-unième année ; cette femme ainsi que son mari furent toujours de mœurs irréprochables, mais ils habitèrent constamment une maison obscure, fraîche et humide.

En 1835, un petit bouton parut sur le nez et se dissipa sans l'aide d'aucun remède ; peu de temps après d'autres boutons se manifestèrent et se maintinrent avec persévérance ; des croûtes brunâtres couvrirent ces boutons et toutes les fois qu'elles tombaient par une espèce de dessiccation d'autres les remplaçaient immédiatement ; la malade voulut essayer quelques remèdes, mais tous furent impuissants ; et en 1840, un ulcère permanent s'établit et donna des inquiétudes bien fondées à ma cliente.

En 1837, une première glande s'engorgea sous le menton ; cette première tumeur se dissipa, mais peu de temps après d'autres se manifestèrent en grand nombre ; elles pullulèrent à un tel point autour de la

mâchoire inférieure qu'elles forment aujourd'hui une sorte de cravate qui représente assez bien un menton à double étage.

10 juillet 1841. *État de la malade*: La femme Bressaud s'est présentée aujourd'hui au traitement de Celles ; elle est grande, forte et bien constituée ; la peau de la face est soulevée vers sa partie inférieure par un collier épais de glandes qui donnent de la bouffissure à toute cette région ; les ganglions engorgés aux alentours des parotides sont gros comme de petites noix et y forment par leurs réunions des agglomérations ; les sous-mentales sont aussi grosses que des œufs ; les unes et les autres sont très dures, bosselées et sont le siège de quelques douleurs formicantes.

L'ulcère du nez occupe la moitié inférieure de cet organe et principalement l'aile gauche ; des tubérosités, ou pour mieux dire des papilles cancéreuses, s'observent dans son fond ; les bords sont perpendiculaires, frangés et cependant on dirait qu'ils tendent à se renverser en dehors ; couleur rouge lie de vin des ailes du nez et des fosses nasales ; sensibilité excessive de toutes ces parties ; douleurs lancinantes et formicantes dans toute l'étendue de l'ulcère.

PRESCRIPTIONS : *Frictions sous la plante des pieds avec la préparation plombo-bismutho-cuivrique.*

1^{er} août. Les douleurs sont plus rares, des bourgeons gonflent dans l'ulcère dont la couleur est moins livide.

La malade continua ce même traitement pendant quatre mois et le mal resta stationnaire.

PRESCRIPTIONS : Médication par les préparations plombo-bismuthiques alternées avec les préparations

stanniques ; sous l'influence de cette seconde le mal resta stationnaire ; je revins en février 1842 au numéro cuivrique que j'abandonnai bientôt pour administrer en frictions sous la plante des pieds la préparation stanno-argentique et faire des fomentations sur les glandes avec la préparation plombo-bismutho-stannique.

Sous l'influence de ce traitement les glandes perdirent de leur volume mais l'ulcère du nez grandit, devint plus rouge, douloureux et même saignant ; au 8 mai je fis administrer la préparation stanno-argentique sous l'influence des bains électriques.

Cette dernière médication fut suivie avec beaucoup de ponctualité, et sur la fin du mois de mai il y avait une diminution notable du volume des glandes et une amélioration sensible dans l'état du nez ; un fait à noter c'est que les glandes se tuméfiaient après chaque friction pour diminuer peu d'instant après ; de telle sorte qu'une amélioration lente et progressive donna d'abord un contour moins disgracieux à la face, l'ovale du visage se prononça et devint de plus en plus régulier ; les glandes parotidiennes se dissipèrent ; le paquet glanduleux sous-mental devint pendant comme une sorte de poche ; l'ulcère changea d'aspect et se garnit de bourgeons ; sa coloration ne fut plus livide ; les douleurs devinrent rares ; enfin vers les premiers jours du mois d'août 1842, la malade aurait pu être regardée comme guérie s'il ne fût resté une rougeur assez pénible du nez. Je voulus alors prescrire je ne sais quelle application légèrement caustique pour dissiper les dernières traces de cemal et hâter une guérison complète,

mais j'eus l'imprudence de confier ce médicament à la malade, et dès la seconde application, une inflammation violente et la gangrène s'emparèrent de cette région et les parties cartilagineuses du nez se détachèrent. Ici se termina le traitement.

La femme Bressaud a donc perdu son nez mais la cicatrisation s'obtint sans aucune difficulté; toutes les glandes squirrheuses achevèrent de se résoudre et depuis cette époque cette femme possède, à son infirmité près, une santé parfaite; elle a soixante-huit ans à l'heure actuelle. Et cependant le ton de sa carnation et la vigueur de son tempérament sont à peine ceux d'une personne de cinquante.

ROSE BUREL.

CANCER DE LA LÈVRE INFÉRIEURE.

Rose Burel, de Saint-Andéol, canton d'Aubenas (Ardèche), âgée de trente-neuf ans, lors de son arrivée à Celles, en février 1841, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, d'une rare activité, s'étant adonnée avec ardeur aux travaux des champs, et à la filature des soies, vit paraître vers le commencement de l'année de 1836 un petit bouton de nature suspecte vers la commissure gauche de la lèvre inférieure; bientôt toute la lèvre s'hypertrophia, devint dure, irrégulière dans sa forme, se gerça, s'ulcéra dans les suites et rendit un ichor verdâtre. Fréquemment et sans cause appréciable la lèvre se tuméfie et devient d'un rouge livide; ces fluxions s'irradient jus-

qu'aux racines des dents et provoquent leur chute. L'ulcère est fongueux, à bords renversés, il saigne au plus léger contact, en un mot il est vraiment cancéreux. La malade n'ose et ne peut contracter la lèvre. Douleurs lancinantes et formicantes, les formicantes surtout sont excessivement incommodes. Engorgement très dur et bosselé des glandes sous-maxillaires. Toux, déglutition difficile, la malade prétend que son gosier est écorché, par intervalles elle crache un peu de sang, soit habituelle et difficile à étancher.

PRESCRIPTIONS : *Traitement plombo-bismuthique, co-associé avec les aspirations du gaz et plus tard avec les bains, les vapeurs et la boisson des eaux.*

1^{er} octobre 1841. La toux et les crachats n'avaient pas tardé à se dissiper; l'affection cancéreuse était stationnaire et la santé générale étant bonne, je soumis Rose aux médications tour à tour argentiques et auroargentiques.

15 juin 1842. Les glandes sous-mentales sont très petites; l'hypertrophie de la lèvre inférieure n'est plus aussi prononcée; l'ulcère carcinomateux du bord supérieur s'est converti en une espèce d'excoriation couverte par des croûtes assez épaisses; vers la face intérieure de la lèvre, la muqueuse est encore rougeâtre et l'on y distingue de petits boutons perlés semi-cartilagineux qui rendent de l'ichor; ces boutons sont assez nombreux et pourtant isolés; la muqueuse se plisse intérieurement dans tous les sens, mais la plaie se déchire aisément et rend des filets de sang qui font le tourment de la malade. La santé générale est d'ailleurs en très bon état.

Rose ne fit pas de remèdes de tout l'été, elle donna des soins aux malades et par ce fait elle ne fut pas sans prendre une certaine quote-part des médications usitées à cette époque.

20 novembre 1842, reprise du traitement argentique ; boisson constante des eaux artésiennes. Ces dernières médications étaient nécessaires car la lèvre était moins bien qu'au commencement de l'été et saignait très facilement.

20 mars 1845. Rose avait très mal suivi son traitement et cependant il y avait de l'amélioration dans l'état de la lèvre, la phlogose ne s'étendait plus jusqu'aux gencives et l'on n'observait plus cette fourmière de tubercules durs et comme cartilagineux. Le bord supérieur de la lèvre converti en une sorte de plaie superficielle se couvrait de fongosités qui saignaient facilement et se convertissaient en croûtes assez épaisses. Il m'eût été bien facile de délivrer cette fille par une légère opération chirurgicale, mais j'avais à cœur de terminer médicalement cette cure. Je prescrivis par conséquent une médication plus sévère et je recommandai la plus stricte ponctualité à mes diverses prescriptions.

10 mai 1843. La malade n'a fait que peu de frictions sous la plante des pieds, mais elle a suivi le reste de son traitement avec beaucoup d'exactitude. La lèvre moins dure et moins épaisse était infiniment mieux ; plus de granulations, peu de phlogose à l'intérieur. Rose peut manger sans voir déchirer et saigner la faible cicatrice. L'ichor est plus consistant et la lèvre se plisse assez bien. Les bourgeons sont très petits vers les com-

missures de la lèvre, on ne les observe plus que vers le bord inférieur de la lèvre.

15 juin 1835. Rose peut enfin se regarder comme guérie; la muqueuse de la lèvre est rosée, il ne reste plus que quelques croûtes sèches sur le bord supérieur, cette fille enfin peut rire, boire et manger à son gré sans craindre de voir paraître ces hémorragies qui si longtemps ont été pour elle un sujet de désespoir. La santé ne laisse rien à désirer.

Depuis longtemps il ne reste plus de traces de cette lésion; la lèvre animée a perdu évidemment de son épaisseur et cependant on ne découvre ni cicatrices ni aucunes traces de suppuration. Rose est restée attachée à l'établissement; elle est bonne de tous les anciens clients.

MADemoiselle JULIA MAGNARD.

GLANDES ENGORGÉES DANS LA MAMELLE DROITE.

Mademoiselle Magnard, de Serrière, femme de charge d'un ecclésiastique, âgée de quarante-sept ans lors de son arrivée à Celles, en juillet 1841, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution assez robuste, ayant eu, vers sa quarante-deuxième année, des perturbations dans les fonctions menstruelles, s'était rendue à Celles, où elle prit les bains et les eaux Ventadour, dont elle s'était très bien trouvée; éprouva en mars 1841 quelques petites douleurs dans l'intérieur de la mamelle droite; elle fut très étonnée d'y rencontrer, en se palpant, trois glandes bien distinctes; ces glandes

offraient chacune le volume d'une amande à bosselures arrondies. De temps en temps elles étaient le siège de quelques douleurs qui s'irradiaient tout le long du bras.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis ; boisson de l'eau Artésienne ; frictions ; traitement stanno-auro-argentique.*

Départ de la malade, le 3 août ; les glandes avaient déjà perdu beaucoup de leur volume : elles s'étaient aplaties, et la malade n'y éprouvait déjà plus de douleurs.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes pilules.*

Peu de temps après son retour chez elle, mademoiselle Magnard fut entièrement guérie, elle revint à Celles trois ans après, elle jouissait d'une santé parfaite ; j'ai été dans le cas de recevoir de ses nouvelles récemment, elle va toujours très bien.

MADAME B*** (11 JUILLET).

GLANDES SQUIRRHEUSES AU SEIN DROIT. — MÉTRITE.

Madame B***, de Mâcon, âgée de quarante-neuf ans, d'un tempérament sanguin nerveux, d'une constitution médiocre, ayant été sujette à des éruptions furfuracées à la face, n'ayant eu que deux enfants, eut à la suite de sa dernière grossesse une métrite très intense, qui n'est même pas entièrement dissipée ; cette malade avait habité pendant vingt ans un rez-de-chaussée sans cave sous-jacente ; madame B*** a été opérée il y a huit ans d'une glande du sein, du volume d'une noix, par M. le docteur Gensoul, de Lyon, en pré-

sence de M. le docteur Passaquay-Ludger, cette glande fut reconnue pour être lardacée.

État de la malade lors de son arrivée à Celles : Le faciès est assez bon, cependant le corps est amaigri; douleurs errantes qui se portent par préférence vers le côté gauche du thorax; une douleur fixe qui semble prendre naissance vers la cicatrice pour s'irradier dans le bras droit, gêne les mouvements de ce membre; douleurs aux reins; pesanteur au sacrum; gastro-entéralgie; existence d'une glande de la grosseur d'une amande couverte de son enveloppe, vers la commissure externe de la cicatrice, enfin induration du col de l'utérus.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis; médications stanno-argentiques.*

Éprouvée par ce traitement, la malade fut d'abord obligée de le suspendre; soulagée ensuite par des frictions *plombo-bismutho-stanniques* que je lui fis pratiquer sur le bas-ventre et sur la région des reins, elle ne tarda pas à reprendre ses premières médications; deux mois et demi plus tard la malade, en nous quittant, était dans un état satisfaisant; la glande du sein était réduite à un bien petit volume, et la cicatrice n'était pour ainsi dire plus cordée.

Madame B*** revint à Celles en 1844 faire encore un traitement d'un mois.

En 1845, je la revis à Lyon, et je lui remis quelques pilules *stanno-argentiques*.

En 1849, au mois de décembre, madame B*** m'écrivit pour me témoigner toute sa satisfaction. En 1852 et 1853 j'ai su, par les dames de Chignon, de Saint-

Aimour (Jura), et par madame Offarel, de Tournon (Ardèche), que cette guérison a été aussi ferme que solide.

MADAME DE L*** (JUIN 1843).

CANCER.

(Morte après la sixième année de traitement.)

Il faut demander à la mort les secrets de la vie.

Madame de L***, de Grenoble, me fut adressée en 1843 par le docteur Romme de Voiron.

Madame de L*** était d'un tempérament sanguin, d'un squelette élancé, même grêle, elle avait porté durant la cours de son enfance des glandes engorgées, selon le trajet des veines jugulaires; dix-huit mois avant son arrivée à Celles, elle avait reçu un coup dans le sein et une petite glande s'était immédiatement développée dans cet organe; depuis trois ou quatre mois, madame de L*** n'était plus réglée; elle était alors âgée de cinquante-deux ans. La glande du sein n'avait pas tardé à s'irradier dans le creux de l'aisselle, des empâtements, ou pour mieux dire des engorgements accessoires, avaient frappé les cordes du bras, la glande primitive était de l'épaisseur de la main, rouge, ulcérée, aplatie, recroquevillée dans tout son pourtour et adhérente aux côtes; douleurs lancinantes et formicantes.

La première année, je traitai madame de L*** par les bains artésiens, la boisson des Eaux et les préparations stanno-argentiques; elle éprouva des amendements notables dans sa tumeur.

Durant l'hiver de 1845 à 1846, l'affection cancéreuse avait progressé, il était même survenu une tumeur d'un rouge vif, bosselée, à douleurs lancinantes et formicantes, de la grosseur d'une aveline, située au travers de la racine du nez, de telle sorte qu'elle commençait à atteindre les deux yeux et paraissait devoir envahir et dévorer bientôt toute la face; frémissant pour ma pauvre malade, je maudissais mes Eaux, mon art et mes prescriptions diverses. Affectant une confiance que je n'avais pas, je consolai madame de L*** autant que je pus, je lui administrai diverses préparations tour à tour stanno ou plombo-argento-nickéliques concurremment avec le traitement par les bains. Je fus heureux : l'affreuse tumeur qui s'était développée à la racine du nez disparut complètement ; la maladie du sein s'amenda d'une manière notable ; sa santé se rétablit, le calme enfin revint dans l'esprit de la malade.

En 1847, l'état de madame de L*** fut stationnaire.

En 1848, voulant vaincre à tout prix le cancer, je lui administrai ainsi qu'à tous mes malades de cette époque quelques préparations internes. Madame de L*** supporta d'abord assez bien ce genre de médication, mais il survint une irritation gastro-intestinale, qu'il ne fut plus possible de maîtriser et qui paralysa tous mes efforts postérieurs ; cette pauvre malade qui ne succomba cependant qu'en 1849, m'a laissé des souvenirs d'autant plus pénibles, que je lui avais été réellement utile, et que j'avais espéré de l'être plus encore dans les suites.

Ici peut-être le lecteur sera tenté de me jeter la

pierre, mais qu'il songe que les améliorations obtenues durant le cours de ce traitement, que la disparition de la tumeur située à la racine du nez sont des preuves évidentes et palpables que la matière cancéreuse est résoluble; j'avais donc le droit de me livrer à des recherches nouvelles.

FRANCOISE BERAUD ((1844 ET 1845).

SQUIRRHE DU SEIN.

Françoise Béraud, femme Giraud, demeurant au lieu du Pouzat, près Celles, âgée de trente-sept ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament lymphatique, ayant eu trois enfants, quelle avait tous nourris du sein gauche seulement, parce que le droit n'avait point de lait et que son bout était déformé.

Les deux premiers allaitements furent très heureux, mais au troisième le sein droit s'engorgea, devint très dur et douloureux; lorsque l'enfant eut atteint son dix-huitième mois on le sevrà, mais les indurations et les douleurs du sein se maintinrent avec persévérance, elles s'accrurent même jusqu'en mai 1844, époque où cette femme se déterminà à réclamer mes soins.

État de la malade : Le sein offrait le volume du poing d'un adulte, il était dur et bosselé, douleurs lancinantes et formicantes assez fréquentes, pesanteur considérable de tout l'organe, la malade est dans le plus profond désespoir.

PRESCRIPTIONS : *Médications stanno-argentiques.*

Ce traitement, suivi avec persévérance pendant six

semaines, procura un si grand soulagement, que la malade se crut guérie et cessa de me voir.

Au temps des vendanges de 1844 la femme Giraud se plaignit de nouveau de son sein, elle attribuait cette récurrence à l'imprudencce qu'elle avait eu de s'exposer, deux fois, à de violentes pluies d'orage; depuis ce moment son sein s'était durci, tuméfié et redevenu progressivement de plus en plus douloureux.

Consulté de nouveau vers la mi-janvier 1845, je trouvai le sein de la malade plus gros, plus dur et plus enflammé que la première fois, le désespoir de cette femme était à son apogée.

PRESCRIPTIONS : *Pilules plombo-bismutho-stanniques; application, sur le sein, d'une préparation congénère dissoute dans une crème aux œufs et au lait.*

Quelque temps plus tard je modifiai ces mêmes préparations par l'addition de la digitale concentrée.

Sous l'influence de ce traitement les douleurs disparurent, le sein s'affaissa, s'assouplit et au 10 avril la malade était guérie.

Durant le cours de l'été cette femme devint enceinte et elle n'a plus rien ressenti de son mal.

Cette observation appartient probablement à l'histoire des mammites plutôt qu'à celle du cancer; elle devrait donc être rangée auprès de celle d'Euphrosine Bérenger. Cependant, j'avoue que l'aspect et la consistance de la tumeur m'en avait imposé, et je persiste à croire que cette femme serait morte d'un vrai cancer si je ne l'eusse traitée en temps opportun.

OBSERVATION DE MADAME SAINT-LOUIS.

SQUIRRHES.

Madame Saint-Louis, religieuse du couvent de la présentation du Bourg-Saint-Andéol, autrefois supérieure de la communauté de Camaret (près Orange), actuellement supérieure du couvent du Pouzin, âgée de quarante-trois ans lors de son arrivée à Celles, en juillet 1844, douée d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, issue de parents sains, ayant joui constamment d'une santé parfaite jusqu'à l'invasion de la maladie actuelle, s'était donné un coup assez violent sur le sein gauche en 1836. Quelques années après, madame Saint-Louis ressentit des fourmillements dans l'intérieur de cet organe, de vraies douleurs s'y établirent ensuite, et la malade, justement effrayée, consulta tour à tour MM. les docteurs Gondareaux, de Camaret, Ménard, d'Orange, et Cades, du Bourg-St-Andéol, le second de ces dignes et bien estimables confrères, écrivit à la supérieure générale de l'ordre la lettre suivante :

« MADAME LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE,

»

»

» Il existe, sur le sein droit, une tumeur qui m'inspire des craintes et n'hésitez pas à faire partir, sitôt après son arrivée, la sœur pour les eaux de Lavoulte, près le Bourg qui ont à juste raison tant de célébrité

» pour ces sortes de maladies. Je n'entrerai dans
» aucuns détails sur la manière de les administrer,
» laissant au médecin de l'établissement le soin de
» cette direction.

» Si, comme on peut l'espérer, la tumeur du sein
» disparaît par les eaux, je crois qu'il serait utile de
» faire suivre ensuite à la malade un traitement avec
» les préparations (ce traitement est simultanément avec
» celui des eaux), pour combattre et prévenir la dia-
» thèse purulente à laquelle la sœur paraît être portée.

» Voilà, Madame la supérieure, etc... »

Arrivée au Bourg-Saint-Andéol, madame Saint-Louis fut confiée aux soins de mon estimable confrère le docteur Amable Cades qui, croyant à l'impossibilité de résoudre une tumeur pareille, proposa l'amputation instantanée de la mamelle, mais la malade voulut, avec raison, se soumettre d'abord au traitement de Celles.

État de la malade : (au 25 juillet). Le corps est bien nourri, le faciès présente même les apparences de la fraîcheur, cependant on observe une certaine altération dans les traits et une légère teinte jaunâtre qui contraste avec la rougeur un peu âcre des pommettes; les deux mamelles sont engorgées, toutes les deux sont dures, rénitentes vers le centre; des bosselures se remarquent sur le sein droit, dont la glande mammaire, engorgée dans sa totalité, présente un volume aussi gros que le poing; au-dessus du mamelon on observe une sorte de recroquevillement qui adhère au corps de la glande et forme ainsi une sorte de trajet fistuleux;

douleurs lancinantes et formicantes dans l'un et dans l'autre organe; ces douleurs sont soulagées par des applications opiacées.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens, frictions électriques sur les seins et aux alentours; boisson de l'eau artésienne à petites doses; médications argentiques.*

Madame Saint-Louis quitta l'établissement le 3 octobre, la santé générale était dans un état très satisfaisant; le sein gauche était complètement guéri, la mamelle droite était tombante, on n'explorait plus qu'une légère induration vers le bord interne de la glande mammaire, ce dernier noyau de l'engorgement du sein était fendillé en tous sens et ne faisait plus éprouver de douleurs.

PRESCRIPTIONS : *Pilules et pommades stanno-argentiques pour frictionner le sein. Les mêmes préparations plombo-bismutho-argentiques.*

Ce traitement, continué pendant quelques mois, maintint le bien-être obtenu à Celles; toujours inquiètes sur le sort de la sœur Saint-Louis, les dames supérieures de la Présentation, aussi prévoyantes qu'affectueuses, la nommèrent supérieure de la communauté du Pouzin, afin que durant le cours de l'hiver, elle fut sous ma surveillance. Les mamelles continuaient à être très impressionnables, à s'engorger même aux approches des évolutions mensuelles, je prescrivis à la malade les pilules n° 205 et l'huile n° 206 pour lotionner les seins; cette médication a été constamment suffisante pour dissiper tous les orages et faire disparaître jusqu'à la plus légère trace de l'engorgement du sein droit.

Madame sœur Saint-Louis revint à Celles le 24 juillet 1845, elle y séjourna jusqu'au 10 août; elle prit quatorze bains artésiens bouillis et borna son traitement à l'usage des n^{os} 205 et 206; de retour au Pouzin elle continua ces mêmes remèdes pendant cinq ou six semaines encore; elle n'a plus éprouvé depuis aucune appréhension fâcheuse, l'un et l'autre de ces seins sont aussi souples et aussi sains que l'on puisse le désirer. Elle n'a plus ressenti aucune atteinte de ses anciennes douleurs.

MADAME V***, (10 JUILLET 1844).

GLANDES SQUIRRHEUSES DU SEIN.

Madame V*** de Lyon, âgée de cinquante-quatre ans, d'un tempérament bilieux, ayant constamment joui d'une santé parfaite, portait depuis cinq ans une glande squirrheuse, qui avait peu à peu acquis du développement, cette glande avait alors le volume d'une noix couverte de son enveloppe, elle était un peu allongée, bosselée et présentait quelques rares douleurs lancinantes.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis ; frictions stanno-argentiques administrées sous la plante des pieds et sous l'influence de l'électricité, pilules stanno-argentiques, fomentation avec l'éther stanno-argentique.*

Deux mois de séjour à Celles produisirent beaucoup de bien; au départ de la malade la glande ne donnait plus de douleurs et son volume n'était plus que celui d'une amande, Je remis des remèdes à madame V***

dont elle continua longtemps l'usage sans s'inquiéter de sa glande, sa femme de chambre était chargée de lotionner la tumeur avec un pinceau et ne la palpait jamais. Un certain jour, c'était plusieurs mois après son départ de Celles, madame V***, ennuyée de l'assujettissement de ses médications, dit à sa domestique que tous ces remèdes ne lui faisant rien elle voulait les cesser; sa bonne demanda la permission d'examiner le sein et, à sa grande surprise, elle ne trouva plus de glande, madame V*** le palpa à son tour, et ne trouvant rien non plus, elle courut chez M. le docteur Clermont père, qui constata le fait; madame V*** a guéri sans trop savoir le moment où elle avait obtenu ce résultat.

Je revis à Celles madame V*** en 1845 et je pus constater moi-même sa parfaite guérison.

JUSTINE ESTÈBE (1844 ET SUIVANTES).

CANCER DU SEIN.

Justine Estèbe, de Sens, département de l'Yonne, âgée de quarante-deux ans (1844 juillet), époque de son arrivée à Celles; d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution délicate, ayant eu durant le cours de son enfance les glandes cervicales engorgées; avait eu depuis sa vingt-huitième jusqu'à sa trente-deuxième année une gastro-entérite qui la fit cruellement souffrir. Elle vit paraître aux approches de sa quarantième année des ganglions durs et roulants sous les doigts sur l'un et l'autre sein; bientôt des douleurs lancinantes et formicantes dénotèrent le

triste caractère de ces douleurs. Monsieur le docteur Rétif qui donnait des soins à la malade proposa l'extirpation de l'un et l'autre sein; aidé de monsieur le docteur Métivier, il allait opérer la malade lorsqu'après de mûres réflexions ils reculèrent et prononcèrent un pronostic funeste et prochain.

État de la malade : Le corps est très maigre; la peau desséchée et comme collée sur les os; les seins sont très petits et n'offrent l'un et l'autre que le volume d'une pomme d'api; ils sont pleins de petits noyaux glanduleux très durs et bosselés; les noyaux du sein droit forment par leur réunion une masse presque compacte; aussi la malade prétend que cet organe est beaucoup plus pesant que son congénère; enfin symptômes non équivoques d'une gastro-entérite chronique et pourtant assez légère.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens; boisson de l'eau artésienne; pilules stanno-argentiques; frictions sous la plante des pieds sous l'influence du bain électrique avec la préparation stanno-argentique; fomentations sur les seins avec la préparation stanno-argentique très légère et à très petites doses.*

Départ le 25 septembre 1844. Peu de temps après l'entrée en traitement de cette malade, j'avais remplacé le stanno-argentique par le plombo-bismutho-stannique, parce que j'avais cru remarquer qu'il agissait trop vivement sur les glandes. Au départ de la malade la santé s'était bien améliorée; les seins arrondis avaient pris une forme convenable et tous les ganglions plus isolés entre eux s'étaient arrondis, les douleurs lancinantes n'existaient plus.

Retour en mai 1845. La santé a été bonne pendant tout le cours de l'hiver; les glandes se sont maintenues dans le même état qu'au départ; les douleurs lancinantes n'ont plus reparu et de rares douleurs formicantes ont eu lieu dans les temps froids.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens; boisson de l'eau artésienne; friction sous la plante des pieds avec le stanno-argentique; fomentations sur les seins.*

Peu satisfait du résultat de ces médications, je me rapprochai des médications de l'année précédente par les numéros *plombo-bismutho-stanno-argentique*.

Cette nouvelle médication produisit un peu de bien mais beaucoup moins que le traitement de l'année précédente, auquel je revins vers la mi-octobre; dès ce moment une amélioration proportionnelle à celle de l'année 1844, s'établit et vers les premiers jours de décembre, Estèbe était dans un état satisfaisant.

Cette malade revint en 1846; son séjour fut court et je n'ai pas tenu note de ce que je fis pour elle cette année, mais en nous quittant elle n'était point mal.

En 1847, madame Patris de Feû, m'écrivit à son sujet pour me demander des remèdes en me disant qu'il lui était impossible, à défaut de moyens pécuniaires, de revenir à Celles. J'étais altéré de mes revers, je ne répondis pas.

Cette observation est très intéressante en ce qu'elle établit la valeur de ces numéros 121 et 122, qui servent de base à tous mes traitements actuels; qui ont procuré les guérisons si remarquables de mesdames Saint-Louis, Boitard, Duhamel, etc., etc....

Je n'avais plus ouï parler d'Estèbe, lorsque vers les

premiers jours de l'année 1855, je reçus une lettre de monsieur Patris de Feû, dans laquelle il me disait qu'Estèbe allait assez bien.

MADAME D*** (AOUT 1846).

SQUIRRHES DE L'UN ET L'AUTRE SEINS.

Madame D***, de Lyon, âgée de quarante-huit ans, issue de parents sains, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution robuste, mariée à vingt ans, eut trois enfants, ayant essayé de nourrir les deux premiers, ne put continuer leur allaitement à cause de l'apparition de plusieurs dépôts dans les seins; elle eut son dernier enfant à l'âge de trente-deux ans, la malade avait joui d'une santé parfaite jusqu'à l'invasion de la maladie actuelle, elle eut une suppression menstruelle en janvier dernier, mais l'écoulement reparut en février, ne s'étant aperçu d'aucun mouvement fluxionnaire vers les seins, constata en juin 1846, comme par un effet du hasard en se palpant, un gonflement squirrheux dans le sein droit; cet engorgement augmenta peu à peu et vers les derniers temps du séjour de la malade à Lyon, les deux seins se prirent, ils gonflèrent avec rapidité, des douleurs lancinantes et formicantes, donnèrent enfin des inquiétudes à l'honorable docteur Gubian qui m'adressa sa malade en m'écrivant la lettre suivante :

« Je recommande à vos soins éclairés madame
» D***, dont la constitution est brillante et qui, par

» excès même de force a une hypertrophie mammaire
 » qu'il convient de combattre à son début.

» Chez cette dame il y a toujours eu disposition
 » sthénique du côté des organes lactifères : il y a
 » vingt ans que des abcès formés à la surface dans la
 » profondeur des seins firent renoncer à nourrir le pre-
 » mier né. Même disposition à la dernière couche. Et
 » aujourd'hui que l'époque critique arrive, voilà une
 » turgescence générale aux seins avec développement
 » glanduleux.

» Le tempérament sanguin-nerveux lymphatique de
 » madame, la rend très susceptible; elle craint les éva-
 » cuations sanguines. Je pense que ce moyen puis-
 » sant, tout en étant indiqué, ne doit pas être sou-
 » vent répété par rapport à la réaction nerveuse.»

État de la malade : au 14 août 1846. La santé générale est parfaite; l'écoulement mensuel est régulier; le sein droit présente le volume du poing d'un adulte; celui de gauche est aussi gros qu'un œuf d'oie; l'une et l'autre de ces tumeurs sont dures, bosselées et sont le siège de douleurs lancinantes et formicantes; la corde antérieure est fortement engorgée, des glandes squirrheuses s'observent dans le creux de l'aisselle et forment par leur réunion un paquet considérable.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis; boisson de l'eau artésienne; médications stanno-argentiques.*

Durant le cours de ce traitement, j'eus l'occasion de faire examiner madame D*** au docteur Aubenas, qui sourit de mes prétentions; cependant au vingt novembre, jour du départ de la malade, toutes mes médications avaient réussi, et au vingt-six no-

vembre, madame D*** m'écrivait une lettre dont j'extrais le passage suivant :

« Je suis arrivée heureusement auprès des miens,
» et à la joie que tous ont témoignée de me revoir,
» se sont jointes bien des actions de grâces qui vous
» étaient adressées; tous auraient voulu vous exprimer leur affectueuse gratitude, et je sais, Monsieur,
» que votre cœur l'eût compris et y eût été sensible ;
» si quelquefois l'injustice et l'ingratitude viennent
» briser votre âme, portez votre pensée sur les familles
» qui vous doivent la vie de quelques-uns de leurs
» membres les plus chers; pensez que votre nom y
» est béni, qu'il ne s'y oubliera jamais, et que cette
» idée efface l'impression pénible de la mauvaise foi,
» qui vous apprécie en secret, mais que l'orgueil et
» l'intérêt vous donnent pour ennemis. »

Madame D*** revint à Celles en 1847, passer un mois seulement, pour y prendre des bains et des Eaux; elle a toujours joui depuis cette époque d'une santé parfaite.

Cette malade récidiva il y a peu d'années, je ne la revis plus, elle fut soumise à d'autres médications et succomba avec rapidité. Si je mentionne cette observation, c'est que sa fatale terminaison elle-même démontre évidemment que j'avais traité une véritable affection.

MADAME G***, DE CREST.

TUMEURS SQUIRRHEUSES AU SEIN ET DANS L'AISELLE DROITE.

J'écris cette observation sur de simples souvenirs et sur une correspondance assez volumineuse qui a duré pendant un an; j'ai cru devoir tracer cette notice non seulement parce que cette observation a été couronnée de succès, mais surtout parce que j'étais alors dans les vrais principes du traitement du cancer et bien près d'atteindre à la vérité.

Vers les premiers jours de juillet 1845, dans le temps même que j'avais la sœur Saint-Louis auprès de moi, madame G*** aîné vint aussi réclamer mes soins pour des glandes situées dans le sein droit et un engorgement squirrheux, bosselé et à douleurs lancinantes, du volume d'un œuf de dinde allongé, dont la pointe reposait dans le creux de l'aisselle droite, tuméfaction de la partie supérieure de ce membre et endolorissement du bras et même de l'avant-bras. Madame G*** était, je crois, âgée de quarante-cinq à cinquante-cinq ans, son tempérament bilieux paraissait nuancé par une constitution assez robuste, les fonctions étaient toutes en assez bon état, et ses engorgements divers, déjà anciens, étaient venus peu à peu sans causes appréciables, ils avaient résisté à toutes les médications employées jusqu'alors et donnaient les plus vives inquiétudes à la malade.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes que celles de la sœur Saint-Louis.*

Les résultats de ces médications ne tardèrent pas à être satisfaisants; des raisons de famille obligeant madame G*** à rentrer chez elle, elle me quitta plutôt que je ne l'eusse voulu; je continuai cependant à la traiter chez elle par les mêmes moyens, et, de là, une correspondance suivie, entre elle et moi, dont j'extrais les passages suivants d'une première et d'une dernière lettre.

« Crest, le 25 octobre 1845.

» Connaisant votre bonté et votre bienveillance
 » envers vos malades, je prends la liberté de venir
 » vous distraire au moment de vos nombreuses occu-
 » pations en vous adressant ces quelques lignes, car
 » je sens le besoin de venir vous remercier et vous
 » témoigner ma reconnaissance pour tout ce que vous
 » avez fait pour moi pendant mon séjour à Celles,
 » qui, je l'espère, aura pour moi d'heureux résultats.
 » Car j'ai le bonheur d'éprouver un mieux-être bien
 » marqué, mes glandes étant diminuées depuis mon
 » retour au moins de moitié. En continuant avec
 » exactitude le traitement que vous avez eu, Monsieur,
 » la bonté de me prescrire, j'espère que ma guérison
 » ne tardera pas à arriver.

» Quoi qu'il en soit, je serai toujours bien satisfaite
 » d'aller, dans quelque temps, vous voir et prendre
 » vos conseils bien précieux pour moi. En attendant,
 » veuillez avoir l'obligeance de remettre à l'une des
 » personnes qui partiront le plus tôt de Celles, les pi-
 » lules que vous ne pûtes me donner qu'en petit
 » nombre à mon départ. Si déjà M. X. n'a eu la

» complaisance de les prendre, lui ayant laissé la note
 » du numéro. Ces pilules sont : Plombo - bismutho-
 » stanno-argentiques et 198 qui sont plombo-bismu-
 » tho-stanniques. »

Le 8 septembre 1846 madame G*** m'écrivit
 cette dernière lettre :

• MONSIEUR,

» Pendant tout l'automne j'avais toujours conservé
 » un peu d'espoir de faire un petit voyage à Celles où
 » il m'aurait été bien agréable de passer quelques
 » instants avec vous, Monsieur, et tout en acquittant
 » ma dette, vous exprimer aussi ma reconnaissance
 » pour toutes vos bontés. Le seigneur en a disposé
 » autrement, mes devoirs de mère de famille m'ont
 » fortement retenue à Crest. J'espère que plus tard je
 » pourrai aller vous saluer ; en attendant, veuillez
 » recevoir mes bien vifs remerciements.... Dieu soit
 » béni, ma santé se fortifie de plus en plus, mon bras
 » est bien libre maintenant et je puis vaquer à mes
 » occupations; seulement les alternatives de change-
 » ment de température me donnent, par intervalle,
 » une petite raideur qui disparaît avec le temps doux.

» L'engorgement est disparu et se borne mainte-
 » nant à une petite grosseur comme une verrue qui
 » se trouve au bas du nerf, et que vous m'aviez assuré
 » n'avoir pas d'importance. Je mange et je dors bien.
 » J'ai repris sous le rapport physique et moral. L'in-
 » térêt que vous portez à vos malades me fait pren-

» dre la liberté de vous donner ces détails. Veuillez
 » recevoir, Monsieur, l'assurance du parfait dévoue-
 » ment de votre bien reconnaissante, etc. »

Madame G*** est morte en 1855 je ne sais de quelle maladie aiguë; mais elle avait joui d'une santé parfaite pendant dix ans; madame Fauchier, sa confidente et son amie, m'a affirmé souvent la solidité de la guérison que cette malade a obtenue par les traitements de Celles.

A dater du mois de septembre 1847 jusqu'aux premiers jours du mois de mai de 1848, en voulant progresser dans la médication du cancer, j'avais éprouvé des revers si cruels que j'eusse délaissé pour jamais mes poignantes recherches; quelques beaux résultats vinrent cependant rehausser mes espérances et me lancer encore, malgré moi pour ainsi dire, dans les champs de l'expérimentation. Citons deux de ces faits; faits bien importants pour un homme pénétré, comme je le suis, de l'idée que rien ne s'opère par hasard dans ce monde, et que lorsqu'un résultat a été obtenu une première fois, on doit l'obtenir encore en apprenant à mettre son malade dans des conditions congénères; mais, trêve à toutes mes intuitions philosophiques; narrons! oui, narrons seulement des faits,

MADAME P*** (AVRIL 1849).

GLANDE SQUIRRHEUSE DU SEIN.

Madame P***, de Jeissans, canton de Romans, âgée de quarante-cinq à quarante-six ans, issue d'un père

rhumatisant, ayant eu une sœur morte d'un cancer à l'âge de quarante-cinq à quarante-six ans, n'ayant eu que deux enfants qu'elle a nourris avec succès (les enfants de Madame P*** sont âgés actuellement de vingt et quelques années). Depuis ses allaitements jusqu'à l'époque actuelle, Madame P*** a joui constamment d'une santé parfaite; durant son enfance, Madame P*** se souvient comme d'un songe d'avoir eu des croûtes à la tête et des glandes engorgées à la région cervicale; l'évolution de la puberté se fit sans aucun accident; les fonctions de la vie de nutrition et celles de la vie de relation furent parfaites jusqu'aux approches de la quarante-cinquième année.

Durant le cours de juillet et d'août, Madame B*** s'aperçut, en se palpant, de l'existence d'une glande, ou pour mieux dire d'une sorte de concrétion au-dessous de la mamelle droite; Madame P*** fut consulter un médecin domicilié à Saint-Antoine, qui lui donna une eau préparée par lui, et peu de temps après cette concrétion disparut; il est à noter qu'à cette même époque l'évolution menstruelle commença à perdre de son intensité et à diminuer progressivement; aujourd'hui, elle est peu abondante, ou pour mieux dire presque nulle. Il y a deux mois environ que Madame P*** découvrit, en se palpant le sein gauche, une glande dure qui s'est accrue peu à peu depuis ce moment et a acquis actuellement le volume d'une noix un peu allongée selon son grand axe et aplatie sur son milieu; cette glande indolente, il y a deux mois, a acquis de la sensibilité depuis une quinzaine de jours, et procure par intervalles un

sentiment de cuisson et même de petites douleurs lancinantes ; il est à noter que la malade est sujette à éprouver de vagues douleurs lancinantes çà et là, mais il faut observer également que la glande est bosselée et son parenchyme très dur ; notons également que, depuis le mois de mai, Madame P*** a éprouvé des maux de reins assez intenses, une sensation de pesanteur dans l'hypogastre ; le parenchyme de l'utérus m'a paru un peu plus dense que dans l'état normal, surtout vers la partie supérieure de son col ; les fonctions animales sont toutes en bon état ; l'appétit cependant est au-dessous du médiocre, et le faciès offre vers les pommettes une forte coloration qui contraste avec un fond de pâleur du pourtour des orbites et des lèvres.

PRESCRIPTIONS : *Médications internes et externes par nos médications plombo-bismutho-argentiques, alternées avec les lotions de nos eaux distillées, fortement concentrées.*

Six semaines de traitement ; guérison.

MADELEINE FAURE (SEPTEMBRE 1849).

GLANDE SQUIRRHEUSE.

Sur la fin de septembre 1849, je fus consulté par une femme âgée d'une quarantaine d'années, qui était au service de Madame Saléon du Pourchayres. Cette femme, d'une constitution robuste et d'un tempérament en apparence très sain, portait depuis plus de deux ans une glande bosselée qui, depuis quelques mois, lui donnait les inquiétudes les plus vives à cause des douleurs lancinantes et formicantes qui

prenaient une intensité croissante ; le volume de cette glande était plus gros que celui d'une noix, et le sein offrait un empâtement considérable tout à l'entour de la tumeur ; du reste, la santé générale était bonne et les évacuations mensuelles normales.

Pour tous remèdes, je prescrivis à cette femme des pilules *stanno-arsénio-nickélo-argentiques*.

Je recommandai à cette femme de n'en prendre qu'une ou deux au plus dans la journée.

J'avais oublié cette malade lorsque, vers la fin janvier 1850, je la vis arriver chez moi pour me remercier de mes soins ; elle était ivre de bonheur, la glande avait entièrement disparu. J'examinai le sein avec beaucoup d'attention, et dans le fait, Madeleine était parfaitement guérie.

Cette femme me raconta qu'elle avait voulu, par intervalles, forcer son traitement et prendre deux pilules à la fois, mais qu'elle avait été constamment obligée de les suspendre durant un jour ou deux à cause des maux d'estomac qu'elles lui procuraient. Une seule boîte assez grande, de pilules, avait suffi pour guérir cette femme.

Après des résultats pareils à ceux que je viens de mentionner, comment aurais-je pu ne pas reprendre confiance et courage ? L'activité de la préparation dont Madeleine avait fait usage m'effraya cependant ; je déchirai ma formule et je jetai le liquide que j'avais préparé, voulant et m'obstinant à vaincre le cancer par la méthode iatraleptique, sans courir le risque de nuire à mes malades. Mais narrons, oui narrons toujours.

MADAME P*** (12 JUILLET 1849).

GLANDE SQUIRRHEUSE DU SEIN.

Madame P***, de Romans (Drôme), âgée d'une quarantaine d'années, lors de son arrivée à Celles en juillet 1849; d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution robuste, se plaignait depuis six ou sept ans de quelques maux d'estomac qui prenaient, il est vrai, peu de développement; mais leur progression fut cependant assez intense pour engager la malade à venir à Celles, avec la résolution de s'y soumettre à un traitement sérieux.

A l'époque de l'invasion de cette gastralgie, Madame P*** s'était également aperçu, en se palpant, de l'existence d'une petite glande dans le sein droit; cette glande avait progressé très lentement, mais elle avait pourtant acquis le volume d'une grosse amande recouverte de son enveloppe, et donnait de temps en temps des douleurs lancinantes et formicantes qui dénotaient le vrai caractère de cette tumeur angulaire et bosselée. Venue à Celles uniquement pour s'y faire traiter de ses maux d'estomac, Madame P*** fut étonnée de ne me voir préoccupé que de sa glande dont elle aimait à se dissimuler le caractère, malgré qu'elle fût, ainsi que son mari, vivement inquiète de son existence; elle accueillit avec bonheur mes promesses, et oubliant ses douleurs stomacales, elle se soumit volontiers à mes médications anti-cancéreuses.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis, frictions sous*

la plante des pieds avec la préparation stanno-argentique ; lotions sur le sein avec la préparation plombo-bismutho-nickélique dissoute dans l'eau des roches à intervalles très éloignés ; une pilule congénère.

Deux mois et dix jours de ce traitement dissipèrent les maux d'estomac, et la glande fut réduite au volume d'une noisette.

L'année suivante, M. P*** revint à Celles, y fit un séjour de deux mois ; elle y prit des bains artésiens bouillis, y suivit un traitement analogue à celui de l'année précédente, en supprimant toutefois les pilules.

Au 10 novembre, Monsieur P*** m'écrivait : « Ma » femme croit voir du mieux chez elle ; sa glande » semble vouloir se fondre, mais insensiblement ; » quant au reste de sa santé, elle est très bien. »

En 1851 et 1852, Madame P*** revint à Celles, mais les médications antérieures n'avaient plus de prise sur le petit noyau glanduleux ; sur la fin de l'année 1852, je lui fis pratiquer sur les alentours de la glande de légères lotions avec la préparation stanno-argentique (n° 91) modifiée (n° 122). Je lui remis cette préparation avant son départ.

Quelque temps après, Monsieur P***, en m'écrivant, me disait : « Ma femme va lentement au mieux, » Marie aussi, quant à moi je vais bien. » Vers la mi-janvier 1853, je vis chez moi cette Marie que je traitais pour une maladie du cœur ; elle m'affirma que Madame P*** était très bien sous tous les rapports, et qu'il ne lui restait plus rien de sa glande.

A dater de l'année 1850, je ne me suis plus écarté

des préparations stanno ou plombo-bismutho-argentiques, mais j'ai voulu leur donner des formes magistrales et leur chercher des excipients appropriés ; de là les études dont je vais exposer quelques résultats et qui m'ont conduit enfin à ces belles formules que je présente aujourd'hui.

MADAME SOEUR SAINT-BRUNOT (FÉVRIER 1850).

TUMEUR DU SEIN DROIT.

Madame sœur Saint-Brunot, de l'ordre de Saint-Joseph-de-Vaisseaux, née à Sainte-Colombe, près Villeneuve-de-Berg (Ardèche), âgée de vingt-neuf ans, d'une constitution lymphatique, ayant eu des frères et des sœurs morts de maladies chroniques, avait joui d'une bonne santé jusqu'à l'âge de quatorze ans. Le développement menstruel fut orageux, et madame Saint-Brunot éprouva des maladies très sérieuses entre sa quatorzième et sa dix-neuvième année ; elle fut sujette à des mouvements fluxionnaires à la face et aux lèvres ; à cela près, elle fut très bien portante jusqu'au moment de l'invasion de la maladie actuelle. Cette malade avait habité, au couvent d'Entraigues, une chambre obscure où la sœur qui l'avait précédée dans la même cellule avait succombé d'un cancer aigu du sein. Madame Saint-Brunot ressentit il y a trois ou quatre mois des douleurs dans le sein droit sans pouvoir déterminer leur cause ; ayant palpé cet organe elle fut fort étonnée d'y rencontrer une grosse tumeur dont elle n'avait pas même soupçonné

l'existence. La malade ne fit point de remèdes, elle se confia dans la providence jusqu'au jour où elle put se mettre entre mes mains.

État de la malade : Le faciès est bon, le corps est bien nourri; les seins sont naturellement volumineux mais le droit est au moins le double du gauche; la glande mammaire est indurée dans sa totalité, elle présente bien des inégalités et même de vraies bosselures; glandes engorgées selon le trajet des cordes du bras, quelques unes sont aussi grosses que des noix; paquets glanduleux dans le creux de l'aisselle; douleurs lancinantes très fréquentes.

PRESCRIPTIONS : *Frictions sous la plante des pieds et pilules (six par jour), plombo-bismutho-argentiques (numéro 388); lotions sur le sein et sur les glandes avec les eaux factices alternées avec une solution éthérée; à dater de la fin d'avril elle prit des bains artésiens.*

Départ le 22 juin : La malade a suivi son traitement avec beaucoup de régularité et sans éprouver le plus léger accident; le sein s'est ramolli peu à peu, il a perdu les quatre cinquièmes de son volume; il est aplati, il semble vouloir se diviser en deux lobes égaux; plusieurs glandules s'en détachent, la menstruation ainsi que toutes les fonctions sont régulières; tout semble nous promettre une guérison radicale et prochaine.

PRESCRIPTIONS : *Gouttes numéro 329 sur du sucre; pilules et lotions sur les seins avec la préparation plombo-bismutho-argentique numéro 338.*

Sous l'influence de ces dernières médications le sein mûrit, s'abcèda, s'évacua et la plaie se cicatrisa parfaitement deux ou trois mois plus tard.

J'ai eu des nouvelles de la sœur Saint-Brunot; il ne lui reste d'autre souvenir de sa maladie que sa reconnaissance envers moi.

La tumeur de la sœur Saint-Brunot était-elle un véritable cancer, je le crus; cependant, n'ayant point vu la malade vers les derniers temps de sa guérison, je n'oserais l'affirmer; dans tous les cas, je suis bien certain qu'à Paris comme à Lyon on l'eût extirpée tant elle était dure, consistante et paraissait devoir résister à toute espèce de médications.

MADAME CORNET (3 AVRIL 1850).

SQUIRRE DU SEIN.

Madame Cornet, de Crapone (Haute-Loire), âgée de cinquante-quatre ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution délicate, ayant plusieurs parents atteints d'affections squirrheuses, avait joui d'une santé parfaite durant le cours de son enfance; l'évolution de la puberté eut lieu sans orages à l'âge de dix-huit ans; elle se maria à vingt-trois ans et eut quatre enfants, n'ayant essayé d'en nourrir qu'un seul qu'elle fut obligé de mettre bientôt en nourrice à cause de l'apparition d'un dépôt qui se termina par une induration qui donna de sérieuses inquiétudes à la malade; cette induration céda cependant aux applications de ciguë et de farine de lin. Madame Cornet ayant eu de violents chagrins, sa constitution devint délicate et la pauvre femme fut sujette à éprouver des refroidissements qui, plusieurs fois, déterminèrent des mala-

dies bien graves ; les évolutions furent régulières jusqu'à sa quarante-septième année ; mais à cette époque elles devinrent beaucoup plus abondantes que par le passé ; à cet âge encore madame Cornet reçut un coup violent au sommet de la mamelle gauche, cette glande s'engorgea et devint dolente à l'instant ; malgré deux mois de séjour à l'Hôtel-Dieu de Lyon et tous les secours réclamés çà et là, l'affection squirrheuse de ce sein a progressé et s'est accrue jusqu'à ce jour.

État de la malade en avril 1850 : La constitution est usée et le corps amaigri ; digestions stomacales assez faciles, mais pourtant éructations et flatuosités très fréquentes ; matières fécales crottinées, urines peu fréquentes, souvent ardentes, rouges et sédimenteuses, lors surtout que la malade se livre à quelque exercice un peu pénible ; pertes en blanc tous les mois durant deux ou trois jours ; sommeil inquiet et agité principalement à cause de l'impossibilité où se trouve la malade de se coucher sur le côté gauche.

Le bout du sein droit n'existe plus depuis le premier accouchement, et la glande de ce sein, déformée et grumelée, dénote d'anciennes souffrances dans cet organe. Madame éprouve, depuis deux ans et par intervalles assez fréquents, une sensation de circulation froide dans l'intérieur de cette glande. La mamelle gauche offre un volume double de celui de la droite, la glande mammaire est dure et granuleuse, mais elle n'adhère point aux côtes, elle est même encore un peu tombante ; douleurs formicantes dans l'intérieur de cet organe ; ces douleurs s'exaspèrent tous les mois et la glande prend alors un volume beaucoup plus

considérable. La malade ne peut se coucher que sur le dos, elle éprouve des douleurs et une sorte de lassitude dans le bras gauche et sur la région sternale; la peau du sein est couverte de cicatrices produites par de nombreuses applications de potasse caustique.

PRESCRIPTIONS : *Bains et boisson de l'eau artésienne, frictions électriques administrées sous la plante des pieds avec la préparation stanno-argentique n° 91 modifiée, et parfois, avec la préparation plombo-bismutho-argentique n° 388; à l'intérieur, six pilules par jour de la même préparation argentique nickélique, fomentations sur les seins avec les préparations nickéliques alternées parfois, avec les préparations cuivriques n° 387.*

Madame Cornet a séjourné à Celles jusqu'au 8 août, elle avait été obligée de suspendre son traitement à cause des nombreux boutons et des fortes démangeaisons à la peau qui existaient encore lors de son départ de Celles, mais qui s'atténuaient tous les jours; du reste, la santé générale était parfaite, la malade pouvait se coucher dans tous les sens, et les glandes mammaires étaient l'une et l'autre dans un état normal.

P. S. Madame Cornet fut guérie en même temps d'un goître pénible auquel je n'avais fait aucune attention, je ne l'ai su que par une lettre (1).

(1) J'ai vu cette dame en février 1854; elle était parfaitement guérie sans avoir pris d'autres remèdes, et continue à jouir d'une santé parfaite.

MADAME RICHARD (3 JUILLET 1850).

SQUIRRE DU SEIN.

Madame Richard, de Luny, Saône-et-Loire, âgée de trente-deux ans en 1850, d'une constitution médiocre, issue de parents sains, n'ayant point eu de maladie antérieure, mariée à dix-huit ans, eut deux enfants morts tous les deux en bas âge, fut pressée, il y a cinq ans, entre les bras d'un homme vigoureux à un tel point qu'elle poussa des cris aigus et, durant cinq mois après cet accident, elle éprouva sans cesse des douleurs si vives dans la région épigastrique et le flanc gauche, qu'elle fut obligée de garder le lit et de se soumettre à un régime très sévère et, le plus souvent, à une diète absolue. Désolée d'un état de souffrance que les soins de son médecin ne pouvaient calmer, madame Richard fit appeler un bailleul (de Thoissé près Mâcon) qui la pressa, la manipula en tous sens et lui procura de la sorte un grand soulagement sans qu'elle fût entièrement guérie. Peu de temps après une glande se développa dans le sein droit; cette glande très petite dans le principe s'accrut avec rapidité et donna des inquiétudes sérieuses. Traitée par le docteur Gamme, de Pont-de-Vaux, madame Richard fut guérie de ses maux d'estomac et la glande perdit de son volume; les cataplasmes de farine de seigle et de ciguë lui firent beaucoup de bien; mais ce bien devint stationnaire et son médecin lui proposa l'extirpation de la glande; la malade refusa d'obtempérer à ce conseil et cessa tous remèdes; pendant trois ans le mal ne fit

aucun progrès ; un nouveau coup porté sur le même sein renouvella les accidents , et madame Richard , dans son inquiétude , se rendit directement aux eaux de Celles dont elle avait entendu parler.

État de la malade : Le faciès est bien et toutes les fonctions sont en bon état. Sur le sein , vers son bord externe, on palpe une glande inégale dans son pourtour, dure et adhérente aux côtes, son volume est celui d'un œuf de poule aplati ; depuis cinq mois cette glande est le siège de douleurs lancinantes et formicantes dont l'intensité s'est accrue depuis deux mois au point d'interrompre fréquemment le sommeil. Matité et douleurs intérieures dans cette partie ; aspirations pénibles et dolentes.

PRESCRIPTIONS : Bains et boisson de l'eau de la source artésienne ; administration à l'intérieur de la préparation plombo-bismutho-nickélique (n° 383), sous forme de sirop ou de pilules ; à l'extérieur, frictions sur la face interne des cuisses, sur la région de la rate et aux alentours de la glande avec la même préparation nickélique , enfin, frictions sous la plante des pieds (administrées sous l'influence de l'électricité), avec la préparation stanno-argentique n° 91.

11 juillet. La tumeur est déjà détachée des côtes ; elle est toujours, il est vrai, tendue et rénitente, mais elle présente, au toucher, un tissu moins consistant, elle semblait vouloir s'immiscer, faire partie en quelque sorte de la glande mammaire, les douleurs étaient calmées et n'interrompaient plus le sommeil.

17 août. Départ de la malade ; il ne lui restait plus qu'une légère sensibilité dans le sein, je lui remis une

préparation n° 387 analogue au 385, pour qu'elle pût continuer ses frictions sur le sein et aux alentours.

Octobre 1850. La malade me fit dire qu'elle était très bien; qu'il ne lui restait plus qu'un peu de sensibilité dans la mamelle.

En 1853. Madame Richard m'adresse une de ses parentes qui me donna d'excellentes nouvelles de sa cousine.

MADAME CELLARD (1851 ET 1852).

SQUIRRE DU SEIN. — GUÉRISON.

Madame Cellard, de Condrieu, d'un tempérament lymphatico-bilieux, d'une constitution médiocre, n'avait pas eu de maladies antérieures à l'exception de quelques érysipèles de la face, âgée de trente-huit ans, ayant eu trois enfants qu'elle a nourris avec succès pendant quinze ou dix-huit mois, le dernier était âgé de treize ans. Avril 1851. Elle avait été constamment réglée, mais elle eut toujours un peu l'appétit irrégulier depuis son dernier allaitement, enfin, elle éprouva quelques douleurs dans le sein droit en septembre dernier. La permanence de ces douleurs et leur accroissement progressif invitèrent cette femme à palper son sein, ce qu'elle fit en janvier 1851 pour la première fois; elle reconnut l'existence d'une glande déjà volumineuse.

M. le docteur Charrins, consulté, lui prescrivit quelques remèdes insignifiants et la malade eut recours à moi au 10 avril 1851.

État de la malade : Cette malade est d'une taille moyenne, d'une constitution robuste, le corps est bien nourri, la glande située dans le sein droit offre le volume d'une noix couverte de son enveloppe, un peu aplatie vers son milieu ; elle n'est point adhérente aux côtes, mais la peau est distendue et amaigrie, cette glande présente également de nombreuses bosselures ainsi que de fréquentes douleurs lancinantes qui ne sont pourtant pas d'une haute intensité.

PRESCRIPTIONS : Pansement de la glande avec la mixture d'oxyde de plomb, vinaigre, huile d'olive et eau distillée, potasse ferrique, alterné avec quelques frictions de la poudre stanno-nickélo-argentique désignée sous le n° 143 de mon formulaire général ; fréquentes lotions sur le sein avec un éther bismutho-plombo-nickélique n° 155, frictions soir et matin sur la langue avec la susdite poudre stanno-nickélo-argentique n° 143.

Retour le 24 avril. La mamelle est moins tendue, les douleurs ont presque cessé, la malade peut se coucher dans tous les sens, tandis qu'elle était obligée auparavant d'être constamment sur le dos ; la glande commence à se flétrir.

PRESCRIPTIONS : Les mêmes que l'an passé avec addition de frictions arsenicales(1), administrées sous la plante des pieds et sous l'influence de l'électricité ; bains artésiens pris à la température de la source.

Partie guérie le 22 mai.

Retour le 2 juillet 1852. La glande est parfaitement guérie, mais il est resté des douleurs dans la mamelle

(1) Madame Cellard eut des maux de tête assez intenses et de là l'administration momentanée de quelques frictions arsenicales.

et dans le pourtour de l'épaule; depuis quelque temps il y a de l'inappétence et une certaine langueur dans les fonctions digestives.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis, alternés avec les bains à vapeur; frictions électriques avec les préparations stanno-nickélo-argentiques administrées sous la plante des pieds; frictions sur l'épaule et sur le sein avec l'huile ou l'eau n° 74, plombo-bismuthique.*

Six semaines de traitement; guérison radicale et complète, j'ai eu récemment (en décembre) des nouvelles de cette malade ainsi que de madame Bouchet, elles vont bien, très bien, toutes les deux.

MADAME BOUCHET (1851 ET 1852).

GLANDE SQUIRREUSE DU SEIN DROIT.

Madame Bouchet, de Jeansonnas, commune de Bisset, canton de Pellucin (Loire), âgée de quarante-sept ans (1851), d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution forte et robuste, ayant joui constamment d'une santé parfaite, reçut vers sa quarantième année un coup dans le sein droit, qui provoqua l'apparition d'une tumeur. Traitée par le docteur Colrat, major à cette époque de l'hôpital de la Charité de Lyon; elle vit disparaître cette tumeur, mais elle conserva toujours de la sensibilité dans l'intérieur de cet organe. Depuis un an (en septembre 1850), les évolutions mensuelles commencèrent à devenir moins régulières, et depuis cette époque, madame Bouchet s'aperçut que son sein se tuméfiait de plus en plus et devenait réellement douloureux.

La permanence de ces douleurs détermina la malade à recourir aux lumières de M. Moulin, docteur-médecin à Bourg-Argental (Loire), qui prescrivit des applications de sangsues aux alentours du sein, des frictions avec la pommade d'iodure de potassium; la nuit des applications de cataplasmes de riz, et le jour celle d'une peau de chat sauvage. Peu satisfaite de ces médications, madame Bouchet se rendit bientôt à Celles, où elle fut attirée par l'exemple des guérisons de madame Cellard, de Lyon, qui habite Beuf durant le cours de l'été, et celui de la femme Cellard, qui habite Condrieu.

État de la malade. La tumeur située vers la face interne et supérieure du sein droit offre le volume du poing d'un adulte; elle est très dure et bosselée; douleurs lancinantes et formicantes qui s'exaspèrent lorsque la malade fait le plus léger mouvement du bras. Les seins sont naturellement très volumineux, cependant le droit est plus compacte que le gauche et distendu dans tout son périmètre.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens; à l'intérieur pastilles préparées avec les sels alcalins de la source artésienne; frictions sous la plante des pieds, administrées sous l'influence de l'électricité et préparées avec la poudre stanno-argentique n° 397 de mon Formulaire général; lotions sur le sein avec l'eau distillée des Roches désignée sous le n° 326 (Formulaire général).*

Arrivée à Celles le 19 septembre 1851, la malade nous quitta le 9 novembre; elle était alors dans un état très satisfaisant; la santé s'était bien améliorée, et le faciès moins rouge et moins bouffi avait pris une

teinte de fraîcheur; le sein avait perdu de son volume et n'était plus rénitent; la glande moins grosse ne faisait pour ainsi dire presque plus saillie, elle était aplatie, ne présentait plus de bosselures et commençait à se lacérer dans son parenchyme; absence totale des douleurs lancinantes et formicantes. Pour entretenir ce progrès, je remis à la malade : une *poudre nickélo-argentique pour faire des frictions sur la langue*; *d'une mixtion d'oxyde de plomb dans du vinaigre, de l'huile d'olive et de l'eau ferrique, n° 529, pour faire soir et matin des fomentations sur le sein*; *pastilles avec les résidus alcalins de l'eau artésienne* (1).

Retour à Celles, le 11 juillet 1852.

La malade est à peu près dans le même état que lors de son départ, en 1851, cependant il y a une certaine amélioration dans la glande, qui n'a plus la contexture squirrheuse et se fond mieux en quelque sorte avec le sein; absence totale de douleurs lancinantes et formicantes, le bras seulement est lourd lorsqu'elle s'en sert; santé parfaite.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes qu'en 1851.*

Départ, le 11 octobre 1852 : guérison complète.

J'ai eu des nouvelles de cette dame vers les premiers jours de décembre, elle est toujours très bien.

(1) La malade n'avait pas renouvelé ses provisions; son traitement de novembre 1851 à juillet 1852 n'avait donc pas été d'une bien longue durée.

MADAME DE LA J*** (20 MAI 1852).

HYPERTROPHIE DES GLANDES MAMMAIRES. — SQUIRRHOSITÉS
INTÉRIEURES.

Madame T*** de la J***, née à Paris, domiciliée à Mâcon avant son arrivée à Celles, où elle a séjourné près de deux ans, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution médiocre, avait joui d'une bonne santé durant tout le cours de son enfance, elle fut nubile à treize ans, eut la fièvre typhoïde à quatorze, et ne put récupérer sa santé d'autrefois. Madame J*** fut mariée à dix-huit ans et n'eut point d'enfant, elle s'aperçut à vingt-deux ans de l'apparition d'une glande douloureuse dans le sein droit; monsieur le docteur Gerdy consulté ne jugea pas convenable d'en pratiquer l'extirpation et rassura la consultante sur la nature de sa glande. D'autres glandes se développèrent ensuite dans le sein droit; le sein gauche se prit à son tour; ces deux organes acquirent un développement considérable; la malade se rendit à Celles où elle arriva le 20 mai 1851.

État de la malade : Les deux seins sont énormes, ils garnissent tout l'espace entre les deux aisselles, ils se touchent l'un l'autre, ils sont montés jusqu'aux clavicules, la malade enfin n'a pas le libre mouvement de ses bras. Le sein droit présente deux glandes dont l'interne offre le volume d'un œuf aplati et l'externe celui de la paume de la main d'un adulte; tout le tissu am-

biant est engorgé et crépitant; la seconde glande de ce sein couvre toute la face supérieure; la mamelle gauche présente aussi trois glandes squirrheuses moins volumineuses, mais aussi moins dures que celles du sein droit; douleurs lancinantes et formicantes surtout durant le cours des nuits; pesanteur remarquable des deux seins.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens, boissons de l'eau artésienne; médications argentiques analogues à celles de la femme Cellard et de madame Bouchet en 1851 et 1852.*

Ces médications, qui en 1851 avaient si bien réussi à la femme Cellard, firent beaucoup de bien à madame de la J***, mais elles ne la guérèrent pas; les seins se dégorgèrent, les douleurs cessèrent, les glandes perdirent de leur volume, la santé s'améliora et le corps prit des chairs.

Le traitement de 1852 fit aussi beaucoup de bien, les seins reprirent leur volume naturel; l'une des trois glandes du sein gauche se résolut entièrement, toutes les autres devinrent tombantes, s'aplatirent et furent beaucoup plus petites, leur résolution ne fut pas complète; elles résistèrent à toutes mes médications.

Madame de la J*** quitta Celles en avril 1853 (1).

D'où provient la longue portée de ce traitement? J'ai eu d'autres malades, dans le même temps, qui ont eu un sort à peu près identique; cependant malgré la longueur de ces médications, j'ai obtenu quelques

(1) J'ai vu madame de la J*** en janvier 1856 et elle n'a fait d'autres remèdes que quelques sachets appliqués récemment sur le sein droit qui contient encore un petit noyau très mou et aplati; ce petit corps n'offre plus aucun caractère fâcheux.

résultats bien satisfaisants. Citons encore quelques faits.

MADemoISELLE TH*** (7 JUIN 1852).

HYPERTROPHIE DES MAMELLES; MAMMITE SUB-AIGUE;
SQUIRRHOSITÉS DANS LE SEIN DROIT;
SUEURS SANGUINOLENTES DANS LE CREUX DES AISSELLES.

Mademoiselle S. Th***, de Bay (Ardèche), âgée de trente-six ans en juin 1852, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, ayant joui constamment d'une santé parfaite, reçut, il y a huit à neuf mois et à huit jours d'intervalle, deux coups violents sur la mamelle droite. Dès ce moment, cet organe devint sensible et douloureux; cette sensibilité s'étendit jusqu'au sein gauche, elle s'amortissait par intervalles, mais elle ne cessait jamais complètement, la malade éprouvait toujours la sensation d'une tuméfaction dans les seins avec un excès de sensibilité alternant souvent avec de fréquentes et de violentes exacerbations. Depuis six semaines, ces douleurs se sont considérablement accrues, les seins sont si distendus que la malade ne peut, durant la nuit, tenir ses bras dans le lit et, pendant le jour, elle est obligée de marcher avec beaucoup de précautions pour ne pas rapprocher trop les bras du corps.

État de la malade : Les seins sont excessivement tendus, le gauche l'est encore plus que le droit, on les dirait dans une espèce d'éréthisme, le tact qui est très douloureux ne permet pas d'explorer l'intérieur de ces

organes et d'apprécier convenablement leur mode de lésion. La malade accuse de vraies douleurs tour à tour formicantes, lancinantes et comburantes, le plus léger exercice les exaspère, ce qui ne permet pas à la consultante de faire le plus petit travail. Sueurs sanguinolentes et abondantes dans le creux des aisselles ; le faciès, rouge et vultueux, dénote une vive et profonde douleur.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens, lotions avec nos eaux factices concentrées, traitement argentique de l'année 1852.*

Au 24 juin. Les seins désenflés nous firent croire à une très grande amélioration ; la transpiration des aisselles avait cessé d'être sanguinolente, mais le sein gauche, palpé avec soin, nous fit reconnaître l'existence d'un grand nombre de squirrhusités allongées, plusieurs, aussi grosses que des doigts, semblaient former, par leur ensemble, une sorte de digitation ; leurs bords étaient aigus et formaient des sortes de bosselures.

J'ai traité cette malade durant tout l'été, l'automne et presque l'hiver, en alternant les médications argento-nickéliques avec les médicaments bismutho-plombiques en poudre ou en eau, en faisant appliquer tous les mois, aux sommets des cuisses, douze à quinze sangsues. Sous l'influence de ces médications, la malade avait éprouvé de grandes améliorations successives, et au 19 janvier 1855 les squirrhusités du sein gauche étaient fort peu de chose, mademoiselle Th*** travaillait sans éprouver aucunes douleurs.

Durant le cours de l'année 1852 mademoiselle

Th*** a continué des lotions sur les seins avec les eaux distillées de nos roches chargées de sels plombo-argentiques; dans les derniers temps je concentrais mes eaux distillées.

Je vois souvent cette intéressante demoiselle dont la guérison ne laisse rien à désirer.

MADAME MARIE RODRIGUEZ (5 AOUT 1843).

GLANDES AU SEIN.

Madame Marie Rodriguez, religieuse au couvent du Saint-Sacrement, à Romans, âgée de vingt-six ans, issue d'un père mort d'un cancer de la face, avait eu une enfance assez chétive malgré qu'elle n'eût pas été sujette aux engorgements glanduleux, mais bien à de fréquentes céphalalgies souvent très intenses, ainsi qu'à des hémorrhagies nasales; elle fut nubile à quinze ans; l'évolution de la puberté eut lieu sans orages; la menstruation fut même très abondante jusqu'à la vingt-unième année; les maux de tête cependant ne furent pas amendés par l'évolution mensuelle. Madame Rodriguez ayant habité longtemps un appartement humide vit, après sa vingt-unième année, diminuer le flux mensuel qui devint progressivement moins abondant et de plus en plus décoloré, principalement au commencement et à la fin de l'évolution périodique.

A l'âge de vingt-trois ans, madame Rodriguez s'aperçut de l'existence d'une glande dans chaque sein; ces glandes n'avaient déterminé que de légères dou-

leurs , et cependant , après cette malheureuse découverte , madame Rodriguez se mit aussitôt en route pour Lyon où elle fut consulter M. le docteur Barrier et se mettre ensuite entre les mains de M. Bouchacourt. L'un et l'autre de ces praticiens prescrivirent suivant l'usage :

L'hydriodate de potasse, l'iode, l'huile de foie de morue, la ciguë ou la conicine et le chlorure d'or escortés de la belladone et autres médicaments incertæ sedis. Suivant l'usage encore tous ces médicaments ne produisirent aucun effet, et, huit mois après, madame fut opérée de ses deux glandes qui présentaient chacune le volume d'un œuf. Les plaies furent traitées par voie de suppuration ; on eut recours, même plusieurs fois, à la cautérisation par l'acide nitrique ou le nitrate d'argent ; enfin après deux mois de traitement l'on obtint une cicatrisation convenable.

A la suite de cette opération madame Rodriguez continua le régime tonique qui lui avait été prescrit ; l'usage de l'huile de foie de morue, de la tisane dépurative, du sirop de salsepareille, des purgations assez fréquentes, des applications de sangsues tous les mois, des bains de sous-carbonate de soude et de colle de Flandre ; elle passa, dans les suites, à un traitement hydrothérapique qui dura cinq semaines ; enfin, on lui appliqua un caustère au bras, et malgré cet ensemble de moyens une nouvelle glande apparut dans le sein gauche ; peu après d'autres glandes se manifestèrent çà et là, la malade enfin, justement alarmée sur son état, s'est rendue à Celles d'après les conseils de M. le docteur Blanc, de Romans ; elle est arrivée auprès de nous le 5 août 1853.

État de la malade : Faciès pâle et amaigri ; tissu cellulaire flasque et comme dégraissé, les tronçons des mamelles sont flasques et sans consistance ; dans celui de la mamelle gauche, il existe, auprès d'une informe cicatrice et vers son bord externe, un corps glanduleux circulaire de deux centimètres de diamètre sur un centimètre et demi d'épaisseur ; dans le creux de l'aisselle gauche, autre glande ovoïde de la forme et du volume d'une amande ; le tronçon du sein droit est dans une sorte d'éréthisme permanent qui le rend très sensible au toucher ; dans le creux de l'aisselle du côté droit on trouve deux corps granuliformes chacun du volume d'un pois, ils sont durs et roulants sous les doigts, selon le trajet des jugulaires, principalement du côté gauche, on trouve des ganglions durs et squirrheux, il en existe notamment deux au-dessus de la clavicule gauche ; deux vers le milieu du cou du même côté ; l'un de ces derniers présente l'étendue d'une pièce de dix sous ; évolutions mensuelles régulières, mais peu abondantes ; sang pâle et décoloré ; fonctions stomacales médiocres.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis ; boisson de l'eau artésienne à petites doses ; traitement argentique analogue à celui de mademoiselle Th***.*

5 septembre. Dès les premiers jours de ce traitement une amélioration se manifesta, toutes les glandes diminuèrent rapidement, et au 5 septembre il n'en restait plus que trois, celle du sein, une dans le creux de l'aisselle et l'autre au milieu du cou du côté gauche, mais toutes trois avaient perdu les deux tiers, pour ne pas dire les trois quarts, de leur volume. Ces glandules

n'offraient ainsi que les deux grosses, que le volume d'un haricot coupé en deux, et celle du cou n'était plus qu'à l'égal d'un pois coupé vers son milieu et très aminci. La santé s'était améliorée, le faciès était plus animé, la menstruation avait été plus abondante et le sang beaucoup plus rouge; l'appétit, enfin, et toutes les fonctions étaient dans un très bon état.

Tous les symptômes, en un mot, annonçaient une guérison radicale et prochaine.

J'ai eu des nouvelles de cette malade en 1855, elle était bien sous tous les rapports.

MADAME SOEUR ROSALIE (AVRIL 1853).

CANCER AU SEIN DROIT.

Madame sœur Rosalie, supérieure du Sacré-Cœur de Saint-Pierre-ville (Ardèche), âgée de cinquante ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution robuste autrefois, ayant fait en différentes circonstances des chutes, avait eu plusieurs crises d'un rhumatisme articulaire; profondément gastritée depuis plusieurs années, d'une impressionnabilité extrême, reçut en octobre 1851 un coup assez violent sur le sein droit, et au printemps de l'année 1852, elle s'aperçut de l'existence d'une glande dans cette mamelle; cette glande avait alors le volume d'une noix; elle n'eût pas éveillé l'attention de la malade si des souffrances assez vives, survenues peu de temps après cette triste découverte, n'eussent obligé madame Rosalie à recourir aux lumières du médecin de sa

Maison, M. le docteur Pouzet de Privas. Des fumigations d'encens, des applications de sangsues et celle d'une pommade inconnue firent d'abord un peu de bien, mais cette sédation fut de courte durée; les cuissons, les fourmillements et les douleurs lancinantes s'établirent d'une manière positive et prirent un degré proportionnel au développement rapide de la tumeur; la malade se refusant à l'opération proposée par mon honorable confrère, se rendit à Celles le 7 avril 1855.

État de la malade : Le faciès paraît assez bien, cependant, il est comme bouffi et ne dénote pas une nutrition parfaite; madame Rosalie, en effet, souffre depuis longues années d'un profond dérangement de l'estomac; elle ne vit plus que sous l'influence d'un régime excessivement ténu et féculent; enfin, l'irritabilité nerveuse est extrême, et madame la supérieure pourrait être regardée comme sérieusement malade, alors même que le cancer n'existerait pas; les deux seins sont naturellement volumineux, mais le droit est infiniment plus lourd et plus gros que le gauche; sur le bord externe de ce sein, en effet, on trouve une tumeur très dure, fortement bosselée, adhérente aux côtes, qui s'étend depuis le bas de la mamelle jusque dans le creux de l'aisselle où elle adhère avec la corde antérieure du bras dont elle gêne les mouvements; elle est cependant plus mince vers son sommet qu'à son milieu et à sa base, où elle présente à peu près le volume du poing d'un adulte; elle est labourée, en quelque sorte, par de nombreuses anfractuosités; douleurs formicantes et lancinantes intenses et

fréquentes ; enfin , redisons-le avec soin , le bras est engourdi , douloureux surtout vers sa face interne , et cette douleur s'étend jusque dans le pouce ; les mouvements de ce membre , surtout ceux d'ascension , sont très douloureux ; nuits sans sommeil , ou du moins cette fonction est fréquemment entrecoupée par la douleur ou une excitation nerveuse difficile à décrire.

PRESCRIPTIONS : *Traitement argentique adouci ; lotions sur le sein affecté , tantôt avec une préparation éthérée , d'autres fois et dans les derniers temps toujours avec des eaux factices plus ou moins concentrées , et dont j'avais précipité le fer ; à l'intérieur , eau de la bonne fontaine à petites doses ; plus tard , quelques bains artésiens bouillis à de longs intervalles.*

Sous l'influence de ces médications , madame sœur Rosalie éprouve d'abord une amélioration dans l'état de sa glande squirrheuse , mais la malade était obligée de compter en quelque sorte les gouttes du n° 122 , sous peine de voir trop gonfler sa tumeur qui devenait ensuite stationnaire ; ce fut alors que j'activai la préparation argentique destinée aux frictions des pieds ; le squirrhe perdit de nouveau de son volume , il redevint ensuite stationnaire ; j'eus recours alors à une autre formule et aux bains artésiens bouillis ; l'estomac et le tube digestif se trouvèrent beaucoup mieux sous l'influence de ces dernières médications , mais des maux de tête survenus dans cet intervalle m'ayant donné de l'inquiétude , je fus obligé de suspendre les bains et de me borner aux frictions des pieds. Sous cette simple administration , l'état général ainsi que la glande (*qui avait perdu depuis longtemps son caractère*

squirrheux, et ne ressemblait plus qu'à une petite glande lymphatique bien molle) furent si bien que, vers la fin d'août, j'entrevois et j'espérais une guérison radicale et peu éloignée.

Je n'ai point revu cette malade, mais la sœur Saint-Joseph qui lui donnait des soins pendant leur séjour à Celles, est venue trois fois me demander des remèdes pour sa supérieure; elle m'a affirmé que madame Rosalie, guérie de sa gastrite; remplit tous les devoirs de sa charge; quant au sein, sans être entièrement résolu, il est très bien; c'est au reste ce que m'apprend madame Rosalie elle-même dans une lettre, en date du 22 mai 1855, et dont j'extrais le premier paragraphe que je copie textuellement.

« MONSIEUR LE DOCTEUR BARRIER,

» Je profite de l'occasion favorable que m'offre
» M. Piraux, qui va à Lavoulte, pour vous donner
» de mes nouvelles, qui, grâce à Dieu, sont assez
» bonnes, puisque je vais toujours de mieux en mieux.
» La grosseur n'a pas augmenté, au contraire, elle
» diminue, et j'espère que, peu à peu, elle disparaîtra
» tout à fait

• Sœur SAINTE-ROSALIE, supérieure. »

MADEMOISELLE PEYRE.

CACHEXIE CANCÉREUSE. — HÉMORRHAGIES.

En août 1844, je reçus à Celles, une pauvre cancéreuse qui avait été autrefois dame hospitalière à Lyon, dans l'établissement des Incurables d'Ainay; elle revenait alors de Turin où elle avait été attachée pendant quelques années à une maison d'éducation. Mademoiselle Peyre, c'était le nom de la malade, portait depuis cinq ans une glande du sein qui s'étant accrue peu à peu s'ouvrit, s'enflamma et donna lieu à des hémorrhagies si abondantes, que cette pauvre fille ne pouvant plus conserver son secret, fut forcée d'abandonner sa profession et de revenir en France, auprès de la famille Lhomond, qui habitait rue de la Préfecture, n^o 9, à Lyon.

La situation de mademoiselle Peyre était si triste lors de son départ d'Italie, que M. le docteur Toneglio, médecin en chef de l'hospice des Nobles, exprima les appréhensions les plus prochaines et les plus vives sur son compte. Toute opération étant déclarée impossible par les hommes de l'art consultés, mademoiselle Peyre se résignait à mourir, lorsqu'elle entendit parler de Celles, où elle ne tarda pas à se rendre.

État de la malade : Elle était âgée de 49 à 50 ans, d'une petite taille, très brune et d'un tempérament bilieux, elle avait joui d'une très bonne santé jusqu'à l'invasion de l'affection actuelle. Tout le sein droit était alors engorgé et d'un volume considérable, il était dur, bosselé, rénitent, squirrheux en un mot dans toute son étendue; enfin il adhéraux côtes.

Vers le tiers externe de ce sein et sur son milieu s'élevait une tumeur rouge, saignante, mamelonnée, du volume d'un gros œuf d'oie, elle formait une sorte de champignon hideux, dont le pédicule était implanté dans une excavation creusée dans l'engorgement du sein. Cette tumeur était douloureuse au plus léger contact; elle rendait un ichor abondant lorsqu'elle ne saignait plus; douleurs lancinantes et formicantes très fréquentes, surtout aux approches des évolutions menstruelles et annonçant par leur intensité les flux hémorrhagiques. Toute l'épaule était engorgée; le grand pectoral dur et rénitent, tendu avec force, présentait une épaisseur considérable; les mouvements du bras étaient si gênés que pour atteindre les cheveux, il fallait que la malade baissât la tête avec une certaine violence.

Un grand nombre de médecins ont vu mademoiselle Peyre à Celles; je citerai parmi eux M. le docteur Pommier, de Lyon, parce qu'il va être question de lui dans le cours de cette histoire; mais abordons la médication de cette pauvre fille.

Le lendemain de son arrivée, mademoiselle Peyre eut une violente hémorrhagie; je projetai sur cette espèce d'éolipyle saignant une poudre *plombo-bismutho-nickélique*; dès ce premier instant, j'arrêtai l'évacuation du sang et je l'ai fait constamment dans les suites, n'en laissant couler que la quantité que je jugeais utile pour le soulagement de ma cliente. Ces mouvements hémorrhagiques ne me permirent pas de prescrire jamais un seul bain. Quant aux autres parties du traitement, je dois faire observer que ce

furent les sels d'or et d'argent qui en firent toujours la base, sans qu'il me fût possible de pouvoir préciser les influences réciproques de moyens divers que je mis en œuvre tour à tour. Mais ce qui est positif, c'est qu'au 17 septembre 1848, jour du départ de mademoiselle Peyre, le sein avait repris son volume normal; la corde antérieure du bras et tout le pectoral ne conservaient plus qu'un léger empâtement; l'épaule était entièrement désenflée, enfin le champignon devenu très petit ne rendait plus une seule goutte de sang; la santé ne laissait rien à désirer et la malade était presque guérie.

Mademoiselle Peyre se rendit à Mâcon, d'où elle m'écrivit plusieurs lettres dont j'extrais les passages suivants :

.....

COPIE DU N° 3.

.....

« A mon arrivée à Lyon, où je suis restée huit
 » jours, j'ai vu plusieurs personnes qui connaissaient
 » la gravité de mon mal et qui désespéraient de me
 » voir jamais guérie; elles ont toutes crié au mi-
 » racle.

» M. le docteur Pommier, qui avait vu mon mal à
 » Celles, et qui a voulu le voir de nouveau ne pouvait
 » en croire ses yeux, ni revenir de sa surprise, il m'a
 » félicité et fait beaucoup d'éloges de mon bienfaiteur.
 » Vous apprendrez avec plaisir que depuis mon dé-
 » part de Celles, je vais de mieux en mieux, etc., etc.

» MARIE PEYRE.

» 13 octobre 1847. »

En mai 1848, mademoiselle Peyre m'écrivit une seconde lettre, dans laquelle je trouve les paragraphes que je copie :

« Le médecin de la maison à qui j'ai fait voir mon
» mal, a été on ne peut plus étonné que l'on pût guérir
» le cancer squirrheux suivi d'hémorrhagies; il avait
» pensé comme ses confrères qu'il n'y avait pas de
» guérison possible.

» Savignes, chez madame Lhomond (Saône-et-Loire).

« Mai 1848. »

En 1849, mademoiselle Peyre, moins heureuse, redoutait une récurrence et m'écrivait en ces termes :

« MONSIEUR,

» Si j'ai différé aussi longtemps à vous écrire, c'est
» que je croyais de jour en jour aller à Celles, passer
» quelque temps auprès de vous, à cet effet. Tout
» espoir de guérison est donc perdu pour moi si vous
» ne me continuez vos soins comme par le passé, car
» mon mal s'est un peu accru, du moment où je n'ai
» plus eu de remèdes pour y mettre; je crois qu'un
» mois passé auprès de vous, etc. De chez monsieur
» Lhomond, rue de la Pyramide, n° 10, à Mâcon
» (Saône-et-Loire.)

» 2 août 1849. »

J'obtempérai aux désirs de mademoiselle Peyre, elle vint à Celles, y passa un mois, y fit le traitement

stanno-argentique et plombo-bismutho-nickélique ; ces médications lui firent du bien et dans une lettre qu'elle m'écrivit, en date du 16 octobre, elle me témoigne sa gratitude du nouveau service que je lui ai rendu.

De retour à Mâcon, mademoiselle Peyre se livra à des travaux manuels, son sein s'engorgea et tous les accidents redevinrent bien pénibles ; retour à Celles, le 15 juillet 1850.

État de la malade : Le sein gros et même volumineux adhère aux côtes ; la corde antérieure de l'aisselle correspondante est engorgée ainsi que le sommet de l'épaule ; le champignon éolipyle, gonflé de nouveau, procure des hémorrhagies moins intenses qu'autrefois mais assez fréquentes ; douleurs lancinantes et formicantes ; mouvements bornés et fort pénibles du bras qui interdisent toute espèce de travail.

PRESCRIPTIONS : *Boisson de l'eau de la Bonne Fontaine. Traitements argentiques.*

Je ne tracerai pas avec détails une très longue observation qui s'est terminée par la mort en septembre 1855 ; mais je dois faire observer que mes médications ont produit souvent beaucoup de bien et noter que depuis longtemps l'épaule, le bras et toute la poitrine complètement dégorgés n'avaient pour ainsi dire aucun rapport avec une tumeur appendue uniquement à la peau. Cette tumeur avait acquis une puissance de végétation que je comprimais à des intervalles assez éloignées, par de petites applications de potasse caustique disséminées çà et là. La dissolution de la potasse faisait exsuder un sang excessivement noir et très épais qui diminuait rapidement le volume de la tu-

meur ; je pansais ensuite avec la poudre nikélique et la charpie sèche ; par ce mode de médication, je me suis opposé constamment à toutes les fluxions hémorrhagiques. Cette malade a succombé à une sorte d'épuisement sénile, dans sa soixante-deuxième année. Elle n'a pas éprouvé de souffrances et n'a pas été dévorée par son cancer ; la fin en un mot de cette pauvre fille n'a rien offert de tragique.

L'observation de mademoiselle Peyre prouve évidemment que le cancer est encore malléable, alors même qu'il est parvenu à une dégénération extrême ; mais le tableau historique des maladies du sein traitées à Celles est assez étendue ; mentionnons actuellement d'autres faits relatifs aux lésions de l'utérus.

MADAME D'O*** (JUN 1843 ET 1844).

SQUIRRHOSITÉ DE L'UTÉRUS.

Madame d'O***, de Carpentras (Vaucluse), âgée de trente-huit à quarante ans lors de son arrivée à Celles, en juin 1843, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'un squelette élancé, d'une constitution robuste, portait depuis plusieurs années une squirrhosité de l'utérus caractérisée par la déformation totale du col ; renversement de tout l'organe dont le museau de tanche regardait le sacrum ; tuméfaction de toutes ces parties qui étaient dures et très douloureuses au toucher ; douleurs lancinantes et formicantes ; exsudation habituelle séro-sanguinolente ; pesanteur incessante à l'anus ; marche vacillante et pénible ; dérangement habituel des fonc-

tions gastriques; faciès jaunâtre et propre à ces sortes d'indurations.

Messieurs Mathieu, docteur-médecin à Carpentras, et Chauffaré, d'Avignon, après avoir longtemps prodigué leurs soins à cette malade, l'avaient engagée à aller à Montpellier. Les conseils de plusieurs médecins célèbres de cette ville, n'ayant pas été couronnés de succès, madame d'O*** se rendit à Celles, en juin 1843, où elle fut soumise aux bains artésiens bouillis, aux frictions stanno-argentiques administrées sous la plante des pieds et sous l'influence de l'électricité, aux pilules stanno-argentiques; aux lotions ou fomentations congénères. Deux mois et demi de ce traitement procurèrent un dégorgement considérable qui s'accrut après le départ de cette malade. L'hiver fut très bon, mais vers la fin de février, madame d'O*** fit une chute grave qui aurait pu avoir des conséquences très fâcheuses; cependant au 15 juin 1844, le faciès était bon, le teint parfait, la mélancolie était remplacée par des idées gaies; la marche était facile; la matrice, redressée dans le bassin, n'offrait plus qu'un engorgement mollasse vers la partie postérieure du col; cet organe était cependant plus délicat et le pourtour était encore déformé.

Six semaines du même traitement que l'année précédente firent un tel bien, que madame d'O*** en nous quittant fut se promener à Grenoble et dans tous les alentours, notamment à la Chartreuse. De retour au 19 novembre, madame d'O***, fit encore six autres semaines de traitement, sa guérison fut parfaite et se maintient toujours.

MADAME LAMURE (JUN 1844, 1845 ET 1846).

Madame Lamure, de la Croix-Rousse, demeurant au Solitaire, n° 101, lors de son arrivée à Celles, était âgée de quarante-cinq ans, d'une constitution usée, d'un teint jaune paillé. Elle avait le nez pâle et allongé, les tours des yeux cernés et plombés, les lèvres et les gencives décolorées, les yeux abattus, tout le faciès en un mot dénotait de profondes et anciennes douleurs. Le corps lui-même, mal posé sur les extrémités inférieures, décelait au premier coup d'œil une difficulté extrême pour la marche, et une sorte de claudication vacillante de gauche à droite et de droite à gauche, indiquait que cette malade éprouvait de grandes souffrances dans la région hypogastrique. Depuis plus de douze ans, en effet, madame Lamure avait commencé à se plaindre de douleurs dans les reins et dans les organes sexuels; après divers traitements infructueux, M. le docteur Gensoul avait ordonné la cautérisation de l'utérus. Cette opération avait été pratiquée à douze reprises sans aucun succès; les douleurs de la malade étaient devenues atroces, des pertes abondantes la retenaient au lit; elle était sans espoir, lorsqu'elle entendit parler des eaux de Celles. Elle me fit écrire par le vicaire de sa paroisse, M. Duperray, qui, tout en me la recommandant, me dépeignait exactement son état; malgré le peu d'espérance que je donnai à madame Lamure, elle se rendit à Celles vers les premiers jours de juin 1844.

État de la malade : Le faciès dénote les plus pro-

fondes douleurs ; la marche est excessivement pénible ; nuits sans sommeil ; digestions presque nulles ; la malade éprouve d'abondantes pertes en blanc, souvent roussâtres, et par intervalles des hémorrhagies utérines abondantes ; pesanteurs dans les lombes ; il semble à la malade qu'on entr'ouvre le bassin ; poids incommode à l'anus ; fausses envies d'aller à la selle ; constipation opiniâtre ; le tact fait connaître l'abaissement et l'antéversion de la matrice ; son orifice, entièrement déformé, présente l'aspect d'une sorte de chou-fleur formé par de gros tubercules durs, anguleux et saignants au plus léger toucher.

PRESCRIPTIONS : *Traitement par les eaux artésiennes bouillies et les médications stanno-argentiques.*

Quatre mois de séjour à Celles procurèrent un grand dégorgement, rappellèrent le sommeil et rétablirent les digestions. La malade, en nous quittant, était dans un état satisfaisant, mais cette amélioration fut bien compromise par une chute de voiture qu'elle fit en se retirant, ainsi que nous l'a appris le passage suivant d'une lettre de M. Duperray, du 29 octobre 1844.

« MONSIEUR,

» Permettez-moi, de vous demander votre avis
» sur l'état de la santé de madame Lamure, et quel-
« les sont les espérances que vous auriez de sa
» guérison.

» Depuis son retour des eaux de Celles, cette bonne
» dame, dont le sort m'intéresse, n'a eu que des

» souffrances plus grandes. Faut-il attribuer cela à la
 » chute qu'elle a faite dans la voiture et aux contu-
 » sions que lui ont fait subir les personnes qui étaient
 » avec elle ? Je n'en sais rien ; toutefois, elle se plaint
 » d'une douleur lancinante dans le bas des reins, des
 » battements violents dans la poitrine ; elle a beau-
 » coup d'amertume dans la bouche, et l'appétit a
 » disparu.
 » »

Cet aggravement de douleurs ne tarda pas sans doute à se dissiper, et le bien produit par la saison de 1845 à se manifester. Je suis du moins en droit de conclure ainsi, d'après une lettre que m'adressa madame Lamure en mai 1845, dont j'extrais les passages suivants :

«
 » J'aurais pourtant bien à cœur de me gué-
 » rir en me confiant à votre art si expérimenté, car,
 » depuis plus de sept ans, je n'ai trouvé du soulage-
 » ment qu'auprès de vous ; je voudrais déjà être à
 » Celles, tant que je vis de l'espérance d'y trouver le
 » calme à mes longues et inaltérables douleurs.
 »
 » »

» Je vous prie bien de m'honorer d'une prompte
 » réponse, en m'indiquant le moment où je devrai
 » aller vous trouver à Celles ; j'ai été si bien à mon
 » aise depuis mon retour, malgré mon accident de
 » voiture, que j'ai lieu d'espérer de votre pitié géné-

» reuse que vous ne m'abandonnerez pas en si bon
» chemin. »

Après un long séjour à Celles, madame Lamure se retira dans un état satisfaisant sur la fin de septembre, et le 5 novembre, en m'écrivant, elle me dit entre autres choses :

« Ce n'est donc qu'en vous, Monsieur, que j'ai
» placé maintenant toute ma confiance, parce que je
» reconnus que votre art seul après Dieu m'avait
» procuré du soulagement dans mes horribles souffrances. »

En 1846, madame Lamure passa les derniers mois de l'été à Celles. En se retirant, son état équivalait à celui d'une guérison, mais un double accident faillit la précipiter dans ses anciennes douleurs, ainsi qu'elle nous l'apprit elle-même par une lettre du 13 novembre 1846. »

«
» Mais par surcroît de malheur, j'ai eu la
» rencontre d'un coup de pied qui m'a été lancé
» contre le bas-ventre au milieu d'une querelle. Je
» ne m'attendais pas, pour prix d'une observation
» légitime, à un semblable traitement.

» Sur-le-champ je me suis évanouie, et depuis
» lors, mes douleurs ont redoublé d'intensité, en
» sorte que je désespère maintenant de trouver la
» guérison complète à mes maux.

»
 » Veuillez m'honorer d'une prompte réponse, afin
 » de relever mon courage et me procurer quelques
 » soulagements. Je ne sais plus que devenir tant je
 » suis abattue; indiquez-moi le régime que je dois
 » suivre, afin de remonter mon estomac; si je dois
 » appliquer des sangsues ou me mettre quelque em-
 » plâtre pour lever le coup; enfin, ce que je dois
 » faire pour arrêter mes crachements de sang, et rap-
 » peler, si c'est possible, mes règles »

Cet accident n'eut pas de suites, madame Lamure revint à Celles en 1847, elle y fit un court séjour; je constatai sa guérison; elle jouit d'une santé parfaite.

J'ai revu plusieurs fois madame Lamure, elle était toujours bien, très-bien.

Les études des lésions utérines ont moins fixé mon attention que celles des seins; cependant, je crois devoir annexer ici encore deux faits de ce genre, pour donner une idée de la valeur de nos eaux factices concentrées, appliquées à titre de topiques contre certaines indurations de la matrice.

MADAME CH*** (1855).

Madame Ch***, boulangère, à Dieulefit (Drôme), âgée de trente deux ans, d'un tempérament bilieux, d'une constitution médiocre, nubile à seize ans, sans avoir éprouvé d'orages, mariée à vingt-quatre ans, ayant eu quatre enfants et des grossesses très heu-

reuses, contracta, trois semaines après sa dernière couche, et sans cause appréciable, une tumeur située dans la région iliaque gauche. Cette tumeur, qui présentait le volume d'un œuf lorsque la malade en fit la découverte, s'accrut peu à peu, malgré l'emploi de tous les remèdes émollients, fondants ou révulsifs qui lui furent conseillés tour à tour. En désespoir de cause, madame Ch*** se rendit à Celles, d'après les conseils de madame Laury, accoucheuse à Dieulefit, elle arriva le 14 août 1855.

État de la malade : Le faciès amaigri et altéré dénote des souffrances assez grandes, et la couleur jaune citron de la face en décèle le genre; inappétence profonde, coliques fréquentes; douleurs dans les reins et abdominales qui rendent toutes les positions insupportables; les nuits, parfois assez bonnes, sont le plus ordinairement très mauvaises et la malade est obligée de quitter souvent le lit. Douleurs lancinantes, si vives, que la pauvre malade croit que l'énorme tumeur qu'elle porte dans la région iliaque gauche est sur le point de se percer. Selles assez régulières, grâce au fréquent usage de lavements; menstruation régulière. La tumeur de la région inguinale offre le volume d'une boule; elle est irrégulière et comme aplatie d'un côté; le tact de l'utérus ne décèle rien de particulier, il y a cependant un peu de gonflement dans le museau de tanche. Sécrétions abondantes du lait dans les mamelles, raideur des extrémités inférieures poussée à un tel point, que la malade ne peut croiser ses jambes l'une sur l'autre ni attacher ses souliers, elle ne peut même élever les pieds sur une petite chaise, et pour monter un escalier elle s'appuie

des deux mains sur les murs, en élevant toujours le pied droit le premier. Pertes en blanc fréquentes, mais habituelles depuis de longues années.

PRESCRIPTIONS : *Bains artésiens bouillis ; traitement auro-argentique ; attouchements de l'utérus avec l'eau factice concentrée ; gouttes, attouchements et fomentations avec le liquide plombo-argentique n° 44.*

Départ le 28 octobre. La malade a eu une amélioration progressive et constante ; aujourd'hui la tumeur ne présente plus que le volume d'un œuf de poule ; les douleurs sont bien plus rares et la malade dort toutes les nuits d'un sommeil calme et profond ; elle croise les jambes et les fléchit aisément ; elle fait des courses assez longues sans souffrir ; le faciès est normal et la gaîté, qui a fait place à une profonde tristesse, témoigne suffisamment de la grande amélioration survenue dans l'état général ; du reste les seins, devenus plus volumineux, laissent suinter en abondance un lait de qualité convenable.

La malade a passé un très bon hiver, elle a pu remplir les fonctions de son état et se propose de revenir à Celles pour perfectionner une cure qu'elle regarde comme consommée.

MATHILDE B***, F^m PELET.

SQUIRRHOSITÉ DU COL DE L'UTÉRUS.

Mathilde B***, meunière, âgée de trente-trois ans, d'un squelette élancé, d'une constitution assez bonne, ayant eu une enfance heureuse, nubile à quatorze ans, mariée à dix-huit, mère de trois enfants qu'elle n'a

point nourris à défaut de lait; le dernier enfant est âgé de cinq ans (septembre 1855); peu de jours après sa naissance, le petit nourrisson eut un vomissement de sang, dont la vue procura une grande émotion à la mère; peu de jours après, la femme P*** eut encore une autre sensation aussi pénible que la première, et dès ce moment les lochies devinrent aqueuses et ne tardèrent pas à se supprimer.

A dater de cette époque les écoulements mensuels, qui reparurent il est vrai avec régularité, furent toujours incomplets, et la malade se plaignit d'éprouver constamment des douleurs dans le bas-ventre. Des fièvres intermittentes de mauvais caractère survenues quelques années plus tard aggravèrent l'état de la femme P***, dont l'engorgement utérin fut constaté par un honorable confrère, le docteur Marcon de Montélimar, qui m'adressa cette femme vers la fin de la première quinzaine de septembre.

Arrivée à Celles, le douze septembre 1855.

État de la malade: Le corps est assez bien nourri; le faciès est bon et cependant les fonctions stomacales sont irrégulières. Douleurs dans la région des seins alternant avec d'autres souffrances dans le ventre et avec d'autres dans les régions iliaques, principalement du côté gauche. Marche difficile, lourdeur dans le bas-ventre alternant avec des espèces de suffocations dans l'épigastre. La malade est restée cinq mois sans fermer les yeux au début de sa maladie, fourmillement dans l'intérieur de l'utérus; sécrétions muqueuses abondantes rendues par le vagin; nuits sans sommeil, lassitude générale, selles rares et difficiles.

PRESCRIPTIONS : *Bains bouillis; traitement auro-argentique; attouchements avec l'eau factice concentrée.*

Départ le 15 octobre. La malade était mieux sous tous les rapports; nuits calmes, selles faciles, matrice remontée, squirrhosité de l'utérus effacée.

Retour le 23 novembre. La malade était si bien pendant son séjour à Dieulefit, qu'elle se regardait comme guérie; mais depuis le commencement de novembre les malaises sont revenus en partie.

État de la malade. La matrice, redescendue dans le petit bassin, présente une dureté sur la face latérale droite et externe du col.

PRESCRIPTIONS : *Attouchements avec l'eau factice.*

J'ai revu cette malade vers les premiers jours du mois de mars, et j'ai pu constater sa guérison complète; je lui ai prescrit seulement des attouchements de temps en temps avec le liquide pétro-cellesien afin de maintenir sa guérison.

Ces deux observations, et d'autres analogues, démontrent que les médications de Celles sont entrées dans une phase nouvelle.

Ici je m'arrête.

CONCLUSION.

En commentant avec soin les dogmes et les faits énoncés dans cet écrit, on reconnaît que le corps reçoit et rejette sans cesse, par sa périphérie, tous les agents poudérables qui sont assez ténus pour être soumis à ce flux et reflux qui est l'acte fondamental et primordial de la vie. Un autre phénomène également certain, c'est que les corps impondérables, tels : le lumineux, le calorique et l'électrique, ont une influence positive sur le jeu des outillages électro-magnétiques de l'organisme; le libre exercice des fonctions du système cellulo-lymphatique est par conséquent sous la dépendance directe des agents vivificateurs de toute la nature. D'après ces dogmes, il devient évident que le système cellulaire est un vrai laboratoire, dans lequel s'opèrent une foule d'actions et de réactions occultes et mystérieuses qui, en raison de bien des occurrences, peuvent varier entre elles, même avec des données en apparence identiques. Tout en faisant une large part à toutes les influences sous lesquelles peut être placé un être vivant, on comprend qu'il importe en outre que le bol alimentaire soit varié et divers pour que chaque organe puisse y trouver les principes alibiles qu'il appète; des expériences authentiques, nous l'a-

vons observé, ont mis ce dilemme hors de toute contestation. Le dogme hygiénique relatif à la nutrition est encore vrai lorsqu'il s'agit d'une combinaison médicamenteuse ; nos organes ne subissent pas toujours des modifications identiques des mêmes éléments réformateurs, et des additions de peu de valeur en apparence multiplient souvent les effets de nos agents thérapeutiques. A ce point de vue, je devais faire une étude aussi variée et aussi étendue que possible de toutes les réactions qui ont lieu dans le système celluleux chez un malade soumis à mes médications iatraleptiques, sans vouloir cependant appliquer avec rigueur nos connaissances scientifiques à ce genre de recherches, mais en ne négligeant aucun des résultats produits. A ce point de vue, me dira-t-on, la matière médicale devient d'une immense étendue, et vous ne pourrez jamais en connaître les bornes approximatives. L'immensité, répondrai-je à mon tour, n'est pas une raison suffisante pour nous faire abandonner nos incessantes investigations ; marchons toujours du connu vers l'inconnu sans trop nous enquérir du terme où aboutiront nos efforts ; marchons, car bien certainement nous ne parviendrons pas à des résultats aussi complets que nous pourrions le désirer. Quels que soient en effet les progrès de notre art dans les suites, il nous faudra nécessairement succomber et mourir ; mais arrêtons quelques instants notre pensée sur une question qui intéresse tous les hommes et surtout le vieillard.

Un être vivant est obligé, contraint, forcé d'exister et de progresser en raison de la loi qui l'a produit ;

l'homme, par conséquent, restant coordonné aux lois génératrices qui l'ont fait croître et l'ont fortifié dans le principe, devient, d'après ces mêmes lois, sursaturé dans les suites de matériaux solidificateurs, et un moment survient où il n'est plus qu'une semi-pétrification douée d'un reste de vie.

La puissance assimilatrice dont l'homme est doué est d'une grande énergie, et pour en avoir une idée approximative, jètons les yeux sur un malade qui entre en pleine convalescence. Les tissus de cet homme sont décolorés, flasques, comme desséchés, et cependant en peu de jours, on le voit reprendre la fraîcheur et l'éclat de son teint. Quelques jours plus tard ses parenchymes deviennent fermes, consistants et même durs. Or, cette loi d'assimilation étant constante, il en résulte que si un être est complet, s'il n'a plus rien à acquérir, cette faculté de résorption l'emplit outre mesure. De là l'embonpoint, plus tard, l'obésité, la densité extrême, enfin l'ossification des tissus d'où dérivent la lenteur, la détérioration et la torpeur de tous les actes de la vie qui précèdent la mort sénile. L'imbibition et la transsudation, facultés génératrices et conservatrices de toutes les autres, ont leur siège dans le système celluleux, ce système est donc le foyer le plus important de tous les actes de la vie. Heureux, par conséquent, les hommes chez lesquels le canevas aréolaire est doué d'une énergie suffisante, pour que cette double faculté de prendre et de rendre soit aussi bien équilibrée que possible ; pour eux, les stases sanguines, ainsi que les lymphatiques sont plus difficiles et plus rares. Pour eux, les

maladies aiguës et chroniques s'établissent avec plus de difficultés et sont toujours moins intenses ; pour eux aussi, la sursaturation des parenchymes est plus longue à s'opérer. Chez eux enfin, toutes les périodes de la vie ont une plus longue portée ; la vieillesse, ainsi que la sénilité sont reculées jusqu'à leurs limites les plus extrêmes. Ne peut-on pas s'opposer à la polyémie sanguine et à la prédominance lymphatique ?.... Pour les tempéraments sanguino-polyémiques, une diète austère, unie à une dépense convenable des forces musculaires, est déjà un moyen de prolonger la vie. L'anachorète qui coule ses jours entre le jeûne, les macérations de toute espèce, l'état de veille et la culture de la terre, s'oppose, sans s'en rendre compte, à une accumulation incessante de matières alibiles dans le canevas de ses tissus ; aussi, n'est-il pas rare de le voir parvenir à une extrême vieillesse. La prolongation de la vie, obtenue par des moyens aussi rigides, ne saurait, je le comprends, convenir à tout le monde, mais on peut, on doit même adopter une diététique similaire jusqu'à un certain point, sans renoncer entièrement à nos besoins ainsi qu'à nos plaisirs sociaux. Fontenelle, sous ce rapport, est un modèle à suivre.

La diététique n'est pas à mes yeux le seul et unique moyen de tempérer l'ardeur, d'enrayer l'action assimilatrice des constitutions robustes. La matière médicale possède aussi quelques ressources, sur lesquelles j'aurai à m'expliquer dans les suites. Observons dans ce moment que si, durant le cours de l'enfance et de la jeunesse, le tempérament lymphatique est plus

prédisposé aux maladies chroniques que les autres, il n'est pas rare cependant de voir parvenir à une extrême vieillesse des personnes douées d'un canevas celluleux excessivement lâche, et qui furent valétudinaires durant les premières périodes de la vie. Ce fait avéré par une masse imposante d'observations, s'explique aisément. L'assimilation, constante en effet, ou pour mieux dire les sursaturations parenchymateuses s'établissent plus lentement chez les hommes mous et lymphatiques que chez les personnes sanguines et à mailles serrées. Le système pulpeux des premiers étant plus mollasse, leurs organes conservent plus longtemps leur souplesse et leur flexibilité.

D'après ces dogmes, dont l'authenticité est incontestable, il devient évident qu'à l'avenir le rôle du médecin ne se bornera plus à maintenir l'équilibre dans le jeu de nos organes. Il aura à surveiller encore le mode de végétation de l'organisme, et à veiller surtout au maintien de la flexibilité du canevas celluleux, et prévenir ainsi bien des douleurs. Les limites de notre art pourront, par conséquent, être reculées ; mais quel est le terme où elles pourront atteindre ? Je l'ignore. Malheureusement, l'on ne pourra jamais établir l'équilibre entre la recette et la dépense ; l'induration sénile, par conséquent, nous conduira toujours inévitablement dans la tombe. Heureux encore si en retardant la sursaturation de nos tissus, nous parvenons à ralentir la marche du temps.

NOTICE

ÉTABLISSEMENT DE CELLES

AVIS.

Le Mémoire que je publiai en 1837 sur les eaux de Celles étant épuisé, je crois devoir donner ici une courte notice sur ce petit établissement.

Le Mémoire que je publie en 1837 sur
les eaux de Celles étant épuisé, je crois
devoir donner ici une courte notice sur
ce petit établissement.

AVIS

Le Mémoire que je publie en 1837 sur
les eaux de Celles étant épuisé, je crois
devoir donner ici une courte notice sur
ce petit établissement.

NOTICE

SUR

L'ÉTABLISSEMENT DE CELLES.

A cent vingt-cinq kilomètres au-dessous de Lyon, en descendant le cours du Rhône, l'œil discerne sur la rive droite, une profonde échancrure qui lacère dans toute son épaisseur une chaîne de montagnes parallèles au cours du fleuve, depuis Lavoulte jusqu'au Pouzin, petite ville située à cinq kilomètres de distance de la première. Ces deux villes très anciennes sont remarquables, l'une par son château gothique qu'entourent les maisonnettes des vassaux d'autrefois; contraste frappant avec les cheminées élancées et les fumées tourbillonnantes des usines et des forges qui donnent le mouvement et la vie à cette localité. Le Pouzin ne présente pas de châteaux forts sur les flancs de ses âpres montagnes, ils furent rasés par le canon du cardinal de Richelieu, au temps de nos guerres civiles; cachés par le feuillage du mûrier qui couvre toute la plaine, les maisons de cette localité portent encore pour la plupart l'empreinte du droit du vainqueur, qui ne

permet pas qu'on les élevât au-dessus d'un certain niveau (1).

De hauts fourneaux élégants, un joli pont sur le Rhône et un beau quai de construction moderne, impriment à cette petite ville le cachet du progrès de notre époque. Le bateau à vapeur, en s'arrêtant à ce port, conduit le baigneur à deux pas de l'établissement de Celles, et le pont du Rhône le met également en rapport immédiat avec la station de LORIOL qui est une des plus importantes du chemin de fer, qui relie Lyon à Marseille; station distante de Celles de dix kilomètres seulement.

L'échancrure par laquelle on pénètre dans le vallon où surgissent nos eaux, est à peu près à égale distance de Lavoulte et du Pouzin; en s'engageant dans cette scissure, l'on se trouve durant plus d'un kilomètre de trajet entre deux montagnes escarpées, coupées à pic pour mieux dire, et sur les bords d'un torrent appelé le ruisseau Montélier. En débouchant dans le vallon, l'aspect des lieux, s'il faut en croire plusieurs marins, représente parfaitement celui de la vallée de Longwood, avec cette différence qu'à Sainte-Hélène, tous les monts semblables à ceux que nous venons de traverser sont jurassiques, tandis que chez nous, ceux du nord et de l'ouest sont d'origine secondaire. Fermée de toutes parts par des montagnes élevées, plani-

(1) Un édit royal, s'il faut en croire nos vieilles chroniques, défendit aux habitans du Pouzin d'élever au-dessus d'un certain niveau la toiture de leurs maisons; il fallait que la pointe du sabre d'un cavalier pût toucher le toit. De là toutes ces maisonnettes enfouies d'un mètre et demi ou deux mètres.

forme à l'est et vers le sud, la vallée de Celles présente une étendue de quatre à cinq kilomètres de longueur sur un ou un et demi de large. Le premier hameau que l'on rencontre en se dirigeant vers l'établissement, porte le nom de Rondettes ; ce fut le premier asile des baigneurs ; c'est encore celui de ceux qui sont peu fortunés ou qui recherchent la solitude. Un demi-kilomètre plus loin s'élèvent deux hôtels, construits uniquement pour loger les malades, et dans un profond enfoncement se trouvent la maison du docteur, les bains et une petite chapelle. Trente-deux baignoires, des douches à vapeurs, d'autres à eau descendante ou ascendante, enfin un vaporarium, tel est l'ensemble des moyens dont je puis disposer à mon gré.

Abritée en ces lieux du vent du nord et de l'ouest par de hautes montagnes, la vallée s'ouvre au midi pour recevoir toute l'ardeur des rayons solaires. Les pluies exceptionnelles de l'été s'écoulent avec rapidité sur nos côtes si inclinées, et l'action absorbante d'un sol magnésien ne laisse pas subsister longtemps les plus légères traces même des pluies torrentielles.

Ces orages, toujours de courte durée, tempèrent quelquefois en août ou en septembre l'ardente chaleur d'un climat brûlant et revivifient toute la contrée.

En hiver la neige et les gelées blanches sont rares.

La culture de l'olivier délaissée de nos jours est remplacée par celle du mûrier qui décèle également la chaude température d'une contrée dont le ciel est presque toujours pur. La salubrité de notre localité contribue à la rapide guérison de ces fièvres palu-

déennes, auxquelles nos eaux alcalino-gazeuses conviennent si bien. Frappé des résultats obtenus sur un grand nombre de canonniers, monsieur Abel, ex-chirurgien major du quatrième régiment d'artillerie, alors en garnison à Valence, avait présenté un mémoire au Ministre de la guerre, pour demander la création à Celles d'un hospice militaire dans l'intérêt de notre colonisation africaine.

Sept sources à l'heure actuelle desservent l'établissement; deux de ces sources, *le puits-artésien* et la *Ventadour* nous sont déjà connues. Les bornes de cet écrit ne me permettent pas de rappeler toutes les vicissitudes que j'ai éprouvées, lorsque j'ai fait surgir ces deux fontaines et d'exposer tous les motifs que j'ai d'espérer, qu'un jour l'on trouvera en ces lieux des eaux thermales excessivement abondantes. Qu'il me suffise d'affirmer que j'ai malheureusement perdu une première source qui était au moins quatre fois plus forte que mes sources actuelles. Par un surcroît de malheur la source artésienne actuelle, circonstance bien fâcheuse surtout dans l'intérêt des pauvres phthisiques auxquels le gaz que dégage cette source fait tant et tant de bien, est intermittente. Quant au volume de l'eau il est pour le moment plus que suffisant pour mes malades; et si les produits de Celles prennent un certain crédit pharmacologique dans les suites, on n'aura pas à craindre d'en manquer.

Après les sources Artésienne et Ventadour, les eaux de la bonne fontaine et celles de la fontaine des Cèdres méritent une mention spéciale. La Bonne-Fontaine fut analysée en 1837, par monsieur Balard; je transcris ici textuellement cette analyse.

BONNE FONTAINE.

Mille centimètres cubes de cette eau contiennent :

Carbonate de soude.	0,213
Carbonate de potasse.	0,061
Sulfate de soude	0,086
Chlorure de sodium	0,147
Carbonate de chaux.	0,718
Carbonate de magnésie	0,054
Silice.	0,007
Oxyde de fer	0,010

Total des matières solides contenues dans un litre d'eau	1,296
-----------------------------------------------------------------------	-------

Ce litre d'eau laisse dégager par l'ébullition :

Acide carbonique.	0,571
Azote.	0,024

Cette analyse très exacte en 1847 ne l'est peut-être plus à l'heure actuelle, parce que des travaux qu'on a faits en construisant un pont à quelques pas au-dessus de cette source, ont pu faciliter un mélange d'eaux douces, mais on pourrait à peu de frais la trouver abondante et plus pure que jamais.

Dans l'un des angles de l'établissement des Bains et sous le feuillage du plus petit des cèdres est une quatrième source alcaline, peu abondante il est vrai, mais suffisante pour la boisson. L'analyse de cette eau n'a pas été faite, mais au point de vue clinique, je puis affirmer qu'elle m'a rendu de grands services durant le

cours de l'épidémie du choléra de l'année 1854 ; chaque jour encore je l'emploie avec succès contre les affections du foie. L'eau des Cèdres possède par conséquent les qualités congénères à celles de mes autres sources alcalines, et chaque jour je l'emploie à l'intérieur dans la médication glandulaire ; je le fais d'autant plus volontiers que cette eau très gazeuse, fort limpide et agréable au goût, est bue avec plaisir par les malades, et l'on peut même en faire une boisson d'agrément en l'associant avec du suc de citron et du sucre. L'eau des Cèdres, notons-le avec soin, est réellement fondante, énergique par conséquent, et il ne convient pas d'en faire usage lorsqu'il existe une vraie phlogose stomacale.

La Bonne-Fontaine jouit dans nos contrées, depuis un temps immémorial, d'une haute renommée contre les fièvres intermittentes rebelles, les vieilles diarrhées, ainsi que contre les maux de reins et de la vessie. Pour moi, je l'affirme, je ne dépense pas à Celles pour 50 centimes de sulfate de quinine ou de quina durant le cours de l'année, et cependant je vois accourir bien des fiévreux qui s'en retournent satisfaits, la Bonne-Fontaine a été, jusqu'à ce jour, leur boisson favorite, mais à l'heure actuelle, l'eau des Cèdres entre en concurrence avec elle.

Les phlegmasies atoniques des gros intestins sont avantageusement modifiées par la boisson de la Bonne-Fontaine ; le peuple de nos campagnes a dans elle une foi illimitée à cet égard, mais je n'insisterai pas sur un sujet qui m'entraînerait dans de hautes considérations pathologiques. Qu'il me suffise d'énoncer en thèse

générale que la boisson de l'eau de la Bonne-Fontaine, co-associée avec les bains et surtout des douches ascendantes de l'eau de la fontaine Ventadour bouillie et filtrée, opère réellement très bien contre ces diarrhées interminables qui résistent parfois à tous nos agents pharmacologiques.

La lecture des analyses chimiques de nos eaux alcalines, notamment de celle de la Bonne-Fontaine, ne prédisposera pas vraisemblablement nos médecins chimistes en faveur de mon établissement pour la médication des maladies des reins et de la vessie. Les principes sodiques, me dira-t-on, ne sont pas assez abondants dans vos eaux pour que vous puissiez songer à établir une concurrence sérieuse avec les eaux de Vichy, de Vals ou de Contrexeville. J'adhère à ce jugement ; cependant que l'on me permette de faire observer que les eaux de Celles pourraient bien avoir encore une certaine valeur, alors même que les autres auraient échoué. Pour unique preuve de cette assertion, je vais transcrire une observation qui date de plus de deux siècles, époque où l'on raisonnait moins bien que de nos jours en matières scientifiques, mais où l'on observait et où l'on éprouvait des douleurs tout aussi bien qu'à présent.

En 1650 vivait à Paris un médecin, attaché à l'hôpital de la charité, qui souffrait, depuis de longues années, des reins et de la vessie. Cet homme, après avoir fréquenté toutes les eaux minérales de France, *surtout celles de Vichy*, finit par se rendre à Celles sur l'invitation de l'un des seigneurs de l'illustre maison Ventadour. Mais laissons parler ce praticien d'autrefois, qui,

par reconnaissance, écrivit un opusculé sur les eaux qui l'avaient guéri.

DE LA SPAGYRIE DES EAUX DE CELLES.

Chapitre 1^{er}. Or, ayant désiré d'avoir la cognoissance particulière des plus profonds secrets de la nature, et apprendre les diuers effets d'icelle par des raisons très certaines, j'ay satisfait ma curiosité en la recherche des eaux minérales de nostre France, comme celles de Pougues et Bourbon, celles de Balerne, du Maine, Ales et Valsen, Languedoc et Vivezez¹, de Cauterets, Aigues-Caudes, Tarbes et Bagnerez en Gascogne, Nions d'Aurel, et du Pont de Barrez en Dauphiné, de Ville-Comte, Vichy en Auuergne.

Et plusieurs autres les diuerses propriétés et qualitez desquelles, et les minéraux par lesquels elles passent estant assez cognuës, je ne m'amuseray d'en faire vne particulière description, et m'arrestera à celles desquelles l'expérience m'a fait voir de si merveilleux effets, tant en moy-mesme, en ayant esté guéry par l'usage d'icelle dans quinze iours d'une maladie déplorable en mon aage de soixante-cinq ans, qui estait vn vlcère dans les reins, contre l'opinion d'Hippocrate au siziesme liure de ses aphorismes, qui dit que le mal des reins et de la vescie come les vlcérations, sont de très difficile guérison aux gens vieux, parce que toutes leurs maladies sont longues, et leurs forces naturelles imbecilles et faibles, et le docte Celsus, qui, en son cinquiesme liure *de Re medica*, chap. 26, met les playes et le vlcères des reins au nombre des incurables, à quoy s'accordent tous nos autheurs, et à plusieurs personnes affligées de diuerses maladies qui ont reçu ou de grands soulagemens ou vne entière guérison sans que iamais aucun en aye eu de l'incommodité ny durant ny après l'usage d'icelles, ce qui est à remarquer.

— Je parle des fontaines sises au lieu de Selles, paroisse de Rampon, mandement de la Voute, petite ville en Viuarez, aboutissant au Rosne, appartenant à la tres illustre et tres ancienne maison de

Ventadour, desquelles ayant fait vne exacte anatomie i'ay creu la devoir présenter au public, affin qu'estant mieux recognuës, on puisse iuger les effets de la valeur d'icelles.

A ce fait je pourrais au besoin en adjoindre quelques autres analogues; au reste, c'est volontiers que je reconnais la supériorité des eaux de Vichy et de Vales sur les miennes pour la médication des maladies des reins et de la vessie, mais je ne puis le faire pour ce qui concerne les maladies du foie.

Maladies du foie. A Dieu ne plaise que je veuille contester, sous le plus léger rapport, tout ce que l'on nous dit de bien sur la puissance des eaux de Vichy et de Vals dans le traitement des maladies du foie. J'adhère à tout; il faudrait d'ailleurs être bien mal avisé pour vouloir nier l'évidence. Je consens à reconnaître que les unes et les autres de ces eaux ont une grande supériorité pour donner plus de flaccidité aux matières bilieuses, et pour la dissolution des calculs biliaires; mais toutes les maladies du foie ne sont pas à l'état de simples phlegmasies; l'affection tuberculeuse, ainsi que le véritable état squirrheux, atteignent très souvent le parenchyme du foie, sans en pénétrer toute l'épaisseur. J'ai vu mourir hydro-piques plusieurs personnes, chez lesquelles l'autopsie, confirmant mes observations cliniques antérieures, me décelait d'immenses et profondes lésions d'une grande partie de la substance de ce viscère, et cependant ces malades n'avaient jamais eu la couleur jaune doré.

Le foie peut donc être tuberculeux, squirrheux,

très profondément altéré, en un mot, avec ou sans la coexistence de la jaunisse, *et vice versa*. La jaunisse et d'énormes empâtements peuvent ne dénoter souvent que de simples états sub-phlegmasiques; que dans ces dernières occurrences une foule d'eaux minérales sodiques, Vichy principalement, jouissent d'une réputation bien méritée, c'est juste; mais ces mêmes eaux n'ont plus à mes yeux le même prix, lorsque le parenchyme du foie est réellement tuberculeux, et encore moins s'il est vraiment squirrheux. L'expérience de tous les jours nous apprend qu'il est bien des lésions du foie qui sont au-dessus de la puissance de la minéralisation des eaux et de leur thermalité; c'est dans ces cas-là précisément que je puis réclamer encore une certaine confiance dans les médications dérivées de l'établissement de Celles. Ce que j'avance n'est pas à l'état d'hypothèse pour moi; cette assertion dérive d'un assez grand nombre de faits que j'ai observés avec d'autant plus de soin que je suis personnellement intéressé dans cette grande question. A la suite de mes longues souffrances j'avais vu le grand lobe du foie faire saillie sous les côtes soulevées et entraîner hors de la ligne médiane l'appendice xiphoïde; la bouffissure des extrémités inférieures me donnait également des inquiétudes sérieuses et fondées. Grâce aux douches ascendantes de l'eau Ventadour, à la boisson de l'eau des Cèdres prise à petites doses, et à quelques lotions argentiques sur la région du foie, j'ai vu tomber tous ces symptômes et la sonorité de l'hypochondre droit succéder à une matité complète. J'ai clos enfin par ce dernier succès l'interminable

série de tous mes maux, et je crois assez à la puissance de mon art pour penser que je ne dois, que je ne puis mourir que par le fait de l'inévitable induration sénile. Je me suis donc occupé sérieusement, et très sérieusement, des maladies du foie, tant sur moi que sur autrui ; j'affirme que le traitement iatropathique que j'oppose aux glandes squirrheuses du cou et des mamelles, s'adapte très bien aux indurations chroniques de la souche organo-viscérale, connue sous la dénomination de foie.

L'heure n'étant pas venue de m'enquérir des lésions intérieures de l'organisme, j'évite de m'expliquer sur la valeur de nos eaux alcalines, spécialement de celles de la fontaine Ventadour contre les souffrances de la partie supérieure du tube digestif. Je ne dirai rien, par conséquent, de la valeur de cette eau contre l'anorexie et les flatulences de la muqueuse gastro-intestinale ; état de relâchement que la boisson et les bains de cette eau combattent avec tant de succès.

Je ne parlerai pas non plus du mérite que peuvent avoir les vapeurs carboniques, les bains et les douches des eaux de Celles contre les affections idio-électro-nerviques, désignées sous les noms de rhumatisme articulaire et de goutte. En thèse générale, pour combattre le rhumatisme articulaire, et même les maladies goutteuses, il ne faut que des eaux peu minéralisées ; ainsi, à Celles, lorsqu'il me convient d'appliquer mes eaux à ces sortes de maux, je ne me sers guère que de la Ventadour ; je la dépouille par une ébullition et une filtration préalables de tous ses principes calcaires ou terreux ; je fais plus, je la coupe avec moitié

d'eau douce, et même au besoin je la mixtionne avec une certaine proportion d'essence de térébenthine, Ce mélange me réussit assez bien, surtout dans la composition des douches ascendantes, mais abandonnons des considérations qui ne sont pas de mon ressort aujourd'hui.

Les propriétés médicinales des eaux du puits artésien résident uniquement, comme celle de la Ventadour, dans la partie alcaline qui est éminemment soluble. Je puis, par conséquent, toujours saisir la partie médicamenteuse de ces eaux pour en disposer à mon gré en matière de pharmacologie.

Je n'insisterai pas davantage sur les propriétés médicinales de mes eaux alcalino-gazeuses pour jeter un coup d'œil sur mes eaux ferrugineuses que je possède aussi dans mon petit mais confortable établissement.

EAUX FERRUGINEUSES.

Au nord et vers l'ouest de l'établissement s'élèvent d'assez hautes montagnes d'origine secondaire dont les roches ont une texture schisteuse vers leur base et sont granitiques sur leurs cimes. Ces montagnes sont lacérées, découpées si l'on veut, par plusieurs filons qui présentent çà et là quelques échantillons de galène et des veines nombreuses du pyrites imprégnées parfois de quelques traces de cuivre. De l'un de ces filons sort une source à laquelle M. de Perrin avait donné la dénomination de Lévy; c'était le nom patrimonial des ducs de Ventadour, hauts et puissants

seigneurs de la baronnie de Lavoulte au temps de la minorité de Louis XIV. Analysée par M. Balard en 1836, cette eau a donné, pour un litre, les résultats suivants :

Sulfate de fer	0,576
Sulfate d'alumine.	0,200
Sulfate de chaux	0,137
Hydro-chlorate de chaux	0,020
	<hr/>
Total. . .	0,933

Les gaz que cette eau fournit par l'ébullition, sont composés de :

Acide carbonique	0,038
Azote mêlé de traces d'oxygène.	0,022
	<hr/>
Total. . .	0,060

D'après ce résultat analytique on reconnaît la solidarité, la parenté si l'on veut, qui existe entre les eaux de la fontaine Lévy et celles de la source de Passy; elles ont des propriétés médicinales que je crois identiques, mais elles possèdent les mêmes défauts, et comme celles du faubourg de Paris, elles s'altèrent par le simple repos dans une cornue ou dans tout autre vase. Le fer, d'après ce double prospectus, ne se dissout donc pas d'une manière parfaite lorsqu'il se trouve en présence d'un sel d'alumine; défaut majeur dans la composition d'une eau minérale, qui m'a fait renoncer à l'usage de la

Lévy, dont je ne me sers que dans quelques circonstances rares et exceptionnelles.

FONTAINE DES ROCHES-BLEUES.

A un demi-kilomètre au nord-ouest de l'établissement surgit, toujours à la base de la même montagne du Pouzat, une seconde fontaine ferrugineuse dont les eaux n'ont pas été analysées, mais dont la composition est beaucoup plus fixe que celle de l'eau de la fontaine Lévy. Cette source sort d'un filon de roches qui semblent avoir été colorées, lors des premiers âges du monde, par une solution de plomb, et de là la dénomination de sources des Roches-Bleues. Ces eaux possèdent beaucoup de fer comme le décèlent leur saveur, leur dépôt, et la toile nacré-irisée qui les couvre lorsqu'elles sont en repos. Elles sont très utiles dans le traitement de la chlorose et généralement dans tous les cas où les praticiens ordonnent et prescrivent le fer. La petite course que le malade est obligé de faire lorsqu'il peut les aller boire à la fontaine, ajoute encore quelque chose à leur efficacité; c'est au moins une ressource pour faire faire un peu d'exercice à certaines personnes qui ne sont que trop disposées à rester constamment dans le repos.

FONTAINE DES YEUX.

Cette fontaine, ou du moins les diverses sources ainsi nommées, coulent toutes sur les flancs de la mon-

tagne de Chapet qui enserre, en quelque sorte, l'établissement des bains vers le sud-ouest pour aller, en contournant vers le nord, se joindre à la montagne du Pouzat et former ainsi une sorte de baie très resserrée et d'un kilomètre de longueur; cette espèce de vallée est fort agreste et d'un aspect curieux et sauvage. Les flancs du mont Chapet, déchirés aussi par de nombreux filons de kaolins magnésiens, semblent contenir beaucoup moins de pyrites que ceux du mont Pouzat; aussi les eaux qui s'écoulent à travers les masses de silicates sodo-alumino-potassiques peuvent, je crois, être toutes représentées par l'analyse suivante, due à M. Balard. Avant de tracer des chiffres, remémorons ici que la plus importante des eaux de cette classe avait été désignée autrefois sous le nom de fontaine Cicéron, parce que M. de Perrin prétendait que l'orateur romain en possédait une semblable dans sa maison de campagne à Tusculanum. Les vieux habitants de la contrée lui avaient donné, au contraire, le nom de fontaine des yeux, parce qu'à titre de collyre elle produit de la sédation dans le traitement des ophthalmies chroniques; j'ai préféré cette seconde dénomination que les habitants de Pirmont, Westphalie, ont donné également à une de leurs sources minérales qui, au point de vue chimique et thérapeutique, présente beaucoup d'analogie avec les nôtres.

L'eau de la fontaine des yeux n'a qu'un faible goût métallique, point de précipité ferreux, une légère couche nacrée-irisée s'étend à sa surface lorsqu'elle est calme, une température constante de douze degrés, telles sont les imperceptibles propriétés phy-

siques qui la distinguent un peu d'une eau potable ordinaire de bonne qualité.

L'analyse chimique donne les résultats suivants :

Sulfate de chaux.	0,081
Sulfate de magnésie	0,050
Sulfate de soude.	0,043
Chlorure de calcium.	0,003
Chlorure de sodium.	0,003
Carbonate de chaux.	0,068
Silice	0,012
Oxyde de fer	0,009
Carbonate de magnésie	0,017
Matière organique azotée.	<i>q. ind.</i>
<hr/>	
Total.	0,285

Les gaz dégagés par l'ébullition d'un litre de cette eau, sont formés de :

Acide carbonique.	0,105
Azote.	0,024
Oxygène.	0,003

Cette eau, s'il fallait la juger d'après ce simple *con-*
spectus, semblerait être de bien peu de valeur; on
pourrait presque dire à cette source, va te faire *miné-*
raliser; je ne connais pourtant aucun modificateur aussi
précieux pour calmer presque instantanément les brû-
lures, même les plus graves (1). Je pourrais, s'il le
fallait, citer beaucoup d'exemples pour étayer un fait
qui prend de la valeur aux yeux du médecin clinique,
puisqu'il démontre clairement les propriétés sédato-

(1) Voir mon premier Mémoire, pag.

résolutives d'une eau souvent bien utile dans la médication des phlogoses sub-aiguës ou chroniques de l'estomac. Parmi les exemples propres à déceler l'importance de l'eau des yeux dans certaines souffrances stomacales, je me bornerai à mentionner dans la note ci-jointe celui de madame Bonne de Senozan (1).

Sept médecins de Lyon, entre autres MM. Gensoul, Gilibert et Viricel, l'avaient déclarée atteinte d'un cancer d'estomac et perdue sous un bref délai. Les bains et la boisson de l'eau des yeux avec addition lente et progressive de faibles doses de lait procurèrent une guérison complète qui se maintient toujours. A cette observation je pourrais en annexer plusieurs autres analogues, mais je ne puis prôner une source dont le jet émissif n'est guère plus gros que celui d'un tuyau de plume et dont les frais d'administration sont beaucoup trop onéreux pour moi. Si je mentionne l'histoire de madame Bonne, c'est tout uniment pour convaincre les médecins chimistes qu'il ne faut pas toujours travailler en grand dans le laboratoire stomacal et que Vichy n'a pas encore le monopole absolu des lésions de ce viscère.

Les sources analogues à la fontaine Lévy ou à celle des yeux qui coulent dans nos alentours ont toutes un petit volume, parce que les roches des filons qui les produisent sont trop fendillées, et par conséquent les eaux qui s'infiltrèrent dans ces lacérations plutoniques

(1) Cette curieuse observation montre qu'un état phlegmatique peut présenter toutes les apparences d'une affection squirrheuse et que le praticien doit être bien circonspect en établissant son diagnostic.

se rendent dans les gisements inférieurs. Là elles contribuent, vraisemblablement, à d'autres modifications minérales qui donnent naissance à des combinaisons sodo-potassiques d'où proviennent nos sources alcalines, qui ne sont elles-mêmes que de faibles échantillons de la grande constitution hydrologique qui existe certainement dans la vallée de Celles.

La pâte de nos montagnes secondaires, plus compacte, même assez serrée, pour simuler la texture du gneiss, laisse suinter çà et là quelques filets d'une eau très pure et d'une excellente qualité; malheureusement ces sources ne promettent pas d'être jamais bien abondantes; je me propose cependant de les faire chercher avec beaucoup de soin.

Au lieu des bains, existe la ligne d'intersection qui se dirige du nord au midi et qui forme la séparation manifeste des terrains secondaires sur lesquels se juxtaposent les terrains jurassiques. Les couches calcaires forment la pâte de ces montagnes stratiformes de l'est qui longent la vallée dans toute son étendue, depuis l'échancrure du nord, désignée sous le nom de col Viau, jusqu'au pied des montagnes calcaires du sud dont les bases sont arrosées par la rivière d'Ouvèze (1). Sur la ligne d'intersection des terrains secondaires et des terrains tertiaires, on voit, du côté du sol secondaire, une espèce de couche de kaolins pyriteux, et du côté des plans jurassiques une sorte d'argile également

(1) C'est sur les bords de cette rivière, à deux pas de Celles par conséquent, que s'élèvent de bien belles fabriques de soie, notamment celle de M. Louis Blanchon, décoré de la médaille d'honneur et la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, lors de l'exposition universelle.

pyriteuse, d'une épaisseur d'un à deux ou trois mètres, qui est couverte par des couches d'un lias imprégné d'huile de naphte. Ce lias, enfin, est lui même tassé, couvert, pour mieux dire, par des bancs calcaires dont les roches les plus dures forment le sommet de ces montagnes.

Toutes nos sources alcalino-gazeuses sourdent des roches kaolines qui reposent sous le lias ; pour trouver des eaux nouvelles il a fallu constamment que la sonde du mineur perçât la première toile argileuse. L'observation que je fais dans ce moment est vraie pour nos eaux minérales d'une haute puissance, mais sur la superficie du sol calcaire, il existe cependant quelques sources d'eau pure qui sont très utiles pour l'usage économique, mais elles n'ont aucun rapport avec nos eaux minérales et profondes. L'eau ferrugineuse, à laquelle j'ai donné le nom de fontaine Élisabeth, sort de la ligne d'intersection des terrains secondaires et tertiaires. Découverte récemment, cette source n'est pas encore fouillée d'une manière convenable et son analyse n'a pas été faite. Tous les animaux, les chiens, la volaille, les canards, l'hirondelle et les pigeons enfin sont avides de cette eau ; il est vraiment curieux d'assister, au point du jour, au lever de toute la gent emplumée qui s'empresse en s'éveillant d'aller boire à la fontaine Élisabeth. Les eaux de cette source sont froides ; j'ai la conviction intime qu'un jour elles seront très abondantes et qu'elles ne sont autre chose que les premiers indices de cette fontaine d'eau froide dont m'avait parlé le fontenier Berthel. A six ou huit mètres de distance en tirant vers l'est, si l'on

creuse dans le lias, à une profondeur de cinq ou six mètres, on voit dégager des effluves de gaz acide carbonique qui dénotent, je crois, le passage de la source d'eau chaude, dont le mélange avec les eaux de la source Élisabeth donne naissance aux fontaines artésienne et Ventadour. Je ne sais d'après quels indices Berthel m'avait annoncé si catégoriquement le phénomène hydraulique qui a eu lieu dans la direction et sur le point même qu'il m'avait désigné (1); mais ce qu'il y a de certain c'est que cet homme m'avait dit vrai. Un jour, j'en ai la conviction intime, on trouvera sur ce même point une source minérale d'une immense puissance identique avec l'eau du puits artésien; dans le cas où l'on voudrait et où l'on pourrait parvenir à séparer l'eau chaude d'avec la froide, l'on n'aurait, je crois, rien à redouter de cette séparation. La grande vertu de la source artésienne, en effet, réside dans ses propriétés dissolvantes qui la rendent si convenable pour le traitement des maladies de la lymphe. Cette propriété réside évidemment dans l'eau thermique sodo-potassique qui serait à coup sûr plus saturée de ses principes alcalins, plus énergiques par conséquent si on empêchait son mélange avec une eau ferrugineuse qui ne peut que l'affaiblir sous tous les rapports; la priver même d'une grande partie de sa substance végétologique. Je n'exposerai pas toutes mes pensées sur la formation des eaux minérales dans le sein de la terre. Qu'il suffise au lecteur d'apprendre en peu de mots que très certainement si une eau peut acquérir sa

(1) Voir mon premier Mémoire.

thermalité dans le sein du globe, elle ne devient réellement minérale que par la lixiviation des principes solubles du sol où des sols sur lesquels elle coule. Le principe établi, il m'est venu dans l'idée de prendre et de concasser les roches sur lesquelles coulent mes diverses sources, de les mêler entre elles et de les faire distiller dans une cornue à gaz pour leur demander le produit complexe donné par le mélange de leurs eaux de saturation; j'ai obtenu ainsi une eau ferrugineuse dont les propriétés chimiques et médicinales me furent bientôt connues. La production de ma nouvelle eau minérale pourra paraître invraisemblable parce qu'elle semble être en opposition avec les lois de la saine physique; cependant c'est par une véritable et douce évaporation que j'obtiens l'eau minérale dont l'analyse faite par M. de Baudrimont, dans le laboratoire de l'Ecole de pharmacie de Paris, a donné les résultats suivants.

Un litre de cette eau contient :

Sulfate de protoxyde de fer	0,37320
Sulfate de chaux	0,02738
Carbonate de potasse.	0,01588
Silice.	0,00688
Carbonate de magnésie.	0,00076
Chlorure de sodium.	0,00138
Matières organiques (traces).	

Total. 0,42548

Si le carbonate de potasse figure à côté et en présence du sulfate de fer et de chaux, c'est que l'acide carbonique fourni au dosage s'est trouvé dans ces sels

solubles et que sa quantité correspondait exactement à celle de la potasse et de la magnésie.

Paris, le 18 mars 1856.

Signé : E. BAUDRIMONT.

Cette eau vraiment exceptionnelle présente donc une anomalie chimique puisque le fer et la potasse s'y trouvent en présence. Pour le thérapeute elle est également aussi surprenante que pour les chimistes, car à l'instar d'une espèce de caméléon médical, elle participe des propriétés médicales du fer et de celles de la potasse. Réduite en effet à quinze et encore mieux à vingt fois son volume, elle constitue l'astringent le plus énergique et le plus doux que je connaisse ; c'est surtout dans les états d'engorgement atonique du vagin et de l'utérus qu'elle opère avec une efficacité remarquable. Cette même eau ainsi concentrée peut également résoudre et dissiper des glandes volumineuses qui auraient résisté à toute autre médication ; c'est sur les sujets profondément strumeux qu'elle réussit le mieux, mais la présence du fer est un grand inconvénient si la glande est un peu enflammée et si elle tend au squirrhe il faut alors éliminer ce métal que je remplace par l'argent.

Les propriétés fondantes de cette eau concentrée seraient bien remarquables, mais je me hâte de faire observer que les frais de cette combinaison sont tels que je ne puis l'employer de la sorte, et je me borne presque toujours à administrer le liquide pétro-cellesien sans lui faire opérer aucune réduction secondaire ; réservant ces concentrations pour les cas re-

belles. La co-association de l'eau pétro-cellesienne avec une foule de modificateurs divers peut être très utile dans bien des circonstances.

L'établissement de Celles présente donc un ensemble de ressources thérapeutiques que l'on ne rencontre peut-être nulle part; quelques-unes de ces richesses médicinales sont d'une si grande valeur que nécessairement les malades sérieux ne craindront pas de se rendre auprès de nous malgré les inconvénients attachés à une petite localité encore agreste et vraiment un peu sauvage. Le chemin de petite vicinalité qui conduit des rives du Rhône au lieu n'est pas encore terminé et ne présente, dans toute son étendue, que quinze pieds de largeur. Abandonnés à nos propres efforts, frappés de contributions et ne trouvant de points d'appui nulle part (1), nous ne pourrons jamais tracer des allées et encore moins des routes qui puissent satisfaire les désirs bien légitimes du baigneur, de celui-là surtout qui est familiarisé avec le confortable de la vie.

Les alentours de Celles présentent à plus d'un titre des objets dignes d'intérêt, l'industriel, le géologue, le minéralogiste, le physiologiste, tous les amis de la nature, enfin, pourraient ici satisfaire à plus d'un titre cette avide curiosité dont le cœur de l'homme est doué; mais comment franchir les torrents qui lacèrent la vallée pour courir à la recherche de nos mi-

(1) J'ai vu un employé de l'administration des contributions directes nombrer les portes des cabinets de mes bains pendant son séjour à Celles, et dans l'instant même où il réclamait mes soins, il rêvait l'augmentation de mes charges.

nérais et de nos roches? Comment s'élever sur nos côtes si rapides pour contempler l'immense rideau des Alpes et le cours du fleuve qui les baigne vers leurs bases. Non, jamais nous ne pourrions surmonter les obstacles qui entraveront toujours la circulation libre et facile des malades dans nos alentours; de toute nécessité il faut qu'en abordant chez nous, ils se résignent à se suffire à eux-mêmes, ou du moins, ceux qui sont un peu valides ne doivent pas trop compter sur des agréments locaux et sur des jouissances faciles.

Plus heureux sous un autre rapport, je puis affirmer qu'à Celles l'alimentation est abondante et convenable. Placés à deux pas en quelque sorte de Lavoulte et du Pouzin, le baigneur, qui veut faire son ménage, trouve aisément tous les comestibles qu'il est en droit de désirer. Des hôtels bien fournis, surtout au point de vue culinaire, présentent au malade fortuné un confortable suffisant. Le Rhône et la rivière d'Erieux fournissent en toutes saisons du poisson frais et abondant; l'anguille, le barbot, le brochet sont de tous les temps; en mai, l'alose, délicieuse; en août, le savoureux carpeau du Rhône, sont les produits les plus délicats et les plus abondants fournis par nos rivières. Dans les mois où la chasse est permise, le baigneur peut tirer, aux portes mêmes de l'Etablissement, cette grasse perdrix si délicate et si recherchée, que l'on appelle bartavelle. Le lièvre et le lapin sont également nombreux autour de nous; mais c'est surtout dans les îles du Rhône que l'on trouve en abondance la caille, le râle d'eau, le canard, la sarcelle, et tous les oiseaux de

passage qui font en général un séjour assez prolongé sur nos plages. La vallée de Celles, quelque désolée qu'elle soit en apparence, présente cependant des légumes et des fruits exquis; je signalerai surtout les raisins et les figues de qualités si diverses. Nos basses-cours ne sont pas non plus dépourvues; les plaines du Dauphiné nous présentent surtout de nombreux troupeaux de dindes que l'on élève pour préserver les blés de la dévastation qu'occasionnent de trop nombreux colimaçons. Enfin les objets de la vie animale sont abondants et convenables auprès de nous.

Si nous avons peu à désirer sous le rapport de l'alimentation, il n'en est plus de même pour nos locations. Deux cents lits, voilà tout ce que nous pouvons offrir à nos malades, encore sur ce nombre il en est beaucoup qui sont réservés pour des personnes peu fortunées. Les ressources de ce genre pourraient, je le comprends, s'accroître dans telles proportions que l'on jugerait convenables, mais à mon âge la foi n'est plus assez vive pour nourrir l'espérance d'exercer jamais cette sorte de charité envers de pauvres malades délaissés. Non Celles ne peut pas par l'attrait du confortable et du plaisir, entrer en concurrence avec tant de magnifiques établissements qui existent de toutes parts. A quel titre puis-je donc fixer l'attention du

(1) En septembre 1833, feu le docteur Aubenas de Valréas (Vaucluse) était auprès de moi lorsque je fis la découverte de mon puits artésien. Je vous plains, me dit ce vieil ami de Broussais, ces sortes d'établissements sont toujours onéreux pour leurs propriétaires. Le temps n'a que trop justifié pour nous le pronostic d'un praticien aussi spirituel qu'érudit.

monde médical sur mes œuvres? Écoutons encore et apprécions à leur juste valeur quelques faits importants, au point de vue clinique, faits qui se passent à Paris dans le moment présent.

MALADES DE PARIS.

Attiré à Paris par la présence de mon fils, étudiant en médecine de première année, j'éprouvai le désir d'y publier, plutôt qu'à Valence ou à Lyon, un nouvel opuscule sur mon établissement et sur les produits que j'obtiens par la manipulation de mes eaux. Je m'ouvris à ce sujet à mon compatriote et ami le docteur Fougeirol (rue de Rivoli, n° 120), qui applaudit à mon idée en me faisant observer qu'il faudrait faire contrôler quelques-uns de mes résultats par un médecin haut placé. Je compris la justesse de cette observation ; mais où trouver un praticien expérimenté favorable à mes vues ?

Mis en rapport avec M. Bazin, par un autre de mes compatriotes, le docteur Magnan (ancien interne à Saint-Louis, dans les salles du digne successeur d'Alibert), je fus assez heureux pour voir traiter, à dater du 15 janvier, un premier malade par mes procédés. Satisfait de cette première tentative, M. Bazin en entreprit d'autres en février et en mars. Le 26 avril, ce praticien si distingué et si connu, inséra dans la *Gazette des hôpitaux* une note que je transcris : « J'emploie en » ce moment avec beaucoup d'avantage, contre la

» scrofule ganglionnaire, le traitement de M. Barrier,
» médecin inspecteur des eaux de Celles. La résolu-
» tion des engorgements ganglionnaires s'obtient avec
» une grande rapidité, et si le résultat définitif con-
» firme nos premiers succès, je n'hésiterai pas à don-
» ner aux sels de M. Barrier la préférence sur la ciguë.»

Depuis le 26 avril, les malades de M. Bazin saturés de plus en plus de principes médicamenteux, ont marché plus vite que dans le principe; quelque temps encore et ces premières guérisons seront aussi complètes et fermes que possible. A Dieu ne plaise que je prétende arguer définitivement de quelques faits heureux; pour qu'une pratique médicale ait de la consistance, il faut nécessairement que le praticien puisse établir ses calculs sur des résultats constants ou du moins à peu près tels. D'après cet axiome fondamental, je dois mettre M. Bazin dans la position de vérifier et contre-vérifier les expérimentations qu'il a entreprises, autant de fois qu'il le jugera convenable; je suis prêt par conséquent à lui procurer tous les modificateurs, dérivés des eaux de Celles, qu'il pourra désirer.

Durant le séjour que je viens de faire à Paris, j'ai été mis en rapport, vers les derniers temps, avec un petit nombre de cancéreux dont je crois devoir, avec leur assentiment, donner les observations ou pour mieux quelques détails sur leurs situations respectives; détails qui seront suffisants pour démontrer clairement que le cancer enfin n'est plus au-dessus des ressources de l'art, pourvu qu'on ne l'attaque pas aux approches du moment suprême.

Les malades auprès desquels j'ai été introduit dans

Paris appartiennent tous à la classe des cancéreux ; un seul à la division des affections strumeuses. Je ne donne des soins à ce malade que depuis peu de jours, je crois cependant devoir transcrire ici cette observation, incomplète il est vrai, mais dont le succès ne se fera pas attendre.

Je vois, en effet, dans les rues tant de bras et tant de jambes coupés par suite de lésions strumeuses des articulations, qu'il importe d'inspirer de sérieuses réflexions à tous les hommes de l'art.

FRANÇOIS PÉRILLIAT.

M. Perrilliat, rue Saint-Sauveur, 75, âgé de trente ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution usée par de longues et anciennes souffrances, d'un squelette élancé et d'une charpente osseuse régulière eut trois pneumonies aiguës entre sa vingt-deuxième et sa vingt-septième année. A ces pneumonie intenses succédèrent de vives douleurs dans l'intérieur de l'articulation cubito-humérale droite, plus tard, enflure de cette jointure, et la tumeur blanche fut caractérisée. Quelles furent les causes de tant de douleurs et de souffrances ? Une laxité congéniale peut-être du système celluleux, réunie à un labeur exubérant et à une habitation insalubre. Après avoir été traité longtemps par M. le docteur Bergonier, le malade entra à l'hospice de la clinique au service de M. Nélaton. Le cautère transcurrent fut promené sur cette jointure, la tumeur s'affaissa, les douleurs cessèrent, et le malade sortit après six semaines de séjour. Deux mois plus tard M. Perrilliat rentrait de

nouveau dans l'hospice de la clinique. Nouvelles us-tions, bains de vapeur, nouveau soulagement, sortie, cinq semaines après.

Ce jeune homme eut le chagrin de voir sa tumeur réagir et s'exaspérer pour la troisième fois; autre rentrée à l'hospice de la clinique; même traitement par le feu avec addition de l'iodure de potassium à l'intérieur. Le malade séjourna trois mois et demi dans l'hospice, et fut cautérisé de nouveau vers le milieu du mois d'août. Sortie en octobre et continuation de préparations iodurés à l'intérieur jusques vers les premiers jours d'avril.

Le dégorgement produit par ce dernier traitement fut un peu plus constant que les premiers; M. Perrilliat cependant ne pouvait manier une plume de la main droite, il se vit donc forcé d'apprendre à écrire de la main gauche; il ne pouvait aussi exécuter que des mouvements très bornés de ce bras qui ne lui rendait que de bien faibles services. Cette malheureuse tumeur articulaire s'exaspérant de nouveau en avril, le malade allait encore rentrer dans son hospice pour solliciter une nouvelle cautérisation; mais il y retournait sans confiance et sans foi, tremblant même à l'idée qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard il faudrait, de toute nécessité, faire l'ablation de ce membre. Cet homme, jeune encore, ne rêvait plus qu'un avenir bien triste, et lorsqu'il entendit parler de moi il vint me supplier de lui donner mes soins.

État du malade au 30 avril : Le faciès amaigri dénote d'anciennes souffrances, petite toux habituelle, matité assez étendue au sommet du poumon gauche, glan-

dules selon le trajet des veines jugulaires et aux alentours des mâchoires, quelques-unes sont aussi grosses que des noisettes; rougeur et vergeture des pommettes tranchant sur un fond de pâleur; tuméfaction considérable, qui s'étend au-dessus du tiers inférieur de l'humérus jusqu'au delà du tiers supérieur du cubitus, de toute l'articulation cubito-humérale; les extrémités osseuses sont très volumineuses et déformées, les condyles de l'humérus sont bouffis, ils conservent encore une certaine forme, mais le cubitus est si tuméfié que ni l'œil ni le doigt qui explorent ne distinguent l'olécrane. Auprès, et selon la direction externe de l'humérus, il existe une tuméfaction ovoïde allongée aussi grosse qu'un œuf, qui simule un corps glanduleux, toutes ces tuméfactions déterminent une semi-ankilose qui interdit presque tous les mouvements du bras sur l'avant-bras et même ceux de supination et de pronation.

PRESCRIPTIONS : *Eaux de Celles aiguës par le cuivre à l'intérieur sur du sucre, et en fréquentes lotions sur le membre (trois, quatre et même cinq heures par jour).*

Dès son entrée en traitement, le malade éprouva une sensation inconnue dans ce membre, il ne tarda pas à pouvoir exécuter quelques légers mouvements de flexion et de tension, mais les surfaces présentaient une sensation, perceptible à l'oreille, de craquement semblable à celui que produit le pêne d'une serrure rouillée; ce mouvement s'accrut de jour en jour, mais au fur et à mesure qu'il se développait davantage, le craquement diminuait progressivement et ne tarda pas à cesser tout à fait. Au 15 mai, la tumeur

glandulaire, ainsi que les surfaces osseuses, avaient perdu une grande partie de leur volume, et l'articulation dans son ensemble était moins grosse de deux centimètres et demi; les glandules du cou étaient en partie effacées, les pommettes ne présentaient plus une rougeur aussi pénible, et le faciès prenait de l'animation et dénotait la satisfaction du malade.

Au 20 mai, l'articulation plus dégorgée permet au malade de fléchir l'avant-bras sur le bras à angle droit; de porter la main au front, mettre en second la manche de son habit correspondante à ce bras, les mouvements de supination et de pronation s'exécutent avec assez de facilité; ce jeune homme enfin écrit de cette main d'une manière assez courante, ce qu'il n'avait pas fait depuis trois ans. Quelques jours encore et cette articulation aura repris ses formes normales, et mon client oubliera ses longues et interminables douleurs.

Les surfaces osseuses articulaires n'étaient évidemment que tuméfiées dans cette observation. Mais, disons-le pour la consolation des malades, il en est presque toujours ainsi dans l'immense majorité des cas, alors même que l'on ampute les membres. Bien des fois, Delpech nous avait montré que des surfaces articulaires, horriblement déformées, présentaient, après une longue macération, des extrémités osseuses très saines et parfaitement conformées; les parties ligamenteuses, cartilagineuses, et surtout le périoste étaient seuls affectés. Concluons de ce fait d'anatomie pathologique qu'il importe de pouvoir, pendant la vie, obtenir des espèces, de véritables ma-

cérations thérapeutiques. Tous les praticiens sont convaincus de l'importance d'un pareil résultat ; mais comment l'obtenir ? M. le docteur Bergonier avait épuisé à peu près toutes les ressources de la matière médicale, l'iode, l'huile de foie de morue, la ciguë, la belladone, etc. ; M. Nélaton n'avait été guère plus heureux avec l'emploi du cautère transcurrent. Il faut donc conclure que les produits de l'établissement de Celles ont, à l'heure actuelle, une supériorité incontestable sur les autres procédés pharmacologiques. Mais abandonnons les lésions strumeuses pour démontrer par des faits la résolution possible des tissus fibreux accidentels.

MADAME CHAUDESSAIGUES,

Rue du Faubourg-du-Temple, N° 16.

TUMEUR FIBREUSE A L'HYPOGASTRE ET DANS LA RÉGION ILIAQUE GAUCHE.

Madame Chaudessaigues, âgée de quarante-six ans, issue d'une mère morte à 48 ans par suite de retour d'âge, eut une enfance heureuse ; nubile à quinze et sans orages, mariée à dix-sept ans, elle n'a pas eu d'enfants. Entre la quarante-unième et la quarante-deuxième année, Madame Chaudessaigues éprouva des hémorrhagies utérines excessivement abondantes durant quinze jours. M. le professeur Bouillaud prononça le mot chlorose et prescrivit l'eau de Bassan, les pastilles de fer et un régime analeptique. Depuis ce moment madame Chaudessaigues a eu constam-

ment des pertes utérines très abondantes principalement à l'époque des évolutions menstruelles qui n'ont plus de marche régulière; ces évacuations ne laissent guère entre elles que des intervalles de sept à huit jours, et encore la malade ne cesse pas de rendre par le vagin des matières muqueuses. Inquiète de son état, madame Chaudessaigues se rendit auprès de M. Jobert de Lamballe, d'après les conseils de M. Bouillaud; ce grand praticien constata l'existence d'une tumeur fibreuse; un instant il songea à la possibilité d'une opération, mais dans les suites il renonça à cette première idée. M. Paul Dubois, consulté le 24 mars 1852, porta le diagnostic suivant :

J'ai constaté chez madame Chaudessaigues, une tumeur qui occupe la partie droite de la cavité du bassin et qui peut être sentie facilement au-dessus du détroit supérieur du même côté.

Mêmes prescriptions que M. Bouillaud.

En 1853 (mars), madame Chaudessaigues consulta M. Amussat, qui prescrivit une ceinture hypogastrique et un appareil pour soutenir cette masse.

Ces divers praticiens, M. Amussat principalement, cherchèrent à consoler cette pauvre malade; et tout en convenant de l'impuissance de l'art ils lui disaient qu'avec une tumeur pareille, on pouvait parcourir une longue carrière, mais tous ces discours ne pouvaient guère rassurer une femme qui souffrait de plus en plus et dont la mère était morte à quarante-huit ans. Madame Chaudessaigues se transporta de nouveau chez M. Dubois, vers la fin de l'année 1853; les paroles sacramentelles de ce médecin si célèbre à tant de

titres la déterminèrent à souffrir avec résignation et en silence. Des ceintures, des bandages plus ou moins ingénieux, telles étaient les seules préoccupations d'une infortunée qui pour allonger un peu sa carrière prenait aussi quelques préparations ferrugineuses que tous les médecins s'étaient accordés à lui prescrire. L'espérance qui est inséparable de notre organisme et qui est toujours dans le fond du cœur de l'homme, conduisit madame Chaudessaigues chez moi, aussitôt qu'elle sut que je m'occupais de la médication des glandes et des tumeurs; dès le premier mars elle se remit entièrement entre mes mains.

État de la malade : Faciès amaigri, rougeur âcre des pommettes tranchant sur un fond jaunâtre de la peau, chairs molles et flasques, pâleur des lèvres, des gencives et de la langue, pouls large mais faible et cédant facilement sous le doigt qui l'explore, en un mot palpitations, essoufflement et tout le cortège de ces symptômes anémiques dont l'ensemble constitue cet état pathologique que l'on généralise *beaucoup trop* sous la dénomination de chlorose. Le ventre volumineux vers sa partie la plus déclive, présente à la vue une bouffissure, qui s'étend dans tout l'hypogastre et garnit les deux fosses iliaques, la gauche principalement. En appliquant la main sur cette bouffissure abdominale, on constate aussitôt l'existence d'un corps dur, inégal qui incline de préférence vers le côté gauche qu'il garnit entièrement; la malade accuse des douleurs dans cette région.

Le doigt introduit dans le vagin rencontre aussitôt une tumeur ovoïde qui fait partie d'une autre

tumeur beaucoup plus volumineuse, dont elle n'est qu'un prolapsus en quelque sorte. Madame Chaudessaigues se plaint d'éprouver des douleurs assez vives dans l'hypochondre droit, et cependant aucun signe n'indique une tuméfaction dans le foie ni aucune espèce d'obstruction dans les parties circonvoisines; tension, gonflement et semi-induration de la mamelle gauche; la corde antérieure du bras est raide et tuméfiée. Hémorrhagies utérines très fréquentes avec caillots noirs et consistants; ces hémorrhagies qui ont lieu, pour ainsi dire par jets, remontent vers l'abdomen et le sang parvient parfois jusqu'à la région épigastrique. La station, la progression surtout, sont difficiles, madame Chaudessaigues est forcée de porter sa ceinture hypogastrique pour soutenir et fixer sa tumeur, mais elle ne peut supporter aucune pression à l'entrée du vagin. Quand la malade ne porte pas de ceinture, la tumeur pèse sur le petit bassin, et son poids est si incommode que la marche est très pénible; au lit, cette tumeur suit tous les mouvements du corps, elle se porte à gauche si madame Chaudessaigues incline de ce côté, à droite s'il survient un changement de position.

PRESCRIPTIONS : Eaux de Celles argentiques à prendre soir et matin sur un peu de sucre à la dose de cinq ou six gouttes; trois heures par jour de lotions sur la tumeur ou dans ses alentours, avec le même liquide.

26 mars. Madame Chaudessaigues a fait son traitement avec beaucoup de soin, mais elle l'a même outré en quelque sorte; aussi elle en recueille déjà des fruits. Le ventre est aplati, la peau plus épaisse est

moins collée sur la tumeur, le sang de l'écoulement mensuel qui a lieu dans ce moment est rouge et sans odeur, tandis qu'il était pâteux et infect autrefois.

PRESCRIPTIONS : *Les mêmes avec addition du chlorure d'or, et frictions de la poudre argentique sur la langue.*

20 avril. La tumeur continue à perdre de son volume, mais pas autant que je voudrais ; la malade se plaint de douleurs stomacales.

PRESCRIPTIONS : *Cessation des frictions de la langue ; deux bains pris à la température de vingt-cinq degrés ; on a fait dissoudre quatre-vingt-dix centigrammes des sels de l'eau artésienne de Celles.*

30 avril. Le premier bain détermine un écoulement de sang très abondant, mais inodore et sans jet ; le second bain, pris deux jours après, provoque le même résultat ; l'exsudation du sang a toujours lieu, avec peu d'intensité cependant ; prostration des forces, douleurs stomacales, perte de l'appétit, la malade est un peu inquiète, je la rassure, car la tumeur a diminué énormément, le ventre ne fait plus de saillie, la ceinture n'appuie que sur les os iliaques et devient incommode ; l'exploration du vagin me décèle que la tumeur ovoïde, détachée de l'utérus, est au même niveau vers le fond du vagin ; quant à la mamelle gauche, elle est très souple et revenue à son état normal ; il existe cependant beaucoup de sensibilité soit dans le sein, soit dans la région hypogastrique.

PRESCRIPTIONS : *Eaux de Celles aiguës par le cuivre ; suppression de tout médicament interne ; eau de poulet et autres boissons émoullientes.*

10 mai. L'écoulement sanguin est remplacé par un

flux leucorrhéique inodore, très blanc et modéré; la tumeur perd toujours de son volume; le faciès est meilleur.

20 mai. La tumeur, très petite, n'a plus qu'un peu de tension au-dessus des pubis; à l'intérieur, le doigt s'interpose aisément entre l'utérus et le reste de la tumeur; peau grasse et tombante sur l'hypogastre; appétit excellent; sommeil parfait; le faciès s'anime; quelques jours encore et cette guérison sera complète.

J'ai deux autres malades dans Paris atteintes également de tumeurs fibreuses situées dans le bas ventre; tous les deux sont dans la voie du progrès, mais ils ne sont en traitement que depuis un mois, leurs observations ne sont donc pas suffisamment avancées pour que je puisse les rapporter ici. Les améliorations obtenues sont le gage assuré de celles qui doivent se produire encore. Ces deux guérisons, que je regarde comme devant être prochaines, seront d'autant plus satisfaisantes pour moi que mes deux clientes sont bien connues du professeur Velpeau, et que je serai fier de capter par elles l'approbation et les suffrages de cet illustre praticien. N'anticipons pas, au reste, sur la marche des faits, et continuons à tracer l'exposé de mes relations médicales à Paris.

MADAME POULHIEN (25 JANVIER).

Madame Pouilhien, rue Montmartre, 62, âgée de trente-sept ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution un peu usée, issue d'un père mort phthisique, ayant eu une enfance heureuse, nubile à onze ans et sans orages, mariée à dix-neuf ans, eut six enfants dans l'espace de sept ans, de *vingt-et-un à vingt-huit ans*, septième grossesse suivie d'une fausse couche de cinq ou six semaines (en 1850); à la suite de cette fausse couche madame Pouilhien éprouva des douleurs si pénibles dans les reins, qu'elle fut obligée de garder le lit pendant trente-un jours. Examinée par MM. Portalès et Amussat père, la malade fut déclarée atteinte de rétroversion et la matrice fut réduite; l'usage d'un bandage et quelques rares cautérisations combattirent une affection qui n'est plus qu'une simple infirmité. A dater de cette époque la santé fut moins forte qu'avant la fausse couche, et peu de temps après, madame Pouilhien, en se palpant, trouva dans le sein droit un premier noyau d'engorgement : d'année en année d'autres glandes se manifestèrent successivement dans le sein droit; enfin, le sein gauche commença à s'engorger à son tour. M. Hervez de Chégoïn, consulté il y a trois ans, prescrivit l'iodure de potassium et une pommade inconnue de la malade; ces moyens ne produisirent aucun effet, les glandes progressèrent même avec plus de force qu'auparavant.

M. Amussat père en proposa la compression. La

malade s'y refusa et ne voulut plus se faire voir à aucun médecin.

Introduit auprès de madame Poulhien par les docteurs Fougérol et Anselmier, nous trouvâmes madame Poulhien dans l'état suivant :

État de la malade : Le faciès un peu jaunâtre et un peu contracté dénote une nutrition insuffisante, du reste toutes les fonctions sont en bon état. Les seins flasques et amaigris présentent, le droit, trois grosses glandes bosselées qui se touchent réciproquement, et forment, par leur réunion, une masse de douze à quinze centimètres de longueur et trois ou quatre d'épaisseur. Cette tumeur, observée dans son ensemble, est très irrégulière, à bords tranchants et indurés, absence de douleurs lancinantes, cependant elles se manifestent aux approches des évolutions mensuelles; le poids de ces glandes est devenu incommode est même assez pénible depuis quelque temps pour gêner les mouvements du bras; au lit, la malade est obligée de rester sur le dos parce que le paquet glanduleux, en se jetant sur la droite ou sur la gauche, en raison de la position, fatigue la corde du bras et détermine une sourde douleur.

Le sein gauche présente, au-dessus du mamelon, une glande squirrheuse et bosselée du volume d'une grosse amande.

PRESCRIPTIONS : *Dans le principe, eaux de Celles argentiques à prendre sur du sucre ou en lotions; frictions argentiques sur la langue. A dater du milieu d'avril remplacer l'argent par le cuivre.*

Dès la première partie du traitement le tissu adi-

peux qui environne les tumeurs devint plus souple, moins consistant, la masse squirrheuse se subdivisa en fragments et s'éloigna, en quelque sorte, ou pour mieux dire, se détacha entièrement des côtes avec lesquelles elle avait quelque adhérence. Depuis deux mois, madame Pouilhien n'éprouve aucune gêne dans le bras ni dans le sein, elle se couche indifféremment dans tous les sens, les seins sont souples et légers, les glandes, subdivisées et fendillées, perdent progressivement de leur volume, les lochies sont fortement colorées et abondantes, les améliorations obtenues sont enfin le gage de celles qui ne peuvent manquer de se produire; et la malade, appréciant la différence de son état présent avec celui d'autrefois, ne redoute plus l'avenir et ne verse plus de larmes.

MADAME DESBORDES (25 MARS).

Madame Desbordes, de Passy, canton de Loret-le-Bocage (Yonne), âgée de trente-trois ans, issue d'une mère morte phthisique, eut une enfance heureuse. Nubile à quatorze ans, mariée à vingt-trois, eut trois enfants dans le cours des trois premières années de son mariage; de là probablement ces défaillances, ces douleurs de l'estomac et du bas-ventre, cette anorexie, enfin cet ensemble de souffrances indécises du tube digestif dont se plaint la malade et dont l'origine, dit-elle, remonte à sa vingt-sixième année. Madame Desbordes éprouvant quelques inquiétudes dans ses seins amaigris, trouva en les palpant, il y a dix mois, quelques noyaux glanduleux qui excitèrent ses

alarmes. M. le docteur Coupé consulté, ne calma pas les appréhensions de la malade qui fut à Gondreville (Yonne), réclamer les bons conseils du docteur Maudilény, autrefois mon maître et mon ami, aujourd'hui mon excellent confrère. A son arrivée auprès de moi, cette pauvre femme était d'une inquiétude extrême, le mot cancer la faisait trembler, mais les bonnes paroles de Maudilény et les miennes la rassurèrent un peu.

État de la malade : Peau brune et amaigrie, yeux et cheveux noirs, squelette svelte, aucun signe déduit du faciès ou de la constitution ne semble dénoter une prédisposition aux maladies de la lymphe. Il existe cependant un long chapelet de glandes indurées situées sur le devant de la corde du bras droit et qui s'étendent jusqu'au bout du sein; ces glandes, bosselées et aussi dures que le bois, forment une espèce de chaîne large et serrée avec renflement considérable vers le bout du sein; ce renflement est ici plus gros qu'un œuf de pigeon allongé; le tissu cellulaire ambiant est compacte et grumeleux, il existe enfin dans le creux de l'aisselle correspondante quelques glandules dont une aussi grosse qu'une amande. Tension et matité dans la région du foie, la saillie du grand lobe et le soulèvement des côtes dénotent clairement que cet organe participe à cet ensemble de douleurs. Notons enfin qu'il existe des élancements dans l'intérieur de ces diverses glandes, élancements qui redoublent d'intensité aux approches des évolutions mensuelles. La mamelle gauche est plus petite, comme recroquevillée, et son tissu est plus dense que dans l'état normal. Pe-

tites glandes engorgées selon le trajet des jugulaires.

La terreur de cette pauvre femme était d'autant plus grande qu'elle avait donné des soins à l'une de ses tantes morte d'un cancer au sein.

PRESCRIPTIONS : *Eaux de Celles auro-argentiques en lotions, et à l'intérieur sur du sucre, frictions argentiques sur la langue; à dater du 24 avril les préparations auro-argentiques furent remplacées par les médications cuivriques.*

Au 2 avril le sein se détachait des côtes, et les glandes avaient déjà subi des modifications manifestes. La malade quitte Paris pour continuer son traitement chez elle; retour le 14 du même mois. Les glandes arrondies perdent de leur volume et mollissent; tous les symptômes sont avantageux.

24 avril. Les tumeurs progressent vers le bien, s'isolent, s'arrondissent et s'aplatissent de plus en plus, celles qui existaient selon le trajet de la corde du bras ne sont plus que de petits corps isolés à de grandes distances, le plus grand nombre sont entièrement résolues; la tumeur inférieure change de forme et de contexture.

9 mai. Les glandes vont bien, mais la malade a éprouvé une grande irritation gastro-intestinale caractérisée par des vomituritions, une diarrhée intense et de vives souffrances intestinales.

PRESCRIPTIONS : *Suspension du traitement pendant quatre jours; diète, boissons et fomentations émollientes.*

20 mai. Madame Desbordes reprit ses médications au troisième jour; elle les a faites ensuite avec beau-

coup de précision. A l'heure actuelle, il ne reste plus qu'une tumeur lymphatique, aplatie, brisée et resserrée sur tous les points au-dessus du mamelon ; la seule glande que l'on trouve encore dans le creux de l'aisselle présente le volume et la forme d'une grosse fève ; la région du foie, moins gonflée, commence à rendre du son sous le coup du doigt qui la percute ; malheureusement la malade, négligeant les conseils que je lui avais donnés, n'a pas fait assez de lotions sur le bord des fausses côtes. En somme, et en dernière analyse, madame Desbordes est dans des conditions très avantageuses qui me garantissent un succès complet et prochain.

MADAME DURAND.

SQUIRRE AU SEIN GAUCHE.

Madame Durand, de Houdan, Seine-et-Oise, âgée de trente-huit ans, mère de deux enfants, d'un tempérament nerveux, d'une constitution usée par des maladies antérieures, issus de parents phthisiques, habita, vers les premiers temps de son mariage, une maison très humide. Il y a seize ans que cette dame reçut un coup assez violent dans le sein gauche, elle nourrissait alors son dernier enfant ; ce coup ne fixa point l'attention de la jeune mère, mais ce sein a toujours conservé plus de développement que le droit. Depuis un an les fonctions mensuelles, devenues irrégulières, semblèrent déterminer une réaction sur la mamelle gauche, et de courtes mais très intenses dou-

leurs, établies sur cet organe, invitèrent la malade à se palper avec soin, et ce ne fut pas sans éprouver une pénible surprise qu'elle rencontra une glande bien dure. Madame Durand était déterminée à se soumettre à une opération lorsqu'elle fut conduite auprès de moi, en avril dernier, par mon honorable ami, le docteur Fougeirol.

État de la malade : Le sein gauche, plus volumineux et plus consistant que le droit, ne tombe pas comme son similaire, il semble presque adhérer aux côtes, la glande mammaire, arrondie, est dense et rénitente. Au-dessus du mamelon, et vers le côté interne, existe une glande squirrheuse, allongée, bosselée et très dure; ce squirrhe offre le volume d'une aveline. Sur la peau, au devant de la corde du bras, il existe un tubercule cancéreux de la grosseur d'un gros poids aplati; douleurs lancinantes très vives, de courte durée, mais fréquentes.

PRESCRIPTIONS : *Médications argento-cuivriques.*

6 mai. Dès l'entrée en traitement, le sein devint très sensible, mais les douleurs lancinantes cessèrent et ne sont plus revenues. La glande mammaire, plus arrondie et moins volumineuse que par le passé, descend presque aussi bas que celle du côté droit; son parenchyme cependant est encore un peu trop consistant; quant au squirrhe, il n'existe plus, mais le tubercule cancéreux de la peau ne s'est pas modifié.

Je remis des remèdes à madame Durand, et le 16 mai elle m'écrivit une lettre dont j'extrai le passage suivant : « Elle (*l'eau*) n'agit pas aussi efficacement » que la précédente qui était beaucoup plus colorée.

» Lorsque je l'employais elle me faisait éprouver une
» forte cuisson, tandis que celle-ci ne produit aucune
» douleur, mais aussi elle agit beaucoup moins. »

Je ne puis juger de l'état présent de cette dame, mais l'amélioration obtenue a été trop marquée pour que je puisse mettre en doute un seul instant l'issue heureuse de cette observation.

J'ai eu à donner des soins à une quatrième malade, qui se trouve dans des conditions à peu près identiques; mais l'entrée en traitement de cette dame est d'une date trop récente, pour que je puisse parler d'elle; il existe cependant une amélioration positive dans son état qui me donne le pouvoir de conclure qu'il faudra désormais ne plus se hâter de porter le fer sur des tumeurs qui ne sont pas aussi réfractaires qu'on le pense. Le cancer, je le dis avec la conviction la plus profonde, n'est plus pour moi au-dessus des ressources de l'art et si, après telles enquêtes que l'on jugera utiles, on consent à m'entendre, il ne le sera plus pour personne. Le cancer ne sera donc plus invincible dans les suites, lorsqu'il sera pris à temps opportun; mais dans les cas extrêmes, que faire pour le pauvre patient; faut-il donc les abandonner à son malheureux sort?

Dans des cas graves, excessivement graves, alors même que le chirurgien abandonne son malade, le médecin à l'avenir pourra beaucoup, oui beaucoup pour lui. Je donne des soins dans ce moment à madame Lévasseur, rue Cassette, n° 20, malade qui, après avoir bien consulté des médecins, fut conduite trois fois chez M. Nélaton par le docteur Catois. Repoussée, bannie pour

ainsi dire, du cabinet du célèbre opérateur dont la Faculté de Paris s'honore, madame Levasseur se rendit à l'hôpital Beaujon, chez M. Sandras, qui ne craignit pas de lui prononcer son arrêt de mort. Dans son désespoir, cette pauvre femme se mit entre mes mains. Je ne mentionnerai pas une observation à peine commencée et qui nécessairement doit être de longue portée, mais l'amélioration obtenue dans un intervalle de six semaines est déjà un phénomène remarquable. Madame Levasseur, en effet, était parvenue au dernier degré possible du développement du squirrhe ; son énorme tumeur adhérente, très rouge et prête à éclater, étendait son influence de toutes parts ; le sein droit, absorbé en quelque sorte par le malade, perdait de son volume et devenait dur ; le derrière de l'épaule, ainsi que les muscles du cou correspondants, étaient tuméfiés et tendus ; les mouvements du bras de plus en plus difficiles, tous les symptômes enfin dénotaient une terminaison prochaine et des plus cruelles. Soumise aux médications cellesiennes, madame Levasseur a éprouvé des améliorations, forcément lentes, sans pouvoir les hâter à deux reprises où j'ai voulu progresser plus vite, et la tumeur agacée a réagi avec une violence que je me suis empressé de calmer ; mais en progressant lentement, très lentement, je suis parvenu à diminuer le volume de cette masse, à la détacher des côtes et les marques certaines du progrès, se dénotent ; le développement du sein droit s'épanouit et se distend en quelque sorte au fur et à mesure que le gauche mollit et perd de son volume ; du reste l'épaule et le cou ne sont plus tuméfiées.

Madame Levasseur se rend à Celles avec moi et je ne désespère pas qu'avec une grande patience, je ne puisse parvenir à résoudre cette énorme tumeur, du moins à réserver à cette malade un sort analogue à celui de madame Castanier.

J'ai vu dans Paris trois autres malades de date peu ancienne, opérées toutes les trois depuis peu de temps et toutes les trois dans des situations horribles qui ne permettent aucun espoir; cruelle condamnation de tous les procédés opératoires, quelle que soit la diligence que l'on mette à les employer.

Enfin ma dernière cliente, madame Arras, rue Goujon, m'a été remise par MM. Amussat fils et Amédée Latour. Cette malade n'est en traitement que depuis cinq semaines et cependant, de son propre aveu, elle se trouve beaucoup mieux sous tous les rapports; les maux d'estomac dont elle souffrait depuis quelque temps ont complètement cessé, le faciès est meilleur, la tumeur, qui tenait le creux de l'aisselle et qui était fortement dans l'intérieur de l'articulation, a perdu une grande partie de son volume et acquis de la mobilité; le sein descend et change de forme; la tumeur du sein enfin, ulcérée il est vrai mais moins consistante, a pris cette contexture arrondie qui décèle à mes yeux une tendance prononcée vers la résolution. MM. Amussat et Amédée Latour ont revu la malade et se sont assurés de son état présent.

Je termine cette courte notice sur les malades de Paris en rappelant que la plus grande des erreurs des médecins expérimentateurs est la prédisposition qu'ils ont presque tous à considérer l'estomac et

les canaux circulatoires comme des vases inertes, dans lesquels ils peuvent manipuler tout à leur aise. Cette cause d'erreur est d'autant plus puissante que le médecin clinique et le malade surtout la partagent aisément; mais l'observation démontre qu'il faut faire une part excessivement large, non seulement au système cellulo-lymphatique, mais encore à l'influence de nos outillages électro-magnétiques. Le praticien doit toujours, d'après moi, craindre de faire des applications trop rigoureuses et trop directes de nos données chimiques aux phénomènes de la vie, puisque l'action des modificateurs est décuplée, centuplée peut-être par l'influence des lois électro-sensitives inhérentes à l'organisme.

D'après ce simple énoncé on comprend qu'il importe durant tout le cours du traitement du cancer de ménager à l'infini l'excessive susceptibilité des appareils organiques; on doit appréhender toute incitation ana-thérapeutique qui serait de nature à contrecarrer ou du moins à enrayer la marche clinique dans laquelle on se trouve engagé.

Les voyages, les écarts de veille et de régime, les impressions morales trop violentes, toutes les stimulations trop actives, en un mot, doivent être évitées avec soin.

Les tumeurs cancéreuses, en effet, deviennent d'une sensibilité extrême sous l'influence des médications qui me sont familières quoique je ne les administre, pour ainsi dire, que par la voie iatraleptique et que je fasse tous mes efforts pour les introduire à la sourdine en quelque sorte.

Je n'étendrai pas davantage des considérations qui m'entraîneraient au delà du but d'un écrit, qui n'est à mes yeux qu'une incitation, une sorte d'appel fait à ceux de mes confrères qui sont désignés de préférence pour surveiller les progrès de la science de l'homme.

POST-SCRIPTUM.

Le lecteur médecin sera peut-être surpris de me voir poser des considérations de physiologie et de thérapeutique dès mon début; mais il cessera de l'être s'il réfléchit qu'au milieu des immenses études pathologiques que nos prédécesseurs ont faites et que l'on poursuit toujours avec ardeur, il existe deux immenses lacunes. Personne, que je sache, ne s'est imposé l'obligation de se rendre compte de toutes les modifications qui peuvent s'opérer dans le système cellulo-lymphatique, sous l'influence de modificateurs multiples et divers d'une part; de l'autre, personne n'a encore fait des investigations profondes et bien coordonnées sur le rôle que jouent les appareils et les tissus électro-magnétiques dont l'organisme est pourvu. Ce rôle est si majeur qu'il faut dans toutes nos souffrances lui concéder sa part, et dans la production de tous les tissus pathologiques il faut la faire plus grande encore, car le corps n'est pas un simple laboratoire.

RÉFLEXIONS ET SOUVENIRS.

L'homme est-il né pour tracer invariablement la même ornière et pour marcher toujours dans le même sentier. Je le crois, pour moi ma destinée a été de rêver et de rêver toujours. Gastrité dès la seconde année de mes études, toute application sérieuse me devint impossible, je fus contraint d'obéir à mes instincts et de n'être plus qu'un simple rêveur. Mes rêves cependant ne furent pas stériles puisque c'est en rêvant que je conçus le plan des traitements de la scrofule et du cancer.

Implanté quelques années plus tard sur le sommet des montagnes de l'Ardèche, je fus privé de tout contact avec le monde savant, je n'eus pas même la ressource des journaux et des livres; harassé constamment par mes courses, las et souffreteux, je ne pouvais donner aucun temps à la lecture; mais je souffrais, de là une alimentation constante pour mes rêves.

je souffrais et tous mes efforts ne pouvaient me faire surmonter mon apathie et l'état de somnolence dans lequel j'étais souvent plongé. Mon corps amaigri et mon faciès altéré dénotaient sans doute des souffrances profondes, car bien souvent de bons

paysans, compatissant à mes maux, m'exprimaient leur étonnement de ce que je ne me guérissais pas; ils me parlaient ainsi sans m'adresser des allusions fâcheuses, car tous croyaient à ma parole. J'ai souffert, oui j'ai souffert cruellement et longtemps sans avoir jamais voulu réclamer les conseils d'aucun de mes confrères; j'avais foi dans mes conceptions, et le binôme de Newton était toujours présent à ma pensée; il était toujours là pour me donner des inspirations autant dans mon intérêt que dans celui de mes dociles clients.

Conduit par mes souffrances à Aix et à Saint-Laurent, j'y rêvai sur le mode des eaux minérales, je voulais imiter la nature sans m'assujettir à une sorte de servage. Saturé de mes inspirations sur la matière médicale, j'ai fini par créer un formulaire à ma guise; malheureusement je n'ai pas tout écrit. Depuis longtemps j'avais un œil plongé dans le fond d'un creuset et l'autre dirigé sur mon malade; je rêvais ensuite, et au milieu de toutes mes rêvasseries j'ai fini par me créer un canevas nosologique et arrêter invariablement mes plans de thérapeutique. Les deux tableaux que j'ai tracés pour mon usage sont toujours en face de moi et je m'égare si je les perds de vue un seul instant. L'opuscule que je livre aujourd'hui à la publicité soulève un coin du rideau qui les voile; puisse cette première communication recevoir un accueil bienveillant du public médical. Les lignes et les contours de cette première ébauche paraîtront peut-être fantastiques au plus grand nombre de mes confrères, mais je ne pouvais écrire autrement. A Dieu ne plaise que je veuille défendre, au point de vue scientifique,

aucune de mes intuitions médicales; j'appréhende les discussions scolastiques et je n'aspire pas au titre d'homme disert; mais je désire que l'on reconnaisse qu'au point de vue pratique je n'ai pas été déçu par une sorte de mirage.

La publication de mon formulaire devra être reçue comme une consécration des faits que j'affirme; toutes mes combinaisons, maniées, remaniées tour à tour sous une foule d'aspects, donneront naissance à une nouvelle pharmacopée. La matière médicale à mon point de vue ne délaissera aucune des vérités thérapeutiques actuelles, mais on les classera, on les coordonnera par rapport à celles dont j'aurais à indiquer la filiation et la chaîne; toutes les données pharmacologiques se placeront donc chacune à leur rang, et la médecine, j'aime à le croire, atteindra le niveau des autres sciences naturelles. Puisse la nouvelle ère que j'entrevois faire converger vers elle tous nos confrères dissidents.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
AVANT PROPOS	1
CHAPITRE PREMIER.	
Considérations de physiologie et de thérapeutique.....	3
CHAPITRE II.	
Chlorose , rachitisme, crétinisme.....	10
CHAPITRE III.	
Scrofules.....	15
CHAPITRE IV.	
Cancer.....	25
Diagnostic du cancer.....	33
Anatomie pathologique du cancer.....	37
Étiologie du cancer.....	41
Terminaisons.....	46
CHAPITRE V.	
Des scrofules et du cancer à mon point de vue.....	50
CHAPITRE VI.	
Traitement de la chlorose et du rachitisme.....	55

CHAPITRE VII.

Traitement des scrofules.....	59
-------------------------------	----

CHAPITRE VIII.

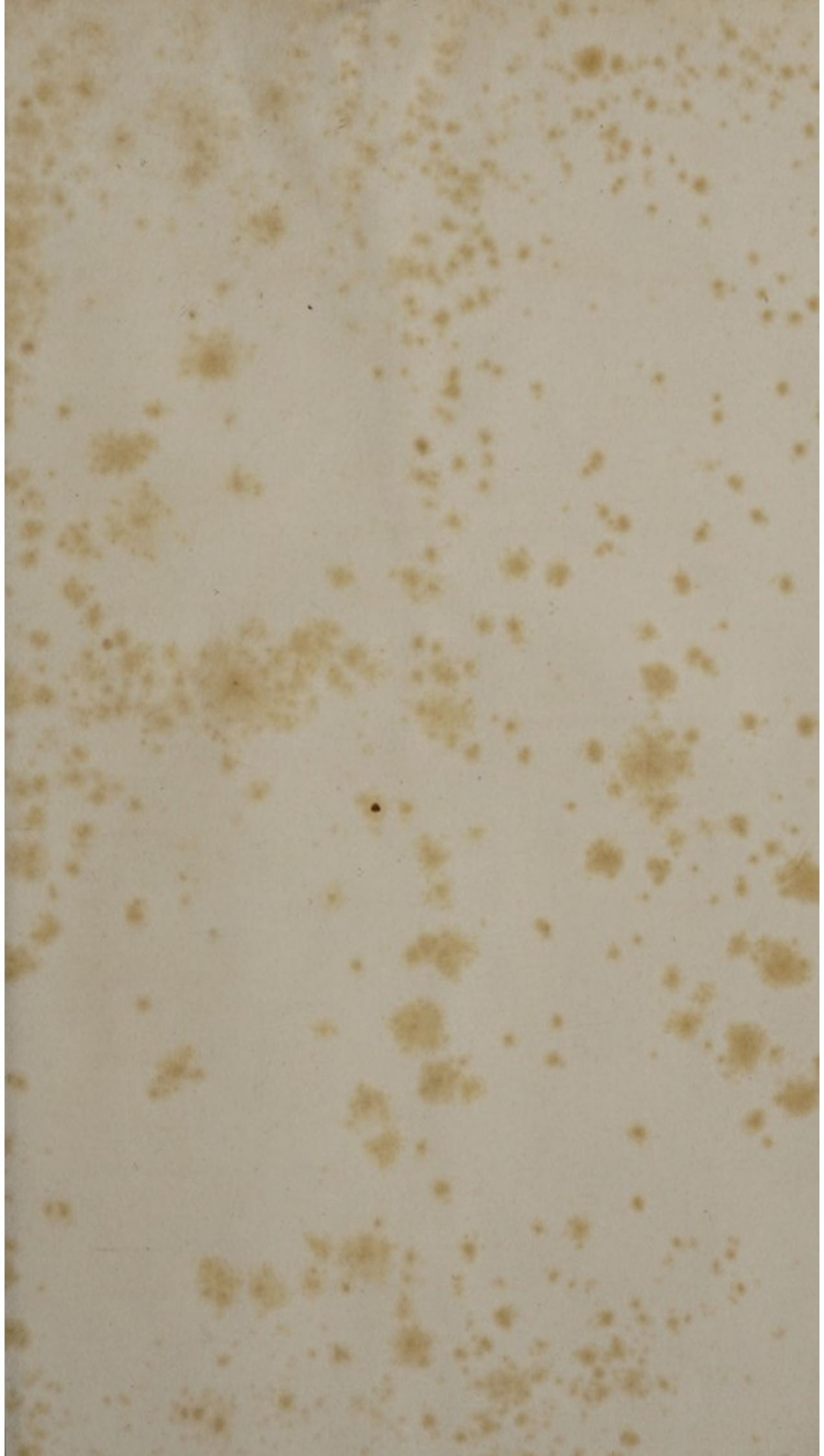
Traitement du cancer.....	67
---------------------------	----

CHAPITRE IX.

De la médication de la phthisie pulmonaire à Celles.....	74
----------------------------------------------------------	----

CHAPITRE X.

Conseils aux malades.....	
Chloroses. — Guérisons.....	83
Scrofules. — Guérisons.....	87
Scrofules ganglionnaires.....	89
Scrofules osseuses.....	113
Phlegmasies chroniques et induratives des mamelles. — Guérisons.....	141
Cancer. — Guérisons.....	147
Conclusion.....	240
Notice sur l'établissement de Celles.....	247
Malades de Paris.....	273
Réflexions et souvenirs.....	297



CHAPTER VIII

CHAPTER IX

CHAPTER X

CHAPTER XI

CHAPTER XII

CHAPTER XIII

CHAPTER XIV

CHAPTER XV

CHAPTER XVI

CHAPTER XVII

CHAPTER XVIII

CHAPTER XIX

CHAPTER XX

CHAPTER XXI

CHAPTER XXII

CHAPTER XXIII

CHAPTER XXIV

CHAPTER XXV

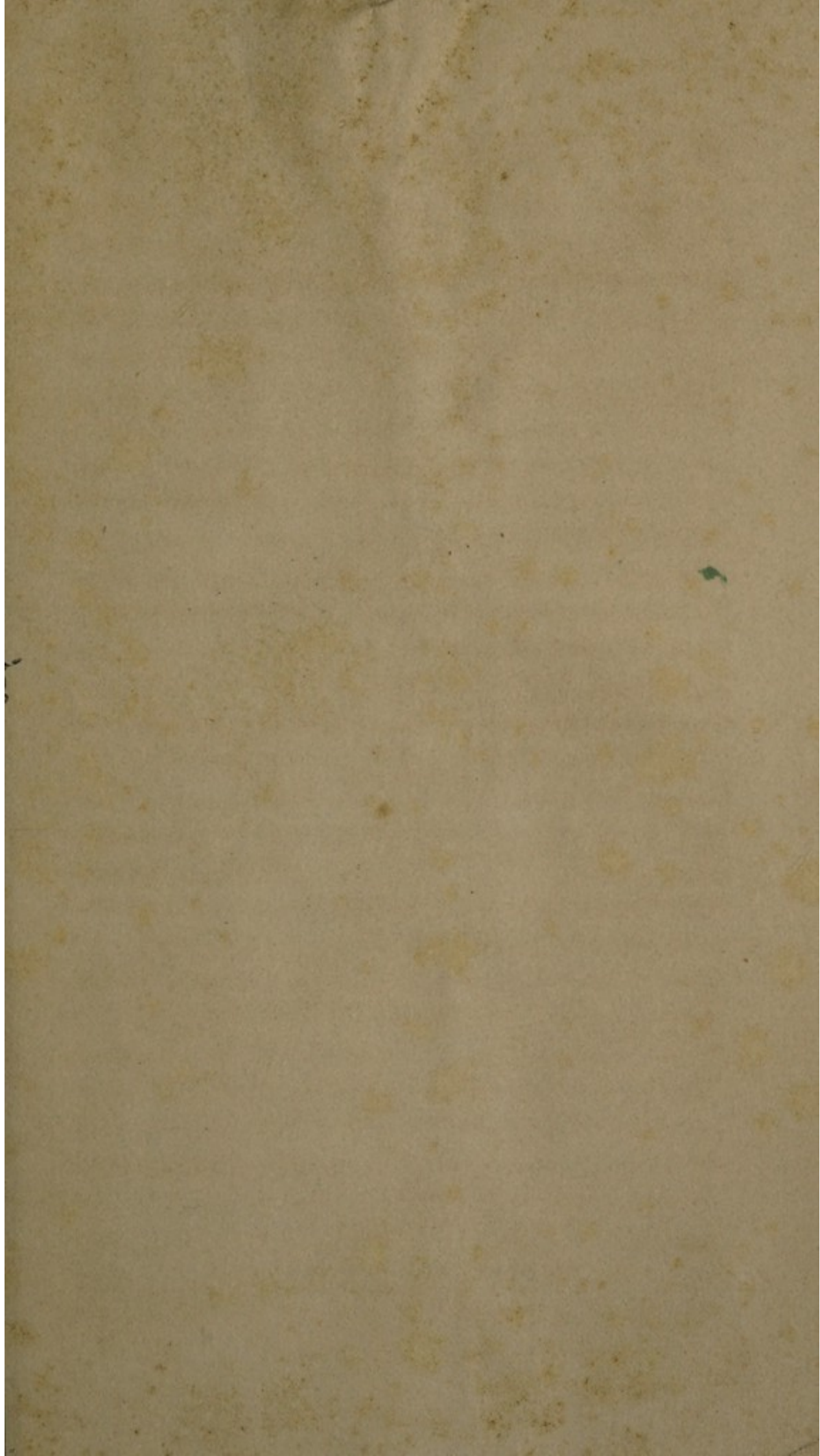
CHAPTER XXVI

CHAPTER XXVII

CHAPTER XXVIII

CHAPTER XXIX

CHAPTER XXX





CELLES
(Ardèche).

Paris. — Imprimerie FÉLIX MALTESTE et Cie,
Rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.